

السنة من الجاهل

# Le Monde

LE MONDE ÉCONOMIE

Fusions en série : naissance de géants  
Emploi : 10 pages d'annonces classées



CINQUANTE-QUATRIÈME ANNÉE - N° 16754 - 7,50 F - 1,13 EURO

MARDI 8 DÉCEMBRE 1998

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY - DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

## FN : M. Le Pen accuse M. Mégret de s'appuyer sur « une minorité raciste »

LA CRISE a éclaté, au Front national, lors de la réunion du conseil national du parti d'extrême droite, samedi 5 décembre, au cours de laquelle Jean-Marie Le Pen a été élu. Ses adversaires lui reprochent les décisions prises à l'encontre de Bruno Mégret et de ses partisans. Au « Grand jury RTL-Le Monde-LCI », dimanche 6 décembre, M. Le Pen a accusé M. Mégret de s'appuyer sur « une minorité extrémiste, activiste et même raciste ». Après avoir tenté ainsi de retourner contre son adversaire l'accusation de contribuer à la « diabolisation » du FN, M. Le Pen a déclaré qu'il refusait l'engagement de respecter la Constitution, que Jacques Chirac a proposé, le 4 décembre, de demander à tous les élus. « Je ne suis pas obligé de signer la Déclaration des droits de l'homme », a déclaré M. Le Pen.

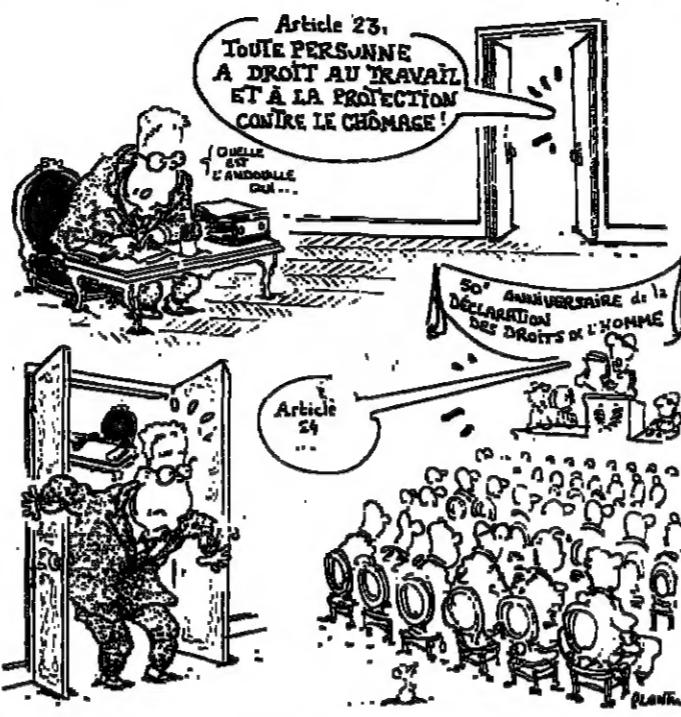
Lire pages 9 et 17, et la chronique de Pierre Georges page 38

## Les chômeurs se rappellent à M. Jospin

● Les associations de sans-emploi organisent une journée nationale d'action, jeudi, et la CGT appelle à des occupations d'antennes Assedic ● Elles réclament une « prime » de 3 000 francs et un relèvement des minima sociaux ● A la SNCF, onzième jour de grève des contrôleurs

APRÈS Jacques Chirac, les cheminots et les chômeurs. Après l'offensive politique, lancée vendredi 4 décembre depuis Rennes par le président de la République, Lionel Jospin doit faire face, cette semaine, à un retour de l'agitation sociale. Les contrôleurs de la SNCF, qui entrent dans leur onzième jour de grève, et les sans-emploi, qui s'étaient déjà manifestés il y a un an, comptent accentuer leur pression sur le gouvernement.

Portes du succès de la manifestation qu'elles avaient organisée le 3 décembre à Marseille, les associations de chômeurs et la CGT appellent, dès lundi, l'ensemble des sans-emploi à occuper partout en France les antennes Assedic. Comme l'an dernier, elles réclament « une prime de Noël de 3 000 francs » pour tous les chômeurs et un relèvement des minima sociaux. Une journée nationale d'action, marquée par une manifestation des « salariés, chômeurs et précaires » à Paris, est prévue jeudi 10 décembre.



Malgré la promesse, faite samedi par Jean-Claude Gayssot, ministre des transports, qu'il y aura « une augmentation des effectifs », les contrôleurs de la SNCF, qui réclament la création de 600 postes, sont entrés, lundi, dans leur onzième jour de grève. Louis Gallois, président de la société nationale, a présenté, lundi, au comité central d'entreprise, un projet de budget pour 1999 qui retient, pour la première fois depuis dix-sept ans, une stabilisation des effectifs. Une réunion de concertation sur le devenir du métier de contrôleur devait avoir lieu entre direction et syndicats.

A Lille, dans son discours inaugural devant le 44<sup>e</sup> congrès de la CFDT, Nicole Notat devait défendre son bilan, soulignant que « la CFDT est devenue la première organisation syndicale dans le privé », et appeler non plus à une « lutte contre le chômage », mais à l'engagement d'une « véritable guerre » contre ce fléau.

Lire pages 8, 10, 11 et 22

## Les droits de l'homme

- Paris célèbre les cinquante ans de la Déclaration universelle de 1948
- L'ONU va adopter une déclaration sur le génome humain
- Un dossier spécial : le texte de 1948, la répression dans le monde et la défense des droits des militants

Lire pages 2 et 3, notre dossier pages 18 et 19 et notre éditorial page 20

## A la télé, la violence est une mauvaise affaire pour la publicité

SELON de nombreuses études, un jeune téléspectateur américain a déjà vu quelque 8 000 meurtres à l'âge de onze ans, et cette violence cathodique encourage son comportement agressif. Ce constat n'a pas modifié, jusqu'à présent, le comportement des responsables des chaînes et des networks. Un argument plus prosaïque, l'argent, provoquera-t-il un sursaut des consciences ?

Une recherche scientifique américaine vient en effet de montrer que la violence est un mauvais support pour la publicité. Selon ses conclusions, un écran publicitaire qui passe pendant un film d'action perd une bonne partie de son efficacité. A travers trois expériences réalisées dans le *Journal of Experimental Psychology* du 1<sup>er</sup> décembre, le psychologue Brad J. Bushman, professeur à l'université de l'Iowa, a démontré que la violence contenue dans certains programmes télévisés empêche de se souvenir des messages publicitaires. Le professeur Bushman affirme qu'une scène violente dans une fiction met le téléspectateur de mauvaise humeur au point de le rendre agressif. Occupé à lutter inté-

rieurement contre son agressivité qui génère d'autres sentiments de colère, il est moins attentif aux messages, qu'il perçoit dans une atmosphère négative.

Deux spots de pub de trente secondes, l'un pour la colle Crazy Blue, l'autre pour la lessive Wisk, ont ainsi été insérés dans des vidéos de quinze minutes extraites de deux films. L'un, *Karate Kid 3*, est violent. L'autre, *Gorilles dans la brume*, étonnant. Après avoir vérifié sur un échantillon de 200 étudiants que les deux fictions captivaient de la même façon l'attention des téléspectateurs, un premier test a mesuré les effets de la violence sur le souvenir de la marque et du message publicitaire.

Le professeur Bushman est formel : « Les participants qui ont regardé la vidéo non violente se souviennent d'un plus grand nombre de marques que les autres et de plus de détails dans les films publicitaires. » Le constat est identique chez les femmes et les hommes. Une deuxième expérience, menée sur un échantillon identique, montre que « les participants qui ont vu le film violent, moins capables d'identifier les marques promues pen-

dant le film, manifestent de l'irritation, se montrent irascibles ».

Enfin, lors d'un troisième test, 320 étudiants se sont « rimés après avoir vu, toujours en suivant la même méthode, quatre extraits violents ou quatre extraits calmes. Ils ont décrit leur état d'esprit à l'aide d'une quinzaine d'adjectifs qui ont, ensuite, été associés à leur souvenir de la marque et de la publicité. Enchaînant les modélisations mathématiques, le professeur Bushman arrive à un résultat chiffré : « La colère explique 11 % de la variation dans la mémorisation » du spot de pub.

Un comble pour les publicitaires, chargés, normalement, de créer une atmosphère positive autour du produit en axant leur travail sur « la relation affective à la marque ». A la lumière de cette découverte, ils pourraient donc être amenés à revoir la position de leurs spots à la télé, d'autant plus que la violence n'augmente ni n'affecte la popularité d'une émission. En tout cas, aux Etats-Unis.

Florence Amalou

## Virenque au bout de la route

RICHARD VIRENQUE a fait savoir, dimanche 6 décembre, qu'il allait « vraisemblablement » mettre un terme à sa carrière cycliste. Alors qu'il continue à claquer son *tanocence*, les résultats de l'analyse médicale à laquelle il a été soumis, au mois de juillet, comme les autres membres de l'équipe Festina du Tour de France, prouvent qu'il a absorbé des substances dopantes. Le coureur, qui avait quitté Festina fin octobre, n'acceptant pas de baisser son salaire de moitié, n'est toujours pas parvenu à trouver un employeur. Agé de vingt-neuf ans, il jouit, depuis le Tour de France 1992, d'une popularité exceptionnelle, en dépit d'un palmarès sans victoire majeure.

Lire page 27

## César est mort

Le sculpteur français, célèbre pour ses œuvres de compression, est décédé dimanche à Sokeite-dix-sept ans. p. 31

## La guerre oubliée du Cachemire

Seul Etat indien majoritairement musulman, le Cachemire est le théâtre d'un conflit entre l'Inde et le Pakistan. Les reportages de notre envoyée spéciale, Françoise Chipaux. p. 6

## Viande de cheval

Une récente épidémie de trichinose - un parasite transmis par la viande de cheval - en Midi-Pyrénées inquiète les autorités sanitaires. p. 12

## Les villes à l'heure du multimédia

Les nouvelles technologies de l'information sont pour les maires un outil politique et stratégique de gestion, d'aménagement et de communication. p. 14

## Une normalienne aux RG

Un entretien avec Lucienne Bui-Trong, ancienne prof de philo, aujourd'hui commissaire de police, responsable de la section Villes et banlieues aux renseignements généraux. p. 17

Allemagne, 3 DM; Autriche-Suisse, 9 F; Belgique, 25 ATS; Canada, 25 \$ CAN; Danemark, 25 D; Espagne, 225 Ptas; France, 7 F; Grèce, 200 Dr; Irlande, 7,6 F; Italie, 2000 L; Japon, 1000 Yens; Royaume-Uni, 10 £; Suède, 100 Kr; Suisse, 25 F; Espagne, 225 Ptas; France, 7 F; Grèce, 200 Dr; Irlande, 7,6 F; Italie, 2000 L; Japon, 1000 Yens; Royaume-Uni, 10 £; Suède, 100 Kr; Suisse, 25 F.

M 0147 - 1208 - 7,50 F

Collection "ALHAMBRA"

Van Cleef & Arpels

PARIS 22, PLACE VENDÔME - Tél. 01 53 45 45 45  
OUVERT LES DIMANCHES 13 ET 20 DÉCEMBRE  
JUSQU'À 20 H LES JEUDIS 10 ET 17 DÉCEMBRE

## La grande dérive des femmes

POURQUOI les femmes courent-elles ainsi, tête baissée, vers le XXI<sup>e</sup> siècle ? Vous avez bien lu, ce n'est pas une coquille, juste une provocation, qui ne fera peut-être même plus réagir. Et qui ne nie en rien les conquêtes du XX<sup>e</sup> siècle, du droit de vote à celui de « disposer de son corps », grâce à la contraception et à l'IVG. Au contraire, il est nécessaire de les rappeler, alors que s'installe à leur propos une sorte d'amnésie. « La question est réglée », affirment certaines.

Quelle question ? Celle des relations personnelles entre les hommes et les femmes ? Sur un malentendu fondamental, on a construit d'assez belles choses et cela peut continuer. Celle du rapport des femmes au réel, à la pensée, à la création ? Vaste chantier de réflexion, à peine ouvert. Celle de la « cohabitation sociale » entre les hommes et les femmes, du partage du pouvoir ? Là, l'essentiel reste à faire et l'actualité donne une impression de « grand bond en arrière ». On ne parlera pas ici du débat sur la parité, qui va avoir lieu à l'Assemblée nationale : on ne peut traiter en quelques lignes un problème aussi complexe. Toutefois, il est clair que, même s'il faut se résoudre à exiger cette parité pour évi-

ter l'immobilisme, ce ne peut être, pour les femmes, qu'une victorieuse défaite.

1999 oblige, on va nous répéter que le millénaire s'achève par « le siècle des femmes ». Mais on ne se réveille pas chaque matin en mesurant avancées et régressions à long terme, on ne construit pas un destin ou une œuvre à coups de statistiques. On s'attache à des images, des sensations, des symboles. Et tout est en place pour que ce fameux « retour de bâton », si bien décrit par l'Américaine Susan Faludi dans son livre *Backlash* (éd. Des Femmes), s'installe durablement. Avec le consentement des femmes.

Regardons quelques « héroïnes » de 1998. Monica Lewinsky : une jeune fille qui garde pendant des mois une robe tachée de sperme, pour confondre le président de la plus grande puissance mondiale, qu'elle reconnaît d'ailleurs avoir dragué (le rapport Starr lui-même est clair sur ce point).

Josyane Savigneau

Lire la suite page 20 et, page 16, le point de vue de Georges Vedel : « La parité mérite mieux qu'un mariage législatif ! »

## Le candidat des pauvres

HUGO CHAVEZ

ÉLU président du Venezuela, dimanche 6 décembre, Hugo Chavez est un ancien colonel putschiste. Alliant la rhétorique guerrière à un sincère mysticisme, il est apparu comme le « candidat des pauvres », soutenu par la gauche et le centre face à l'oligarchie au pouvoir dans le pays.

Lire nos informations page 7 et le portrait page 15

International	2	Aujourd'hui	27
France	8	Météorologie	30
Société	12	Jour	30
Régions	14	Culture	31
Horizons	15	Calendrier	33
Carrel	21	Infos	35
Entreprises	22	Abonnements	35
Communication	24	Armes classées	36
Tableau de bord	25	Radio-Télévision	37

# INTERNATIONAL

LE MONDE / MARDI 8 DÉCEMBRE 1998

**ANNIVERSAIRE** Les célébrations marquant le cinquantenaire de l'adoption de la Déclaration universelle des droits de l'homme devaient s'ouvrir lundi 7 décembre à l'Unesco

Paris, en présence du président de la République, Jacques Chirac, et de Mary Robinson, haut-commissaire des Nations unies pour les droits de l'homme. ● DE NOMBREUSES PER-

SONNALITÉS étrangères, défenseurs des droits de l'homme ou « grands témoins » de leurs violations, ont été invités par la mission Badinter chargée d'organiser les commémorations.

● LES NATIONS UNIES doivent adopter deux textes relatifs aux droits de l'homme : l'un sur la bioéthique, l'autre sur la protection due aux personnes qui œuvrent à la promotion de

ces droits. ● LES ONG réunissent à Paris les 8 et 9 décembre des « états généraux » contre la répression des militants dans le monde. (Lire aussi pages 18 et 19 et notre éditorial page 20.)

## Quatre jours pour élargir la conception et la défense des droits de l'homme

Un millier de personnalités françaises et étrangères participent, à Paris, aux cérémonies du cinquantenaire de l'adoption de la Déclaration universelle des droits de l'homme par l'ONU. Réunies en « états généraux », les ONG internationales lancent une campagne pour la protection des militants

PARIS renoue cette semaine avec ces grandes célébrations dont on avait un peu perdu l'habitude depuis l'époque de François Mitterrand. A l'occasion du cinquantenaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme, une fièvre commémorative a saisi non seulement les pouvoirs publics, mais de multiples associations et organisations non gouvernementales : colloques, rencontres, concerts, manifestations en tout genre - officielles et non officielles - vont proliférer toute la semaine, en présence de quelques centaines d'éminentes personnalités venues du monde entier.

Les palais de la République seront à tour de rôle mobilisés (Elysée, Matignon, Quai d'Orsay, Assemblée nationale, Sénat) ; la cérémonie anniversaire proprement dite aura lieu le jeudi 10 décembre au Palais de Chaillot, où s'était réunie l'assemblée générale de l'ONU qui adopta la Déclaration en 1948.

Aucun autre pays au monde (ni non plus l'ONU à New York) ne s'apprete à en faire autant. Non que la France se prétende dépositaire de ce texte ou se veuille donneuse de leçons : les dirigeants actuels ont très clairement rompu avec la manie qui consistait à se prévaloir de l'histoire soi-disant exemplaire de « la France, patrie des droits de l'homme ». Mais Lionel Jospin a malgré tout considéré que, sauf à paraître insensible au

sujet des droits de l'homme, qui lui tient à cœur, il fallait « faire quelque chose ».

Ainsi fut mise sur pied, et confiée à Robert Badinter, la mission interministérielle chargée d'organiser les manifestations du cinquantenaire. Après une série de colloques cet automne dans huit villes de province, elle réunit à

l'Assemblée générale de l'ONU d'un texte engageant les Etats à respecter le combat que mènent les militants des droits de l'homme (voir pages 18-19). Des représentants des ONG et une partie de leurs invités seront dans la salle avec les officiels. On rendra d'ailleurs hommage à René Cassin et Eleanor Roosevelt (c'est ce qui jus-

qu'il faut en dire) et à la lutte militante. Des « états généraux » ont été convoqués pour les 8 et 9 décembre à Paris par quatre organisations (Amnesty International, la Fédération internationale des ligues des droits de l'homme (FIDH), France-Libertés et ATD-Quart Monde), sur le thème de la lutte contre la répression qui frappe les défenseurs des droits de l'homme dans de nombreux pays du monde. Trois cents défenseurs ont été invités à titre individuel, ainsi que les représentants de 150 ONG. La manifestation débouchera sur « la déclaration de Paris », un texte qui devrait dénoncer les représailles dont sont la cible ceux qui s'efforcent de rendre effectifs les principes contenus dans la Déclaration universelle de 1948, et appeler les Etats, les organisations internationales et les citoyens à se mobiliser pour leur protection.

Pour ces « états généraux », les ONG ont obtenu la salle du Palais de Chaillot. « Tout est dans ce symbole, dit l'un des responsables de la FIDH. Il y a cinquante ans, c'étaient les diplomates qui étaient à Chaillot ; aujourd'hui, ce sont les militants ». Ces derniers semblent d'ailleurs assez mal disposés à quitter la place le 10, et le partage de l'espace entre eux et les invités officiels paraît avoir été à l'origine de quelques frictions. « Chaillot, c'est une toute petite salle », disait récemment, l'air navré, Robert Badinter, comme pour s'excuser de ne pouvoir caser tout le monde.

Mais, en dépit de quelques tiraillements, ces deux forums ne donneront pas dans l'antagonisme, ni ne se feront de concurrence déloyale. Beaucoup d'étrangers ont d'ailleurs été invités conjointement par la mission officielle et par les ONG.

### EMBARRAS DIPLOMATIQUES

Tout en prenant garde à ne pas mélanger les genres, les autorités françaises ont manifestement accueilli avec bienveillance l'initiative des « états généraux », gratifiée d'ailleurs d'une petite contribution (2 millions de francs) sur le budget de la mission Badinter (27 millions de francs). Certains responsables, dans les administrations françaises concernées, auraient même souhaité une plus grande synergie avec les ONG. « Le combat pour les droits de l'homme n'est plus à la mode ; pour lui redonner du souffle, il faut se concentrer sur le problème de leur efficacité », dit l'un d'eux, qui reproche à Robert Badinter d'avoir conçu ce cinquantenaire d'une façon un peu trop didactique, tournée vers l'histoire et les principes plus que vers l'innovation dans des actions concrètes et la réflexion sur des problématiques locales.

Enfin, M. Badinter a visiblement eu quelque peine à concilier le principe d'universalité - qu'il défend ardemment - et les embarras diplomatiques que pouvaient provoquer certaines invitations. A la

veille des célébrations, il n'était toujours pas en mesure de fournir une liste, fut-elle indicative, des personnalités étrangères conviées, ni même le nom des intervenants à la tribune. L'information, qui a couru la semaine dernière, selon laquelle le dalaï-lama n'était pas invité au déjeuner que le président de la République devait offrir ce mardi aux Prix Nobel de la paix, bien que promptement démentie par Jacques Chirac, a bien failli leter un radical discrédit sur l'ensemble des manifestations officielles. Depuis qu'il a fait savoir dimanche qu'il viendrait à l'Elysée, le chef spirituel tibétain est devenu non plus seulement « l'invité personnel » de Robert Badinter, mais l'invité du président de la République.

Cette péripétie aura donc permis de faire évoluer le comportement des dirigeants français qui, surtout en direction de la Chine, ont tendance à confondre le souci de ne pas faire d'invités provocateurs avec l'autocensure. Comme disait la semaine dernière le porte-parole du gouvernement allemand, objet des invectives chinoises pour avoir officiellement reçu à Bonn le dissident Wei Jingsheng : « De telles discussions vont de soi ; il n'est pas interdit de parler ». C'est même conseillé, dès lors que l'on prétend rendre hommage à la pérennité et à l'universalité de la Déclaration de 1948.

Claire Tréan

### Le dalaï-lama « heureux » de déjeuner à l'Elysée

Le dalaï-lama a mis fin à la polémique sur sa présence aux cérémonies du cinquantenaire en affirmant qu'il « a bien reçu une lettre d'invitation » au déjeuner offert aux Nobel de la paix, mardi, à l'Elysée, « auquel il sera heureux de participer ». Un communiqué du bureau du Tibétain à Paris a aussi « accepté l'invitation personnelle » de Robert Badinter, président de la mission interministérielle pour la célébration.

Accusé, vendredi, d'avoir renoncé à convier le dalaï-lama à déjeuner en raison de pressions politiques de Pékin, le président Chirac avait répondu que le chef tibétain avait bien été invité, mais n'avait pas encore donné sa réponse. La représentation du dalaï-lama a réaffirmé « qu'il ne cherchait pas la séparation ou l'indépendance du Tibet », mais l'ouverture « d'honnêtes négociations (...) sur une véritable autonomie », en précisant que la communauté internationale devrait « envoyer des signaux appropriés à la Chine ».

partir de ce lundi à l'Unesco, sur le thème des droits de l'homme « à l'aube du XXI<sup>e</sup> siècle », un millier de personnalités françaises et étrangères qui, à divers titres, se sont illustrés sur le sujet. C'est elle qui a organisé la cérémonie du 10 décembre au cours de laquelle, grâce à une liaison satellite avec New York, le parterre de Chaillot devrait acclamer en direct le vote par

l'Assemblée générale de l'ONU d'un texte engageant les Etats à respecter le combat que mènent les militants des droits de l'homme (voir pages 18-19). Des représentants des ONG et une partie de leurs invités seront dans la salle avec les officiels. On rendra d'ailleurs hommage à René Cassin et Eleanor Roosevelt (c'est ce qui jus-

qu'il faut en dire) et à la lutte militante. Des « états généraux » ont été convoqués pour les 8 et 9 décembre à Paris par quatre organisations (Amnesty International, la Fédération internationale des ligues des droits de l'homme (FIDH), France-Libertés et ATD-Quart Monde), sur le thème de la lutte contre la répression qui frappe les défenseurs des droits de l'homme dans de nombreux pays du monde.

## Un événement peu remarqué en 1948

LE 26 JUIN 1948, la Charte des Nations unies, adoptée à San Francisco, affirme qu'un des buts de l'ONU est de développer et d'encourager « le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales pour tous, sans distinction de race, de sexe, de langue ou de religion ». Dans son article 68, la Charte prévoit la création d'une Commission des droits de l'homme, chargée notamment de la rédaction d'une déclaration internationale définissant ces droits. C'est une première victoire des militants des droits de l'homme sur les réticences multiples des Etats.

Deux ans de travaux pour définir ces droits s'engagent. La Commission des droits de l'homme de l'ONU, chargée de rédiger la Déclaration, comprend des représentants de dix-huit pays (Etats-Unis, Grande-Bretagne, France, URSS, Chine, Inde, Egypte notamment), parmi lesquels René Cassin et Eleanor Roosevelt.

Le 10 décembre 1948, la Déclaration est adoptée par l'Assemblée générale des Nations unies réunie à Paris, au Palais de Chaillot. En pleine guerre froide, Paris représentait un terrain plus neutre que New York. Les premiers comptes rendus de presse de cette session de l'Assemblée générale à Paris font assez peu de cas de l'adoption de la Déclaration ; on était davantage tourné vers les problèmes du moment, le blocus de Berlin, la guerre civile en Grèce, les tensions en Palestine. (Le « bulletin de l'étranger » du Monde du 14 décembre 1948, consacré à cette session, commence par ces phrases : « Les raisons de l'échec des Nations unies sont trop connues pour qu'il soit nécessaire d'y insister. Comment des décisions efficaces pourraient-elles être prises dans un monde divisé en deux blocs ? ».)

Cinquante-six Etats à l'époque étaient membres de

l'ONU. Aucun n'a voté contre. Huit se sont abstenus. L'URSS et cinq « démocraties populaires » invoquent pour s'abstenir différents prétextes : la Déclaration ne prévoit pas les moyens de rendre effectifs les droits économiques et sociaux, la liberté d'expression n'est pas explicitement déniee aux individus ou mouvements d'inspiration fasciste, etc.

### NON-INGÉRENCE

Les pays communistes redoutent en fait que les principes énoncés aient une force contraignante ; ils s'accrochent - pour longtemps - au dogme de la souveraineté des Etats et de la non-ingérence dans les affaires intérieures. Pour la même raison, l'Afrique du Sud, qui allait bientôt officialiser l'apartheid, s'abstient. L'Arabie saoudite enfin, qui ne s'est exprimée que contre l'article 18 sur le droit de changer de religion, récusé en fait, en tant que monarchie autoritaire et islamiste, l'ensemble du texte.

La Déclaration n'a fait l'objet que d'une publicité immédiate très discrète, sans aucune mesure avec le destin qu'elle allait connaître. Devenue l'interprétation officielle de la Charte des Nations unies, elle s'impose non seulement aux Etats signataires en 1948, mais à tous les membres de l'ONU. Chaque nouveau membre (l'ONU compte aujourd'hui cent quatre-vingt-cinq pays) est supposé y adhérer. Et surtout, si sa prétention à l'universalité, très contestée dans l'après-guerre et pendant toute la guerre froide, fait toujours l'objet d'un combat mené au nom de certaines « valeurs asiatiques » ou de certaines interprétations de l'islam, c'est un combat qui a perdu beaucoup de terrain.

C. T.

## « L'appui de chacun des hommes de la Terre »

Le 14 décembre 1948, René Cassin déclarait au Monde : « On ne peut prédire l'influence que cet acte historique pourra exercer sur les idées et le développement politique du monde. Du moins se présente-t-il comme le premier et nécessaire aboutissement de la croisade des droits de l'homme qui a soulevé l'humanité contre les doctrines abominables, contre les outrages à la dignité humaine et contre les crimes sanglants du fascisme et du nazisme. Nations et peuples se devaient de proclamer d'une manière réfléchie et positive les principes qu'ils reconnaissent comme les normes communes idéales à consacrer progressivement et dans leurs lois et dans leurs comportements pratiques (...) »

« La clé de l'efficacité de la Déclaration universelle des droits de l'homme se trouve dans une collaboration loyale des Etats avec les Nations unies. Mais celle-ci est elle-même subordonnée, en définitive, à l'appui que chacun des hommes de la Terre, fait ce qui est le plus simple, voudra donner à ceux qui défendent ses droits. »

## L'ONU va adopter la déclaration universelle sur le génome humain

A L'INITIATIVE, et sur proposition de la France, la 53<sup>e</sup> assemblée générale des Nations unies adoptera, avant le mercredi 9 décembre, la « déclaration sur le génome humain et les droits de l'homme » élaborée par l'Unesco entre 1994 et 1997, sous l'égide du comité international de bioéthique présidé par M<sup>me</sup> Noëlle Lenoir. Ce texte actualise, au vu des progrès et des menaces de la génétique moléculaire, les principes de la déclaration universelle des droits de l'homme de 1948.

Le 19 novembre, la 3<sup>e</sup> commission des Nations unies pour les droits de l'homme avait déjà approuvé, par consensus, le projet de résolution proposant d'adosser cette déclaration. L'approbation solennelle par l'Assemblée générale de l'ONU constituera un succès diplomatique non négligeable pour la France. Le principe général est de parvenir à

concilier la liberté d'action des chercheurs en biologie et en génétique avec la nécessaire protection de l'humanité contre les multiples abus qui peuvent naître d'une telle activité scientifique. Les vingt-cinq articles du texte sont groupés en sept sections qui traitent à la fois de la « dignité humaine du génome humain », des « droits des personnes concernées », des « recherches sur le génome humain » et des « conditions d'exercice de l'activité scientifique ». La déclaration proclame notamment que « chaque individu a droit au respect de sa dignité et de ses droits, quelles que soient ses caractéristiques génétiques ».

Succès diplomatique pour la France, l'adoption par l'ONU de ce texte de l'Unesco vient renforcer son caractère universel. Elle représentera, en outre, un intérêt particulier pour l'Union européenne qui peut, en promouvant une telle dé-

marche, affirmer son rôle novateur dans la définition et dans la mise en œuvre de normes internationales de bioéthique.

### SUBTIL ÉQUILIBRE

Les principes de cette déclaration ne s'inscrivent pas seulement dans la lignée de la déclaration universelle des droits de l'homme. Ils reflètent également l'approche retenue dans ce domaine par l'Europe, qui tend à établir un subtil équilibre entre la défense des droits de la personne et la reconnaissance des bienfaits potentiels de la science, dont les progrès s'appuient sur la liberté de création.

C'est la France qui, soutenue notamment par le Japon, l'Espagne et l'Italie, a, au terme d'un long travail de lobbying diplomatique, obtenu le soutien de quatre-vingt-six Etats. « Le dernier événement marquant dans ce domaine, a déclaré M<sup>me</sup>

Lenoir, avait été, il y a quelques semaines, le ralliement du nouveau gouvernement allemand du chancelier Schröder, alors qu'apparaissant, devant l'Unesco, l'Allemagne avait été le seul pays à ne pas adhérer au texte. » Par ailleurs, les Etats-Unis qui, en tant que simples observateurs à l'Unesco, n'avaient pu officiellement approuver la déclaration, l'ont, cette fois-ci, soutenue. Ce soutien est d'autant plus notable qu'il coïncide avec la révélation des récentes expériences menées sur des cellules souches d'embryons humains mises en culture. En l'absence de législation américaine, de telles expérimentations, qui sont le fait de laboratoires privés, sont soustraites à tout contrôle. Dans ce contexte, la déclaration sur le génome humain devrait servir d'instrument de référence universelle.

Jean-Yves Nau

**GRAND PRIX D'HISTOIRE**  
CHATEAUBRIAND - LA VALLÉE-AUX-LOUPS

Jean-Claude Bonnet  
**NAISSANCE DU PANTHÉON**  
ESSAI SUR LE CULTURE DES GRANDS HOMMES  
L'ESPRIT DE LA CITE FAYARD

430 pages  
165 F

Comment les hommes de lettres sont-ils devenus les rois de la nation ? Et pourquoi la littérature a-t-elle réussi en France à devenir l'unique dispensatrice de la gloire ?

Le beau livre de Jean-Claude Bonnet analyse l'énigme centrale de notre culture nationale.

Mona Ozouf, Le Nouvel Observateur  
J. C. Bonnet donne, avec Naissance du Panthéon, un maître-livre d'histoire culturelle.  
Michel Contat, Le Monde

**L'Histoire**  
chez  
**FAYARD**

Handwritten signature or stamp in Arabic script.

# Le Maghreb célèbre des droits qu'il n'hésite pas à bafouer

## C'est en Tunisie et en Algérie que la situation est la plus dramatique



RÉGULIÈREMENT DÉNONCÉS par les organisations comme Amnesty International ou Human Rights Watch, la Tunisie et l'Algérie entendent célébrer le 50<sup>e</sup> anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme (à l'inverse d'un Maroc stucieux). Ils le font avec l'arrière-pensée de récupérer l'événement à leur profit.

C'est à Tunis que la tentative de détournement est la plus marquée. Fin novembre, le Comité de l'ONU contre la torture (organisme connu pour sa mesure) accusait les autorités tunisiennes de pratiquer ou de couvrir des actes de torture. En quelques pages, il disait sa préoccupation devant « le large écart qui existe entre la loi et la pratique à propos de la protection des droits de l'homme ».

né pour célébrer une conception des droits restrictive, qui fait la part belle au « droit au logement, à la santé, à l'enseignement, à l'emploi », mais maltraite les libertés publiques. Le clou des cérémonies commémoratives sera la remise, le 10 décembre, par le chef de l'Etat, Zine El Abidine Ben Ali, du Prix du président de la République pour les droits de l'homme. « La Tunisie est en droit d'être fière, aujourd'hui, des contributions qu'elle a apportées à l'effort international en faveur de la propagation des droits de l'homme, de leur préservation et de la diffusion de leur culture », a estimé le président dans un discours récent.

« PROPAGANDE OFFICIELLE » Abondamment proclamés dans la langue de bois de la propagande officielle, les droits de l'homme sont, en fait, systématiquement bafoués. Réplique, exemples à l'appui, la Fédération internationale des ligues des droits de l'homme (FIDH) dans un récent rapport consacré à la Tunisie.

Un décalage de même nature existe dans l'Algérie voisine, toujours placée sous le régime de l'« état d'urgence ». Le 2 décembre, l'Observatoire national des droits de l'homme (ONDH), un organisme rattaché à la présidence de la République, a pu organiser dans l'en-

ceinte de la nouvelle Bibliothèque nationale d'El Hamma une rencontre sur les droits de l'homme animée par des juristes et des fonctionnaires du ministère des affaires étrangères. « Il n'y a pas de crise des droits de l'homme en Algérie », a résumé au cours d'une conférence de presse son président, Kamel Rezag-Bara. Quelques heures auparavant, à quelques mètres de là, la police avait dispersé sans ménagement une centaine de femmes de « disparus » qui étaient venues manifester, comme chaque semaine, pour avoir des nouvelles de leurs proches.

Deux jours plus tard, c'était au tour de la Ligue algérienne pour la défense des droits de l'homme (LADDH) - qui, elle, n'a aucun lien avec le régime - de célébrer le 50<sup>e</sup> anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme. Au dernier moment, l'autorisation d'organiser une réunion à Alger lui a été refusée par les autorités. Le pouvoir « empêche la libre expression relative aux violations des droits humains en Algérie », a protesté l'avocat Mohamed Tahri.

Au Maroc, la commémoration se veut plus discrète. Le ministère des droits de l'homme, rebaptisé par le gouvernement d'« alternance » dirigé par un socialiste, Abderrahmane Youssoufi, n'a pas prévu de « grande messe ». Et les deux ligues des droits

de l'homme, l'OMDH (proche des socialistes) et l'AMDH (plus à gauche), qui coexistent dans le royaume, pas davantage. Pour marquer l'événement, elles se bornent depuis l'automne à organiser des colloques et des séminaires de formation.

« DISPARUS » Cette discrétion n'est sans doute pas étrangère à l'amélioration de la situation des droits de l'homme observée dans le royaume. Les bagnes de sinistre mémoire où étaient détenus les opposants ont été rasés. La pratique généralisée de la torture a disparu. Et l'Etat de droit gagne du terrain. Début octobre, le royaume a admis le décès de 50 prisonniers politiques « disparus » dans les commissariats et les prisons du royaume entre 1960 et 1980, et libéré près d'une trentaine de prisonniers politiques.

Pour autant, le Maroc est loin d'être un modèle en matière de droits de l'homme : outre le cas emblématique d'Abraham Serfaty, cet opposant à qui Rabat interdit de retourner dans son pays natal, le dossier des « disparus » est loin d'être clos, et les prisons du royaume n'ont toujours pas relâché les islamistes incarcérés de façon arbitraire.

Jean-Pierre Tuquoy

## Lier l'assistance à l'ouverture démocratique : le cas birman

### Les Occidentaux veulent pousser la junte militaire à dialoguer avec Aung San Suu Kyi

BANGKOK de notre correspondant en Asie du Sud-Est

Peut-on sortir la Birmanie de la misère dans laquelle elle se retrouve après près de quarante ans d'isolement ? Peut-on calmer une dictature militaire qui continue de bafouer les droits les plus élémentaires de l'homme ? Avec l'aide de quelques gouvernements et celle de la Banque mondiale, l'ONU s'est attelée à la tâche, sans toutefois se faire d'illusions.

Le temps serait donc venu d'agiter une carotte devant le nez des généraux au pouvoir à Rangoun : que ces derniers engagent un dialogue avec la société civile - donc avec Aung San Suu Kyi, prix Nobel de la paix et figure de proue de l'opposition au régime militaire -, et la reprise d'une aide internationale pourra s'amorcer.

La logique est simple. Le Conseil pour la paix et le développement (SPDC), label adopté en novembre 1997 par la junte de Rangoun, est au bout du rouleau. Son admission, l'an dernier, au sein de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (Asean), a été sans effet. La crise asiatique a contribué à faire fuir les investisseurs. Les caisses de l'Etat sont vides et l'économie au bord de l'apoplexie. L'effondrement du système éducatif, depuis 1988, a sacrifié une génération de jeunes. D'où l'idée de la carotte.

Le 12 et 13 octobre, donc, lors d'un séminaire discrètement réuni à Chilton Park, dans le Kent, à l'initiative de Derek Fatchett, le « Monsieur Asie » du Foreign Office, l'idée est venue de proposer à Rangoun « une assistance humanitaire et technique », à condition que la junte engage un dialogue suivi avec M<sup>me</sup> Suu Kyi, secrétaire général de la Ligue nationale pour la démocratie (LND). Fin octobre, Alvaro de Soto, représentant spécial de Kofi Annan, a été proposer ce marché à Rangoun, où il a rencontré des membres du SPDC et, à deux reprises, Aung San Suu Kyi.

COQUILLE VIDE Cette initiative, révélée le 26 novembre par la presse américaine, ne s'accompagne par d'une offre d'aide financière. Sukhumband Paribatra, vice-ministre thaïlandais des affaires étrangères, qui était présent à Chilton Park, a précisé le 2 décembre qu'il ne s'agissait que d'une « assistance technique » de l'ONU et de la Banque mondiale, dont le montant n'a pas encore été envisagé. Le Japon a tenu un langage identique et Singapour a affirmé ne pas être associé à cette démarche. M<sup>me</sup> Suu Kyi aurait accepté l'idée d'une assistance humanitaire et technique à condition que la junte libère les centaines de membres de la LND internés ou assignés à résidence ces derniers mois. Tout en refusant de discuter avec elle qu'ils appellent, avec mépris, « la dame » et en organisant des manifestations contre sa présence en Birmanie, les militaires sont, en effet, en train de transformer la LND en une coquille vide.

Au fil des arrestations, les permanences se ferment les unes après les autres. Sous menace, de

nombreux cadres ont même dû quitter la Ligue.

Qu'elle manie la carotte ou le bâton, la communauté internationale demeure sans prise réelle sur un pouvoir qui se dit persuadé d'être amené, au siècle prochain et quel qu'il advienne, à jouer un rôle de pivot entre la Chine, son actuel allié, le sous-continent indien et le Sud-Est asiatique. En outre, l'absence d'ouverture de la junte a beau préoccuper beaucoup de monde à l'étranger, y compris au sein de l'Asean, les généraux birmanes continuent d'affirmer que le partage du pouvoir ferait de leur Union multiethnique, qu'ils ont rebaptisée Myanmar, une deuxième Bosnie.

Enfin, personne ne sait au juste qui gouverne à Rangoun. Quels sont les pouvoirs respectifs des

## Un message de la « grande » absente

Les « états généraux » des ONG, qui réuniront les 8 et 9 décembre au Palais de Chaillot plusieurs centaines de défenseurs des droits de l'homme venus du monde entier, devraient s'ouvrir sur la diffusion d'un message vidéo d'Aung San Suu Kyi dans lequel elle lance un appel à la vigilance internationale. La FNAC et Amnesty International ont en effet dépêché un journaliste au Myanmar afin de recueillir ce témoignage.

Prix Nobel de la paix, Aung San Suu Kyi est depuis 1989 en liberté surveillée dans son pays, où de nombreux militants et sympathisants de son mouvement, la Ligue nationale pour la démocratie, sont l'objet de la répression. Elle ne pouvait participer directement aux manifestations de Paris, sous peine d'être empêchée par la junte militaire de regagner la Birmanie.

général Maung Aye et Khin Nyunt, les deux fortes têtes du SPDC ? Quelle influence exerce encore l'ancien dictateur Ne Win, vieillissant et reculé ? Que pense la nouvelle génération d'officiers subalternes ? Bref, quel est le degré d'unité et de ressort d'une armée dont la direction s'est usée au pouvoir depuis 1962 ? Jusqu'ici, ce cocktail n'a pas débouché sur une culture politique prêtant aux compromis, bien au contraire.

L'idée de Chilton Park, où étaient également présents des diplomates américains, australiens, japonais et philippins, n'est pas pour autant abandonnée. Une mission de la Banque mondiale pourrait se rendre prochainement à Rangoun. La Thaïlande intègre cette initiative dans le cadre d'un « engagement flexible » amorcé cette année et qu'elle espère progressivement faire accepter, avec l'appui de Manille, par l'Asean. Ces efforts ont déjà abouti à un résultat intéressant : la Birmanie n'est plus la pomme de discorde qu'elle était encore, voilà deux ans, entre l'Asean et les partenaires occidentaux de l'Association.

Jean-Claude Pomonti



L'hospitalité européenne à plusieurs visages

The Qualifier Group  
The European Airline

LES ONG réunissent les 8 et 9 décembre des militants « contre la répression des droits de l'homme dans le monde. (Lire nos pages 18 et 19 et notre édition page 18)

droits de l'homme

la Déclaration universelle sur la protection des militaires

L'appui de chaque homme de la Terre

sur le système humanitaire

# Les négociations du pacte pour l'emploi s'ouvrent en Allemagne

### Le patronat doute du succès de l'initiative du chancelier Gerhard Schröder

Les négociations du pacte pour l'emploi, ouvertes lundi 7 décembre par le chancelier allemand Gerhard Schröder, réunissent responsables du gouvernement,

du patronat et des syndicats. Le patronat doute que cette initiative, qu'il juge essentiellement redistributive, permette de créer réellement des emplois.

**BONN**  
de notre correspondant  
Le chancelier allemand Gerhard Schröder devait présider, lundi 7 décembre à partir de 14 heures, la première séance du « pacte pour l'emploi, l'apprentissage et la compétitivité », qui réunit gouvernement et partenaires sociaux. Annoncé pendant la campagne électorale, ce pacte, calqué sur le modèle néerlandais, doit permettre de trouver un consensus pour mettre en place outre-Rhin les réformes nécessaires à la lutte contre le chômage qui frappe 4,2 millions de personnes. En 1996, Helmut Kohl avait organisé une grande messe de ce genre, censée diviser le chômage par deux d'ici à l'an 2000, qui s'était soldée par un échec.

messes électorales, remettant en cause la réforme des retraites de Helmut Kohl, revenant sur la réduction des congés-maladie ou sur les facilités de licenciement dans les PME de cinq à dix salariés. Ces sujets, qui, selon le patronat, handicapent la compétitivité de l'Allemagne, ne font pas partie de la négociation du pacte pour l'emploi, au regret du patronat. La politique salariale n'est pas non plus officiellement à l'ordre du jour, celle-ci restant, selon le vœu des syndicats, du ressort exclusif des négociations de branche. Après trois années de modération salariale, le syndicat de la métallurgie IG Metall réclame pour 1999 une hausse salariale de 6,5 %, laquelle est jugée par le patronat incompatible avec la création de nouveaux emplois.

unanimement qu'il est un devoir moral de donner une perspective aux jeunes, dont 12 % sont au chômage. Le deuxième sujet est celui du partage du travail. Le pays a renoncé à réduire par voie législative le temps de travail hebdomadaire. Mais le gouvernement voudrait réduire les heures supplémentaires. Le ministre des finances, Oskar Lafontaine, envisage de légiférer si aucune solution n'est trouvée. Le ministre du travail, Walter Riester, ancien numéro deux d'IG Metall, souhaite aussi que les salariés puissent partir à la retraite dès l'âge de soixante ans en bénéficiant de leur pension à taux plein pour laisser la place aux jeunes. La retraite serait financée par un fonds spécial, dans lequel les salariés verseraient une partie de leurs augmentations de salaires annuelles. Cette proposition a été rejetée par le patronat (BDA), qui la juge trop coûteuse et estime qu'il faut au contraire allonger la durée du travail.

**MOSCOU**  
de notre correspondant  
« Non à une Russie criminelle », disait une simple feuille déposée au milieu de fleurs devant le domicile de Galina Starovoïtova, au lendemain du meurtre de la députée réformatrice de Saint-Petersbourg, le 20 novembre. Les 3,7 millions d'électeurs de la deuxième ville de Russie ont entendu cet appel, dimanche 6 décembre, en plaçant largement en tête les candidats démocrates et libéraux. Ce premier tour pour l'élection de l'assemblée locale de la ville a suscité une exceptionnelle mobilisation : 40,56 % des inscrits ont voté dimanche, contre 14 % lors d'un précédent scrutin local en février 1997.

Cette forte participation a directement bénéficié aux candidats des partis réformateurs, qui sont arrivés en tête dans 38 des 50 circonscriptions que compte la ville. Sur les six candidats élus à la majorité absolue au premier tour, deux sont soutenus par le parti libéral Iabloko, dont son chef local. Cette formation a également des candidats en tête dans 22 circonscriptions. Les autres mouvements réformateurs sont en première place dans 13 circonscriptions. Les communistes arrivent en tête dans 10. Le deuxième tour se tiendra le 20 décembre.

« C'est un résultat magnifique », estimait lundi Valentina Tikhonova, l'une des responsables du mouvement Iabloko à Saint-Petersbourg. « Les électeurs ont réagi au déroulement scandaleux de cette campagne. Ils ont plus que confirmé que cette ville est pour la démocratie et les réformes », a-t-elle ajouté. Ce premier tour a, en effet, conclu une campagne marquée par d'innombrables fraudes et violences.

#### PARTAGE DU TRAVAIL

Pour l'heure, trois points devraient être débattus : un programme d'urgence pour les jeunes chômeurs, le partage du travail, la création d'emplois de service. Le gouvernement va lancer un programme de 2 milliards de deutschemarks, financé à 30 % par le Fonds social européen, pour donner un emploi ou une formation en entreprise à cent mille jeunes. Le pacte devrait aussi aborder le sujet de la réforme de l'apprentissage : les formations ne sont pas toujours adaptées aux métiers d'aujourd'hui, les entreprises, dont les deux tiers ne forment pas d'apprentis, estiment que l'apprentissage coûte trop cher, les apprentis étant rémunérés entre 500 et 2 000 deutschemarks par mois. Ce sujet est susceptible d'avancer, l'Allemagne considérant

qu'il est un devoir moral de donner une perspective aux jeunes, dont 12 % sont au chômage. Le deuxième sujet est celui du partage du travail. Le pays a renoncé à réduire par voie législative le temps de travail hebdomadaire. Mais le gouvernement voudrait réduire les heures supplémentaires. Le ministre des finances, Oskar Lafontaine, envisage de légiférer si aucune solution n'est trouvée. Le ministre du travail, Walter Riester, ancien numéro deux d'IG Metall, souhaite aussi que les salariés puissent partir à la retraite dès l'âge de soixante ans en bénéficiant de leur pension à taux plein pour laisser la place aux jeunes. La retraite serait financée par un fonds spécial, dans lequel les salariés verseraient une partie de leurs augmentations de salaires annuelles. Cette proposition a été rejetée par le patronat (BDA), qui la juge trop coûteuse et estime qu'il faut au contraire allonger la durée du travail.

Cette forte participation a directement bénéficié aux candidats des partis réformateurs, qui sont arrivés en tête dans 38 des 50 circonscriptions que compte la ville. Sur les six candidats élus à la majorité absolue au premier tour, deux sont soutenus par le parti libéral Iabloko, dont son chef local. Cette formation a également des candidats en tête dans 22 circonscriptions. Les autres mouvements réformateurs sont en première place dans 13 circonscriptions. Les communistes arrivent en tête dans 10. Le deuxième tour se tiendra le 20 décembre.

#### ACHATS DE VOIX

Il y eut d'abord les « sosies », candidats portant les mêmes noms et prénoms que des réformateurs connus. L'un de ces « sosies » expliqua avoir été payé 900 dollars (5 000 francs) pour se présenter. Il y eut aussi les achats de voix, le suffrage se monnayant entre 15 et 50 roubles (15 francs). Ces achats se sont faits dans les permanences électorales, par le porte-à-porte ou à l'occasion des votes préliminaires, pour les personnes qui ne pouvaient se rendre aux urnes dimanche. Le poète Viktor Krivouline, proche de M<sup>me</sup> Starovoïtova, s'est ainsi vu proposer par un « intermédiaire d'acheter les 1 200 voix d'une garçonnière de la marine qui se trouve dans ma circonscription ». M. Krivouline avait

été précédemment victime de violentes attaques antisémites. La commission électorale centrale a critiqué le déroulement de ces élections. Les résultats pourraient être annulés dans plusieurs districts. Le patron du FSB Vladimir Poutine s'en est pris à l'administration pour n'avoir pas su « organiser dans de bonnes conditions » la campagne. A ce jour, l'enquête sur le meurtre de Galina Starovoïtova n'a pas permis de dégager la moindre piste. La presse a décrit à l'envie les activités criminelles de la « mafia des cimetières ». Le 27 novembre, le quotidien *Nouvelles Ivestias* a publié ce qui est présenté comme la transcription de conversations téléphoniques entre de hauts fonctionnaires de la ville et un certain Constantin Iakovlev - dit Kostia le Mogol - l'un des patrons de milieux criminels. Les dialogues concernent la gestion des 42 cimetières de la ville et les entreprises de pompes funèbres. A la mi-septembre, Evgeni Ogariov, responsable pour la mairie de la gestion des cimetières, était tué par l'explosion d'une bombe radiocommandée (*Le Monde* du 24 novembre). Il avait travaillé avec Constantin Serov - réélu dimanche au premier tour - dont les fenêtres ont été mitraillées le lendemain de la mort de M<sup>me</sup> Starovoïtova. Les *Nouvelles Ivestias* assurent que la députée avait en sa possession le script de ces conversations téléphoniques. Selon le journal, treize personnes, liées au « business » des cimetières, ont été tuées ou ont disparu ces derniers mois.

François Bonnet

Arnaud Leparmentier

Le CCG, sigle maintenant mondialement connu, qui tiendra sa 19<sup>ème</sup> rencontre au sommet à Abu Dhabi, fut fondé il y a presque vingt ans. Il reflétait l'héritage, la culture et les croyances communs de ses 6 états membres. Il fut créé pour augmenter la coopération entre ses états et pour aider l'harmonisation de leurs économies, de leurs législations et de leurs diplomates. Il y a deux tâches principales. Premièrement, fournir une tribune commune pour que les efforts de ses membres permettent de maintenir une stabilité dans une région explosive. Deuxièmement, étayer le chemin pour établir sa zone franche où les citoyens, le capital et les marchandises pourront circuler librement. Le premier sommet du CCG s'est tenu en mai 1981, avec en toile de fond la guerre Iran-Irak et les pressions liées à une rapide industrialisation. La plupart des efforts des pays arabes pour obtenir une unité politique ayant échoué, beaucoup furent sceptiques quant à la pérennité de cette nouvelle institution. Sa crédibilité est le fruit des puissants liens de parenté qui ont longtemps unis ses états membres. Les communautés des Emirats-Arabs-Unis, de Bahrein, d'Arabie Saoudite, d'Oman, du Qatar et du Koweït basées sur la foi Islamique, partagent les mêmes traditions, valeurs et aspirations. Le CCG est une expression de cette volonté commune. L'invasion irakienne du Koweït en 1990 est l'épreuve la plus sérieuse à laquelle fut confronté le CCG. Ses membres la regardèrent comme une agression contre eux tous et les pays du CCG jouèrent un rôle crucial dans la libération du Koweït. A la faveur de cette crise le CCG s'imposa comme un pouvoir régional efficace pour préserver la paix et la

“ Si nous sommes devenus une Organisation avec laquelle il faut compter, c'est parce que nous avons édifié nos fondations sur l'unité et la détermination commune de tous nos membres ”

S.E. Sheikh Jamil Ibrahim Alhejailan Secrétaire Général

19<sup>ème</sup> sommet du Conseil de Coopération du Golfe Abu Dhabi, 7 au 9 décembre 1998



sécurité. De plus, c'est aussi, un bloc économique d'une importance universelle. Presque la moitié des réserves mondiales actuelles de pétrole se trouve sous son sol ou dans ses eaux territoriales. L'implantation réussie d'un libre marché interne dans le cadre d'un accord économique unifié a fait du CCG l'un des plus importants blocs commerciaux du monde. Les tarifs douaniers ont été abolis sur tous les produits en provenance du CCG, et la libre circulation des citoyens, du travail et des capitaux a été instaurée entre les états membres.

Le nom officiel du CCG est Conseil de Coopération des Etats Arabes du Golfe. Il est constitué des Emirats-Arabs-Unis, de Bahrein, de l'Arabie Saoudite, d'Oman, du Qatar et du Koweït. Les Emirats-Arabs-Unis sont la fédération d'Abu Dhabi, de Dubai, d'Ajman, de Sharjah, d'Umm Al Quawain,

de Ras Al Khaimah et de Fujairah. Les Etats du CCG possèdent 45% des ressources mondiales pétrolières actuelles, et 15% des réserves de gaz. S'il est leader mondial sur le marché des produits pétrochimiques, sa diversification économique réduit rapidement sa dépendance vis à vis des industries pétrolières. Ainsi le tourisme est un secteur en plein développement, ceci étant une conséquence de ses excellents moyens de communication, de ses infrastructures, du haut niveau de ses services de santé et de la préservation de son exceptionnel héritage culturel.

Les lignes directrices de la politique générale sont dictées par le Conseil Suprême du CCG, représenté par 6 chefs d'Etat. Sa présidence est renouvelée chaque année. Le conseil se réunit pour son sommet annuel en décembre, et lors d'autres rencontres si nécessaire.

Les ministres des gouvernements et les comités ministériels se réunissent régulièrement sous l'égide du CCG. Des experts des différents pays sont invités

à échanger idées et informations. Le secrétariat général du CCG dirigé par le Sheikh Jamil Ibrahim Alhejailan est basé à Riad (Arabie Saoudite). Son rôle est double. Il examine les questions courantes et établit des propositions politiques en étroite collaboration avec les états membres. Il aide également à tout faire pour que l'expérience acquise par un pays membre puisse servir aux autres. Il est chargé d'encourager la mise en place de règles uniformes dans tous les secteurs de la politique économique et sociale: les affaires politiques, économiques, militaires, juridiques, financières et administratives ont chacun leur propre département. Les ressources humaines et l'environnement reçoivent une attention toute particulière. Une mission permanente au sein de l'Union Européenne est maintenue à Bruxelles sous l'autorité d'un ambassadeur. L'Union Européenne est leur principal partenaire commercial et les discussions en vue d'un accord de libre échange entre l'Union Européenne et le CCG progressent au fil des ans. Des rapports étroits sont entretenus avec les Nations Unies et ses bureaux. La réunion informelle entre les secrétaires-général de l'ONU et du CCG lors de l'Assemblée Générale à New York au mois de septembre offre une excellente occasion de discuter des développements de la région.

Des progrès considérables ont été réalisés dans l'élaboration de politiques et institutions communes. L'Organisation des Standards du Golfe approuve les noms communs au CCG. L'Institut National de la propriété industrielle vient d'être créé pour régir les droits d'exploitation. Le Bureau d'investissement du Golfe finance le développement des projets. Le Comité d'Arbitrage Commercial est sollicité en cas de litiges commerciaux. Plus aucun droit de douane ne s'applique sur les produits fabriqués au sein de la zone de libre-échange. Chaque chef d'Etat a fondé une chaire à l'université du Golfe. La construction d'un réseau électrique régional est à l'étude.

مجلس التعاون الخليجي

Khaddaf est optimiste  
rencontre  
Khaddaf

Exposition gabonaise de  
résultats de l'élection présidentielle

Les résultats partiels

Le président de la République

Le ministre de l'Intérieur

Le ministre de la Santé

Le ministre de l'Éducation

Le ministre de l'Économie

Le ministre de l'Énergie

Le ministre de l'Environnement

Le ministre de l'Industrie

Le ministre de l'Information

Le ministre de la Justice

Le ministre de la Planification

Le ministre de la Pêche

Le ministre de la Santé

Le ministre de l'Éducation

Le ministre de l'Économie

Le ministre de l'Énergie

Le ministre de l'Environnement

Le ministre de l'Industrie

Le ministre de l'Information

Le ministre de la Justice

Le ministre de la Planification

Le ministre de la Pêche

Le ministre de la Santé

Le ministre de l'Éducation

Le ministre de l'Économie

Le ministre de l'Énergie

Le ministre de l'Environnement

Le ministre de l'Industrie

Le ministre de l'Information

Le ministre de la Justice

Le ministre de la Planification

Le ministre de la Pêche

Le ministre de la Santé

Le ministre de l'Éducation

Le ministre de l'Économie

Le ministre de l'Énergie

Le ministre de l'Environnement

Le ministre de l'Industrie

Le ministre de l'Information

Le ministre de la Justice

Le ministre de la Planification

Le ministre de la Pêche

Le ministre de la Santé

Le ministre de l'Éducation

Le ministre de l'Économie

Le ministre de l'Énergie

Le ministre de l'Environnement

Le ministre de l'Industrie

Le ministre de l'Information

Le ministre de la Justice

Le ministre de la Planification

Le ministre de la Pêche

Le ministre de la Santé

Le ministre de l'Éducation

Le ministre de l'Économie

Le ministre de l'Énergie

Le ministre de l'Environnement

Le ministre de l'Industrie

Le ministre de l'Information

Le ministre de la Justice

Le ministre de la Planification

Le ministre de la Pêche

Le ministre de la Santé

Le ministre de l'Éducation

Le ministre de l'Économie

Le ministre de l'Énergie

Le ministre de l'Environnement

Le ministre de l'Industrie

Le ministre de l'Information

Le ministre de la Justice

Le ministre de la Planification

Le ministre de la Pêche

Le ministre de la Santé

Le ministre de l'Éducation

Le ministre de l'Économie

Le ministre de l'Énergie

Le ministre de l'Environnement

Le ministre de l'Industrie

Le ministre de l'Information

Le ministre de la Justice

Le ministre de la Planification

Le ministre de la Pêche

Le ministre de la Santé

Le ministre de l'Éducation

Le ministre de l'Économie

Le ministre de l'Énergie

Le ministre de l'Environnement

Le ministre de l'Industrie

Le ministre de l'Information

Le ministre de la Justice

Le ministre de la Planification

Le ministre de la Pêche

Le ministre de la Santé

Le ministre de l'Éducation

Le ministre de l'Économie

Le ministre de l'Énergie

Le ministre de l'Environnement

Le ministre de l'Industrie

Le ministre de l'Information

Le ministre de la Justice

Le ministre de la Planification

Le ministre de la Pêche

Le ministre de la Santé

Le ministre de l'Éducation

Le ministre de l'Économie

Le ministre de l'Énergie

Le ministre de l'Environnement

Le ministre de l'Industrie

Le ministre de l'Information

Le ministre de la Justice

Le ministre de la Planification

Le ministre de la Pêche

Le ministre de la Santé

Le ministre de l'Éducation

Le ministre de l'Économie

Le ministre de l'Énergie

Le ministre de l'Environnement

Le ministre de l'Industrie

Le ministre de l'Information

Le ministre de la Justice

Le ministre de la Planification

Le ministre de la Pêche

Le ministre de la Santé

Le ministre de l'Éducation

Le ministre de l'Économie

Le ministre de l'Énergie

Le ministre de l'Environnement

Le ministre de l'Industrie

Le ministre de l'Information

Le ministre de la Justice

Le ministre de la Planification

Le ministre de la Pêche

Le ministre de la Santé

Le ministre de l'Éducation

Le ministre de l'Économie

Le ministre de l'Énergie

Le ministre de l'Environnement

Le ministre de l'Industrie

Le ministre de l'Information

Le ministre de la Justice

Le ministre de la Planification

Le ministre de la Pêche

Le ministre de la Santé

Le ministre de l'Éducation

Le ministre de l'Économie

Le ministre de l'Énergie

Le ministre de l'Environnement

Le ministre de l'Industrie

Le ministre de l'Information

Le ministre de la Justice

Le ministre de la Planification

Le ministre de la Pêche

Le ministre de la Santé

Le ministre de l'Éducation

Le ministre de l'Économie

Le ministre de l'Énergie

Le ministre de l'Environnement

Le ministre de l'Industrie

Le ministre de l'Information

Le ministre de la Justice

Le ministre de la Planification

Le ministre de la Pêche

Le ministre de la Santé

Le ministre de l'Éducation

Le ministre de l'Économie

Le ministre de l'Énergie

Le ministre de l'Environnement

Le ministre de l'Industrie

Le ministre de l'Information

Le ministre de la Justice

Le ministre de la Planification

Le ministre de la Pêche

Le ministre de la Santé

Le ministre de l'Éducation

Le ministre de l'Économie

Le ministre de l'Énergie

Le ministre de l'Environnement

Le ministre de l'Industrie

Le ministre de l'Information

Le ministre de la Justice

Le ministre de la Planification

Le ministre de la Pêche

Le ministre de la Santé

Le ministre de l'Éducation

Le ministre de l'Économie

Le ministre de l'Énergie

Le ministre de l'Environnement

Le ministre de l'Industrie

Le ministre de l'Information

Le ministre de la Justice

Le ministre de la Planification

Le ministre de la Pêche

Le ministre de la Santé

Le ministre de l'Éducation

Le ministre de l'Économie

Le ministre de l'Énergie

Le ministre de l'Environnement

Le ministre de l'Industrie

Le ministre de l'Information

Le ministre de la Justice

Le ministre de la Planification

Le ministre de la Pêche

Le ministre de la Santé

Le ministre de l'Éducation

Le ministre de l'Économie

Le ministre de l'Énergie

Le ministre de l'Environnement

Le ministre de l'Industrie

Le ministre de l'Information

Le ministre de la Justice

Le ministre de la Planification

Le ministre de la Pêche

Le ministre de la Santé

Le ministre de l'Éducation

Le ministre de l'Économie

Le ministre de l'Énergie

Le ministre de l'Environnement

Le ministre de l'Industrie

Le ministre de l'Information

Le ministre de la Justice

Le ministre de la Planification

Le ministre de la Pêche

Le ministre de la Santé

Le ministre de l'Éducation

Le ministre de l'Économie

Le ministre de l'Énergie

Le ministre de l'Environnement

Le ministre de l'Industrie

Le ministre de l'Information

Le ministre de la Justice

Le ministre de la Planification

Le ministre de la Pêche

Le ministre de la Santé

Le ministre de l'Éducation

Le ministre de l'Économie

Le ministre de l'Énergie

Le ministre de l'Environnement

Le ministre de l'Industrie

Le ministre de l'Information

Le ministre de la Justice

Le ministre de la Planification

Le ministre de la Pêche

Le ministre de la Santé

Le ministre de l'Éducation

Le ministre de l'Économie

Le ministre de l'Énergie

Le ministre de l'Environnement

Le ministre de l'Industrie

Le ministre de l'Information

Le ministre de la Justice

Le ministre de la Planification

Le ministre de la Pêche

Le ministre de la Santé

Le ministre de l'Éducation

Le ministre de l'Économie

Le ministre de l'Énergie

Le ministre de l'Environnement

Le ministre de l'Industrie

Le ministre de l'Information

Le ministre de la Justice

Le ministre de la Planification

Le ministre de la Pêche

Le ministre de la Santé

Le ministre de l'Éducation

Le ministre de l'Économie

Le ministre de l'Énergie

Le ministre de l'Environnement

Le ministre de l'Industrie

Le ministre de l'Information

Le ministre de la Justice

Le ministre de la Planification

Le ministre de la Pêche

Le ministre de la Santé

Le ministre de l'Éducation

Le ministre de l'Économie

Le ministre de l'Énergie

Le ministre de l'Environnement

Le ministre de l'Industrie

Le ministre de l'Information

Le ministre de la Justice

Le ministre de la Planification

Le ministre de la Pêche

Le ministre de la Santé

Le ministre de l'Éducation

Le ministre de l'Économie

Le ministre de l'Énergie

Le ministre de l'Environnement

Le ministre de l'Industrie

Le ministre de l'Information

Le ministre de la Justice

Le ministre de la Planification

Le ministre de la Pêche

Le ministre de la Santé

Le ministre de l'Éducation

Le ministre de l'Économie

Le ministre de l'Énergie

Le ministre de l'Environnement

Le ministre de l'Industrie

Le ministre de l'Information

Le ministre de la Justice

Le ministre de la Planification

Le ministre de la Pêche

Le ministre de la Santé

Le ministre de l'Éducation

Le ministre de l'Économie

Le ministre de l'Énergie

Le ministre de l'Environnement

Le ministre de l'Industrie

Le ministre de l'Information

Le ministre de la Justice

Le ministre de la Planification

Le ministre de la Pêche

Le ministre de la Santé

Le ministre de l'Éducation

Le ministre de l'Économie

Le ministre de l'Énergie

Le ministre de l'Environnement

Le ministre de l'Industrie

Le ministre de l'Information

Le ministre de la Justice

Le ministre de la Planification

Le ministre de la Pêche

Le ministre de la Santé

Le ministre de l'Éducation

Le ministre de l'Économie

Le ministre de l'Énergie

Le ministre de l'Environnement

Le ministre de l'Industrie

Le ministre de l'Information

Le ministre de la Justice

Le ministre de la Planification

Le ministre de la Pêche

Le ministre de la Santé

Le ministre de l'Éducation

Le ministre de l'Économie

Le ministre de l'Énergie

Le ministre de l'Environnement

Le ministre de l'Industrie

Le ministre de l'Information

Le ministre de la Justice

Le ministre de la Planification

Le ministre de la Pêche

Le ministre de la Santé

Le ministre de l'Éducation

Le ministre de l'Économie

Le ministre de l'Énergie

Le ministre de l'Environnement

Le ministre de l'Industrie

Le ministre de l'Information

Le ministre de la Justice

Le ministre de la Planification

Le ministre de la Pêche

Le ministre de la Santé

Le ministre de l'Éducation

Le ministre de l'Économie

Le ministre de l'Énergie

Le ministre de l'Environnement

Le ministre de l'Industrie

Le ministre de l'Information

Le ministre de la Justice

Le ministre de la Planification

Le ministre de la Pêche

Le ministre de la Santé

Le ministre de l'Éducation

Le ministre de l'Économie

Le ministre de l'Énergie

Le ministre de l'Environnement

Le ministre de l'Industrie

Le ministre de l'Information

Le ministre de la Justice

Le ministre de la Planification

Le ministre de la Pêche

Le ministre de la Santé

Le ministre de l'Éducation

Le ministre de l'Économie

Le ministre de l'Énergie

Le ministre de l'Environnement

Le ministre de l'Industrie

Le ministre de l'Information

Le ministre de la Justice

Le ministre de la Planification

Le ministre de la Pêche

Le ministre de la Santé

Le ministre de l'Éducation

Le ministre de l'Économie

Le ministre de l'Énergie

Le ministre de l'Environnement

Le ministre de l'Industrie

Le ministre de l'Information

Le ministre de la Justice

Le ministre de la Planification

Le ministre de la Pêche

Le ministre de la Santé

Le ministre de l'Éducation

Le ministre de l'Économie

Le ministre de l'Énergie

Le ministre de l'Environnement

Le ministre de l'Industrie

Le ministre de l'Information

Le ministre de la Justice

Le ministre de la Planification

Le ministre de la Pêche

Le ministre de la Santé

Le ministre de l'Éducation

Le ministre de l'Économie

Le ministre de l'Énergie

Le ministre de l'Environnement

Le ministre de l'Industrie

Le ministre de l'Information

Le ministre de la Justice

Le ministre de la Planification

Le ministre de la Pêche

Le ministre de la Santé

Le ministre de l'Éducation

Le ministre de l'Économie

Le ministre de l'Énergie

Le ministre de l'Environnement

Le ministre de l'Industrie

Le ministre de l'Information

Le ministre de la Justice

Le ministre de la Planification

Le ministre de la Pêche

Le ministre de la Santé

Le ministre de l'Éducation

Le ministre de l'Économie

Le ministre de l'Énergie

Le ministre de l'Environnement

Le ministre de l'Industrie

Le ministre de l'Information

Le ministre de la Justice

Le ministre de la Planification

Le ministre de la Pêche

Le ministre de la Santé

Le ministre de l'Éducation

Le ministre de l'Économie

Le ministre de l'Énergie

Le ministre de l'Environnement

Le ministre de l'Industrie

Le ministre de l'Information

Le ministre de la Justice

Le ministre de la Planification

Le ministre de la Pêche

Le ministre de la Santé

Le ministre de l'Éducation

Le ministre de l'Économie

Le ministre de l'Énergie

Le ministre de l'Environnement

Le ministre de l'Industrie

Le ministre de l'Information

Le ministre de la Justice

Le ministre de la Planification

Le ministre de la Pêche

Le ministre de la Santé

Le ministre de l'Éducation

Le ministre de l'Économie

Le ministre de l'Énergie

Le ministre de l'Environnement

Le ministre de l'Industrie

Le ministre de l'Information

Le ministre de la Justice

Le ministre de la Planification

Le ministre de la Pêche

Le ministre de la Santé

Le ministre de l'Éducation

Le ministre de l'Économie

Le ministre de l'Énergie

Le ministre de l'Environnement

Le ministre de l'Industrie

Le ministre de l'Information

Le ministre de la Justice

Le ministre de la Planification

Le ministre de la Pêche

Le ministre de la Santé

Le ministre de l'Éducation

Le ministre de l'Économie

Le ministre de l'Énergie

Le ministre de l'Environnement

Le ministre de l'Industrie

Le ministre de l'Information

Le ministre de la Justice

Le ministre de la Planification

Le ministre de la Pêche

Le ministre de la Santé

Le ministre de l'Éducation

Le ministre de l'Économie

Le ministre de l'Énergie

Le ministre de l'Environnement

Le ministre de l'Industrie

Le ministre de l'Information

Le ministre de la Justice

Le ministre de la Planification

Le ministre de la Pêche

Le ministre de la Santé

Le ministre de l'Éducation

Le ministre de l'Économie

Le ministre de l'Énergie

Le ministre de l'Environnement

Le ministre de l'Industrie

Le ministre de l'Information

Le ministre de la Justice

Le ministre de la Planification

Le ministre de la Pêche

Le ministre de la Santé

Le ministre de l'Éducation

Le ministre de l'Économie

Le ministre de l'Énergie

Le ministre de l'Environnement

Le ministre de l'Industrie

Le ministre de l'Information

Le ministre de la Justice

Le ministre de la Planification

Le ministre de la Pêche

Le ministre de la Santé

Le ministre de l'Éducation

Le ministre de l'Économie

Le ministre de l'Énergie

Le ministre de l'Environnement

Le ministre de l'Industrie

Le ministre de l'Information

Le ministre de la Justice

Le ministre de la Planification

Le ministre de la Pêche

Le ministre de la Santé

Le ministre de l'Éducation

Le ministre de l'Économie

Le ministre de l'Énergie

Le ministre de l'Environnement

Le ministre de l'Industrie

Le ministre de l'Information

Le ministre de la Justice

Le ministre de la Planification

Le ministre de la Pêche

Le ministre de la Santé

Le ministre de l'Éducation

Le ministre de l'Économie

Le ministre de l'Énergie

Le ministre de l'Environnement

Le ministre de l'Industrie

Le ministre de l'Information

Le ministre de la Justice

Le ministre de la Planification

Le ministre de la Pêche

Le ministre de la Santé

Le ministre de l'Éducation

Le ministre de l'Économie

Le ministre de l'Énergie

Le ministre de l'Environnement

Le ministre de l'Industrie

Le ministre de l'Information

Le ministre de la Justice

Le ministre de la Planification

Le ministre de la Pêche

Le ministre de la Santé

Le ministre de l'Éducation

Le ministre de l'Économie

Le ministre de l'Énergie

Le ministre de l'Environnement

Le ministre de l'Industrie

Le ministre de l'Information

Le ministre de la Justice

Le ministre de la Planification

Le ministre de la Pêche

Le ministre de la Santé

Le ministre de l'Éducation

Le ministre de l'Économie

Le ministre de l'Énergie

Le ministre de l'Environnement

Le ministre de l'Industrie

Le ministre de l'Information

Le ministre de la Justice

Le ministre de la Planification

Le ministre de la Pêche

Le ministre de la Santé

Le ministre de l'Éducation

Le ministre de l'Économie

Le ministre de l'Énergie

Le ministre de l'Environnement

Le ministre de l'Industrie

Le ministre de l'Information

Le ministre de la Justice

Le ministre de la Planification

Le ministre de la Pêche

Le ministre de la Santé

Le ministre de l'Éducation

Le ministre de l'Économie

Le ministre de l'Énergie

Le ministre de l'Environnement

Le ministre de l'Industrie

Le ministre de l'Information

Le ministre de la Justice

Le ministre de la Planification

Le ministre de la Pêche

Le ministre de la Santé

Le ministre de l'Éducation

Le ministre de l'Économie

Le ministre de l'Énergie

Le ministre de l'Environnement

Le ministre de l'Industrie

Le ministre de l'Information

Le ministre de la Justice

Le ministre de la Planification

Le ministre de la Pêche

Le ministre de la Santé

Le ministre de l'Éducation

Le ministre de l'Économie

Le ministre de l'Énergie

Le ministre de l'Environnement

Le ministre de l'Industrie

Le ministre de l'Information

Le ministre de la Justice

Le ministre de la Planification

Le ministre de la Pêche

Le ministre de la Santé

Le ministre de l'Éducation

Le ministre de l'Économie

Le ministre de l'Énergie

Le ministre de l'Environnement

Le ministre de l'Industrie

Le ministre de l'Information

Le ministre de la Justice

Le ministre de la Planification

Le ministre de la Pêche

Le ministre de la Santé

Le ministre de l'Éducation

Le ministre de l'Économie

Le ministre de l'Énergie

Le ministre de l'Environnement

Le ministre de l'Industrie

Le ministre de l'Information

Le ministre de la Justice

Le ministre de la Planification

Le ministre de la Pêche

Le ministre de la Santé

Le ministre de l'Éducation

Le ministre de l'Économie

Le ministre de l'Énergie

Le ministre de l'Environnement

Le ministre de l'Industrie

Le ministre de l'Information

Le ministre de la Justice

Le ministre de la Planification

Le ministre de la Pêche

Le ministre de la Santé

Le ministre de l'Éducation

Le ministre de l'Économie

Le ministre de l'Énergie

Le ministre de l'Environnement

Le ministre de l'Industrie

Le ministre de l'Information

Le ministre de la Justice

Le ministre de la Planification

Le ministre de la Pêche

Le ministre de la Santé

Le ministre de l'Éducation

Le ministre de l'Économie

Le ministre de l'Énergie

Le ministre de l'Environnement

Le ministre de l'Indust

# Kofi Annan est optimiste après sa rencontre avec M. Khadafi

## Vers une issue au drame de Lockerbie

CE N'EST PAS la période espérée mais le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, a tout de même tiré un bilan positif de son entretien avec Mouammar Kadhafi, samedi 5 décembre, à Syrte, en Libye. Selon l'ONU, M. Annan, en route pour Abou Dhabi, aux Émirats arabes unis, a téléphoné au secrétaire d'État américain, Madeleine Albright, dimanche, pour lui indiquer qu'il est « bien sur la voie d'un règlement du problème » de Lockerbie. Le Congrès général des comités populaires libyens pourrait selon M. Annan confirmer certains « progrès ».

L'enjeu n'est pas moindre : trouver une issue juridique acceptable pour un drame qui a causé la mort de deux cent soixante-dix personnes, et parvenir à la levée d'un régime de sanctions décidé en 1992 par le Conseil de sécurité de l'ONU. L'affaire s'engage trois ans après l'attentat perpétré contre un Boeing de la PanAm au-dessus de l'Écosse, le 21 décembre 1988. Deux agents des services de renseignement libyens sont alors impliqués aux États-Unis et en Grande-Bretagne. Les gouvernements de deux pays sont convaincus de la responsabilité de Tripoli. L'extradition des suspects est demandée, sans succès. Après avoir condamné, en janvier 1992, l'attentat de Lockerbie et la destruction similaire en vol d'un DC-10 de la compagnie UTA, au-dessus du Niger, le Conseil de sécurité des Nations unies adopte en mars puis en décembre deux résolutions imposant un embargo aérien et militaire, puis le gel de certains avoirs libyens à l'étranger et un embargo sur des équipements liés à l'industrie pétrolière.

Après des années de blocage, le ton change en février 1998. La Cour internationale de justice se déclare compétente pour examiner une requête libyenne déposée en 1992. Plaidant non-coupable, Tripoli, qui met en avant sa législation interdisant l'extradition de ses ressortissants, estime que la convention de Montréal sur la sécurité aérienne va dans le sens de sa défense.

En juin, le dossier UTA trouve un premier terme avec le renvoi devant la Cour d'assises spéciale de Paris, par contumace, de six suspects libyens visés par des mandats d'arrêt internationaux. Parallèlement, l'Organisation de l'unité africaine (OUA) décide de lever partiellement et unilatéralement l'embargo aérien - déjà symboliquement violé à plusieurs reprises par les Libyens.

Le 21 juillet, les États-Unis et la Grande-Bretagne prennent acte de cette évolution et assouplissent leurs positions en acceptant le principe d'un jugement aux Pays-Bas, mais selon la loi écossaise. Quelques semaines plus tard, le 27 août, le Conseil de sécurité de l'ONU vote une résolution prévoyant la suspension de l'embargo de l'extradition des deux suspects de Lockerbie vers les Pays-Bas.

La Libye n'a pas donné suite. Elle a réclamé des « garanties » supplémentaires. La principale pomme de discorde réside dans le choix du lieu de détention des deux Libyens, pour le cas où ils seraient condamnés. Tripoli s'oppose à ce qu'ils soient emprisonnés en Écosse, ce que souhaitent les États-Unis et la Grande-Bretagne.

Gilles Paris

# Le Kouomintang remporte les élections législatives et municipales à Taïwan

## La figure de proue des indépendantistes perd la mairie de Taïpeh

Après des années d'érosion électorale, le Kouomintang, parti au pouvoir favorable à la réunification avec la Chine, a remporté les élections législatives et municipales du samedi 5 décembre, obtenant 123 sièges sur 225 au Parlement. Le Kouomintang a aussi arraché la mairie de la capitale, passant de 43,67 % à 45,9 %.

**TAÏPEH**  
de notre envoyé spécial  
Le Kouomintang (KMT) a effectué son grand retour lors des élections législatives et municipales de Taïwan, samedi 5 décembre, après des années d'érosion électorale au profit du courant indépendantiste local. Ce réaménagement de la scène politique insulaire ne devrait toutefois pas bouleverser l'état des relations entre les deux rives du détroit de Formose. Sur cette question, les électeurs taïwanais ont réaffirmé leur préférence pour le statu quo : ni réunification sous tutelle pékinoïse ni proclamation d'une nouvelle République, mais prorogation du statut d'État *de facto* indépendant.

Alors que l'incertitude pesait il y a quelques mois sur sa capacité à conserver le contrôle du yuan législatif, le KMT s'est taillé une majorité (123 sièges sur 225) en recueillant 46,43 % des suffrages. Son rival, le Parti démocrate progressiste (DPP indépendantiste), enregistre, lui, un léger recul en passant de 33 % des suffrages à 29,56 % (70 sièges). Toutefois, le parti du président Lee Teng-hui reconquiert la mairie de Taïpeh qu'il avait perdue en décembre 1994. Ma Ying-jeou, un jeune Turc du KMT - physicien de play-boy gominé et réputation de « M. Propre » - s'est imposé face au maire sortant Chen Shui-bian, la figure montante du courant indépendantiste.

Ce succès du parti au pouvoir depuis 1949 doit toutefois être relativisé. Sur Taïpeh, le KMT ne doit en effet sa victoire qu'à l'effacement du Nouveau Parti (NP), une dissidence née de la réaction de continentaux nostalgiques de Tchang Kai-shek accusant le président Lee d'indépendantisme larvé. Mais cette reconstitution de la famille historique du KMT, si elle a permis de récupérer la mairie de Taïpeh, n'a pas empêché la sensibilité indépendantiste de progresser dans la capitale, passant de 43,67 % à 45,9 %.

Le régime pékinois pourrait être tenté de jouer la carte de cette nouvelle vague susceptible de mettre un frein à la « taïwanisation » menée tambour battant par le président Lee Teng-hui, lui-même un Taïwanais de souche. Bête noire de Pékin, celui-ci sort quelque peu affaibli du scrutin, notamment parce que le candidat KMT qu'il avait activement soutenu à Kaohsiung (un Taïwanais de souche) a été battu tandis qu'il n'avait que mollement épaulé le grand vainqueur (continental) de Taïpeh, le nouveau maire, Ma Ying-jeou.

Mais Pékin a aussi des raisons de s'inquiéter. La vitalité de la démocratie taïwanaise que ce scrutin a confirmée (excellente participation, absence de violence) n'est pas une bonne nouvelle pour les communistes chinois qui pourront plus difficilement la tourner en dérision.

Cette question de la démocratie se pose chaque jour d'avantage comme le principal obstacle sur le chemin de la réunification. Le quasi-effacement de la carte électorale des « réunificationnistes » pressés du Nouveau Parti, qui n'hésitent pas à flirter avec Pékin, ajoute une autre difficulté. Le

regime continental aimait disposer dans son jeu d'une telle carte - que certains qualifient de « cinquième colonne » - commode à manœuvrer pour embarrasser le président Lee Teng-hui.

« NOUVEAUX TAÏWANAIS »  
Enfin il se confirme que le KMT, même s'il est l'objet d'un réajustement au profit des « continentaux », encourage la fermentation d'une identité collective à l'écart de la référence chinoise.

« Nous sommes des nouveaux Taïwanais » : en lançant ce slogan pour mieux transcender le clivage entre continentaux et Taïwanais de souche, qui reste très présent dans la vie politique, le président Lee jette en fait les fondements théoriques d'un nouveau nationalisme insulaire. Que la nouvelle génération continentale y adhère, certes pour mieux se faire accepter par les locaux, est un revers pour Pékin.

Dans un tel contexte, il ne faudra pas s'attendre à de grands changements dans le climat régnant dans le détroit de Formose. Pékin continuera à vouloir asphyxier l'espace international de Taïwan, tandis que l'île persistera à refuser toute discussion politique qui la retrograderait à un rang subalterne.

Même si le dialogue est formellement rétabli, la contradiction ne manquera pas de s'aiguiser dans la perspective de l'élection présidentielle de mars 2000. Le seul scrutin qui compte vraiment à Taïwan et qui redonnera l'occasion aux indépendantistes de se rappeler au bon souvenir de chacun.

Frédéric Bobin

# L'opposition gabonaise dénonce des fraudes lors de l'élection présidentielle

## Certains bureaux de la capitale ne comptent que 4 % de votants

**LIBREVILLE**  
de notre envoyé spécial  
En fin de journée, dimanche 6 décembre, 4 électeurs sur 500 inscrits avaient voté au bureau numéro 13 de Lalala, faubourg populaire de Libreville. Trois pour le président sortant, Omar Bongo, un pour le maire de Libreville, l'opposant Paul Mba Abessole. Les membres du bureau de vote - les quatre électeurs - ont vite bouclé le dépouillement sous le regard de parachutistes en armes qui les ont fait mettre « en file par un, avec les urnes », pour schématiser les procès-verbaux jusqu'à la commission électorale de la capitale.

présidentielle de dimanche a été vivement contestée par l'opposition. Naguère confié à la Commission nationale électorale, qui compte dans ses rangs des représentants de l'opposition, l'établissement des listes électorales est dorénavant du ressort du ministère de l'Intérieur. Et la faible affluence dans les nouveaux bureaux créés entre les scrutins de 1996 et la présidentielle justifie les craintes de l'opposition, qui dénonce l'invention d'électeurs fictifs.

Parallèlement, de « vraies fausses » pièces d'identité ont été apparemment distribuées à des jeunes gens, pas forcément en âge

président Bongo ont été imprimés dans des couleurs ternes, parfois peu lisibles, alors que les bulletins présidentiels étaient blancs. Pierre Mamboundou, généralement donné comme adversaire le plus dangereux de M. Bongo, s'est vu attribuer des bulletins rose pâle après avoir fait campagne en appelant à voter rouge.

**TROIS JURISTES FRANÇAIS**  
Certes le scrutin a été surveillé par environ trois cents observateurs internationaux et nationaux. Devant le CES d'Oloumi, un jeune homme portant un T-shirt au sigle du Gerdès (Groupe d'études et de recherches sur la démocratie et le développement économique, une organisation présente dans plusieurs pays d'Afrique) explique que les militaires ont chassé tout le monde et qu'il a préféré se tenir à l'écart. A côté de lui, des militants de l'opposition protestent contre cet observateur : « C'est un parent du président, il s'appelle Patrick Bongo. » Interrogé, l'homme, embarrassé, répond qu'il n'est « pas forcément » de la famille du chef de l'État.

Parmi les observateurs internationaux, on retient la présence de trois juristes français, invités au Gabon à l'initiative de M. Paul Vergès, de Georges Fenech, président de la sabordée Association professionnelle des magistrats, de l'ancien ministre de la coopération Jacques Godfrain ainsi que d'Ili Oumarou, le directeur de cabinet du président nigérien Ibrahim Baré Maïnassara, lui-même arrivé au pouvoir lors d'une élection très contestée.

La présidente de la commission communale électorale de Libreville refusant de « passer une autre nuit blanche », on procédera que lundi après-midi à la totalisation des résultats de la capitale, où se trouvent entre 40 % et 50 % des électeurs.

Thomas Sotinel

# Omar Bongo en tête, selon des résultats partiels

Le président sortant, Omar Bongo, devance largement ses sept concurrents à l'élection présidentielle, selon les résultats partiels recueillis, lundi 7 décembre, à Libreville, à Port-Gentil (deuxième ville du pays) et dans le Nord. Dans cinq bureaux de vote de la capitale, M. Bongo est en tête devant Pierre Mamboundou, candidat du Haut Conseil de la résistance, qui regroupe cinq partis, et Paul Mba Abessole, du Rassemblement national des bûcherons, principal parti d'opposition. A Port-Gentil, capitale pétrolière du Gabon, sur la côte atlantique, M. Mamboundou remporte plus de la moitié des suffrages, mais la majorité des électeurs appartient à l'ethnie bapouni, de M. Mamboundou ; l'autre ethnie influente de la région, celle des Omyénés, soutient traditionnellement l'opposition. - (AFP)

Le formidable taux d'abstention relevé au bureau numéro 13 résulte d'abord d'une manipulation de dernière minute : initialement installé dans une école au cœur de Lalala, ce bureau, ainsi qu'une trentaine d'autres situés dans des quartiers favorables à l'opposition, a été transféré au CES d'Oloumi, dans une zone industrielle isolée. Ce facteur géographique ne suffit pas : « Les gens inscrits ne sont pas réellement des habitants de l'arrondissement », affirme un scrutateur de l'opposition qui n'a compté que 4 % de votants dans son bureau.

La brusque inflation du nombre des électeurs entre les scrutins législatifs et locaux de 1996 et la

de voter. Dans une rue du centre de Libreville, un jeune homme affirmait que l'on pouvait être payé entre 10 000 et 15 000 francs CFA (10 à 15 FF), recevoir une demi-douzaine de passeports neufs établis à des identités différentes, afin de voter plusieurs fois dans différents bureaux. L'interception par l'opposition de passeports suspects a donné lieu à plusieurs incidents à Libreville. Dans un bureau du port d'Owendo, deux très jeunes filles, munies de passeports neufs, ont été prises à partie.

La multiplication des électeurs n'a pas été le seul point contesté par l'opposition. Tous les bulletins de vote des concurrents du

**PLUTÔT QUE D'OFFRIR À VOTRE FEMME CE QU'ELLE ATTEND OFFREZ-LUI CE QU'ELLE N'ATTEND PLUS.**

DE BEERS  
UN DIAMANT EST ÉTERNEL

WWW.DIAMANTSFOREVER.COM

# La guerre pour le Cachemire continue entre l'Inde et le Pakistan nucléarisés

## Malgré les pressions internationales, Islamabad et New Delhi n'arrivent pas à mettre fin à un conflit qui fait une dizaine de morts par jour. La population est déçue par l'autonomie, accordée par l'Inde, et rêve d'indépendance

La « guerre oubliée » du Cachemire préoccupe la communauté internationale, qui s'inquiète des risques d'un nouveau dérapage, alors que l'Inde et le Pakistan disposent de l'arme nucléaire. Malgré la re-

prise du dialogue entre les deux ennemis du sous-continent, aucune solution n'est en vue. Bien que l'autonomie ait été accordée à ce seul Etat indien à majorité musulmane, New Delhi ne semble miser que sur une so-

lution militaire pour mettre fin à l'insurrection séparatiste soutenue en sous-main par le Pakistan. L'armée indienne dénonce l'augmentation du nombre de mercenaires étrangers, venus du Pakistan et d'Afghanis-

tan, dans la guérilla. A Srinagar et dans les villes du Cachemire quadrillées par l'armée indienne, la population est lasse d'un conflit qui a fait près de 30 000 morts en huit ans. L'autonomie accordée par New

Delhi - que les nationalistes du BJP au pouvoir en Inde menacent de révoquer - est un échec. Mais les partisans du rattachement au Pakistan perdent du terrain au profit de ceux qui revendiquent l'indépendance.

**SRINAGAR**  
De notre envoyée spéciale  
A Srinagar, sur un monticule, entouré d'une grille ouvragée dont une extrémité a été ouverte pour permettre d'agrandir l'espace, le cimetière des martyrs d'Idgah est là pour rappeler que la guerre se poursuit toujours dans cet Etat himalayen que se disputent depuis 1947 l'Inde et le Pakistan. La dernière sépulture de terre fraîche - un jeune homme tué par les forces de sécurité en basse ville - remonte à moins d'une semaine.

Cette guerre oubliée, qui fait une dizaine de morts par jour - 30 000, selon des sources indépendantes, depuis le début de l'insurrection séparatiste en 1990 -, est réapparue sur le devant de la scène après la nucléarisation des deux ennemis du sous-continent. Pressés par la communauté internationale, New Delhi - qui gouverne les deux tiers du Cachemire, seul Etat indien à majorité musul-

mane - et Islamabad ont repris le dialogue, il y a un mois, avec, comme seul résultat, l'annonce de la poursuite des conversations. Dans les rues de Srinagar, quadrillées par des forces de sécurité casquées et armées, les multiples constructions en cours témoignent tout autant d'un certain retour à la normalité que des profits générés par une guerre à laquelle, après huit ans, la population s'est « adaptée ». Les espoirs nés après les élections locales de 1996, qui ont mis fin à huit ans d'administration directe de New Delhi et ramené au pouvoir la Conférence nationale du premier ministre Farouk Abdullah, se sont toutefois évanouis et, une fois de plus, les Cachemiris s'interrogent sur leur avenir.

**REDÉFINITION DE L'AUTONOMIE**  
« Les élections ont aggravé la situation dans la mesure où le gouvernement n'a pas été en mesure de transformer les aspirations de la population », affirme Aga Syed Hassan, un dirigeant chiite favorable, au nom de l'islam, au rattachement au Pakistan. « Toutes les promesses politiques, économiques, faites lors de la campagne électorale ont été oubliées et, aujourd'hui, les Cachemiris ont le sentiment d'être abandonnés par tout le monde ».

### Bill Clinton veut stopper la compétition nucléaire indo-pakistanaise

Recevant le premier ministre pakistanaise, Nawaz Sharif, le 2 décembre à la Maison Blanche, le président Bill Clinton a affirmé sa volonté de tout faire pour « mettre un terme à la compétition nucléaire en Asie du Sud, qui représente une menace pour le Pakistan et l'Inde, ainsi que pour la stabilité du monde ». Mais les embarras n'ont pas permis d'aboutir à de nouveaux progrès pour réduire le menaçant nucléaire dans la région. Le chef du gouvernement pakistanaise a demandé aux Etats-Unis de jouer un rôle plus actif au Cachemire. Bill Clinton s'y est déclaré prêt, à condition que l'Inde accepte une médiation extérieure, ce qu'elle a toujours refusé.

Les Américains estiment que les positions du Pakistan n'ont pas suffisamment évolué pour permettre une levée totale des sanctions américaines imposées après les essais nucléaires de mai 1998. - (AFP)

lution militaire pour mettre fin à l'insurrection séparatiste soutenue en sous-main par le Pakistan. L'armée indienne dénonce l'augmentation du nombre de mercenaires étrangers, venus du Pakistan et d'Afghanis-



Huit ans de conflit  
1. ZONE CONTRÔLÉE PAR LE PAKISTAN  
2. ZONE OCCUPÉE PAR LA CHINE  
3. ZONE CÉDÉE AU PAKISTAN PAR LA CHINE  
— Ligne de partage (Janvier 1949)

numéro deux du gouvernement. La banqueroute de l'Etat du Cachemire, qui empêche tout développement d'envergure, est due, pour M. Uri, au refus de New Delhi de donner son dû financier, en particulier la compensation des lourdes dépenses de sécurité au Cachemire. Pourquoi? « L'establishment de Delhi croit encore que

seule une solution militaire peut résoudre la question », affirme sous le sceau de l'anonymat un autre haut responsable du gouvernement.

S'il est vrai que, dans les villes au moins, les forces de sécurité ont plus ou moins réussi à mater les militants séparatistes, s'il est vrai que la population en a assez de la violence, rien n'indique, au contraire, qu'elle soit prête à se soumettre. « Les Cachemiris veulent obtenir quelque chose pour que toute cette lutte et ces morts ne soient pas inutiles », confie M. Mahiuddin. « Désillusionnés par le Pakistan, ils veulent la cessation des hostilités, mais, en même temps, ils ne sont pas pour l'Inde », dit-il. En fait, pour la plupart des Cachemiris, seule l'indépendance est la solution. Cette revendication revient dans toutes les conversations et redonne du crédit aux partis indépendantistes face à ceux qui, en sous-main, prônent la guerre sainte et le rattachement au Pakistan.

Dans sa maison entourée de policiers qui l'empêchent de sortir, M. Shabir Shah, président du Parti libéral démocratique pour la liberté, un parti modéré, conteste l'affirmation par New Delhi d'un retour à la normalité. « Si la situation était aussi bonne que le gouverne-

ment central le dit, pourquoi toute manifestation politique nous est-elle interdite? », interroge-t-il. En résidence surveillée, interdit de voyager, comme toutes les personnalités politiques d'opposition rencontrées, M. Shabir Shah, qui a passé vingt-deux ans dans les prisons indiennes, dénonce l'attitude rigide du gouvernement central. « Combien de temps espèrent-ils étouffer les revendications des Cachemiris? », demande-t-il. Président du Front de libération de Jammu-et-Cachemire, qui prône l'indépendance, mais depuis 1994 à travers la lutte politique et diplomatique, Yaseen Malik affirme: « L'Inde a joué sa dernière carte avec les élections, mais cela a échoué ».

**A L'ÉCART DU DIALOGUE**  
Tenu à l'écart du dialogue indo-pakistanaise, les leaders cachemiris font preuve du plus grand scepticisme quant au résultat à en attendre. « Rien ne sortira de ces conversations », affirme Syed Ali Shah Geelani, président de la Conférence des partis pour la liberté, qui regroupe une trentaine d'organisations séparatistes. La question du Cachemire n'est pas une dispute territoriale, c'est le règlement du sort de 13 millions de personnes. A moins que les combattants, les représentants politiques du Cachemire soient associés aux discussions sous les auspices de l'ONU, rien n'arrivera. « Après les essais nucléaires de l'Inde et du Pakistan, nous espérons que la communauté internationale fera pression pour obtenir un règlement, mais rien n'est venu », affirme M. Mahiuddin. Personne n'est prêt à faire quelque chose et, pire, personne n'a une claire idée de ce qu'il faudrait faire.

Victimes de la lutte indo-pakistanaise, les Cachemiris ont de plus en plus conscience d'être les otages d'intérêts qui ne les concernent pas mais dont ils souffrent sans pouvoir réagir. Pour l'instant, rien ne permet d'espérer une réelle amélioration de la situation et, pour longtemps encore, la violence risque de déchirer ce petit Etat, décrit par les premiers envahisseurs moghols comme le « Paradis sur Terre ».

F. Ch. Françoise Chipaux

### Trois cents familles à la recherche d'un parent « disparu »

**SRINAGAR**  
de notre envoyée spéciale  
Présidente de l'Association des parents de personnes disparues, qu'elle a fondée il y a deux ans, Parveena Ahanger cherche, depuis 1990, la vérité sur le sort de son fils. Arrêté à son domicile par l'armée à l'âge de dix-sept ans, celui-ci a « disparu » et, depuis, Parveena lutte pour savoir. Déterminée et énergique, cette femme d'une quarantaine d'années, mariée et mère de quatre enfants, a frappé à toutes les portes - police, justice, ministères -, fourni les noms des trois responsables qui ont arrêté son fils, mais n'a rien obtenu. « Par l'intermédiaire de la police locale, qui m'a beaucoup aidé, dit-elle, l'armée nous a offert 10 lakhs [14 000 francs] pour arrêter l'affaire. Mais nous ne voulons pas de compensations. Qu'il nous disent qu'il est mort, cela apaisera nos souffrances ».

pour les deux dernières années, 34 s de disparitions ont été déclarés dans le district de Srinagar ». Dans les villages, affirme Parveena Ahanger, les gens, pour la plupart illettrés, ont peur de venir nous voir. Les soldats [armés, forces de sécurité frontalières, forces de réserve de la police centrale] sont là et le menacent de représailles. A Batmaloo, faubourg de Srinagar et autrefois haut-lieu du militantisme, pas une famille n'est sortie indemne de la lutte armée engagée depuis 1990. Dans la petite et modeste maison de Parveena Ahanger, les six femmes et deux hommes qu'elle a réunis ont tous la même histoire. Arrêté par l'une des agences de sécurité, à domicile, dans la rue, lors d'une manifestation, leur fils, frère, père n'a pas réapparu et tous vivent avec cet insupportable silence.

les villages, rien n'a changé et, affirme le médecin d'un hôpital de campagne, « nous recevons quatre à cinq cas par mois de personnes qui ont été torturées lors de leur interrogatoire ». « Ils n'osent pas aller à la police, alors ils viennent ici, on les soigne et ils repartent, dit-il. Dans le village, on est toujours sans nouvelles de trois civils, dont une femme, arrêtés fin juillet ».

Créée par le gouvernement local, la Commission des droits de l'homme qui siège à Srinagar se montre impuissante à intervenir - elle n'a, pas plus que la Commission nationale qui siège à New Delhi, de pouvoir sur l'armée - et son manque de résultats ne plaide pas en faveur de sa crédibilité. Niées par tous les officiels, civils ou militaires, ces atteintes aux droits de l'homme qui se perpétuent dans l'indifférence des autorités locales ou nationales ne font rien pour convaincre les Cachemiris qu'ils sont, dans l'Union indienne, des citoyens comme les autres.

F. Ch.

### Sur la ligne de contrôle, l'armée indienne face à des mercenaires sans merci

**URI**  
de notre envoyée spéciale  
Cernée de montagnes pelées ou boisées, au milieu desquelles se glisse la rivière Jhelum, Uri n'est

### REPORTAGE Payée et armée par le Pakistan, la guérilla est de mieux en mieux entraînée et équipée

qu'à quelques kilomètres de la ligne de contrôle (LOC) qui sépare depuis 1949 le Cachemire indien du Cachemire pakistanaise, ou, comme l'on dit ici, du Cachemire « occupé ».

« La ligne de contrôle n'a pas de repères géographiques fixes, une colline est à moi, une autre est à eux », explique, depuis la terrasse de son état-major, le général indien Jasbir Liddar, commandant du secteur d'Uri. « Avec ce relief, vous ne pouvez pas complètement arrêter les infiltrations, dit-il. Les militants viennent par petits groupes de trois ou quatre, la nuit, et éventuellement se regroupent plus tard. » Déployée

essentiellement aujourd'hui le long de la LOC, l'armée indienne a accru ses activités pour contrer les infiltrations et a réussi, selon le général A.K. Chopra, numéro deux à l'état-major de Srinagar, à freiner un mouvement qui s'accompagne habituellement de tirs d'artillerie pour « obliger nos soldats à se lever ». Selon le général Chopra, environ 500 militants, venus du Pakistan, auraient réussi cette année à pénétrer au Cachemire indien.

Parmi ceux-ci, le nombre des étrangers est en constante augmentation et, selon le général Chopra, on est passé de 5 % d'étrangers parmi les militants tués en 1995 à 39 % cette année. Nié officiellement par Islamabad, qui affirme n'apporter qu'un soutien moral aux militants cachemiris, l'envoi de ces mercenaires est publiquement revendiqué par certaines madrasas (écoles coraniques) pakistanaises. Les trois plus importants groupes armés qui luttent au Cachemire - le Hisbul Mujahideen, le Harakat-ul-Muljahideen et le Laskar-i-Toiba - ont d'ailleurs tous leurs chefs au Pakistan et comptent dans leurs rangs de nombreux Pakistanaïes. Les

Afghans constituent la deuxième nationalité, par importance, parmi les étrangers combattants au Cachemire, devant les Cachemiris du Pakistan et un nombre infime d'Arabes.

**« LAVAGE DE CERVEAU »**  
Payés et armés par le Pakistan, ces mercenaires sont, selon l'armée indienne, de mieux en mieux entraînés et équipés, et ils combattent sans merci. « Il est très rare que nous arrêtons un mercenaire étranger, affirme le général Chopra. Ils ont subi un véritable lavage de cerveau et, face à nous, ils luttent jusqu'au bout. » Les militants ont tous des rations médicales et de nourriture d'urgence, et les plus grands groupes disposent de moyens de communication très sophistiqués qui leur permettent de prendre contact à tout instant avec leurs chefs « à l'extérieur du territoire indien ». « Quand ils ne communiquent pas en code, ils parlent, en général deux fois par jour, en ourdou, en pashtou ou en cachemiri », confie le docteur Shesh Vaid, chef de la police de Baramulla.

Face à cette modernisation d'une guérilla plus professionnelle et qui opère en majorité dans les campagnes reculées où se produisent la plus grande partie des accrochages avec la troupe, l'armée indienne a, elle aussi, amélioré ses équipements et sa tactique. « Nous sommes passés d'une attitude réactive à un mode plus agressif », affirme le général Liddar, qui ajoute: « Nous avons accru notre domination sur la LOC, ce qui nous a permis de montrer notre détermination et de mieux contrôler les infiltrations. »

Selon le général Liddar, les Pakistanaïes avaient jusqu'à maintenant un meilleur réseau de renseignement, mais, dit-il, « cela change ». L'électronique pour surveiller la « frontière » se développe et des détecteurs vont être mis en place en plus grand nombre par l'Inde.

La présence de mercenaires étrangers, qui, selon des sources indépendantes, seraient environ 1 500, contre 2 000 à 3 000 militants locaux, n'est pas toujours bien per-

cue par la population qui les craint et provoquerait même, à en croire le général Chopra, des problèmes à l'intérieur des mouvements de guérilla. « Les locaux se sentent mis sur la touche par rapport aux étrangers qui sont mieux payés et qui les surveillent », dit-il. « Quand on accroche un groupe, les Cachemiris - s'ils le peuvent et n'en sont pas empêchés par les mercenaires - se rendent », ajoute-t-il. Les étrangers recruteraient aussi par force dans

les villages, même si beaucoup expliquent la présence de combattants locaux par l'absence d'opportunités économiques sur place.

### SOUÇON PERMANENT

L'échec du gouvernement cachemir de M. Farouk Abdullah, conjugué au manque d'empressement de New Delhi à développer la région, provoquerait aujourd'hui, selon de nombreuses sources, un regain de militantisme parmi les jeunes. L'arrestation récente de dix-huit garçons d'une vingtaine d'années qui paraissent s'entraîner au Pakistan est une preuve de la reprise d'un mouvement qui avait beaucoup diminué ces dernières années.

Dans la lutte qui se déroule au Cachemire, la concurrence que se font les diverses agences de sécurité, les relations délicates entre une armée omniprésente et un gouvernement local avec peu de pouvoirs n'arrangent pas les choses. Si chacun jure que les relations sont parfaites entre civils et militaires, il est clair, à entendre les deux parties, qu'une profonde méfiance les divise et que l'armée professe quelque mépris vis-à-vis d'une administration civile qui n'a que peu de sympathie à son égard.

En fait, au-delà des professions de foi faites à New Delhi, le gouvernement central semble ne pas avoir de réelle politique concernant cet Etat à majorité musulmane - le seul en Inde - qu'il revendique comme partie intégrante de l'Union, mais vis-à-vis duquel le soupçon reste permanent.

F. Ch.

**ALLEMAGNE d'aujourd'hui**  
Politique, Economie, Société, Culture  
Vient de paraître : Spécial CAPES/Agrégation 1999  
N° 146 (oct.-déc. 1998) 352 p. 125 F franco de port  
« L'unification de l'Allemagne. Les années décisives : 1989/90 »  
Sous la direction de Jérôme VAILLANT  
Avant-Propos d'Alfred GROSSER  
• De la division à l'unification, 1945-1990 • L'épuisement du modèle est-allemand  
• Origines proches et lointaines de l'autonomie 89 • La réalisation de l'unification  
Continuando au siège de la revue dans votre paiement (chèque bancaire ou postal, CCP 2211 418 Paris)  
Mémorandum d'aujourd'hui - Mémo Lussac 8 rue Faculté 75017 Paris

**Le Monde**  
DOSSIERS DOCUMENTS  
**La V<sup>e</sup> République a 40 ans**  
Faut-il réformer ou changer la Constitution ?  
De Gaulle en majesté, Chirac deshérité : deux images pour dire la continuité et la souplesse de la V<sup>e</sup> République.  
Mais la cohabitation, situation désormais coutumière, ouvre et nourrit le débat sur la nécessaire réforme de la Constitution.  
**UNE PUBLICATION DU MONDE**  
CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX



Handwritten text in Arabic script at the bottom right of the page.

### Boris Eltsine limoge le chef de son administration

MOSCOU. Revenu au Kremlin après deux semaines d'hospitalisation, le président Boris Eltsine a limogé, lundi 7 décembre, l'influent chef de son administration, Valentin Loumachev, et trois de ses adjoints. M. Loumachev, réputé proche de l'homme d'affaires Boris Berezovskî, sera remplacé par Nikolaï Bordiouja, secrétaire du Conseil de sécurité, organe consultatif auprès du président. Boris Eltsine est devenu coutumier des limogeages spectaculaires le jour de son retour au Kremlin après une période d'hospitalisation. Le 23 mars, il avait ainsi limogé le premier ministre Viktor Tchernomyrdine. Des prises de position discordantes au sein de l'administration sur le camp à soutenir dans la perspective des prochaines élections seraient à l'origine du nouveau « coup de sang » de M. Eltsine. - (AFP, Reuters.)

### Plus de 2000 prisonniers palestiniens commencent une grève de la faim

GAZA. Plus de 2 000 Palestiniens détenus par Israël se sont mis en grève de la faim, dimanche 6 décembre, pour exiger leur libération. La question des prisonniers empoisonne le climat entre Israéliens et Palestiniens et menace de faire échouer l'application du Memorandum de Wye River sur un retrait israélien partiel de Cisjordanie. Le premier ministre israélien, Benjamin Nétanyahou, accuse l'Autorité palestinienne d'être « derrière la vague de manifestations et de grèves de la faim » dans les prisons. Des manifestations d'appui aux prisonniers en Cisjordanie ont dégénéré en affrontements parfois violents samedi et dimanche avec l'armée israélienne. Vingt-sept Palestiniens ont été blessés. - (AFP)

### Le désarmement des Khmers rouges touche à sa fin

PHNOM PENH. Les dernières unités khmères rouges se sont ralliées au gouvernement de Phnom Penh, lors d'une cérémonie diffusée dimanche 6 décembre par la télévision nationale, mettant fin de facto aux rébellions armées au Cambodge. Cependant, les principaux chefs de la guérilla sont encore dans la jungle près de la frontière thaïlandaise (notamment le chef militaire Ta Mok, l'idéologue Noun Chea et l'ancien leader nominal Khieu Samphan). Le ralliement du dernier carré de maquisards était programmé depuis la désintégration militaire de la guérilla au printemps, après la mort de son chef historique Pol Pot et la chute de son bastion d'Anlong Veng (extrême nord). Le ministère de la défense chiffre à moins de mille le nombre des ralliés. Ils ont fait défection pour réintégrer « sans condition » l'armée nationale. - (AFP)

#### DÉPÊCHES

■ **ÉTATS-UNIS** : James Hoffa est le nouveau président du syndicat des camionneurs (Teamsters). Il a été élu samedi 5 décembre avec 54 % des suffrages, contre 40 % à son principal adversaire, Tom Latham. M. Hoffa est le fils du légendaire Jimmy Hoffa, qui avait présidé les Teamsters de 1957 à 1971, donnant à son organisation une réputation tenace de corruption, avant d'être exécuté en 1975, selon toute vraisemblance par la mafia. Les Teamsters restent aujourd'hui un important syndicat de la centrale AFL-CIO, mais le nombre de ses adhérents est passé de plus de 2 millions en 1974 à 1,4 million aujourd'hui.

■ **BELGIQUE** : les déchets nucléaires belges ne seront pas retraités par la Cogema (Compagnie générale des matières nucléaires), a annoncé le gouvernement belge vendredi 4 décembre. « Le gouvernement a décidé ce jour d'annuler le contrat de retraitement de 225 tonnes de déchets nucléaires, conclu en 1991 et suspendu en 1993, et de ne plus conclure à l'avenir aucun autre contrat de retraitement », a déclaré vendredi 4 décembre un proche collaborateur du ministre belge de la défense et de l'énergie Jean-Pol Poncelet. La Belgique honorera un contrat antérieur conclu à la fin des années 70 avec la Cogema concernant le traitement de 650 tonnes de déchets, dont 98 % ont déjà été expédiés à l'usine française de la Hague. - (Reuters.)

■ **COMORES** : de violents combats meurtriers entre milices rivales ont fait au moins dix tués, samedi 5 et dimanche 6 décembre, dans l'île sécessionniste d'Anjouan, dans l'archipel des Comores. Une trêve tacite a ramené le calme dimanche après-midi, à indiqué un habitant. Le calme est revenu à Mutsamudu, la principale ville d'Anjouan, après des combats qui ont opposé les partisans du « président » anjouanais autoproclamé, Abdallah Ibrahim, et ceux de son ex-premier ministre, Chamasse Saïd Omar. Ce dernier demande le rattachement de l'île à la France. Après avoir défendu cette idée, le « président » Abdallah demande l'indépendance, Paris ayant rejeté toute recolonisation. - (AFP)

■ **IRAN** : une centaine de personnalités de la gauche radicale islamiste, proches du président réformateur iranien Mohamad Khatami, ont annoncé, samedi 5 décembre, la formation d'un parti politique, le Front de la participation de l'Iran islamique (FPII). Ces anciens ministres, responsables gouvernementaux et personnalités politiques, religieuses et universitaires, se situent au centre gauche de l'échiquier politique. - (AFP)

■ **Mohamad Mokhtari**, membre très actif de l'Association des écrivains iraniens, est porté disparu depuis jeudi 3 décembre, a-t-on appris dimanche à Paris auprès du « Comité iranien contre la répression et le terrorisme d'Etat », basé à Paris. Ses proches sont d'autant plus inquiets que cette disparition survient dans un climat de vives pressions sur les intellectuels.

■ **RWANDA** : l'armée interviendra militairement en République démocratique du Congo (RDC, ex-Zaïre) « à chaque fois que sa sécurité sera menacée », a déclaré le vice-président et ministre rwandais de la défense, le général Paul Kagame, à Kigali. - (AFP)

### Trois partis politiques devraient survivre aux élections au Nigeria

LAGOS. Trois partis politiques apparaissent comme les « survivants » des élections locales de samedi 5 décembre, auxquelles ont participé massivement les Nigériens, chacun obtenant suffisamment de suffrages, selon les premiers résultats, pour participer aux prochains scrutins de 1999. Le chef de l'Etat, le général Abdulsalamî Abubakar, a déclaré que ce scrutin traduirait la volonté d'un retour à un régime démocratique au Nigeria en 1999. Selon les premiers résultats, le Parti démocratique du peuple (PDP) du général Olusegun Obasanjo - ancien chef de l'Etat et candidat déclaré à l'élection présidentielle - confirme son titre de principale force politique du pays. L'Alliance pour la démocratie (AD), le plus petit des trois principaux partis, implantée en pays Yoruba, dans le sud-ouest du Nigeria, arrive largement en tête dans sa région, mais réalise des scores bien moindres ailleurs. Le Parti populaire de tous (APP) arrive au troisième rang. - (AFP)

## Hugo Chavez est largement élu huitième président du Venezuela

L'ancien colonel putschiste a recueilli près de 60 % des suffrages

Soutenu par la gauche, Hugo Chavez a remporté une victoire éclatante, dimanche 6 décembre, lors de l'élection présidentielle au Venezuela, en

obtenant 56,23 % des voix, selon des résultats concernant 65 % des bulletins. Un triomphe reconnu par son principal adversaire, le candidat

conservateur Henrique Salas, qui a recueilli 39,7 % des voix. (Lire le portrait d'Hugo Chavez page 15.)

#### CARACAS

de notre envoyé spécial L'ancien colonel putschiste Hugo Chavez a été élu, dimanche 6 décembre, huitième président de la République du Venezuela, avec plus de 56 % des voix contre 39,7 % à son principal rival Henrique Salas. La victoire du leader du coup d'Etat manqué du 4 février 1992 provoque un séisme sans équivalent dans l'histoire politique du Venezuela, depuis quarante ans. Elle ouvre, au-delà du refus par la population d'une classe politique corrompue et inefficace, une période inédite marquée par l'incertitude.

Les deux ex-grands partis - les sociaux-démocrates de l'Action démocratique (AD) et les conservateurs de Copel (Comité d'organisation politique des élections indépendantes) -, qui avaient apporté leur soutien à l'ancien gouverneur de l'Etat de Carabobo, où Hugo Chavez l'emporte largement, ont été purement et simplement balayés par ce scrutin. Les dirigeants des deux formations se sont contentés de prendre acte de la situation et ont reconnu « la victoire

de Hugo Chavez et de son mouvement » tout en se déclarant disposés à travailler avec lui « dans l'intérêt du pays ».

« Ce qui a brûlé aujourd'hui devait brûler », a répété à plusieurs occasions dans la soirée le nouveau président qui entrera en fonction le 2 février 1999. Ce qui s'est consumé n'était pour les Vénézuéliens qu'un secret de Polichinelle. L'ambiance des rues de Caracas n'a pas cessé, dans les derniers jours de la campagne, de montrer l'imminence d'un changement radical dans le pays », comme l'a indiqué Hugo Chavez.

Des la fin de l'après-midi, des milliers de Vénézuéliens sont descendus dans les rues de la capitale, dans un climat pacifique. Tous les observateurs et les médias vénézuéliens, avec leur insistance à le préciser, soulignent pourtant l'inquiétude de tous quant à l'éventualité d'un coup de force de militaires conservateurs ou d'émeutes de « chavistes », pour qui tout autre résultat qu'une victoire aurait relevé une fraude.

Dans la matinée de dimanche,

l'octogénaire président Rafael Caldera Rodriguez avait jugé nécessaire d'appeler les forces armées « à respecter le choix des électeurs ». L'ancien président Carlos Andrés Pérez, destitué pour corruption mais incontournable dans le jeu politique vénézuélien au sein de l'antique parti AD, se disait, lui, à l'occasion d'un entretien au Monde, disposé à jouer « le jeu d'une opposition démocratique ».

#### LE CANDIDAT DES PAUVRES

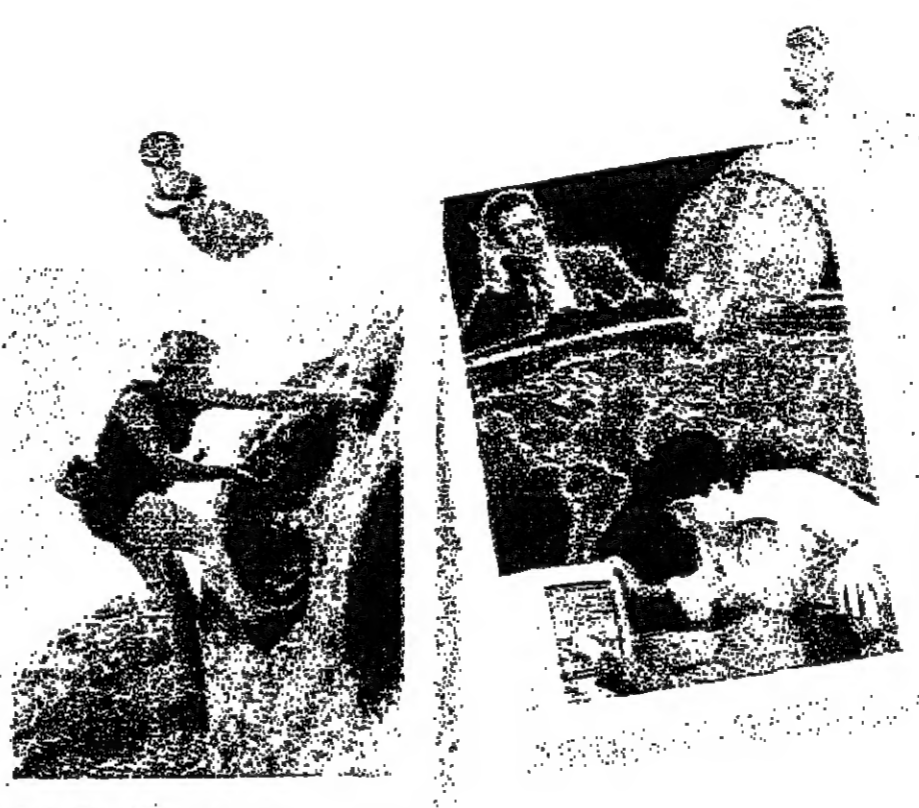
Aucun homme politique, depuis le retour de la démocratie en 1958, n'a bénéficié d'un tel soutien populaire et les adversaires d'Hugo Chavez sont les premiers étonnés par « cette victoire, la victoire d'un peuple », comme se plaît à l'indiquer le nouveau président du Venezuela. Il s'est livré, juste après l'annonce de son succès par le Conseil national électoral (CNE), à un inventaire non pas de son programme éventuel, mais des tares qui affectent son pays.

Cela étant, le candidat des pauvres, des laissés-pour-compte et de tous ceux qui veulent en finir

avec la corruption et la misère du pays s'est laissé aller à des positions qui risquent de fixer son opposition dans une rage peu propice à une évolution en douceur de la société du pays. Hugo Chavez a reformulé sans aucune nuance, dimanche, sa proposition « de désignation d'une Assemblée constituante », par le biais d'un référendum. Il « appartient au peuple de se prononcer sur les formes de l'avenir du pays », a-t-il déclaré pour écarter les objections de son opposition selon lesquelles sa démarche est anticonstitutionnelle.

« Aujourd'hui naît un nouveau pacte social, un nouveau contrat comme l'a dit Roussau », a-t-il déclaré, tout en se livrant à une longue énumération des scandales de son pays : l'absence de sécurité, de protection sociale, de système de santé, dont l'accumulation a renvoyé le Venezuela au rang des pays les plus pauvres du continent américain. C'est sur ces points qu'il n'a pas cessé de s'engager et sur lesquels il veut être jugé.

Alain Abellard



### “Lucent Technologies explore sans cesse de nouvelles voies.”

Gwendolite Le Bras, ingénier développement chez Lucent Technologies à Rouen.

Dans la vie, je me lance toujours de nouveaux défis. Chez Lucent Technologies, nous sommes tous animés par cette même ambition pour explorer en permanence les technologies de communication de demain.

Lucent Technologies est le premier constructeur mondial de télécommunications.

Nous participons au développement et à la construction de tous les types de réseaux de télécommunications pour les opérateurs et les entreprises :

réseaux optiques, réseaux de données, réseaux intelligents, réseaux mobiles...

Présent dans plus de 90 pays, Lucent emploie en France 2 000 personnes dont 500 en R&D. Nous nous appuyons sur la puissance d'innovation des Laboratoires Bell

auxquels les télécommunications doivent, parmi de très nombreuses inventions, le transistor, le laser, la technologie cellulaire, les fibres optiques, etc... Avec tous ces atouts, Lucent Technologies vous donne

les moyens de construire les réseaux de communication du futur avec les technologies de demain.

Quand la communication progresse, c'est avec nous.™



16, avenue Daumesnil 92012 Le Plessis-Robinson Cedex France http://www.lucent.com

SOCIAL Confronté à l'attitude plus offensive du président de la République et de l'opposition, le gouvernement doit aussi faire face à une pression croissante sur le front

social. Un an après les mouvements de chômeurs de l'hiver 1997, il s'efforce d'éviter toute initiative qui pourrait cristalliser cette agitation. Le premier ministre s'efforce de ne

pas envenimer le climat de la cohabitation. LES ASSOCIATIONS et collectifs de chômeurs entendent accentuer la pression sur le gouvernement et appellent à une

manifestation à Paris le 10 décembre. Ils comptent faire de cette semaine un moment de forte mobilisation et réclament, notamment, une prime de Noël de 3 000 francs.

ROBERT HUE, secrétaire national du Parti communiste, a appelé le gouvernement à « reprendre la main sur le terrain social » en répondant aux revendications des chômeurs.

# Les chômeurs se mobilisent de nouveau contre le gouvernement

Après l'offensive du président de la République, le premier ministre se trouve également confronté au redémarrage des mouvements de sans-emploi, qui appellent à une manifestation le 10 décembre. Le secrétaire national du PCF et les Verts soutiennent leurs revendications

APRÈS JACQUES CHIRAC, les chômeurs et les cheminots. Après la politique, l'agitation sociale qui risque de s'amplifier à l'approche de Noël. Après l'optimisme sur la situation économique, le doute qui s'insinue sur les perspectives de croissance 1999. Après un an et demi au plus haut de sa cote de popularité. Jamais, depuis sa nomination à Matignon, en juin 1997, la situation de Lionel Jospin n'avait semblé aussi inconfortable.

L'offensive la plus vigoureuse est venue, vendredi 4 décembre, du chef de l'Etat: M. Chirac est redevenu « audible » après dix-huit mois de cohabitation où la fonction présidentielle avait été victime d'une sorte d'effacement. En préconisant une « modernisation profonde de la vie publique », et en se prononçant notamment pour un encadrement plus strict du droit de grève, assorti de la mise en place d'un service minimum, il est intervenu sur deux des terrains de pré-dilection du premier ministre.

Au moins les déclarations de

M. Chirac sur le service minimum ont-elles eu le mérite de relancer le débat, et de montrer qu'il n'y avait pas, d'un côté, une droite tentée par le retour en arrière et, de l'autre, une gauche s'affichant comme la seule capable de défendre les « acquis sociaux ».

Si le ministre communiste des transports, Jean-Claude Gayssois, a fait savoir, dès vendredi soir, qu'« on ne touchera pas au droit de grève », et si Louis Vianet, secrétaire général de la CGT, a rappelé, lundi 7 décembre, sur RTL, que son organisation « ne laissera pas porter atteinte à ce droit, que ce soit de façon ouverte ou larvée », la gauche est divisée sur ce sujet sensible.

Il n'a pas échappé à ses responsables que 82 % des Français étaient partisans d'un « service minimum dans les services publics » en cas de grève, comme le révèle un sondage de l'IFOP (lire ci-dessous). Cela peut expliquer la grande prudence affichée, dimanche soir, sur TF1, par le ministre de l'économie et des fi-

nances. « Le gouvernement n'a pas l'intention de légiférer pour (...) limiter le droit de grève », a indiqué Dominique Strauss-Kahn, mais s'il s'agit de dire que ce serait bien d'avoir un accord entre direction et syndicats pour que puisse s'exercer une forme de service minimum, pourquoi pas ? ».

L'ouverture de négociations sur

la réduction du temps de travail pourrait fournir une bonne occasion d'en discuter, a ajouté M. Strauss-Kahn, même si, en raison de l'hostilité des syndicats, il ne se fait « pas trop d'illusion ». Jacques Delors s'est, lui aussi, prononcé pour la réouverture de ce dossier. « Le service minimum existe dans d'autres pays, donc cela

ne me choque pas puisque ces autres pays sont des démocraties gouvernées par des sociaux-démocrates », a précisé l'ancien président de la commission européenne, dimanche, au « Club de la presse » d'Europe 1.

Toutefois, en raison de l'éparpillement syndical propre à la France, et des tensions sociales notamment liées à l'insécurité qui gagne dans les transports, a-t-il nuancé, il serait « absolument désastreux » de faire une loi dans l'urgence. Aussi préconise-t-il « une année de négociation au niveau de chaque entreprise pour trouver la bonne solution », comme la RATP y est parvenue, en 1996, en mettant en place un système « d'alarme sociale » qui a bien fonctionné.

Pour l'heure, M. Jospin a une préoccupation plus immédiate: les mouvements minoritaires mais actifs de chômeurs en fin de droit, conduit par les associations (ACI, Apeis, MNCP) et la CGT. En janvier 1998, des manifestations répétées de chômeurs et des occupations de bâtiments publics

avaient bousculé le gouvernement, avant que le premier ministre ne désamorce cette crise en revolvant légèrement les minima sociaux. Un an après, un scénario identique semble se mettre en place. Le collectif national CGT de défense des chômeurs appelle à une occupation, dès lundi, des antennes Assedic pour réclamer une « prime de Noël » de 3 000 francs, et les associations organisent une journée nationale d'actions, jeudi 10 décembre.

Cette agitation permanente, d'autant plus sensible à l'approche des fêtes de Noël, fragilise le premier ministre. A Matignon, on concède que l'offensive du président de la République, qui a suivi le retrait du projet de réforme de l'audiovisuel présenté par Catherine Trautmann et les carouffages sur le projet de pacte civil de solidarité, ont rendu plus fragile la position de M. Jospin, qui cherche encore le meilleur moyen de reprendre l'offensive début 1999.

Jean-Michel Bezat

## Les Français pour un service minimum, selon l'IFOP

Plus de quatre Français sur cinq se déclarent favorables à l'instauration d'un service minimum dans les services publics, selon un sondage de l'IFOP réalisé par téléphone le 5 décembre auprès d'un échantillon de 668 personnes et publié par Le Journal du dimanche le 6 décembre. En effet, 82 % des personnes interrogées - y compris 53 % des sympathisants communistes et 78 % des socialistes - sont d'accord avec la proposition faite à Rennes, le 4 décembre, par le président de la République, d'établir un service minimum dans les services publics en cas de grève.

Selon ce sondage, 63 % des personnes interrogées se disent satisfaites du retour de Jacques Chirac sur la scène politique française (contre 29 % de mécontentes). Mais si 32 % des Français (contre 15 %) se déclarent satisfaits de l'ensemble des propositions formulées par le chef de l'Etat, plus de la moitié (53 %) ne se prononcent pas. C'est dire que si M. Chirac est attendu, il n'est pas encore entendu par la majorité des Français.

## Lionel Jospin ne veut pas envenimer le climat de la cohabitation

LES CONSIGNES étaient claires, la répartition des tâches précises, et l'ensemble de la manœuvre réglée par Lionel Jospin lui-même. C'est selon un savant dosage que, durant tout le week-end, quelques ministres et François Hollande ont été chargés de donner la réplique au discours de Rennes, prononcé par Jacques Chirac, vendredi 4 décembre (Le Monde daté 6-7 décembre).

La mission assignée aux responsables gouvernementaux était simple: rassurer les Français sur l'état de la cohabitation. C'est ainsi que Dominique Strauss-Kahn, ministre de l'économie et des finances, s'est fait rassurant, dimanche soir, sur TF1. « Très largement, le discours de Rennes du président de la République reprend des projets de loi que le gouvernement a déposés, a-t-il déclaré (...) il semble qu'il y a quelques problèmes du côté de l'opposition mais nous, nous n'avons pas de problèmes avec le président de la République. »

Evitant, par exemple, le projet de cumul des mandats, il a ajouté: « Si le président est capable de faire que les sénateurs de droite, majoritaires au Sénat ne bloquent pas ce texte, bravo, j'applaudis. »

Seul, le premier secrétaire du PS, François Hollande, a été autorisé à durcir légèrement le ton. « Le chef de l'Etat doit choisir, a-t-il déclaré sur Radio. Les Français ne trouveront pas légi-

times que le chef de l'Etat exprime ses intentions et que le même, devenant chef de l'opposition, empêche que ces intentions deviennent des actes législatifs. (...) S'il est le chef de l'Etat, il aura notre plein soutien pour aller jusqu'au bout des réformes engagées. S'il est le chef de l'opposition, il prend son risque. »

### EN ETAT DE FAIBLESSE POLITIQUE

Ce souci de ménager le président de la République est révélateur du climat qui règne aujourd'hui à Matignon. On y reconnaît sans fard un état de faiblesse politique. Le sentiment d'une mauvaise maîtrise du travail gouvernemental, nettement perceptible à l'Assemblée nationale dont l'ordre du jour ne cesse d'être remanié, s'est encore accru, la semaine dernière, avec le retrait du projet de loi Trautmann sur l'audiovisuel public.

En outre, plusieurs membres de son entourage ont fait remarquer à Lionel Jospin le mauvais effet produit par les images de Christine Boutin (UDF, Yvelines) en pleurs, dans l'hémicycle de l'Assemblée nationale, après que le premier ministre eut stigmatisé sa « marginalité » et ses « outrances » lors du débat sur le PACS (Le Monde du 3 décembre). Enfin la direction du PS a transmis à l'Hôtel Matignon les doléances de plusieurs candidats socialistes dans des élec-

tions partielles, qui se plaignent d'une bouderie des enseignants.

C'est dans ce climat que les stratégies de l'hôtel Matignon réfléchissent à une relance de l'action politique au début 1999. Lionel Jospin consacrant une grande partie du mois de décembre aux activités internationales (sommet européen de Vienne les 11 et 12, voyage au Québec du 16 au 19). Le travail gouvernemental devrait alors éviter de se concentrer sur le projet de loi sur l'audiovisuel ne sera pas représenté avant le mois d'avril, contrairement à la demande de M. Trautmann. En revanche, une plus grande publicité devrait être donnée aux prochains décrets concernant la mise en œuvre de la loi sur l'exclusion, ainsi qu'à des mesures visant à limiter les formes de travail précaire.

Le discours présidentiel de Rennes, unanimement perçu comme annonciateur d'une campagne électorale, fait redouter une accélération des échéances. L'an 2000, qui coïncidera avec la cinquième année de présidence de M. Chirac, est généralement pointé comme le moment le plus aléatoire pour la poursuite d'une cohabitation censée durer jusqu'en 2002.

Jean-Michel Apathie

## M. Hue invite le gouvernement à « reprendre la main sur le social »

LA BELLE OUBAINE! Quand Jacques Chirac préconise l'instauration d'un service minimum en cas de grève dans les services publics, le Parti communiste - qui a dû longtemps se résoudre à ne répondre qu'au CNPE, puis au Medef - retrouve enfin un adversaire politique et un combat tels qu'il les aime.

Soucieux de ménager Lionel Jospin, peu à l'aise, ces dernières semaines, sur les combats traditionnels de la gauche « morale », comme les sans-papiers ou le PACS, le secrétaire national du PCF n'a pas tardé à utiliser cette attaque contre le droit de grève pour faire entendre sa voix et fédérer ses troupes. Il a fait d'autant plus volontiers que les mouvements de chômeurs semblent trouver un second souffle, un an après des manifestations qui avaient conduit Marie-George Buffet à faire entendre sa différence au sein du gouvernement.

La rencontre de Robert Hue avec 350 militants communistes, samedi 5 décembre, à la maison des syndicats de Créteil (Val-de-Marne), lui a fourni l'occasion de répondre au président de la République. Pour le responsable communiste, les propos du chef de l'Etat constituent « une terrible position de classe de sa part ». « Limiter le droit de grève dans le service public, qui est un acquis des salariés, c'est mettre ces derniers en état d'infériorité », a-t-il déclaré.

« INONDER LE SITE DE L'ELYSEE » « Face à la brutalité de l'attaque », M. Hue a appelé à une « protestation nationale au président de la République », invitant « tous les démocrates à inonder le site internet de l'Elysée ».

M. Hue a également saisi cette occasion pour s'adresser au gouvernement. Avec une nuance significative, cependant: s'il a « tancé » Jacques Chirac, il a seulement « alerté » Lionel Jospin, précise L'Humanité du 7 décembre. « Je ne veux pas en rajouter sur la situation actuelle », a lancé M. Hue, avant d'inviter le gouvernement à « reprendre la main au plan social ».

Prévoyant, si ce dernier ne donne pas « les signes d'une volonté sociale forte », « une dégradation de la situation sociale », le responsable communiste a solennellement proposé, à cette « période charnière où se fera l'échec ou la réussite de la gauche plurielle », trois « dispo-

sitions immédiates sur lesquelles nous nous engageons à appuyer sur le gouvernement ». M. Hue réclame l'affectation de « 17 milliards de francs de recettes supplémentaires d'ores et déjà dégagées, à une prime de fin d'année pour les chômeurs »; il propose enfin la mise en place d'un dispositif d'arrêt d'urgence des licenciements collectifs, comme celui des Ateliers du Havre, ainsi qu'une augmentation de 4 % du SMIC dès le 1<sup>er</sup> janvier.

Les Verts ont, de leur côté, pris prétexte de l'évacuation, par les forces de police, du Théâtre de la Gaîté - « un des

## Selon M. Sarkozy, l'opposition a terminé sa « période de deuil »

Le secrétaire général du RPR, Nicolas Sarkozy, estime, dans un entretien publié, lundi 7 décembre, dans le quotidien L'Alsace, que « la période de deuil est désormais bien terminée » pour l'opposition. M. Sarkozy assure que le RPR a engagé « un véritable effort de réflexion », alors que, selon lui, « le gouvernement et la majorité sont à court de propositions, d'idées ou d'initiatives ». Il rappelle les dernières propositions faites par le mouvement gaulliste en matière de sécurité telles que la création de délits avec amende immédiate et d'un système d'allocations familiales à points.

Le député des Hauts-de-Seine estime que la volonté d'union avec Démocratie libérale et l'UDF finira par l'emporter pour les élections européennes de juin 1999 et réaffirme que Philippe Séguin, président de l'Alliance, est le mieux placé pour conduire la liste.

scandales de l'opacité de la gestion de la Mairie de Paris... pour critiquer le gouvernement. « C'est en envoyant les forces de police contre les chômeurs, comme à Marseille, et contre les sans-logis que les problèmes soulevés disparaîtront », écrit Martine Billard, nouvelle porte-parole du mouvement. « C'est en augmentant les minima sociaux, en empêchant les expulsions de mal-logés que la misère reculera », avertit le parti de Dominique Voynet.

Ar. Ch. et P. Sa.

**REUSSIR LES ADMISSIONS PARALLÈLES**

- Sur DEUG, DUT, BTS: 1<sup>re</sup> année: ESC Lyon, concours "Tremplin", "Profils", "Passerelle"
- Sur Licence: 2<sup>e</sup> année: HEC-ESCP, ESC Lyon, concours "Tremplin", "Profils", "Passerelle", Sciences Po
- Sur Maîtrise: 2<sup>e</sup> année: DESCF, EPF-OFPA, DECF-DESCF

**IPESUP**

15 rue de Clugny - 75014 Paris - Tél: 01 42 22 13 33

Handwritten Arabic text: هاتوا الامتحان



5021 من الامارات

# Jean-Marie Le Pen accuse Bruno Mégret de s'appuyer sur une « minorité raciste »

## Le chef du Front national ne parvient pas à endiguer la contestation dans son parti

La réunion du conseil national du FN, samedi 5 décembre, à Paris, et les déclarations de M. Le Pen au « Grand Jury RTL-Le Monde-LCI » (lire page 17) ont aggravé la crise du parti d'extrême droite. M. Le Pen a accusé le délégué général, Bruno Mégret, de s'appuyer, contre lui, sur « une minorité extrémiste, activiste et même raciste », qu'il a invitée à quitter le FN. M. Mégret et ses partisans préparent leur riposte.

LA DÉCLARATION s'est répandue comme une traînée de poudre, ceux qui l'avaient entendue la rapportant à ceux qui n'avaient pas écouté le « Grand Jury RTL-Le Monde-LCI », dimanche 6 décembre. Jean-Marie Le Pen, qui en était l'invité, avait choisi de conclure ce week-end de tous les risques pour son parti par de nouvelles attaques contre les partisans de Bruno Mégret. « Je ne nierai pas, parce que ce serait contraire à la vérité, qu'il y a eu un coup de torchon », lors de la réunion du conseil national, samedi, a-t-il reconnu, en ajoutant : « Une minorité extrémiste, activiste, a essayé de profiter de cette occasion pour contester les décisions qui avaient été prises ». « Une minorité extrémiste, activiste et même raciste », devait-il préciser plus tard.

Employant pour la première fois la formule « extrême droite », qu'il récusait ordinairement, mais pour l'appliquer en l'occurrence à la « minorité » mégrétiste, M. Le Pen a tenté de retourner ainsi contre son adversaire le reproche de contribuer à la « diabolisation » du Front national auprès de l'opinion. L'accusation a fait mouche. Si Bruno Mégret refuse « pour le moment de commenter ces déclarations », il n'en est pas de même de plusieurs membres du bureau politique. « Jean-Marie Le Pen a tort de diaboliser les militants. Je n'ai pas souvenir d'une minorité raciste. J'ai le souvenir d'un majorité frontiste. Si le conseil national a fonctionné comme une soupape, c'est parce que le comité central ne s'est pas réuni depuis plus d'un an et que le président prend des décisions sans en discuter au préalable avec le bureau

politique », réplique Frank Timmermans, responsable de la fédération de Seine-Saint-Denis du Front national.

« Ce que vient de dire le président est très grave, car il donne raison à toutes les accusations portées contre le mouvement. Il va devoir se rétracter ! », s'exclame un responsable, qui tient, cependant, à garder l'anonymat, de même qu'un autre, pour qui « Jean-Marie Le Pen se disqualifie en tant que président ».

« UN PU-PUTSCH »  
Accusant les mégrétistes d'avoir « utilisé des procédés assez déplaisants de lettres anonymes, de rousages d'articles de presse (...), toujours hostiles au président », M. Le Pen a développé la thèse du complot. « Je pensais qu'il y avait un petit groupe très turbulent, très bruyant, qui entendait manifester sa contestation du fait que j'avais choisi comme chef de campagne Jean-Claude Martinez, député européen, plutôt que Bruno Mégret », a-t-il affirmé avant d'ajouter, sur le ton de la dérision : « C'était un pu-putsch ! ».

Enfin, M. Le Pen a tenté de donner le coup de grâce au délégué général en lui présentant la porte : « Si des gens (...) pensent que leur présence est incompatible avec la mienne, a-t-il dit, ce sont des hommes libres... ». Il a invité M. Mégret à se démettre de ses fonctions en cas de « désaccord ». « S'il y a un quelconque désaccord sur la ligne suivie, sur les méthodes employées, a-t-il souligné, on n'accepte plus de remplir les missions qui vous avaient été confiées (...). On peut très bien être dans un mouvement et ne pas

assumer de responsabilités. » En fait de « coup de torchon », le président du parti d'extrême droite a essuyé, samedi, une tempête de force 10, dont le précédent remonte à vingt-cinq ans. A l'époque, M. Le Pen, profitant de la dissolution d'Ordre nouveau par le ministre de l'Intérieur d'alors, Raymond Marcellin, avait restructuré le parti à son avantage. C'était, samedi, la première fois, depuis lors, que M. Le Pen était hué et conspué à plusieurs reprises pendant ses interventions.

Le facteur de déclenchement de la fronde a été l'interdiction d'assister au conseil national prononcée par M. Le Pen à l'encontre de deux proches de Bruno Mégret, Hubert Fayard et Nathalie Debaille, licenciés « pour raison économique » (Le Monde du 5 décembre), puis « suspendus pour manquement à la discipline du mouvement », parce qu'ils avaient contesté, en interne, leur licenciement.

L'EXCLUSE APPLAÛDIT  
Contrevenant à l'interdiction, M. Fayard - premier adjoint au maire et vrai « patron » de la municipalité de Vitrolles, dirigée officiellement par l'épouse du délégué général, Catherine Mégret - s'était présenté à la porte, accompagné de M. Timmermans, tandis que M<sup>me</sup> Debaille parvenait à entrer dans la salle par une porte dérobée. L'arrivée de cette dernière a été immédiatement applaudie et approuvée par de tonitruants « Nathalie ! ».

Blême de colère, le président a alors ordonné la suspension de la réunion jusqu'à l'évacuation de l'intruse. Des voix se sont élevées pour crier, parodiant M. Le Pen lors

de son agression contre une candidate socialiste à Mantes-la-Jolie, en 1997 : « Y'en a marre ! ». « Ça suffit ! ».

Incapable de remettre de l'ordre, le président du parti a demandé la réunion immédiate du bureau politique. Les échanges, qui ont duré près de deux heures, n'ont fait que souligner la fracture qui affecte le parti.

En guise de réponse, le président du FN, reprenant les travaux, s'est remis à lancer des accusations et des invectives à l'encontre des mégrétistes, qualifiant certains de « pédés » et sommant d'autres d'« arrêter leurs caquetages ». Ces mots ont produit les mêmes effets que le matin : un tollé d'une bonne partie de la salle.

Pierre Vial, chef de file des « paganistes » et élu au conseil régional Rhône-Alpes, a parlé de « culte hypertrophié de la personnalité » et évoqué « l'Ancien régime, avec Louis XVI écrivant sur son journal, à la date du 14 juillet 1789 : « rien » alors que Paris bouillonnait ».

En fin de journée, comprenant qu'il ne pouvait laisser partir les délégués de province dans une atmosphère de guerre, M. Le Pen s'est fait doucereux. Appelant à l'unité, il a annoncé un congrès pour le 27 décembre 2000 et souhaité « un joyeux Noël et une bonne année » à l'assistance.

Pour M. Vial et d'autres, « samedi n'était que le début d'un processus de mise en cause de la façon de faire fonctionner le Front national ». La riposte des mégrétistes, galvanisée par les mouvements du conseil national, favorables à leur point de vue, ne devrait pas tarder.

Christiane Chombeau

# M. Madelin veut concilier « béats » et « ringards » sur son projet européen

## Il propose d'opter pour le fédéralisme

« SÉGUIN ? Je n'ai rien pour, mais je n'ai rien contre non plus. » Dans le nouveau débat qui occupe l'opposition - la préparation des élections européennes -, Alain Madelin se pose en médiateur.

Aux amis RPR, qui réclament la tête de la liste européenne de l'Alliance pour leur chef, le président de Démocratie libérale accorde que la campagne de Philippe Séguin contre la ratification du traité de Maastricht, en 1992, ne saurait être retenue aujourd'hui contre lui. Aux alliés UDF, qui s'en effarouchent et voient en M. Séguin un épouvantail pour l'électorat europhile, M. Madelin concède que le choix de l'opposition devra se porter, « le moment venu », sur « le meilleur », c'est-à-dire « celui qui rassemble le plus de Français ». M. Séguin peut-il être celui-là ? « On verra bien ce qu'en dit l'opinion », répond M. Madelin. Aux uns et aux autres, il demande de privilégier l'union de l'opposition aux européennes : « C'est une condition de notre participation à l'Alliance », précise-t-il.

Pour contribuer à la sérénité du débat, M. Madelin pense avoir un atout : le projet. Samedi 5 décembre, devant la convention de Démocratie libérale réunie à Maisons-Alfort (Val-de-Marne) pour en débattre, l'ancien ministre de l'économie a exposé les conceptions européennes de son mouvement, qui, selon lui, présentent l'avantage de dépasser le clivage des « partisans de l'Etat-nation et des tenants d'un super-Etat européen », soit, selon sa terminologie, les « souverainistes ringards » du RPR et les « supranationalistes béats » de l'UDF.

Hostile aux deux thèses, M. Madelin propose de « penser l'Europe

autrement ». Toute la difficulté est que, en première lecture, ses positions sont en contradiction avec celles du RPR, mais aussi en partie avec celles de l'UDF.

D'abord, M. Madelin revendique haut et fort l'idée d'une Europe « fédérale », d'une Europe qui permettrait le « dépassement » de la notion de souveraineté telle qu'elle s'exprime dans le cadre de l'Etat-nation. « On est empoisonné par le concept d'Etat-nation. C'est la personne qui est souveraine », répète M. Madelin. A ce titre, il rejette l'idée d'un « gouvernement économique » face à la Banque centrale européenne, qui agréé en revanche au RPR et à l'UDF.

### FONDRE LES TRAITÉS

De même, le président de Démocratie libérale se gausse de la proposition de M. Séguin - dont François Bayrou était l'initiateur - en faveur d'une Constitution européenne, qui aurait selon lui toutes les chances d'être sociale-démocrate, compte tenu de la couleur politique des gouvernements européens. Le président de DL a toutefois accepté, samedi, l'idée de refondre les traités européens dans un même « document ».

Enfin, M. Madelin est radicalement hostile à l'idée, défendue aussi bien par le RPR que par l'UDF, selon laquelle la réforme des institutions européennes doit être un préalable à l'élargissement de l'Union. Aussi a-t-il plaidé pour qu'élargissement et approfondissement avancent « de pair » et pour que les futurs pays membres soient associés à la réforme institutionnelle.

Cécile Chambraud

## Une crise qui couve depuis près de deux ans

- Mars 1997. Au congrès de Strasbourg, Jean-Marie Le Pen découvre la popularité acquise par le délégué général au sein du parti. Bruno Mégret, auréolé de sa victoire par procuration aux élections municipales partielles de Vitrolles, arrive, avec Jean-Yves Le Gallou, largement en tête des votes pour le comité central. Bruno Gollnisch, secrétaire général, est en troisième position, tandis que Marine Le Pen, fille cadette du président, n'est pas élue.
- Juillet 1997. Lors d'un « séminaire » du bureau politique, à Strasbourg, M. Le Pen laisse Jean-Claude Martinez, député européen, ennemi déclaré de M. Mégret, organiser une fronde contre le délégué général.
- Août 1997. Au cours de l'« université d'été » du parti, à Orange, M. Le Pen annonce qu'il confie la responsabilité d'un « gouvernement virtuel » à M. Martinez.
- Mars 1998. Après une discussion opposant ses proches à M. Mégret, au bureau politique, le 16 mars, M. Le Pen accepte que le Front national propose à la droite, dans les conseils régionaux où la gauche a la majorité relative, des alliances fondées sur un programme dans lequel ne figure pas la « préférence nationale ».
- Juin 1998. En visite en Loire-Atlantique, dont la fédération est dirigée par son gendre, Samuel Maréchal, M. Le Pen déclare que s'il était condamné à l'inéligibilité à la suite des violences qui lui sont reprochées, dans la campagne des élections législatives, à l'encontre d'une candidate socialiste dans les Yvelines,

- son « nom figurerait encore plus gros sur les affiches des candidats du Front national » aux élections européennes de juin 1999. Le 6 juillet, au bureau exécutif, M. Le Pen précise que son intention est que son épouse, Jany Le Pen, soit placée en tête de liste.
- Août 1998. Dans un entretien publié par Le Parisien, le 24 août, jour de l'ouverture de l'« université d'été » organisée à Toulon, M. Mégret déclare que « la candidature de M<sup>me</sup> Le Pen n'est pas une bonne idée », estime que « lorsque le chef est empêché, c'est son second qui le supplée » et annonce qu'il demandera « un vote aux instances » si M. Le Pen persiste dans son idée.
- Septembre 1998. Ayant constaté, au bureau politique, le 8, qu'il ne dispose pas d'une majorité pour retirer à M. Mégret la fonction de délégué général, M. Le Pen annonce, le 28 septembre, qu'il nomme M. Martinez « directeur général » de la campagne européenne.
- Octobre. Lors d'une réunion des conseillers régionaux frontistes, à Nîmes, le 16, M. Mégret est applaudi par des élus, qui quittent la salle quand M. Martinez prend la parole. M. Le Pen annonce au bureau politique qu'il nomme l'un de ses proches, Jean-Jacques Susini, à la tête de la fédération des Bouches-du-Rhône, celle de M. Mégret.
- Novembre. La cour d'appel de Versailles réduit de deux ans à un an la durée de l'inéligibilité de M. Le Pen, qui se pourvoit en cassation et décide de diriger la future liste aux élections européennes. Lettres d'exclusion et de licenciement commencent à arriver chez les partisans de M. Mégret.

## Les élections partielles ne traduisent pas de recul

DANS LES URNES, le Front national ne semble pas pâtir de la guerre que se livrent ses chefs, même s'il a connu des époques plus florissantes. Dans les six élections législatives partielles auxquelles il a été procédé depuis le mois de septembre, la politique de candidat unique observée par les partis de l'Alliance (RPR, UDF et Démocratie libérale) a été, la plupart du temps, fructueuse au regard du concurrent d'extrême droite, écarté du second tour, sauf à Toulon.

Pour ce qui concerne les scores, les candidats du Front national ont reculé par rapport aux législatives du printemps 1997 dans quatre de ces six circonscriptions : de très peu à Aubagne, dans les Bouches-du-Rhône (0,37 point), un peu plus à Dunkerque, dans le Nord (2,22), ainsi que dans l'Eure (3,59) et en Côte-d'Or (4,52 %). Un tel recul dans des partielles n'est pas exceptionnel pour le FN.

Dans les deux circonscriptions où il est le mieux implanté, en revanche, le FN a progressé. C'est le cas à Toulon, où Christine Le Chevallier, même si elle n'a pas réussi à battre la candidate socialiste au second tour, a gagné 0,11 point au premier tour, par rapport à la partielle d'avril 1998, soit plus de 7 points au-dessus du score obtenu par son époux, Jean-Marie Le Chevallier, maire de Toulon, en 1997.

La seconde exception est Nice : en accueillant dans ses rangs Jacques Peyrat, maire de la ville et ancien membre du Front national, le RPR ne peut se prévaloir d'avoir contribué à faire baisser le parti de Jean-Marie Le Pen. Le candidat frontiste n'a certes pas pu se maintenir au second tour, mais il a tout de même amélioré son score de 1997 de 2,22 points, à 25,51 %.

Les onze élections cantonales organisées depuis septembre montrent aussi des progrès du FN dans les zones de forte implantation. Son candidat a pu être présent au second tour à Toulon-1 (48,11 %), à Tremblay-en-France (30,38 %) et à Sète-1 (29,34 %).

Sur les onze cantons renouvelés, sept appartenaient à la série de 1994. Dans tous, l'extrême droite a progressé, d'autant plus nettement dans ceux où elle était le mieux implantée. Elle se renforce ainsi, au premier tour, à Toulon-1 (+16,14 points, à 40,93 %), à Istres-sud (+7,27, à 15,82 %), dans les Bouches-du-Rhône (+7,27, à 15,82 %), à Tremblay-en-France, en Seine-Saint-Denis (+3,3, à 20,35 %), mais aussi, dans une moindre mesure, à Blois, à Clermont-Ferrand ou à Argueil (Seine-Maritime).

En revanche, elle recule de 2,43 % à 5,6 points dans tous les cantons qui avaient été renouvelés en mars 1998.

Cécile Chambraud

**HALTE** aux « ayatollahs » de l'histoire officielle.  
**HALTE** aux Tartuffes de la vie privée.  
**HALTE** aux inquisiteurs du religieusement correct.  
**HALTE** au pseudo-journalisme d'investigation.

Thierry Pfister  
 Lettre ouverte  
 aux gardiens  
 du mensonge

Albin Michel

# Nicole Notat aborde le 44<sup>e</sup> congrès de la CFDT en position de force

## La secrétaire générale, candidate à sa propre succession, se dit « fière du chemin parcouru » durant son mandat à la tête de la confédération et se réjouit du rapprochement amorcé avec la CGT. La nouvelle révolte des chômeurs risque toutefois de bousculer ce bilan

Dans son discours inaugural devant le 44<sup>e</sup> congrès de la CFDT, qui se tient du lundi 7 au vendredi 11 décembre, à Lille, Nicole Notat devait défendre son bilan, estimant qu'il est largement positif. Elle fait en par-

ticulier valoir que la CFDT est devenue la première confédération dans le privé. Ayant réussi à devenir un acteur qui compte, partenaire privilégié des gouvernements et du patronat, la CFDT a cepen-

dant perdu la fonction de « laboratoire social » qui la caractérisait dans les années 70. La secrétaire générale doit affronter de vives critiques concernant la gestion de l'assurance-chômage, au mo-

ment même où le mouvement des chômeurs refait son apparition sur la scène sociale. Le rapprochement amorcé avec la CGT ôte des arguments à l'opposition, qui continue cependant de réclamer une plus

grande démocratie interne et revendique un véritable pluralisme des instances dirigeantes. Le numéro deux de la confédération, Jean-René Masson, s'apprete à quitter la scène syndicale (lire page 11).

C'EST sous le signe d'une « sérénité vigilante » que s'ouvre le 44<sup>e</sup> congrès de la CFDT. Du lundi 7 au vendredi 11 décembre, à Lille, sont attendus mille huit cents délégués syndicaux. L'enjeu est de taille pour Nicole Notat, candidate à sa propre succession. Depuis six ans qu'elle dirige la CFDT avec autorité et, parfois, rigidité, la « dame de fer » du syndicalisme, âgée de cinquante et un ans, est en passe d'obtenir la consécration qu'elle n'avait pas su obtenir, en 1995, à Montpellier. Mise en minorité, à l'époque, sur son bilan – par le vote sur le « quitus » –, M<sup>me</sup> Notat avait été néanmoins reconduite à la tête de la centrale, faute de direction alternative. Trois ans plus tard, le bilan paraît beaucoup plus positif pour la CFDT et pour la secrétaire générale sortante, « fière du chemin parcouru ».

**PREMIÈRE ORGANISATION**  
Pour M<sup>me</sup> Notat, « les trois années que nous venons de vivre n'ont pas été banales ». En exerçant une « fonction de critique sociale, exigeante, approfondie, indépendante », la CFDT a pu, pendant cette période, « échapper au piège des visions simplificatrices, au piège des discours d'autant plus radicaux qu'ils n'ouvrent aucune voie à une

action transformatrice concrète », explique-t-elle, dans son discours inaugural.

Au premier chef, la CFDT apparaît comme une organisation en bonne santé. M<sup>me</sup> Notat note que « la CFDT, en résultats cumulés sur les années 1995 et 1996, devient la première organisation syndicale dans le privé ». En deuxième lieu, sur le plan des idées et sur celui du partenariat, la CFDT a marqué des points depuis trois ans.

En soutenant le plan Juppé pour l'assurance-maladie, M<sup>me</sup> Notat a persévéré dans son action réformatrice sur la protection sociale. « Nos choix étaient clairs », ils étaient « difficiles à assumer », mais « les premiers résultats sont là », juge la secrétaire générale. « Le choix du bureau national a été le refus de se rallier au mot d'ordre amalgamé du "non au plan Juppé" qui visait à orienter ainsi la mobilisation des salariés contre une réforme qui leur était pourtant favorable », rappelle la secrétaire générale, ce qui justifie, selon elle, le fait que la CFDT se soit retrouvée en retrait du « mouvement social » de novembre-décembre 1995.

Sur l'utilisation de la réduction de la durée du travail comme moyen de lutte contre le chômage, la CFDT veut aussi faire valoir

qu'elle en est à l'origine. Ayant d'abord signé, le 31 octobre 1995, avec le CNPF, un accord sur l'aménagement et la réduction du temps de travail, la centrale s'est faite, ensuite, l'avocate de la loi Robien, après que l'Union des industries métallurgiques et minières eut, déjà, donné un premier coup d'arrêt aux négociations. Depuis le sommet sur l'emploi du 10 octobre 1997, la secrétaire générale de la CFDT s'est montrée un soutien sans faille de la politique mise en place par la loi Aubry.

Dans un livre de la CFDT consacré au *Bon usage des 35 heures*, (Seuil, septembre 1998), M<sup>me</sup> Notat

se lance même dans une véritable credo pour la lutte contre le chômage par la réduction du temps de travail : « J'irai presque jusqu'à dire que l'expression "lutte contre le chômage" me semble désuète : il est maintenant impératif de franchir un cap supplémentaire ; ce n'est désormais rien moins qu'une véritable guerre que notre pays doit se préparer à mener. Notre ennemi a déjà fait des millions de victimes, ses agressions sont quotidiennes et intolérables. Et comment remporte-t-on une guerre sans mobilisation préalable ? »

Sur les relations intersyndicales, M<sup>me</sup> Notat remarque que « le

contraste entre l'hiver 1995 et l'hiver 1998 est saisissant. Il donnerait presque le tournis ! ».

« En 1995 la CFDT est isolée, suspectée de trahison, marginalisée par l'unité retrouvée dans la rue entre les deux CGT. L'avenir ne semblait-il pas appartenir à ceux qui affichaient une radicalité toujours plus radicale et que d'aucuns présentaient comme le sang neuf du syndicalisme ».

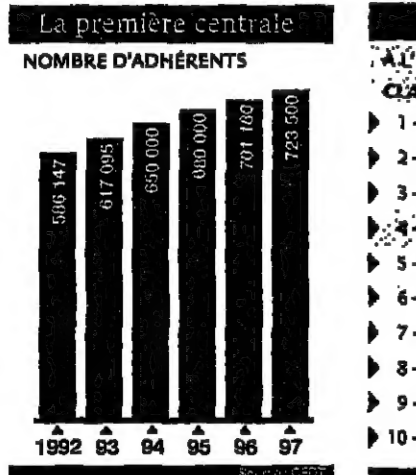
Constatant que « le front du refus a vite montré ses limites », M<sup>me</sup> Notat salue « l'annonce d'un tournant historique de la CGT » qui amorce « un rapprochement avec la CFDT ». Pour la secrétaire générale, « la CGT exprime l'intention de s'extraire de la culture du refus systématique et du tout-protestataire. (...) Des relations plus naturelles s'amorcent entre elle et nous ».

**UN NOUVEL ÉLAN**  
Il reste que, en tant que présidente de l'Unedic, le régime d'assurance-chômage, de 1992 à 1994, puis de 1996 à 1998, M<sup>me</sup> Notat doit assumer, avec d'autres, un bilan amer. La révolte des chômeurs, qui avait surgi pendant l'hiver 1997-1998, dans laquelle elle n'avait vu sur le coup que de la « manipulation », et qui refait surface avec vigueur, illustre ce constat d'échec collectif. C'est sur ce sujet, notamment, que l'opposition interne en-



### Bernard Thibault conduira la délégation de la CGT

C'est devant Bernard Thibault, futur secrétaire général de la CGT, qui conduit une délégation de sa centrale comprenant Maryse Dumas et Philippe Detrez, secrétaire général de l'union départementale du Nord, que Nicole Notat devrait prononcer son discours d'ouverture du 44<sup>e</sup> congrès de la CFDT. Alain Olive, secrétaire général de l'Union nationale des syndicats autonomes (UNSA), fait aussi le déplacement à Lille, tandis que Jacques Maître, secrétaire général adjoint et transfuge de FO, sera présent, mercredi. Viendront aussi assister aux travaux de la CFDT Claude Cambus et Jean-Louis Waizer, de la CFE-CGC, ainsi que Emilio Gabaglio, secrétaire général de la Confédération européenne des syndicats. En revanche, aucun représentant de la CFPC et de FO n'est attendu. Une réception de bienvenue doit se tenir à l'hôtel de ville de Lille, en présence de Pierre Mauroy mais sans celle de Martine Aubry, ministre de l'emploi et de la solidarité et première adjointe de la ville.



Effectifs en forte hausse dans les services et en région PACA	
A L'INTÉRIEUR DES FÉDÉRATIONS	
CLASSEMENT	PROGRESSION 1997/96
1 - SANTÉ-SOCIAUX	+7,85 %
2 - FGMM (mines et métallurgie)	+4,28 %
3 - INTERCO	+6,03 %
4 - SERVICES	+15,77 %
5 - FCE (chimie, électrochimie)	+0,96 %
6 - FGTE (transport et équipement)	+6,82 %
7 - SGEN (éducation nationale)	-1,46 %
8 - FGA (agroalimentaire)	+3,08 %
9 - P et T	+1,59 %
10 - BANQUE	-0,59 %

DANS LES UNIONS RÉGIONALES	
CLASSEMENT	PROGRESSION 1997/96
1 - ILE-DE-FRANCE	+5,11 %
2 - RHÔNE-ALPES	+5,06 %
3 - BRETAGNE	+4,78 %
4 - NORD-PAS-DE-CALAIS	+6,54 %
5 - PAYS DE LA LOIRE	+3,42 %
6 - LORRAINE	+3,90 %
7 - ALSACE	+3,94 %
8 - PACA	+6,86 %
9 - AQUITAINE	+3,38 %
10 - MIDI-PYRÉNÉES	+1,82 %

### PACA l'oppositionnelle revendique le pluralisme interne

**MARSEILLE**  
de notre correspondant  
Stage de formation de l'union régionale interprofessionnelle Provence-Alpes-Côte d'Azur, au tome 1996 : cent trente militants de la CFDT sont réunis. La discussion d'un tract contre le Front national provoque un débat tout azimuté ; nombre de participants sont totalement désarmés pour répondre aux arguments de l'extrême droite. Une plaquette intitulée « Bas les masques », éditée par l'union régionale et son Observatoire des libertés, est venue, depuis, combler ce manque. Elle répond, en préambule, aux objections des militants qui refusent d'en parler parce qu'ils en ont la « nausée ». « Nous sommes engagés », répond le texte, parce que le FN « propose l'exclusion des plus démunis, l'élimination des plus désarmés et la mise en place d'un système totalitaire ».

À Vitrolles, par exemple, la section des communistes a non seulement réussi à stopper une hémorragie due au départ de cadres sous des cieux moins noirs, mais elle est probablement le noyau de résistance le plus solide pour le personnel, comme pour beaucoup de citoyens de la ville.

Pour autant, la CFDT en Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA) ne se cantonne pas à la lutte contre le FN. Forte de plus de vingt-cinq mille adhérents (270 000 timbres), l'union régionale, qui présente deux candidats au bureau national – sa secrétaire générale, Jacqueline Giraud-Eyraud, et Gilles Marcel, secrétaire de l'union départementale des Bouches-du-Rhône –, se réjouit d'abord de sa progression récente aux élections prud'homales (+2,66 %). Elle se félicite aussi de l'avancée de la syndicalisation « partout où la précarité se développe » : dans les services comme dans les catégories les plus fragiles de La Poste, des employés territoriaux ou chez les ambulanciers. Ayant plus de syndiqués dans le privé que dans le public, elle conserve ses bastions dans la chimie, où elle fait jeu égal avec la CGT, la métallurgie, où elle est en tête à Sollac Fos, ainsi que dans les banques et à l'Arsenal de Toulon, où elle est devancée par la CGT.

Ses succès sont-ils dus à sa ligne d'opposition à la ligne confédérale, depuis longtemps affirmée ? Jacqueline Giraud-Eyraud et Gilles Marcel n'y croient pas. Selon eux, leur travail bénéficie de la progression générale de la CFDT. Ils citent un responsable des employés municipaux de Marseille, qui juge que son organisation progresse chez les cadres « à cause de la ligne Notat » et chez les employés grâce à la posture plus combative qu'il défend. C'est le paradoxe de cette CFDT régionale, indéniablement

oppositionnelle, mais qui craint d'être marginalisée si elle s'enferme dans une logique de conflit qu'on veut, selon ses dirigeants, lui imposer d'en haut.

Car, au-delà des désaccords d'analyse bien réels, ce que reprochent ces militants à la direction actuelle c'est la « tournure administrative de toutes les discussions ». Les pratiques de la fédération des services, étrangement subventionnée par les employeurs les plus durs, représentent, par exemple, tout ce qu'ils rejettent : eux qui commencent à implanter des sections dans ces lieux où les militants sont pourchassés n'ont obtenu aucune aide de cette fédération. Dans le même esprit, ils refusent une politique de partenariat qui ne se fonde pas sur les réalités de terrain : « Je ne suis pas un fanatique de la lutte des classes », se défend pourtant Gilles Marcel.

**Les militants reprochent à la direction la « tournure administrative des discussions »**

Ces responsables soulignent d'ailleurs avec insistance que l'union régionale n'est pas membre en tant que telle du regroupement oppositionnel Tous ensemble, même si de nombreux membres de la direction y participent à titre individuel. Au congrès régional d'Avignon, en mars 1996, c'est la diffusion du journal *Tous ensemble* qui a été adoptée majoritairement : rien de

plus, rien de moins. Pour Gilles Marcel, l'affirmation d'une solidarité avec les opposants était « obligatoire sous peine de perdre des militants, comme les cheminots, les enseignants ou la santé ». Mais il croit que le contexte a assez largement évolué pour qu'on « solide désormais les comptes », d'autant plus que « les positions politiques que nous affichions ont été réalisées dans les faits ».

En définitive, ce que ces militants reprochent à la confédération, c'est de « refuser le pluralisme qui a toujours fait la force de la CFDT ». Sur les 35 heures, d'ailleurs, ils estiment que les positions nationales sont en train d'évoluer au point qu'on pourrait désormais en reparler autrement qu'au congrès de Montpellier, en 1995. La nature des accords signés jusqu'à présent « avec un patronat si dur, ne céant rien sur l'emploi, qui, normalement, reste l'objectif de toute la CFDT », pourrait forcer la confédération à revenir sur la politique de « l'accord pour l'accord » que Nicole Notat avait, selon eux, annoncée en août 1997.

Le rapprochement national timide avec la CGT, qu'il soit conjoncturel ou non, réjouit en tout cas des dirigeants locaux qui entretiennent avec cette centrale, dominante dans la région, des rapports nettement plus cordiaux qu'ailleurs. L'affaire est ancienne, mais elle avait été spectaculaire lors des grandes grèves de novembre-décembre 1995, où la CFDT s'était jointe, très naturellement, avec sa bannière « CFDT en lutte », aux grands cortèges unitaires qui parcouraient Marseille. Une apparition qui, dans son esprit comme dans sa forme, définit assez bien l'identité de cette union régionale et la nature de ses désaccords avec la confédération.

Michel Samson

### Une fonction de « laboratoire social » stérilisée par la logique gestionnaire

NICOLE NOTAT serait-elle en passe de gagner son pari ? Apparemment, tout sourit à la secrétaire générale de la CFDT. A l'issue du 44<sup>e</sup> congrès de la confédération,

tant l'accent sur l'« efficacité syndicale », elle lance alors une campagne de resyndicalisation. M<sup>me</sup> Notat, arrivée à cette époque dans l'équipe dirigeante de la CFDT, a fait siéger les conclusions d'une enquête commandée par sa centrale sur les causes de la désaffection des salariés à l'encontre des syndicats. Trois reproches majeurs leur sont adressés : ils sont trop politisés, ils sont impuissants face aux problèmes des salariés et ils sont trop divisés.

**ANALYSE**  
La confédération est bousculée par des mouvements qu'elle ignore

**UN ACTEUR QUI COMPTE**

La crise des idéologies, notamment depuis la chute du mur de Berlin, d'un côté, la montée lancinante du chômage, de l'autre, confortent M<sup>me</sup> Notat dans son diagnostic. La CFDT s'est alors volontairement adaptée aux contraintes de la nouvelle donne économique et sociale et a mis l'accent sur le développement de ses capacités d'expertise. Pour M<sup>me</sup> Notat, un des grands objectifs qu'elle assigne à la CFDT est de « jouer son rôle d'acteur central », c'est-à-dire de gérer. En assurant la cogestion des deux principaux régimes paritaires, l'Unedic depuis 1992 et la CNAM depuis 1996, la CFDT devient un partenaire privilégié du gouvernement et du patronat. Pour René Mouriaux, chercheur au Centre d'étude de la vie politique française (Cevipof), « la devise de la maison de Habsbourg » : « Il appartient à l'Austrienne de commander à tout l'univers » – est en passe de devenir celle de la CFDT.

Ayant réussi à devenir un acteur qui compte, la CFDT doit cependant relever un nouveau défi. Si le positionnement confédéral lors des grèves de la fin 1995 a finalement été assumé en interne, l'attitude sur le mouvement des chômeurs ou sur les sans-papiers a provoqué une plus grande gêne. Sur un grand nombre de problèmes de société, la CFDT semble frileuse. Sur le pacte civil de solidarité (PACS) tout comme sur l'Accord multilatéral d'investissement (AMI), la CFDT a été presque absente des débats.

Elle est bousculée par des mouvements protestataires qu'elle ne comprend plus et choisit d'ignorer. Le risque est grand, pour la confédération, de s'enfermer dans une logique gestionnaire et, pour l'ancien « laboratoire social », de se couper des thèmes du débat public de demain.

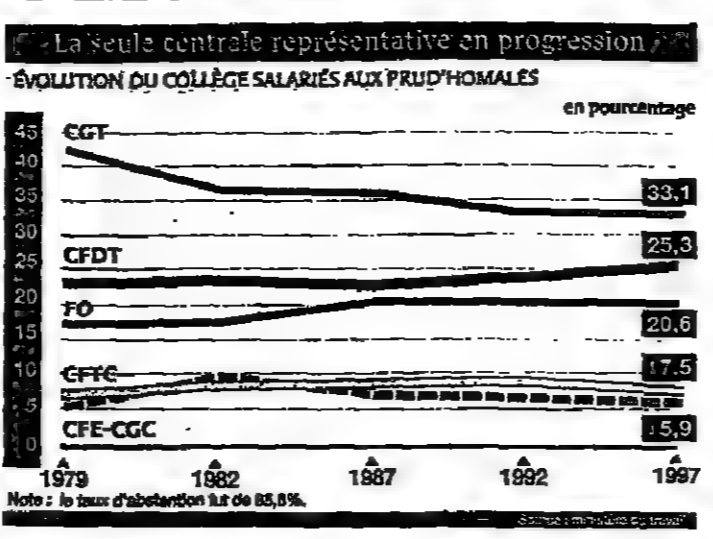
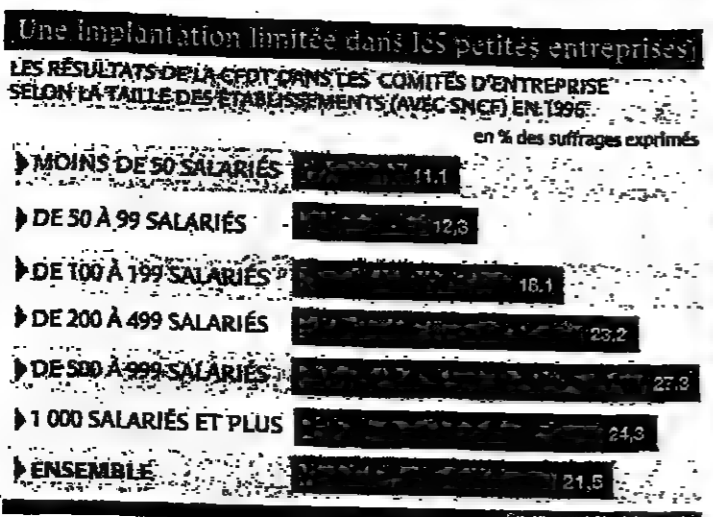
Alain Beauvieux

**Fax 998 F TTC Chez Duriez**  
Fax papier thermique à partir de 998 F TTC (827,53 F HT).  
Fax papier ordinaire à partir de 1790 F TTC (1484,26 F HT).  
Fax laser 4980 FTTC (4129,35 F HT).  
Duriez, 3 rue La Boétie 75008  
112 bd Salut-Germain 75006

Handwritten signature or text at the bottom of the page.

1950 من الال

ition de force



### Les principaux amendements soumis au congrès

**VOICI** quelques-uns des principaux amendements soumis au congrès de la CFTD, qui s'est ouvert lundi 7 décembre à Lille :

- **Réduction du temps de travail.** Plusieurs amendements demandent que la CFTD ne fasse plus référence aux accords découlant de la loi Robien, mais seulement à la loi Aubry, comme référence pour la réduction du temps de travail. Un amendement issu d'un syndicat de la fédération des personnels des collectivités locales fait ainsi cette proposition : « Validée par les premiers accords Aubry, qui ont permis à la fois de réduire le temps de travail et de créer des emplois, notre conception globale d'une réduction du temps de travail pour l'emploi votée au congrès de Montpellier garde toute sa pertinence : objectif de 32 heures et modalités diversifiées, articulées entre loi-cadre et négociations ».
- **Retraite.** Le syndicat PTT Côte-d'Or, tout en réaffirmant l'attachement au principe de la retraite par répartition et à la nécessité de la faire évoluer, demande la suppression de toute référence explicite à la capitalisation.
- **Grève.** Neuf syndicats de la métallurgie régionale demandent la suppression de la disposition relative à l'ouverture d'une réflexion sur l'exercice collectif de la grève.
- **Opinions minoritaires.** Trois syndicats ont déposé un amende-

ment supprimant la possibilité, pour un syndicat, de s'opposer à l'expression de tendances au sein de la CFTD : « Il est nécessaire, à la fois, d'assurer la représentation des opinions minoritaires à tous les niveaux de l'organisation, y compris au sein des directions, et de témoigner de la diversité des opinions exprimées par le partage des mandats, lorsque plusieurs positions se sont manifestées suite à un large débat ».

● **Chômeurs et travailleurs précaires.** Le bureau national a émis un avis négatif sur la création d'une Union confédérale des chômeurs et travailleurs précaires, au motif que la prise en charge des chômeurs est traitée dans la résolution « missions et fonctions du syndicalisme confédéré ». Celle-ci indique que les salariés en situation de précarité sont organisés par les syndicats de leur branche et le secteur d'activité afin de permettre l'élaboration d'axes revendicatifs et la construction d'un rapport de

### « L'objectif des 32 heures voté à Montpellier garde sa pertinence »

### Jean-René Masson se retire de la scène syndicale

JEAN-RENÉ MASSON s'en va. A cinquante ans, dont vingt-cinq passés en syndicalisme, le numéro deux de la CFTD - titre qu'il refuse -, véritable pilier de l'équipe

**Portrait**  
Le « numéro deux » devient conseiller à l'ambassade de France au Maroc

Notat, chargé depuis 1992 de l'action revendicative, tire sa révérence. « Ne dites pas que je quitte la CFTD sur un désaccord avec Nicole, cela n'est pas vrai. En matière de syndicalisme, nous partageons des conceptions très proches », réplique-t-il, dès qu'il sent qu'on essaie d'introduire un coin entre lui et la secrétaire générale.

Il y a pourtant, à la CFTD, une tradition d'éviction du numéro deux ou de personnalités qui pourraient faire de l'ombre au chef. Ce fut le cas, du temps d'Edmond Maire, de Jacques Chérèque, Michel Roland, Jacques Moreau, Pierre Héritier. « Ma décision est prise depuis plus d'un an. J'avais envie de changer d'air, affirme-t-il. Il me reste quelques années de travail devant moi, [et puis] cette maison tourne bien ».

Reste que son départ va créer un vide au sein de la maison CFTD, où il s'était imposé, certes, par son physique de Breton massif, tête carrée, vissée sur un corps rond, mais aussi par ses qualités de débattre et de négociateur. « J'ai beaucoup aidé Nicole. J'ai mené tous les grands débats », concède-t-il, lui qui peut faire figurer à son palmarès de syndicaliste pas moins de soixante-quinze conseils nationaux.

**Le goût du pouvoir**  
Sa carrière de permanent syndical a débuté à Morlaix, il y a vingt-cinq ans. « Il y avait deux employeurs, précise-t-il : l'hôpital, où j'étais, et la manufacture. » Ses armes de syndicaliste, il les a faites dans le monde des toutes petites entreprises. Son premier conflit

forces pour les faire aboutir. La création d'une structure confédérale spécifique serait donc contradictoire avec cette orientation.

● **Obligation de consultation des syndicats.** Le syndicat du commerce parisien (Sycopa) demande d'ajouter dans les statuts que le bureau national devra « procéder à une consultation des syndicats avant les décisions confédérales importantes, notamment la signature d'accords interprofessionnels ».

● **Caisse nationale d'action syndicale (CNAS).** Il est proposé au congrès d'augmenter la « prestation grève » versée par la confédération à 75 francs par jour, avec un délai de carence d'un jour. Sept syndicats s'opposent à ce que la CNAS finance, à côté des grèves et actions juridiques, des opérations de type campagne

### Pour M. Fillon (RPR), M. Pasqua mène un « combat nostalgique »

LE PORTE-PAROLE du RPR, François Fillon, a estimé, samedi 5 décembre à Foix (Ariège), que Charles Pasqua, qui a quitté la direction du mouvement gaulliste (Le Monde du 5 décembre), menait un « combat nostalgique ». Affirmant que « tout retour en arrière est impossible » au sujet de la construction européenne, M. Fillon a souligné que « face à cette situation, il y a ceux, comme Charles Pasqua, qui continuent un combat nostalgique qui n'aboutira pas à des résultats, et ceux qui veulent (...) défendre nos valeurs et mener notre combat à notre façon ».

Interrogé dimanche sur France 3, M. Pasqua a indiqué qu'il restera au RPR « tant qu'il y aura une once de chance pour que le RPR prenne une bonne décision » en la matière. Le sénateur des Hauts-de-Seine a déconseillé à Jacques Chirac de provoquer une élection présidentielle anticipée.

**DÉPÊCHES**  
 ■ **SÉCURITÉ SOCIALE :** 60 députés de droite ont saisi le Conseil constitutionnel sur le projet de loi de financement de la Sécurité sociale pour 1999. Le texte du gouvernement a été adopté définitivement par le Parlement, jeudi 3 décembre.  
 ■ **CONJONCTURE :** le moral des ménages est resté inchangé en novembre, selon l'enquête publiée lundi 7 décembre par l'Insee. Le solde entre les opinions optimistes et pessimistes des Français sur leurs perspectives financières est resté étale (-10 points, comme en octobre).  
 ■ **EUROPÉENNES :** Jean-Michel Baylet, président du Parti radical de gauche, « n'a l'intention ni de diner ni de bruncher » avec Daniel Cohn-Bendit. « J'ai vraiment l'impression du retour d'un ancien combattant », a indiqué M. Baylet, dimanche 6 décembre sur Radio Shalom, à propos de la tête de liste des Verts aux élections européennes.  
 ■ **HANDICAPÉS :** le président de la République a célébré, samedi 5 décembre à Ussel (Corrèze), le 30<sup>e</sup> anniversaire des Centres éducatifs du Limousin, association d'aide aux handicapés qu'il a créée en 1968. Regrettant notamment que l'Etat soit « de manière impardonnable à la traîne » concernant l'emploi des handicapés, Jacques Chirac a insisté sur la nécessaire « reconnaissance de [leur] dignité ». « La tentation de la société, c'est encore trop souvent de mettre à part », a-t-il ajouté.  
 ■ **FN :** le premier secrétaire du PS, François Hollande, a accusé le RPR et l'UDF, dimanche 6 décembre sur Radio J, d'adhérer à « la compromission passée par certains d'entre eux avec le Front national dans les régions », après l'adoption du budget de la région Languedoc-Roussillon, présidée par Jacques Blanc (DL) (Le Monde daté 6-7 décembre).

Finalament, le voici à votre portée, ce ThinkPad dont vous avez toujours rêvé. C'est le nouveau ThinkPad 390 d'IBM, avec son puissant processeur Intel®, son écran géant de 14 pouces à matrice active, sa carte son stéréo SoundBlaster et son clavier si confortable que vous oublierez qu'il s'agit d'un portable. Avec aussi, bien sûr, le service et l'assistance technique IBM. Voilà l'outil de e-business intégré spécialement conçu pour les PME-PMI. Et devinez quoi ? Son prix aussi est spécialement « taillé » pour les PME-PMI. Pincez-moi, je révéle ! Pas du tout. Et pour vous en convaincre, appelez immédiatement le 0 801 TEL IBM (0 801 835 426) ou rendez-vous visite sur [www.ibm.com/pc/fr/thinkpad](http://www.ibm.com/pc/fr/thinkpad)

**Un rêve accessible. Enfin !**

**Nouveau ThinkPad 390 d'IBM.**  
 Processeur Intel® Pentium® II jusqu'à 266 MHz • Disque dur jusqu'à 4 Go • Mémoire SDRAM grande vitesse jusqu'à 64 Mo en standard • A partir de 13 950 FHT.

**IBM**

**Intel Inside Pentium II**

\*15 824 FHTC (pour le modèle 3922FR), prix catalogue IBM au 02-97-58 5500 (hors taxes) sans options. Intel, Intel Inside et Pentium sont des marques déposées d'Intel Corp. Le portable référencé dans cette annonce est livré avec un système d'exploitation 1. Double e-business.

A. B.-M.

**SANTÉ PUBLIQUE** Plus de cinq cents personnes vivant dans le Tarn et la Haute-Garonne ont été victimes, ces dernières semaines, d'une épidémie de trichinose consé-

cutive à la consommation de viande de cheval. En mars, une épidémie similaire avait sévi dans la même région. Dans les deux cas, le cheval infecté avait été importé de la

République fédérale de Yougoslavie. ● **DANS UN ENTRETIEN** accordé au Monde, le professeur Jacques Drucker, directeur du Réseau national de santé publique, estime que,

face à cette situation, « le plus raisonnable serait de cesser l'importation d'animaux venant des zones où la trichinose sévit sur un mode endémique », c'est-à-dire de nom-

breux pays d'Europe de l'Est. ● **LA CRÉATION** prochaine d'un Institut national de veille sanitaire devrait permettre une meilleure gestion de ce type de crise.

## Une épidémie de trichinose démontre les failles de la veille sanitaire

Plus de cinq cents personnes ont été victimes ces dernières semaines de cette maladie parasitaire consécutive à la consommation de viande de cheval. Dans « Le Monde », le directeur du Réseau national de santé publique réclame l'arrêt des importations d'animaux venant des zones d'endémie

LE CHEVAL était vivant et venait de Serbie. Abattu le 9 septembre à Narbonne (Aude), sa carcasse fut débitée puis commercialisée par plusieurs bouchers du Tarn et de Haute-Garonne. Au total, ces dernières semaines, plus de cinq cents personnes ont été atteintes de trichinose (ou trichinellose), une infection d'origine parasitaire potentiellement grave. Cette épidémie a conduit à plusieurs dizaines d'hospitalisations. Tous les malades avaient consommé de la viande de ce cheval. Déjà une association de victimes, en cours de constitution, envisage de porter l'affaire en justice afin, notamment, que « de tels épisodes ne se renouvellent plus ».

Une épidémie similaire avait été observée en mars dans ces mêmes départements touchant alors cent vingt-huit personnes dans le Tarn, le Tarn-et-Garonne et la Haute-Garonne. L'enquête épidémiologique conduite sur les circuits d'approvisionnement et de distribution de viande avait permis d'incriminer une carcasse faisant partie d'un lot de chevaux importés en France au mois de janvier en provenance de la République fédérale de Yougoslavie.

L'épidémie de ces dernières semaines résulte à l'évidence d'une insuffisance des contrôles sanitaires que la réglementation impose d'effectuer dans le département où l'animal est abattu. « Cette viande a été examinée, je suis formelle. Nous lui avons donné le certificat de consommation après que les tests réglementaires eurent été effectués conformément au cahier des charges sanitaires », assure M<sup>me</sup> Marie-Josée Lafont, directrice départementale des services vétérinaires de l'Aude. M<sup>me</sup> Lafont se dit « consternée et affligée par l'apparition imprévisible de cette épidémie ». Les examens sanitaires avaient été confiés à un laboratoire privé agréé par le ministère de l'Agriculture.

L'épidémie déclarée, de nouveaux examens furent réalisés,

cette fois au Centre national d'études vétérinaires et alimentaires (Cneva, Maisons-Alfort) sous l'autorité du docteur Pascal Boireau, chef d'unité de parasitologie. « Nous avons pu obtenir des échantillons de viande du cheval suspect dans un délai très court grâce au travail conjoint des médecins traitants et des services vétérinaires locaux, explique le docteur Boireau. Cela nous a permis de constater immédiatement dans notre laboratoire que la charge parasitaire était très élevée et d'avertir les médecins des risques possibles de complications neurologiques et cardiaques pendant la période où tout cela est survenu ».

La trichinose est due à la contamination de l'organisme par des larves *Trichinella spiralis*, un ver capable de parasiter la viande de nombreux mammifères, le porc, le sanglier et le cheval notamment. Peu après la consommation de viande infectée, cette parasitose se manifeste par différents symptômes digestifs (douleurs abdominales, nausées, diarrhées) accompagnés d'une fièvre importante puis d'œdèmes (gonflement des paupières, du visage, du cou et des membres) ainsi que de



différents phénomènes allergiques. En l'absence de traitement, la trichinose peut être mortelle. Elle peut aussi évoluer vers des formes chroniques avec d'importantes douleurs musculaires dues à l'en-

tyement des parasites au sein des muscles. Le diagnostic doit donc être établi au plus vite, suivi d'un traitement antiparasitaire spécifique. « Le nouvel épisode enregistré

dans la région de Toulouse pourrait être considéré comme un avatar, anecdotique en termes de santé publique, si on ne prenait pas garde de le situer dans un contexte plus large », souligne le docteur Thierry Ancelet (laboratoire de parasitologie, hôpital Cochin, Paris) »

**Symptômes digestifs, fièvre importante, œdèmes et phénomènes allergiques**

Il précise qu'« il s'agit du deuxième épisode survenu dans la même région cette année, et il faut souligner que les viandes équinées consommées sont en principe systématiquement contrôlées avant leur distribution. Ces contrôles parasitaires systématiques ont été imposés par les autorités sanitaires internationales depuis deux épidémies survenues en France en 1985 qui avaient fait plus de mille malades,

parmi lesquels cinq sont décédés ». En dépit de la mise en place de ces contrôles, les épidémies de trichinose ne devaient nullement disparaître en France. D'une manière générale, toutes les épidémies survenues en France ces dernières années ont été dues à la consommation de viande de chevaux importés de zones géographiques où la trichinose sévit de manière endémique, qu'il s'agisse de l'Europe de l'Est ou du continent nord-américain. La dernière épidémie de Toulouse, de par sa dimension sanitaire réglementaire et diplomatique, a été jugée suffisamment importante pour que Bruxelles dépêche dans les départements français concernés une mission européenne composée d'experts de l'Office alimentaire et vétérinaire européen accompagnés de représentants du ministère français de l'Agriculture. Pour sa part, le professeur Jacques Drucker, directeur du Réseau national de santé publique (RNSP), a estimé indispensable d'alerter, par écrit, les directions générales des ministères concernés ainsi que la direction du Cneva.

J.-Y. N.

## Les Français et les Italiens sont de gros consommateurs de viande de cheval

L'ÉQUATION est simple. La France est, avec l'Italie, l'un des principaux pays où l'on mange de la viande de cheval. A tel point que sur les 40 000 tonnes de viande équine consommées, 80 % sont importées, le plus souvent de pays où la trichinose sévit sur un mode endémique, soit en Europe de l'Est, soit en Amérique du Nord. Les contrôles actuellement effectués par les services vétérinaires ne permettent pas de dépister la totalité des carcasses infectées.

Méconnu jusqu'au milieu des années 70, le phénomène est aujourd'hui parfaitement analysé, comme en témoigne un récent numéro de la revue *Eurosurveillance*, bulletin européen sur les maladies transmissibles, daté août/septembre 1998. *Eurosurveillance* s'inquiète des faiblesses majeures qu'il peut

avoir en matière de traçabilité des chevaux importés au sein de l'Union européenne. Ainsi, lors d'une récente épidémie survenue en Italie à partir d'un cheval importé de Pologne, l'enquête épidémiologique avait permis d'établir que « le nom du fermier indiqué sur les documents officiels était inconnu dans la région où le cheval était supposé être originaire ». Selon le docteur Thierry Ancelet (laboratoire de parasitologie, hôpital Cochin, Paris), les épidémies de trichinose survenues en France depuis 1973 auront coûté au plan médical près de 30 millions de francs.

Dans ce contexte de crises sanitaires récurrentes, les pouvoirs publics ne peuvent pas, comme dans le cas de la « vache folle », faire état de doutes scientifiques. Les spécialistes de parasitologie et d'épidémiologie ont

parfaitement décrit les chaînes de contamination et les failles, sur le terrain, des systèmes de contrôle. Faut-il, dès lors, continuer à privilégier les lois du marché et la libre circulation des produits et des animaux ?

### UN INSTITUT DE VILLE SANITAIRE

Faut-il, au contraire, comme le suggère Jacques Drucker, directeur du Réseau national de santé publique (RNSP), fermer les frontières et interdire l'importation d'animaux potentiellement contaminés ? Et qui, en la matière, doit arbitrer et trancher ?

Les décrets d'application, imminents, de la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1998 - dite loi Huriet, relative à la veille sanitaire, devraient permettre d'obtenir ce que ce type de crise ne soit plus gé-

né à l'avenir de manière quasi exclusive par le ministère de l'Agriculture. Cette loi va en effet créer un Institut national de veille sanitaire chargé d'alerter les pouvoirs publics en cas de menace pour la santé, et ce quelle qu'en soit l'origine. Chacun, en d'autres termes, devrait bientôt être clairement confronté à ses responsabilités.

De ce point de vue, la récente épidémie de trichinose peut d'ores et déjà être perçue comme la dernière crise sanitaire en date permettant à tous les acteurs de se situer dans la nouvelle organisation administrative, médicale et scientifique, chargée d'assurer à la population française le meilleur niveau de sécurité sanitaire.

J.-Y. N.

### TROIS QUESTIONS À...

#### JACQUES DRUCKER

1 En tant que directeur du Réseau national de santé publique, comment analysez-vous cette nouvelle épidémie de trichinose dans la région de Toulouse ?

Nous disposons d'un système performant pour la détection de ce type d'épidémie et l'identification rapide de son origine. Les services de la direction départementale de l'action sanitaire et sociale et de la direction des services vétérinaires ont pu établir leurs conclusions en quarante-huit heures. Pour autant, on ne peut manquer de souligner que ce savoir-faire résulte pour partie de la succession de ces épidémies. Le même phénomène s'était produit au début de l'année, au même endroit et à partir de la consommation d'un animal de même origine étrangère. Il est urgent de tirer les enseignements de ces accidents.

2 Quels sont ces enseignements ? On peut agir de trois manières. En informant les consommateurs sur les risques liés à la consommation de viande de cheval crue ou insuffisamment cuite. Mais ces recommandations se heurtent, semble-t-il, à la volonté des amateurs de cette viande, qui aiment

notamment la consommer sous forme de steak tartare. On peut aussi améliorer la qualité des contrôles sanitaires et l'observe que le ministère de l'Agriculture vient de prendre une initiative dans ce sens en doublant les contrôles devant être pratiqués. Une amélioration de la sensibilité et de l'efficacité des tests est également envisageable. Mais, dès aujourd'hui, j'estime que la plus raisonnable serait de cesser l'importation d'animaux venant des zones où la trichinose sévit sur un mode endémique, dans de nombreux pays d'Europe de l'Est, et notamment en Pologne ainsi que dans les pays de l'ancienne Yougoslavie.

3 Avez-vous alerté, sur ce thème, les directions générales de la santé et de l'alimentation ? J'ai attiré l'attention de ces deux directions sur la nécessité d'améliorer la prévention face à cette menace épidémique. Une fois ces importations interdites, il faudrait en avvertir la Commission européenne et organiser, au plan européen, une action préventive efficace. Cela est d'autant plus opportun que se mettent en place des structures européennes sur l'épidémiologie et le contrôle des maladies transmissibles.

Propos recueillis par Jean-Yves Nau

## Embrouilles montpelliéraines autour de la nomination d'un recteur

Nommé à la Réunion, Patrick Geneste, veut rester conseiller régional de Languedoc-Roussillon

CLAUDE ALLÈGRE va-t-il être obligé de trouver un nouveau recteur pour La Réunion ? L'impétrant, Patrick Geneste, nommé à ce poste en conseil des ministres le 25 novembre, est par ailleurs membre du conseil régional du Languedoc-Roussillon, adjoint au maire de Montpellier, Georges Frêche (PS), depuis 1977 et patron du Parti radical de gauche (PRG) dans l'Hérault. Or, dans un entretien accordé au *Midi libre* mercredi 30 novembre, le ministre de l'Éducation s'était montré on ne peut plus clair : « J'ai une éthique et je ne veux pas que les hauts fonctionnaires aient des responsabilités politiques. »

M. Geneste, jusque là professeur de sciences physiques à l'université de Montpellier, n'avait donc d'autre choix que de se soumettre ou de se démettre. Pour ce qui est de son poste d'adjoint au maire, la question ne se pose plus depuis qu'il a claqué la porte du conseil municipal, le 26 novembre, après une fâcherie avec son ami de vingt et un ans, Georges Frêche.

Dès le 25 novembre, comme le rapporte *Midi libre*, Patrick Ge-

nesté s'était opposé au maire de Montpellier dans un dossier relatif à l'acquisition de terrains dans le parc Eureka qui doivent être rétrocédés à l'OPAC. « Cette option est contraire à la volonté des entrepreneurs de la zone qui ne veulent pas d'habitat mais des activités », avait-il lancé en pleine assemblée.

LA QUERELLE AVEC M. FRÊCHE Georges Frêche avait répondu sur un ton acide : « Un homme de gauche comme vous serait-il contre le logement social ? » La querelle s'envenime dès le lendemain - pour un motif qui rappelle des disputes parisiennes - après que M. Geneste se soit vu... « privé de secrétariat » par le maire. Dans un communiqué assasin, qui dénonce en substance le mode de gouvernement autocratique de Georges Frêche, Patrick Geneste met définitivement un terme à

deux décennies de collaboration municipale. « J'espère qu'il pourra, sous le soleil de La Réunion, surmonter ce moment de faiblesse », commente alors le maire de Montpellier.

Dans cette atmosphère de guerre psychologique, fraîchement nommée recteur, M. Geneste fait savoir qu'il devrait passer le relais à d'autres à la présidence du PRG. Puis, coup de théâtre, il annonce, vendredi 4 décembre, qu'il n'entend aucunement quitter le conseil régional. En effet, s'il démissionne, c'est un socialiste, suivant de liste qui doit prendre sa place, et non un PRG. Une perte de pouvoir que les radicaux de gauche ne sont, semble-t-il, pas prêts à supporter.

De plus, on murmure localement que M. Geneste avait l'ambition de rassembler au conseil régional « les déçus de Jacques Blanc et les allergiques au maire de Mont-

pellier », selon *Midi libre*. La décision du Conseil d'État d'entériner l'élection de Jacques Blanc à la tête de la région Languedoc-Roussillon entraîne en effet la démission de Georges Frêche, qui ne conservait trois mandats que grâce au recours déposé contre le président de la région.

La « jurisprudence » établie par M. Allègre est pourtant sans ambiguïté. Le 17 septembre 1997, le départ du recteur de Montpellier, Pierre Ferrari, remplacé par Jérôme Chapuisat, était dû selon le ministère, à l'incompatibilité du mandat de conseiller régional de Lorraine avec celui de recteur. Le cas de M. Geneste, à la fois élu et recteur, est donc un nouveau dossier brûlant que M. Allègre trouvera, lundi 7 décembre au soir, à son retour du Japon.

Béatrice Gurrey

## SPECTACLES

Réservez vos places de concerts, spectacles, théâtres, expositions... sur Minitel

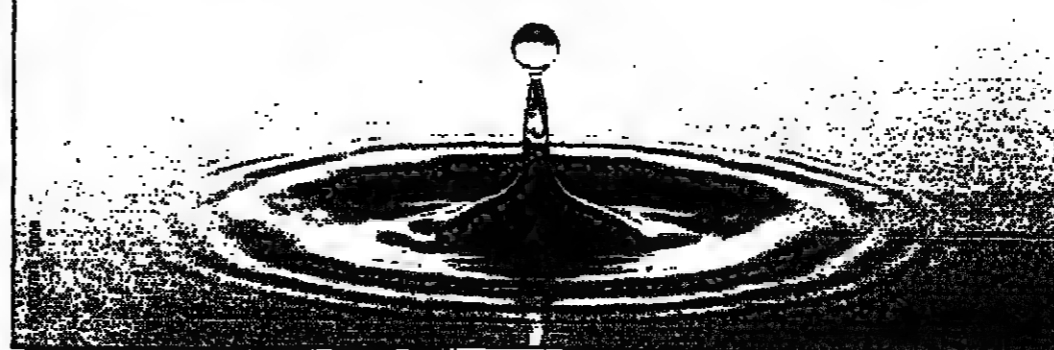
3615 LEMONDE

## LES PUBLICATIONS du Monde

Un ancien numéro vous manque ?

(Commande et envoi à domicile) 3615 LEMONDE

Retrouvez l'Innovation Technologique dans le cahier économie...



الابتكار التكنولوجي

Le Syndicat de la magistrature a l'attitude à adopter

Le 11ème Telethon a battu le record des promesses de dons

Le conseil général Étienne Ceccaldi quitter la magistrature

سكزا من الاموال

# Le Syndicat de la magistrature est divisé sur l'attitude à adopter face au gouvernement

## Son congrès a souligné les clivages sur la politique pénale ou l'insécurité

Le congrès du Syndicat de la magistrature (SM, gauche), qui a eu lieu samedi 5 et dimanche 6 décembre à Paris, a mis en lumière les diver-

gences entre les radicaux, partisans d'une rupture avec le gouvernement, et les modérés, adeptes d'une critique constructive. Cette divi-

sion apparaît nettement sur des sujets tels que la politique pénale ou la délinquance des mineurs.

TRENTE ANS après sa création, en 1968, le Syndicat de la magistrature (SM, gauche) vit un nouveau débat d'orientations. Bien qu'il ait progressé de deux points aux élections professionnelles de juin pour représenter 35,2 % des magistrats, le SM est aujourd'hui partagé entre une jeune garde « radicale », partisans de positions de rupture avec le gouvernement, et une frange plus « modérée », adepte d'une critique constructive des choix gouvernementaux. Ce clivage, qui recoupe surtout de profondes

divergences sur la politique pénale, sur l'insécurité ou sur l'implication des syndiqués dans les politiques gouvernementales, est nettement apparu, samedi 5 décembre, à la cour d'appel de Paris, lors d'un congrès riche en débats de qualité.

Ce congrès intervient après une année d'assez vive critique de la réforme de la justice présentée par le garde des sceaux, Elisabeth Guigou. S'exprimant au nom du conseil syndical sortant, Jean-Claude Bouvier a ainsi estimé que « la révolution judiciaire a fait long feu ». « Nous attendions une véritable autonomie entre le pouvoir politique et le pouvoir de juger, a rappelé le secrétaire général. Or, avec le renforcement de la hiérarchie entre les procureurs généraux et les procureurs, c'est peut-être exactement l'inverse de cet objectif que nous obtenons ». Le conseil syndical, qui stigmatise le contenu des circulaires de politique pénale, dorénavant plus contraignantes, dénonce une « fonctionnarisation du parquet », appelé à agir, notamment en matière de délinquance urbaine, « dans une logique administrative plus qu'une logique juridictionnelle ».

### Soutien au procureur Albert Lévy

Albert Lévy, substitut à Toulon, qui a été visé par un écrit à connotation antisémite de l'ancien président de l'Association professionnelle des magistrats (APM, droite), Alain Terrail (*Le Monde* du 1<sup>er</sup> décembre), a été longuement applaudi, samedi 5 décembre, par les membres du congrès du SM. « Bien au-delà de mon cas, l'institution judiciaire doit se demander quelle est la place du juge républicain dans notre société », a estimé M. Lévy. Paraphrasant Marc Bloch qui affirmait : « Je ne revendique ma judaïté que face aux antisémites », M. Lévy a ainsi déclaré : « Nous tous, magistrats, revendiquons notre républicanisme, face aux anti-républicains ».

Le SM, qui va diffuser un manifeste de soutien à Albert Lévy, a adopté une motion « contre le racisme dans la magistrature » dans lequel il « constate le développement de l'idéologie xénophobe et raciste dans le champ judiciaire ». « Le SM rappelle aux magistrats qu'ils sont chargés de défendre les valeurs républicaines et les libertés individuelles ».

Ces positions ont fait bondir une partie des syndiqués, qui reprochent au conseil syndical, et notamment aux membres du bureau, « un glissement d'orientations ». « Le SM est devenu l'ultra-gauche du corporatisme », a ainsi lancé Didier Peyrat, magistrat détaché à la chancellerie, qui reproche à son organisation de s'être associé à l'Union syndicale des magistrats (USM, majoritaire et modérée) dans la critique des projets de M<sup>me</sup> Guigou. « Cette réforme ne devrait pas nous conduire à l'hostilité publique alors qu'elle contient des points que nous défendons comme la fin des instructions individuelles ». « La réforme de la justice, même inaboutie, est un

mieux par rapport à l'ancienne situation, a renchérit Alain Blanc, conseiller à la cour d'appel de Paris. Il faut donc pouvoir tenir les deux bouts : réfléchir avec l'extrême gauche mais aussi avec la gauche gouvernementale. »

### « DÉMI DU RÉEL »

Exprimé ouvertement lors de ce congrès, ce clivage s'est particulièrement affirmé à propos de la lutte contre l'insécurité, un domaine réinvesti par la gauche depuis le colloque de Villepinte en 1997. Alors que les membres du bureau stigmatisent les choix du gouvernement en matière de délinquance de mineurs (signalement systématique des auteurs d'incivilités, procédures accélérées...), en y décelant « une justice d'abâtage destinée uniquement à répondre au sentiment d'insécurité », d'autres syndiqués accusent le SM d'avoir développé une réflexion « qui s'apparente à un déni du réel ». « Je ne pense pas que la question de la sécurité se pose dans les mêmes termes qu'il y a vingt ans, a ainsi souligné Alain Blanc. Nous ne pou-

vous pas n'avoir qu'une position des juges garants des libertés individuelles. Il faut aussi réfléchir sur l'implication des magistrats dans la politique judiciaire de la ville. »

Ces divergences se sont retrouvées lors du vote des motions traditionnellement adoptées à l'issue du congrès. Une motion sur la politique pénale, qui prônait, outre l'instauration d'un parquet totalement indépendant, l'abandon du système actuel d'opportunité des poursuites au profit d'un système de légalité tempérée, n'a finalement pas été adoptée, faute de consensus. Le congrès a également procédé au renouvellement de 13 des 16 membres du conseil syndical. Aucun membre du bureau sortant ne figure dans le nouveau conseil syndical où se retrouvent dorénavant les différentes tendances qui se sont exprimées lors du congrès. Le Syndicat de la magistrature, qui devrait procéder à l'élection de son prochain bureau, le 18 décembre, semble désormais à un tournant.

Cécile Prieur

# Les avocats de M. Dumas renouvellent leur demande de non-lieu en sa faveur

## Il a annoncé qu'il préparait deux livres

LE PRÉSIDENT du Conseil constitutionnel, Roland Dumas, espère toujours un non-lieu. Dans une note adressée le 30 novembre aux juges Eva Joly et Laurence Vicinjevsy, les défenseurs de Roland Dumas, M<sup>me</sup> Jean-René Farthouat et François Tosi, estiment que « la poursuite d'une instruction qui ne pourra aboutir (...) ne peut se justifier » et réitérent la demande de non-lieu qu'ils avaient formée le 18 août (*Le Monde* du 9 septembre). Déplorant « le procès public fait en permanence à M. Dumas et qui l'oblige (...) à répondre non plus seulement à des accusations claires et précises, mais à des insinuations, des rumeurs ou des ragots », les avocats insistent « avec beaucoup de solennité » auprès des juges « pour que la justice, qui a seule qualité pour se prononcer sur l'innocence ou sur la culpabilité de M. Dumas, soit mise à même de le faire ».

Dans ce document, dont *Le Figaro* du 7 décembre a longuement rendu compte, les défenseurs de M. Dumas réclament le retour « sans délai » des commissions rogatoires adressées à la Suisse, pré-

lable nécessaire à la clôture de l'information, et affirment qu'« un examen objectif des éléments recueillis » par les enquêteurs, et notamment des plus récents interrogatoires et perquisitions, « milite en faveur de la parfaite innocence » de M. Dumas, tant au sujet du recrutement de Christine Deviers-Joncour par Elf Aquitaine, en 1989, qu'à propos de l'achat de l'appartement de cette dernière, rue de Lille, en 1992.

Interrogé par l'hebdomadaire *Marianne*, dans son numéro daté du 7 décembre, M. Dumas annonce par ailleurs qu'il « prépare deux livres » : l'un consacré aux « vingt jours qui ont marqué les deux septennats de François Mitterrand » ; l'autre à « l'affaire Elf », que l'auteur dit vouloir nourrir de « révélations ». Le président du Conseil constitutionnel assure qu'il y sera question du *Monde* : « Je suis désolé de voir ce quotidien se livrer à des bassesses tout juste dignes des torchons d'avant-guerre », a déclaré M. Dumas.

H. G.

# VOTRE SANTÉ N'EST PAS UN COMMERCE



Face à l'avenir incertain de notre système de santé, certains misent sur la réglementation européenne pour porter un mauvais coup aux mutuelles santé.

Les 3 000 vraies mutuelles de la Mutualité Française refusent de se transformer en compagnies d'assurance commerciales. Pour ces mutuelles, chacun d'entre nous doit bénéficier d'un haut niveau de remboursement afin de pouvoir accéder à une médecine de qualité.

L'enjeu est clair : il s'agit de préserver votre protection sociale et celle de votre famille.

**Faites confiance aux mutuelles de la Mutualité Française, de vraies mutuelles.**



MUTUALITÉ FRANÇAISE  
De vraies mutuelles

## Le douzième Téléthon a battu le record des promesses de dons

LE DOUZIÈME TÉLÉTHON a permis de réunir un total de 450,9 millions de francs de promesses de dons, à l'issue d'un marathon télévisuel de plus de trente heures diffusé sur France 2. Placée sous l'égide de l'Association française contre les myopathies (AFM), la collecte de fonds a été opérée en faveur de la recherche sur les myopathies et les maladies génétiques. Grâce à ses donateurs, l'AFM va se lancer, dans les cinq prochaines années, dans la mise au point de la thérapie génique qui concernera, à terme, de nombreuses maladies aujourd'hui incurables (cancers, maladies génétiques, maladies infectieuses). En accord avec la recherche publique, l'AFM a soutenu trois cent soixante-neuf programmes de recherches en 1997.

## L'avocat général Etienne Ceccaldi va quitter la magistrature

LE DERNIER RÉQUISITOIRE de l'avocat général Etienne Ceccaldi a été prononcé samedi 5 décembre devant la cour d'assises des Bouches-du-Rhône. Le magistrat, qui a demandé à bénéficier du régime de disponibilité, a reçu un hommage du président de la cour d'assises Bernard Fayolle. « Je regrette que la chancellerie n'ait pas su récompenser davantage quelqu'un qui a toujours fait passer la richesse humaine avant le pontillisme juridique, Dostolevski avant les circulaires du garde des sceaux », a déclaré M. Fayolle, à l'issue du réquisitoire de M. Ceccaldi. Juge d'instruction à Marseille en 1976, M. Ceccaldi avait refusé de classer un dossier d'ententes illicites entre pétroliers, ce qui lui avait valu une mutation sanction à Hazebrouck (Nord). La mesure avait été annulée après un mouvement de solidarité déclenché par le Syndicat de la magistrature. En 1981, M. Ceccaldi avait été nommé directeur de cabinet du secrétaire d'Etat aux immigrés du gouvernement Mauroy. Il était affecté depuis 1987 au parquet général d'Aix-en-Provence.

### DÉPÊCHES

■ SANS-LOGIS : la préfecture de police de Paris a fait évacuer l'ancien théâtre de la Gaîté-Lyrique, dimanche après-midi 6 décembre à Paris, qui était occupé depuis vendredi matin par une soixantaine de sans-logis soutenus par plusieurs associations dont AC1 et Droit au logement (DAL). La préfecture a précisé avoir agi « pour des motifs d'ordre public et de sécurité des personnes » et « sur réquisition du propriétaire des lieux », une filiale du groupe d'assurances AXA-UAP. Les associations demandent au gouvernement « un vaste plan de réquisition de logements et de bureaux vides ».

■ ACCIDENT : un enfant âgé de cinq ans, Grégoire Lucazeau, a été tué, samedi 5 décembre, au zoo de Doué-la-Fontaine (Maine-et-Loire), par un jaguar qui avait réussi, avec un autre félin, à passer sous le grillage de son enclos après avoir gratté le sol. Le père de l'enfant est hospitalisé à Saumur, mais ses jours ne sont pas en danger. Les deux jaguars ont été abattus et le zoo a été fermé dans l'attente des résultats de l'enquête diligentée par le procureur de la République.

veille sanitaire

nomination d'un res

port technique

# Les villes se mettent à l'heure des nouvelles technologies de l'information

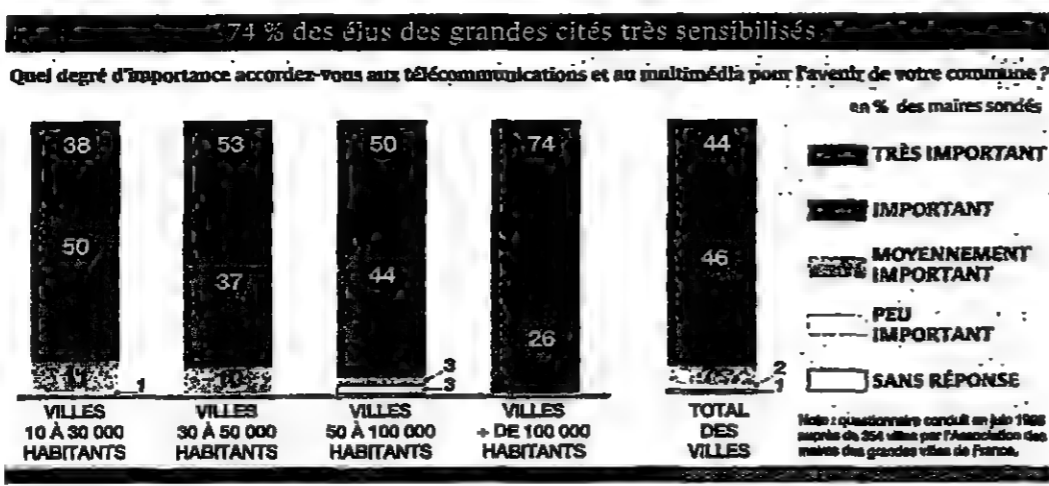
Les maires ont compris que le multimédia peut être un outil politique de gestion, d'aménagement, de communication. En Midi-Pyrénées, grâce à la connexion de leurs réseaux informatiques locaux, Castres et Mazamet espèrent s'ouvrir au marché mondial et rompre leur enclavement.

**TOULOUSE**

de notre correspondant régional  
Comment sortir une région du « trou » auquel elle semble définitivement condamnée ? Pour le bassin de Castres-Mazamet (42 000 emplois, deuxième pôle industriel de Midi-Pyrénées après l'agglomération toulousaine), l'avenir ne se présente pas sous les meilleurs auspices : aucune autoroute ni TGV ne relie ce morceau du département du Tarn aux principaux centres d'activité, et l'industrie y présente le lourd handicap d'être dominée par des secteurs en difficulté comme le textile, les carrières de granit ou la mécanique. Il fallait trouver une idée pour échapper à la spirale du déclin.

« Communiquer vite, bien et pas cher avec le monde » : l'idée est venue de l'alliance entre le politique et l'économique, à savoir le volontarisme du jeune maire (PS) de Castres, Arnaud Mandement, et les besoins des laboratoires Pierre Fabre (l'ancien pharmacien de Castres, devenu le deuxième groupe pharmaceutique français, a tenu à conserver dans sa ville natale une part importante de ses activités). Elle porte le nom de Nouvelles technologies de la communication et de l'information (NTCI), autrement dit les « autoroutes de l'information ».

C'est ainsi qu'à Castres les fibres sont descendues dans la rue. Au lieu d'abandonner à chaque établissement l'investissement pour la modernisation de ses réseaux de télécommunication – hors de portée pour la plupart –, la municipalité a pris l'initiative de créer un équipement commun, à travers une Société anonyme d'économie mixte, Intermediasud, où se retrouvent la ville, les communes du district, les chambres de



commerce, les laboratoires Pierre Fabre et des PME. Puis la municipalité a procédé à une « mutualisation » du fonctionnement de cette structure.

Dès ce mois de décembre, une autoroute de l'information ouvre sur le bassin d'emploi, qui devient ainsi la première zone, en France, à mettre concrètement en œuvre un système de numérisation sur un ensemble territorial. Bénéficiaire : à la fois les entreprises, les services publics et la population.

**EFFACER LES DISTANCES**  
La « plate-forme numérique » ainsi constituée doit permettre d'opérer le miracle : effacer les distances et dépasser les handicaps géographiques et historiques. « Pour une dizaine de millions de francs, soit l'équivalent de quelques centaines de mètres d'une 2x2 voies » ajoute Arnaud Mandement.

Un réseau en fibres optiques à haut débit, d'une capacité de 155 mégabits, réalisé en première

mondiale par Siemens selon la technique du Micro Cabling System qui évite les travaux lourds, les tranchées n'excédant pas 15 cm de profondeur, est installé sur 35 km de voirie. Ce réseau offre une boucle de communication à tous ceux qui, sur les 16 communes du bassin, souhaitent échanger des informations. Connecté en février 1999 à un « téléport », ce réseau métropolitain deviendra, via les satellites, un véritable nœud de communication avec le reste du monde. Pour le prix d'une commu-

nication locale et sur la base d'un droit d'accès forfaitaire.

Ainsi les entreprises du bassin, les 200 PME du textile comme les 17 sites des laboratoires Pierre Fabre, les carriers du plateau de Siodre comme les charcutiers de Lacagne, mais aussi les services de la mairie ou de l'hôpital (et demain les écoles) peuvent désormais se transmettre des données, connecter leurs réseaux ou mettre des services en commun. Puis, avec le téléport de Castres, c'est le monde entier qui s'ouvrira à la commu-

nication locale et sur la base d'un droit d'accès forfaitaire.

Ainsi les entreprises du bassin, les 200 PME du textile comme les 17 sites des laboratoires Pierre Fabre, les carriers du plateau de Siodre comme les charcutiers de Lacagne, mais aussi les services de la mairie ou de l'hôpital (et demain les écoles) peuvent désormais se transmettre des données, connecter leurs réseaux ou mettre des services en commun. Puis, avec le téléport de Castres, c'est le monde entier qui s'ouvrira à la commu-

nication locale et sur la base d'un droit d'accès forfaitaire.

Ainsi les entreprises du bassin, les 200 PME du textile comme les 17 sites des laboratoires Pierre Fabre, les carriers du plateau de Siodre comme les charcutiers de Lacagne, mais aussi les services de la mairie ou de l'hôpital (et demain les écoles) peuvent désormais se transmettre des données, connecter leurs réseaux ou mettre des services en commun. Puis, avec le téléport de Castres, c'est le monde entier qui s'ouvrira à la commu-

nication locale et sur la base d'un droit d'accès forfaitaire.

Ainsi les entreprises du bassin, les 200 PME du textile comme les 17 sites des laboratoires Pierre Fabre, les carriers du plateau de Siodre comme les charcutiers de Lacagne, mais aussi les services de la mairie ou de l'hôpital (et demain les écoles) peuvent désormais se transmettre des données, connecter leurs réseaux ou mettre des services en commun. Puis, avec le téléport de Castres, c'est le monde entier qui s'ouvrira à la commu-

nication locale et sur la base d'un droit d'accès forfaitaire.

Ainsi les entreprises du bassin, les 200 PME du textile comme les 17 sites des laboratoires Pierre Fabre, les carriers du plateau de Siodre comme les charcutiers de Lacagne, mais aussi les services de la mairie ou de l'hôpital (et demain les écoles) peuvent désormais se transmettre des données, connecter leurs réseaux ou mettre des services en commun. Puis, avec le téléport de Castres, c'est le monde entier qui s'ouvrira à la commu-

nication locale et sur la base d'un droit d'accès forfaitaire.

Ainsi les entreprises du bassin, les 200 PME du textile comme les 17 sites des laboratoires Pierre Fabre, les carriers du plateau de Siodre comme les charcutiers de Lacagne, mais aussi les services de la mairie ou de l'hôpital (et demain les écoles) peuvent désormais se transmettre des données, connecter leurs réseaux ou mettre des services en commun. Puis, avec le téléport de Castres, c'est le monde entier qui s'ouvrira à la commu-

nication locale et sur la base d'un droit d'accès forfaitaire.

Ainsi les entreprises du bassin, les 200 PME du textile comme les 17 sites des laboratoires Pierre Fabre, les carriers du plateau de Siodre comme les charcutiers de Lacagne, mais aussi les services de la mairie ou de l'hôpital (et demain les écoles) peuvent désormais se transmettre des données, connecter leurs réseaux ou mettre des services en commun. Puis, avec le téléport de Castres, c'est le monde entier qui s'ouvrira à la commu-

nication locale et sur la base d'un droit d'accès forfaitaire.

Ainsi les entreprises du bassin, les 200 PME du textile comme les 17 sites des laboratoires Pierre Fabre, les carriers du plateau de Siodre comme les charcutiers de Lacagne, mais aussi les services de la mairie ou de l'hôpital (et demain les écoles) peuvent désormais se transmettre des données, connecter leurs réseaux ou mettre des services en commun. Puis, avec le téléport de Castres, c'est le monde entier qui s'ouvrira à la commu-

nication locale et sur la base d'un droit d'accès forfaitaire.

Ainsi les entreprises du bassin, les 200 PME du textile comme les 17 sites des laboratoires Pierre Fabre, les carriers du plateau de Siodre comme les charcutiers de Lacagne, mais aussi les services de la mairie ou de l'hôpital (et demain les écoles) peuvent désormais se transmettre des données, connecter leurs réseaux ou mettre des services en commun. Puis, avec le téléport de Castres, c'est le monde entier qui s'ouvrira à la commu-

## De plus en plus de communes connectées

montent au créneau parce qu'ils ont compris qu'il s'agissait d'outils politiques et stratégiques. Chargé de mission à l'Association des maires des grandes villes de France (AMGVF), organisatrice de Multi-médiaville – manifestation annuelle qui regroupe l'ensemble des acteurs des collectivités en matière de nouvelles technologies –, Robert Abramowicz résume un état d'esprit confirmé par les résultats d'une enquête de l'AMGVF : dans 89 % des cas, les maires ou les premiers adjoints sont responsables de la politique menée en matière de télécommunications, selon cette étude réalisée en juin et en juillet auprès de 354 villes de plus de 10 000 habitants.

Cette enquête, la plus exhaustive menée jusqu'à présent, indique que les collectivités sont engagées dans la construction de la société de l'information que Lionel Jospin appelle de ses vœux en janvier. S'appuyant sur la banalisation de l'informatique en réseau et sur l'offre des nouvelles technologies, les élus ont compris que « les télécommunications constituent un élément fondamental de la compétitivité et de l'attractivité du territoire », en fournissant « les outils les plus modernes pour informer, communiquer, développer, aménager, éduquer, enfin pour gérer ».

Selon une étude de l'Observatoire des télécommunications dans la ville (OTV), à paraître en avril 1999, les services en ligne (services offerts sur Internet), pratiquement inconnus il y a trois ans,

connaissent un boom dans les grandes villes, qui, par ailleurs, développent le tout-multimédia. D'ici deux à trois ans, 80 % d'entre elles seraient dotées d'une palette complète : boucle locale, réseau câblé, Internet et Intranet. Pour les villes moyennes, il ne s'agit plus que d'une question de « délais de réalisation », selon l'OTV. En revanche, seulement 1,5 % des communes de moins de 5 000 habitants seraient connectées. Enfin, l'OTV observe que près des deux tiers des communes de plus de 100 000 habitants et qu'un tiers des communes de 30 000 à 100 000 habitants ont déjà développé des services en ligne à destination de leurs administrés.

**COOPÉRATION BRETONNE**  
Parmi les objectifs poursuivis, l'information des citoyens arrive en tête, afin d'éviter aux « cyber-administrés » de se perdre dans « la masse de documents que doit éditer chaque année une mairie ». Suivent le développement économique, l'amélioration du fonctionnement administratif. L'éducation, au sens large, arrive en quatrième position. Viennent ensuite l'amélioration de la vie démocratique, l'aménagement du territoire, les économies budgétaires, la culture, le tourisme.

Les exemples foisonnent aujourd'hui de collectivités numérisées, chaque jour ou presque plus nombreuses : Parthenay (Deux-Sèvres) est devenue ville numé-

rique, comme Marly-le-Roi (Yvelines) – tous ses habitants disposent, depuis octobre 1997, d'une adresse e-mail – ou Issy-les-Moulineaux (Hauts-de-Seine).

Le réseau des villes moyennes de Bretagne, financé en bonne partie par le contrat de plan Etat-région 1994-1999, se veut un modèle du genre. Saint-Brieuc et Saint-Malo, dans le Nord, Vannes et Quimper, dans le Sud, se sont associées pour valoriser leurs atouts. Les quatre maires, « moteurs » du réseau, ont déterminé trois axes fédérateurs : tourisme (les quatre offices du tourisme sont reliés entre eux), développement économique (quatre médias-centres vont être mis à la disposition des entreprises et des organismes de formation), introduction de nouvelles technologies auprès des citoyens.

L'enjeu de cette coopération ? « Permettre aux quatre collectivités de travailler ensemble en prenant les décisions et les orientations communes au bon moment. Jouer le rôle de villes-pivots face à un bassin d'emploi qui risque de se vider », résume Claude Samier (PS), sénateur des Côtes-d'Armor et maire de Saint-Brieuc. Historien et géographe de formation, il ajoute : « A la différence des grandes villes, nous savons que le sort, l'avenir des villes moyennes n'est jamais scellé. C'est, juge-t-il, une raison suffisante pour ne pas laisser passer le train des nouvelles technologies ».

Jean Menanteau

## Un contrat local de sécurité signé dans les transports lillois

**LILLE**  
de notre correspondant régional  
L'agglomération lilloise devait signer, lundi 7 décembre, un contrat local de sécurité (CLS) dans les transports de la Communauté urbaine. Ce CLS engage des hommes comme en matériel, tout en mettant l'accent sur la coordination des acteurs engagés.

Depuis la série d'incidents très violents qui avaient éclaté dans toute l'agglomération, fin octobre 1997, des réflexions avaient été engagées et de mesures mises en place. Elles visaient à renforcer la sécurité, à diminuer dans les esprits le sentiment d'insécurité et à dissuader la délinquance. Ces trois facteurs avaient en effet entraîné une désaffection brutale des usagers : au coût du vandalisme, qui avait triplé entre 1993 et 1996, pour atteindre 10 millions de francs par an, s'ajoutait une baisse de la fréquentation de 3 % par an depuis 1994. Une telle situation était inacceptable sur le plan de la sécurité,

comme sur celui de l'économie, alors que Lille s'apprette à mettre en service, en juin 1999, une ligne de métro qui desservira le centre de Roubaix.

Avant même sa signature officielle, le nouveau dispositif, progressivement expérimenté et mis en service depuis l'automne, s'est traduit par une amélioration sensible. Une unité de police des transports (110 fonctionnaires actuellement, 150 bientôt) verra sa compétence élargie à l'ensemble des transports de l'agglomération, bien au-delà des limites de l'ancienne brigade de métro. Elle coordonnera ses interventions avec celle des services de Transport, la société concessionnaire du réseau : celle-ci a fait passer ses services de sécurité de 125 à 350 agents, dont 200 pris en charge par le syndicat mixte des transports de la Communauté urbaine, qui crée également des emplois-jeunes.

D'importants moyens matériels sont mis en place progressivement,

à commencer par les nouvelles stations : poste central de sécurité en gare de Lille, à proximité du poste de police, caméras de vidéo-surveillance, y compris dans les coins propices aux embuscades – alors que ce système était totalement exclu du premier métro, conçu à une époque où la protection de la vie privée l'emportait sur la sécurité. Les autobus pourront être localisés par un système satellite commun aux véhicules d'intervention de Transport et de la police.

Ce contrat, signé pour une durée indéterminée, engage l'Etat, les collectivités locales et Transport, mais aussi la SNCF, les transporteurs scolaires, les lignes interurbaines, l'éducation nationale. Il sera contrôlé par un comité de suivi, composé de chacun des signataires, qui espèrent, à terme, un cofinancement européen. Pour le moment, le coût, pris en charge par la Communauté urbaine, s'élève à 250 millions.

Pierre Cherruau



## Perce-Neige a été créée

en 1966, à l'initiative de Lino Ventura,

pour apporter son aide aux personnes atteintes de déficiences mentales. En plus de 30 ans, Perce-Neige a permis l'ouverture de 27 établissements qui accueillent près de 730 enfants et adultes handicapés mentaux. Perce-Neige continue son action, sous l'impulsion du petit-fils de Lino Ventura, élu Président de l'association en 1995.



Il faut avoir le courage et la dignité de les emmener jusqu'au bout de leur vie.  
Lino Ventura

Dans les prochaines années, Perce-Neige prévoit d'ouvrir 7 nouvelles maisons d'accueil.

Afin de poursuivre sa mission, Perce-Neige a besoin de vous.

Pour recevoir des informations sur les réalisations de Perce-Neige, ou pour adresser vos dons :

Perce-Neige - 237 Grande Rue - 92380 Garches.  
Tel. 01 47 10 93 00 - Fax 01 47 41 69 33  
CCP N° 6156 06 T. PARIS



Christophe Lambert, ancien Président de Perce-Neige



Association loi 1901 / 1966 reconnue d'utilité publique (décret du 25 novembre 1970)



# Hugo C le révol

L'ancien colonel insurrectionnel à la présidence... Se déclarant... il entend lutter... et redresser l'Etat... Tout en s'efforçant... et les Etats-Unis.

Handwritten signature or stamp at the bottom of the page.

HORIZONS

PORTRAIT

L n'a pas une gueule d'ange; il vénère le Christ. Le cheveu noir, ras, la tête carrée, la démarche lourde: il a une allure de boxeur. « Je suis un enfant de la violence, mais je la déteste. Je viens de la violence, mais je veux la paix et l'amour. » Il aime bien l'histoire des chrétiens, dans laquelle le fils d'un Dieu est envoyé sur Terre pour sauver les hommes. Oui, il est fasciné par « ce soldat-là ».

Tout son discours s'articule autour d'une obsession: sa mission. Même s'il ne l'énonce pas de cette manière, il truffe ses interventions d'allusions et de renvois au Nouveau Testament. « Dieu est présent dans ma vie, dans mes pensées, dans mes actes, surtout lorsque j'étais en prison », assure-t-il, en ajoutant que pendant cette période de deux années de réclusion, il a « été au fond de l'abîme ». Sa voix désespérément monotone ne gagne en rythme et en nuances qu'à l'instant où il évoque « le peuple qu'il a choisi de servir » et lorsqu'il laisse libre cours à son indignation et à sa révolte face à la misère « rampante et croissante qui sévit » dans son pays.

Une photo de lui, prise il y a cinq ans dans une cellule de sa prison, avec dix de ses « compagnons d'armes », amorce son destin: certains d'entre eux sourient, lui non. Il se tient raidi, la moue boudeuse et le regard triste. A l'arrière-plan, un dessin érigé en banderole de protestation représente le Christ les poings liés, la mine basse avec un énorme titre: « Jésus prisonnier ».

Hugo Chavez, ancien colonel putschiste de l'armée vénézuélienne, gracié en 1994 par le président Caldera, justifie son coup de force de février 1992 comme une mission au service du peuple. « Nous, jeunes militaires, nous étions indignés par la répression menée par le gouvernement de l'époque après la crise de 1989 où un millier de Vénézuéliens ont été tués par la répression conduite par le gouvernement de Carlos Andrés Pérez. »

Pendant les trois années qui ont précédé leur action, ils ont organisé des milices dans les quartiers pauvres et les bidonvilles de Caracas. Ils se sont préparés à ce qui, pour eux, était inévitable: l'année suivante l'autorité civile du pays. En 1982, il avait fondé un groupe d'étude, le Mouvement bolivarien révolutionnaire 200 (MBR 200), dans lequel des jeunes de l'école militaire « se réunissaient pour étudier la pensée de Bolívar et discuter de la situation du pays ».

Son chemin depuis cette époque jusqu'à son élection, dimanche 6 décembre, à la présidence de la République du Venezuela, se trouve dans cette expression d'une révolte, dont les événements de février 1992 ne sont qu'une facette. Il dit, aujourd'hui, que cet itinéraire « est un cadeau de Dieu ». Il n'existe, pour lui, aucune rupture entre son serment de « soldat de la patrie et du peuple » et ce coup de force qu'il ne regrette pas et auquel il a renoncé « pour éviter un bain de sang ». Tout le reste, depuis cet événement, n'est en fait qu'une rédemption et un apprentissage de la conquête du pouvoir par la voie démocratique.

Son discours public est empreint de rhétorique guerrière et de mystique sincère. A quelques heures de son succès, il citait cette maxime d'une humilité qu'il revendique pour lui-même: « Toi soldat, quand tu vas à la bataille, après le triomphe, remercie Dieu et retire-toi pour célébrer ta victoire en silence, parce que demain viendront d'autres batailles. »

Pour ses adversaires, Hugo Chavez n'a rien d'un paisible curé, repu de sa seule foi. Il est « l'ange exterminateur de la démocratie », celui qui va faire basculer le Venezuela dans la dictature. Ils ont diffusé, à outrance, pendant la campagne électorale, la photo de l'une des victimes de la tentative de putsch de février 1992, qui fit une trentaine de victimes, avec ce slogan: « Pense à ton vote ! »

L'ancien président Carlos Andrés Pérez le récuse sans nuances en le qualifiant « de traître à la patrie, de sédition et de félon ». Pendant la campagne, il a prêté que l'élection d'Hugo Chavez mettrait en péril la démocratie vénézuélienne, assurant qu'il « serait renversé dans un laps de temps allant de quatre mois à un an », parce que les forces armées n'ad-



# Hugo Chavez, le révolutionnaire converti

**L'ancien colonel putschiste et leader d'une gauche insurrectionnelle a été élu démocratiquement à la présidence de la République du Venezuela. Se déclarant serviteur de Dieu et du peuple, il entend lutter contre la corruption et redresser l'économie de son pays. Tout en s'efforçant de rassurer les milieux d'affaires et les Etats-Unis, premier débouché pour le pétrole**

mettront pas d'être commandés par un homme qui a violé la Constitution.

Hugo Chavez fait peur, et ses adversaires ont tenté jusqu'au bout de jouer avec cet argument en le saccinant. Lui rejette avec de plus en plus de déconcentration toutes les rumeurs et les légendes qui ont parsemé les dernières semaines de sa campagne. Non, il n'a jamais combattu avec la guérilla colombienne; non, il n'est pas financé par la Libye; non, il n'est en aucune manière « sous l'influence de Fidel Castro ». Il s'indigne d'être contraint de préciser qu'il garantira les libertés individuelles et qu'il n'a aucun plan pour restreindre la liberté d'expression. « Mon chemin depuis que je suis sorti de prison montre que de telles attaques ne se fondent que sur des rumeurs malveillantes. »

Il ne se réclame d'aucun modèle. Il ne croit qu'à l'histoire du Venezuela. Il s'accorde quelques emprunts et, après avoir logné jusqu'en 1995 vers un « changement radical, total de modèle », propre à toutes les révolutions, il se contente aujourd'hui de récuser le néolibéralisme outrancier pour vanter les mérites de la troisième voie, telle que la présente le chef du gouvernement britannique, Tony Blair. Il se reconnaît évidemment « dans un chef militaire, le père de l'indépendance vénézuélienne, Simon Bolívar ». Ses adversaires également.

Ses partisans voient en lui le sauveur, celui qu'ils attendaient depuis si longtemps. Et les 60 % de miséreux ou de pauvres du pays, les recalés des classes moyennes, ruinés ou acculés par une écono-

mie dépressive, attendent des miracles, des vrais et rapidement.

DEPUIS l'annonce de sa candidature et la succession des enquêtes d'opinion prédisant sa victoire, un vent de panique s'est emparé des états-majors politiques traditionnels et des milieux d'affaires. Après les élections régionales et législatives du 8 novembre, la Bourse de Caracas a plongé de 6,5 % à l'annonce des résultats de la coalition de partis qu'il dirige, le Pôle patriotique, qui a obtenu près d'un tiers des sièges au congrès et huit postes de gouverneurs. Une brouille, comparée aux 45 % de chute qui, l'été dernier, ont suivi l'effondrement des cours du pétrole, la richesse principale du pays, puisque l'or noir fournit plus de 50 % des ressources du budget de l'Etat.

Pendant que le peuple exulte, les adversaires d'Hugo Chavez redoutent les mesures que pourrait prendre ce brasseur de para, héros d'une gauche insurrectionnelle, fraîchement converti aux vertus de la démocratie. Il a entrepris le flou sur ses intentions, trop occupé à unir les voix de ceux qui attendent tout de lui. Charismatique, Hugo Chavez porte avec ostentation, dans les meetings populaires, son béret rouge, emblème de ses supporters dans les rues de Caracas et du pays. A l'occasion de ses prestations télévisées, celui que ses supporters appellent « le commandant » se contente, à la manière d'un Castro recevant le pape, d'un simple costume civil.

De la même manière, il utilise deux discours. Le premier, « pour les masses », consiste en une dénonciation récurrente, aussi facile qu'efficace, de ses adversaires

« unis dans une corruption ». Ceux qui s'adressent aux élites et à la communauté internationale, sont plus subtils. Il veut avant tout rassurer les Etats-Unis, dont le Venezuela est le premier fournisseur pétrolier, et les autres pays dont la présence est indispensable pour couvrir les besoins en capitaux qu'exige la situation économique.

Aussi, tout en ralliant les « corruptus », lors des derniers jours de la campagne, alors que sa victoire paraissait de plus en plus certaine, il s'est voulu apaisant. Il a assuré, par exemple, qu'il « garantirait la sécurité politique et juridique » dont les investisseurs étrangers ont besoin.

Décrit comme « autoritaire, violent et inflexible » par ses détracteurs, il montre, selon un diplomate en poste à Caracas, « une

grande capacité d'écoute et d'attention ». Pour ses proches, il est un homme « ouvert conciliant, intelligent, sensible et drôle ». Le directeur de The Americas Group, Howard Glickin, un conseiller du vice-président américain Al Gore, le décrit dans une note du 16 septembre adressée à l'ambassadeur des Etats-Unis à Caracas, John Maisto, comme étant « attentif aux critiques et tout à fait disposé à modifier ses positions de telle sorte qu'elles n'altèrent pas les relations avec les Etats-Unis ».

curiosité intellectuelle et la réceptivité de cet homme qu'il décrit par ailleurs comme « peu sophistiqué ou extrêmement éduqué ». Il le juge « malléable et réceptif », au point de recommander aux autorités américaines d'engager un dialogue avec lui, alors qu'il est interdit de visa d'entrée sur le territoire américain, en raison de son passé de putschiste et des similitudes qu'il présente avec un autre dirigeant des Caraïbes, toujours au pouvoir.

Hugo Chavez sait que son charisme, né dans l'opposition, se heurtera rapidement à la réalité des contraintes de l'exercice du pouvoir. La dégradation de la situation économique est telle que sa marge de manœuvre sera réduite. Avec une démagogie sincère, il annonce qu'il prendra des mesures urgentes. Il se dit certain que le mouvement qui est en route va au-delà de lui-même. « Nous sommes en train de construire, dit-il, un mouvement social national qui n'est pas celui de Hugo Chavez, mais qui regroupe un ensemble de forces du pays. »

Il cite l'histoire pour expliquer que les leaders qui tombent sont individuels. Lui se dit certain qu'il ne tombera pas, parce qu'il est le dirigeant d'un mouvement puissant. « Je crois aux miracles, par exemple, à celui de la résurrection d'un peuple », lance-t-il à la foule avant d'évoquer « le rêve collectif qui n'existait plus dans ce pays depuis quarante ans ».

Il analyse cette élection comme le choix entre la continuité ou la transformation, c'est-à-dire entre « la mort d'une époque et l'avènement d'une autre ». Pour lui, « c'est un miracle » qui en annonce d'autres. Sa foi charrie des axiomes de catéchisme martelés de

réalisme économic. « Le crois que nous allons faire des miracles, comme Jésus de Nazareth multipliant les pains », soutient-il.

Ce ne sera pas l'œuvre d'Hugo Chavez, mais du peuple vénézuélien à travers le travail, grâce à la mise en place d'une économie productive, qui va se développer au-delà de la seule ressource pétrolière. Il décline, alors, tous les secteurs non exploités de ce pays potentiellement riche pour ses vingt millions d'habitants, que ce soient les petites et moyennes entreprises, le secteur rural, etc. Et il annonce: « Nous allons faire des miracles avec la main, avec le cœur, avec la raison et l'intelligence. Nous allons en finir avec la misère et la pauvreté. »

SON cheval de bataille, l'une des raisons de sa popularité, c'est sa dénonciation radicale de la corruption, qui coûte au pays, selon les estimations, plus de 15 % de sa richesse. Sur ce thème, il est apparu comme le seul candidat crédible, une sorte de Justicier qui n'a jamais appartenu aux partis qui, eux, ont géré la corruption. Ses propos sont d'une parfaite banalité pour les Vénézuéliens, et sa proposition d'une Assemblée consultative destinée à l'éradiquer en jetant les fondements d'une cinquième République (d'où le nom de son parti, Mouvement cinquième République, MVR) est résolument populaire.

En plaçant le peuple, consulté par référendum, comme seul acteur d'une réforme radicale de la République, il nie toute légitimité à ceux (députés, sénateurs, gouverneurs) qui ont été démocratiquement élus. Le 8 novembre, Parce qu'il ne dispose pas d'une majorité politique au Congrès qui lui permettrait de mener à bien cette entreprise, il en appelle au peuple « qui récupère sa dignité, son espérance; un peuple qui va montrer au monde entier ce dont il est capable ».

Il prend ainsi le risque d'un affrontement avec son opposition, voire, d'un coup de force anti-constitutionnel, déjà dénoncé par ses adversaires et par de nombreux juristes. Il le sait, mais il aime les batailles et les affrontements tout autant que les miracles.

Alain Abellard

# La parité mérite mieux qu'un marivaudage législatif ! par Georges Vedel

**L**e texte initial du projet de loi constitutionnelle relatif à l'égalité entre les femmes et les hommes ajoutait à l'article 3 de la Constitution un alinéa ainsi rédigé : « La loi favorise l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats et fonctions. » La commission des lois de l'Assemblée nationale propose une autre rédaction qui, au moins ouvertement, ne diffère pas sensiblement de la première : « La loi détermine les conditions dans lesquelles est organisé l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats et fonctions. »

Dans l'une ou l'autre rédaction, le texte peut avoir un sens faible ou un sens fort correspondant respectivement aux vues des « paritaristes modérés » et des « paritaristes radicaux ». Pour faire simple, disons que les premiers veulent une égalité de moyens et donnent donc l'aval à toute mesure permettant aux femmes de se mesurer sans infériorité aux hommes dans les compétitions électorales ou administratives (par exemple : des centres de formation spécialisés, des aides financières, etc.). Mais ils ne garantissent pas le résultat, c'est-à-dire le nombre de candidats d'étus ou de reçus correspondant à l'égalité ou du moins à un minimum pour chacun des sexes.

Les paritaristes radicaux veulent, au contraire, que le résultat désiré soit obtenu au besoin par l'application de règles de parité ou de quotas à l'intérieur desquelles seulement l'électeur pourrait manifester son choix.

Visiblement, en son état actuel, le texte projeté prend acte du consensus sur l'objectif (c'est-à-dire la parité) et ne tranche pas entre les divergences pourtant fortes concernant les modalités. Ce sera au législateur d'arrêter celles-ci.

Cette solution peut paraître sage, car on peut reporter une réforme pendant le temps nécessaire à ce que l'opinion s'informe et se forme. D'un point de vue pratique, compte tenu de la cohabitation et, plus encore, des déchirements à

l'intérieur des majorités ou des minorités plurielles, le flou est commode. Salut les artistes ! La révision projetée présente ainsi un visage anodin : un texte constitutionnel énonce un principe et laisse au législateur ordinaire le soin d'en arrêter les modalités d'application. Qui pourrait critiquer le recours à cette technique d'ailleurs banale dans notre Constitution ?

Le malheur est que, si le projet de révision énonce un « objectif » en

trancher tout seul, c'est-à-dire à une seule voix de majorité au sein de l'Assemblée nationale. Foin des procédures de révision selon l'article 89, de la concordance nécessaire entre les deux Chambres, de la ratification par le Congrès ou par le référendum ! Pas plus compliqué que de réformer le permis à points.

Pourtant - espoir suprême et surprenant - ne resterait-il pas à la loi votée de subir le contrôle du Conseil constitutionnel qui ne

juge est invité à en découvrir une à son gré. Ne disons pas que nous sommes au royaume d'Ubu - ce serait impoli - mais dans le monde plus gracieux de Marivaux : le constituant, qui est le maître et qui doit décider, se met en petite tenue et charge son serviteur de revêtir l'habit du maître pour commander à sa place.

Que l'on ne dise pas que ce ne serait pas la première fois que le juge constitutionnel serait appelé à tirer d'un texte constitutionnel trop général ou trop imprécis des conséquences concrètes qui, à première vue, ne sautent pas aux yeux. C'est ce que l'on appelle une « interprétation constructive ».

En réplique, remarquons simplement que la situation créée par le projet de révision dans sa teneur actuelle est unique.

Quant le juge constitutionnel se livre à l'exercice acrobatique de l'interprétation hautement constructive, c'est à l'égard de textes constitutionnels qui, en général, n'ont pas été écrits dans le contexte d'un contrôle possible de constitutionnalité et qui, par nature, peuvent ne pas avoir la netteté d'une règle de droit. En outre, l'interprétation constructive porte plutôt sur les conséquences techniques de principes reconnus que sur le principe lui-même.

Or, dans le cas que nous examinons, c'est expressément que le constituant énonce un texte obscur dont l'objet est très précisément de se débarrasser du devoir d'être clair, ce qui, peut-être, laissera les lecteurs du texte le comprendre avec l'illusion pour chacun qu'on va « dans le bon sens », c'est-à-dire le sien.

Sans doute le Conseil constitutionnel statuera : il est obligé de le faire. Mais il ne trouvera guère de raisons proprement juridiques de choisir entre la lecture « modérée » ou « radicale » de la parité. Il serait fastidieux de mettre en forme scolastique les « pour » et les « contre » en faveur ou à la charge de l'un ou de l'autre camp. J'ai fait l'exercice pour mon compte et j'en ai conclu que, d'un strict point de

vue juridique, la teneur actuelle du projet de révision conclut au match nul, ce qui, d'ailleurs, est conforme à l'intention des auteurs. On est dans un des cas où peuvent avoir raison les théories de l'interprétation selon lesquelles le choix du sens d'un texte est une opération volontaire et non une opération cognitive. En pareille hypothèse, en le sachant ou en l'ignorant, le juge fait un choix exprimant son système de valeurs et plus généralement sa singularité d'individu.

Ce résultat serait doublement déplorable tant pour le Conseil constitutionnel que pour la République.

Le Conseil constitutionnel ne tire sa légitimité que du fait que, lui-même pouvoir constitué, il est le serviteur du pouvoir constituant. Aucun des pouvoirs constitués n'est souverain. Le souverain, c'est le pouvoir constituant. La preuve en est que, lorsqu'il opère une révision, ce peut être pour faire échec à des censures possibles du Conseil constitutionnel. Loin d'être illégitime, ce lit de justice tenu par le souverain non seulement rappelle sa légitimité initiale et de premier rang, mais justifie celle, dérivée et seconde, du juge constitutionnel. La jurisprudence du Conseil constitutionnel français n'a jamais contesté cet ordonnancement ra-

tionnel et, au surplus, politiquement sage.

Quant à la République, le dommage causé par le projet dans son état actuel, serait, que, non seulement, elle tolérerait mais implorerait le gouvernement des juges. Dieu sait combien, venus de nombreuses parties de la classe politique, les anti-thèses contre les excès du contrôle de constitutionnalité dénoncent une usurpation qui n'était qu'imaginaire. Et voilà aujourd'hui que le pouvoir constituant, ce souverain, dans un débat fondamental dit qu'il n'a rien à dire, que c'est au législateur de se débrouiller et au Conseil constitutionnel de prononcer le dernier mot, c'est-à-dire de formuler lui-même de toutes pièces quelques-unes des règles fondamentales de la vie politique et sociale !

Le pouvoir constituant, on le sait, est un être collectif, formé par des procédures spécifiques et composé d'autorités, d'assemblées et parfois du peuple lui-même. Entre ces divers acteurs, s'en trouvera-t-il un pour rappeler qu'en République le souverain n'abdique pas ?

*Georges Vedel est ancien membre du Conseil constitutionnel et ancien président du Comité consultatif pour la révision de la Constitution (1993).*

## AU COURRIER DU « MONDE »

### PETITS PRIX SUR LE SANG VERSÉ

Dans votre article, « Le dernier de la force noire » (Le Monde du 12 novembre), j'ai noté le chiffre dérisoire des pensions versées à Abdoulaye Ndiaye, effet de la « cristallisation » édictée par la loi du 26 décembre 1959. C'est une profonde injustice, malheureusement confortée par une décision du Conseil d'Etat du 15 avril 1996, rendue malgré les conclusions fortement argumentées du commissaire du gouvernement, M. Philippe Martin. Elle devrait nous couvrir de honte. En tout cas, elle réduit à rien bien des trémolos sur

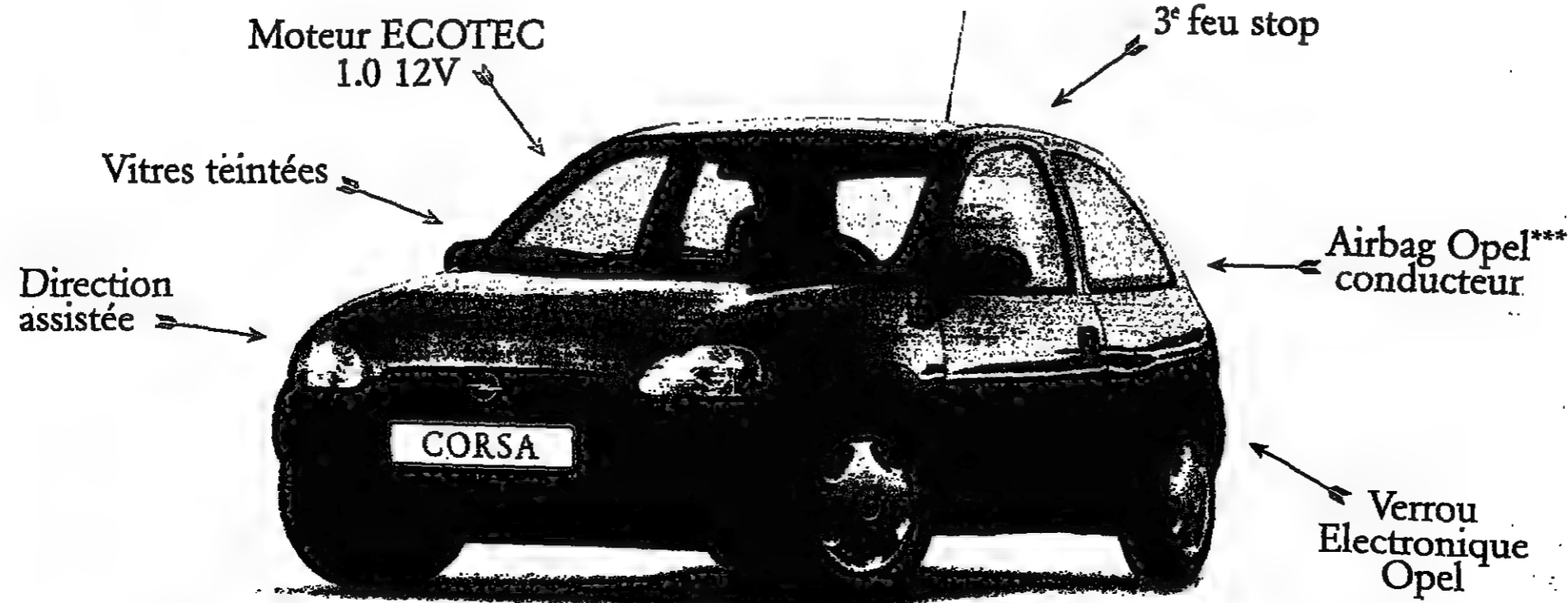
les « liens indéfectibles » entre la France et ses ex-colonies et sur le prix du sang versé.

Quant aux arguments de l'administration pour justifier la modicité de la pension, ils sont tout simplement consternants, fleurant bien bon le paternalisme. Depuis quand et au nom de quel principe, le titulaire d'une créance sur l'Etat français ne pourrait, une fois la somme encaissée, en disposer comme il l'entend ? La France, bonne mère, veille sur ses enfants noirs et les met à l'abri des tentations de prodigalité. Sommes-nous encore à l'heure de « y'a-bon-Banania » ?

*Pierre Courcelle Vincennes (Val-de-Marne)*

# OPEL CORSA SIOUX : 49 950 F\*

## Jusqu'à 930 km\*\* avec un seul plein



OFFRE EXCEPTIONNELLE JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE 1998

\*Corsa Sioux 1.0 12V 3p. à partir de 49 950 F au lieu de 54 950 F (hors options). Offre Opel de 5 000 F déduite, non cumulable réservée aux particuliers, valable jusqu'au 31/12/98. Tarif au 27/07/98. AM 99. \*\*Consommation (l/100 km) extra urbaine : 4,9 (CE 93/116 : 7,7 / 4,9 / 5,9).\*\*\*Marque déposée, coussin gonflable de sécurité.

**OPEL**

CHEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE OPEL

مكتبة الامارات



50 من الالهام

itif ! par Georges...

Lucienne Bui-Trong, commissaire de police

« La violence urbaine tend de plus en plus à toucher de nouvelles villes »

Cette responsable de la section Villes et banlieues aux renseignements généraux, normalienne de formation, estime que le phénomène touche de nouveaux quartiers, tandis que la population concernée se sent abandonnée par l'Etat

« Depuis 1991, date de la création de votre section violences urbaines à la direction centrale des renseignements généraux, avez-vous constaté une aggravation du phénomène ?

« Notre base de données nous permet de constater, du point de vue quantitatif, une augmentation constante depuis sa mise en place, en 1991, mais avec des fluctuations saisonnières importantes. On a des moments de l'année où les choses s'emballent, en automne et au printemps, et des périodes où elles se calment, en hiver et en été. J'y vois d'abord un phénomène chronologique. Le printemps, c'est un petit peu le renouveau, la sève, et dans ces phénomènes de violences urbaines, il y a un côté ludique, un culte de la violence, de la force, qui se manifestent pleinement au printemps. En automne, c'est plutôt l'amertume, parce que c'est la rentrée, les difficultés, donc c'est une période où l'on ressent davantage les tiraillements. L'hiver, c'est chacun chez soi, l'été les quartiers se viduent, et les jeunes qui se déplacent ne constituent pas tout à fait la même chose dans leurs lieux de villégiature - même s'il y a de plus en plus de phénomènes de bandes dans ces lieux, ils n'ont pas encore assez d'ampleur pour être visibles dans notre base de données.

« Est-ce que les endroits réputés sensibles il y a dix ans sont les mêmes aujourd'hui ? Comment caractériseriez-vous les évolutions ?

« Le phénomène se dilue géographiquement. Il tend de plus en plus à toucher de nouvelles villes, et même des petites villes ou des petits quartiers. En 1991, nous travaillions sur 800 quartiers dans l'ensemble de la France, dont environ 400 étaient touchés par la violence. Dans notre dernier état des lieux, en se fondant sur les mêmes données, nous en avons 749. Avec ces 800 quartiers, j'ai pu travailler tranquillement pendant environ trois ans. Il ne se passait rien en dehors des zones repérées en 1991. Par contre, au bout de trois ou quatre ans, il a fallu élargir la base, car on a vu apparaître la violence dans des zones qui n'avaient pas du tout été repérées avant. Maintenant, on en est à plus de 1100 quartiers suivis.

« Le phénomène des violences urbaines apparaît également dans des petites villes, jusque-là épargnées, autour des agressions contre les transporteurs, par exemple. Comment expliqueriez-vous ?

« Dans une petite ville, les gens n'y sont pas habitués. Or l'écho des phénomènes de violence dépend beaucoup de la manière dont il est vécu par la population. Plus le phénomène est nouveau, plus les gens ont l'impression que ce qui se passe est venu chez eux, presque de l'extérieur. Il y a une intrusion dans leur monde, et donc une réaction extrêmement forte.

Les réactions à la violence urbaine ne sont pas un bon indicateur pour mesurer les violences urbaines. Dès que la presse en parle, le phénomène prend une ampleur nouvelle. L'intensité de la réaction est indépendante de la nature de la violence elle-même. C'est pour cela que nous avons essayé de mettre en place des indicateurs objectifs.

« Y a-t-il une évolution des types de violence à l'intérieur des quartiers étudiés ?

« En 1991, lors de la première étude, j'avais une quarantaine de quartiers qui se situaient au degré quatre, cinq ou six de la violence, c'est-à-dire quarante quartiers dans lesquels la police avait du mal à intervenir. Lors de ma dernière étude, j'en avais 167. Cela dit, j'ai constaté que les quartiers ne montent pas à l'infini sur l'échelle de la violence. Au début, je m'étais posé la question de savoir si je ne devrais pas ajouter des échelons à mon échelle. Cela n'a pas été le cas. On a même observé certaines régressions. Ces dernières années, on a eu un recul important des émeutes de degré huit, type Vauk-en-Velin. Mais des violences où l'on affronte moins les forces de l'ordre ont pris le relais.

« Ce calme apparent n'est-il pas trompeur ? Des observations de terrain constatent qu'il peut être lié au développement d'une économie parallèle, liée notamment au trafic de stupéfiants.

« Un certain nombre de quartiers ont été beaucoup plus explosifs qu'ils ne le sont aujourd'hui. Ils sont descendus des degrés cinq ou six sur l'échelle de la violence au degré un ou deux. Ça ne veut pas dire pour autant que le quartier se porte bien, car une partie de la population se plaint des trafics, tandis qu'une autre en bénéficie. La violence urbaine ressemble à un phénomène vivant. Elle a ses périodes de jeunesse, où elle est très explosive, elle a un côté ludique. Au fil des années, elle se transforme. Les activités déli-



cieuses prennent de l'importance, et les gens qui les dirigent ont tout intérêt à ce que la police ne vienne plus pour un oui ou pour un non. Donc, ils contrôlent les plus jeunes. Certains sont utilisés. Ils sont payés pour faire le guet, par exemple. Une sorte de calme général s'installe, provoqué par la logique du business.

« Les violences contre les particuliers prennent le pas sur les violences contre les institutions »

« Est-ce que cela ne conforte pas la constitution de ghettos ?

« C'est vécu comme quelque chose de très grave par les acteurs sociaux de ces quartiers. Cela a obligé la police à reconsidérer sa façon de travailler. On a pris

conscience de l'importance qu'il y avait à travailler sur cette économie souterraine. C'était plutôt le domaine de la police judiciaire. La Sécurité publique doit désormais s'y investir. Il y a une telle demande de la population ! On n'est plus dans la violence urbaine, mais dans une autre dérive qui va aussi dans le sens de la fermeture du quartier et, même, d'une ghettoïsation. Je suis très pessimiste sur l'évolution de ces quartiers.

« Est-ce qu'on peut parler aujourd'hui de zones de non-droit ?

« C'est un peu un mot fourre-tout. On ne peut pas aller jusqu'à dire qu'on est dans des zones de non-droit. Mais il est vrai qu'on est obligé d'y travailler d'une façon différente. Pour intervenir, la police doit prendre certaines précautions, mettre les moyens. Elle a été obligée de créer de nouvelles unités. On n'est pas dans le non-droit, car on ne renonce jamais à y aller. Mais pour faire des perquisitions dans certains quartiers, il faut une compagnie de CRS, dans d'autres

au moins une quinzaine de policiers.

« Est-ce que cela ne veut pas dire que tous les Français ne sont pas égaux devant la sécurité ?

« On est obligé, dans les quartiers difficiles, de s'adapter au public local, mais on peut dire la même chose de l'école et de toutes les institutions, dont les représentants sont soumis à un harcèlement ou à tout un tas de difficultés particulières. Souvent, ils ne tiennent pas nerveusement, à l'exception de quelques personnes hyper-motivées qui veulent y aller pour trouver de nouvelles méthodes, qui veulent réaliser des choses impossibles aux yeux des autres. Mais en général les institutions sont souvent représentées par des gens très jeunes qui ne pensent qu'à partir, que ce soit dans la police ou l'éducation nationale. Il y a une fuite des habitants les plus aisés, une fuite des institutions, une fuite d'un peu tout le monde.

« Cette fuite s'aggrave-t-elle au fil des années ?

« Je vois les quartiers que j'observe depuis quelques années s'appauvrir, se vider. On est actuellement dans un processus de dérive. Les efforts entrepris font que l'on observe des petites réussites locales. Mais quand vous interrogez la population concernée, elle a l'impression que rien n'est fait, qu'elle est abandonnée des pouvoirs publics. Ce sentiment est très fort.

« A travers la présence des casseurs dans les manifestations lycéennes, par exemple, avez-vous le sentiment que les violences urbaines peuvent s'exporter en dehors des quartiers ? Est-ce une tendance de fond, à vos yeux ?

« C'est une tendance que l'on sent monter depuis à peu près trois ans. Dans les premières années, la violence était un phé-

mène très territorial. Ces jeunes vivaient dans leurs quartiers en vase clos. Même en petite couronne, beaucoup n'allaient jamais à Paris. Depuis trois ans, il y a une ouverture incontestable, une mobilité accrue. On voit de plus en plus de jeunes sortir de leur cité.

« Cette présence des casseurs se traduit plus souvent par du pillage que par un affrontement avec les forces de l'ordre.

« Cela rentre dans la logique d'une plus grande mobilité, et c'est aussi lié au phénomène de l'incruste.

« L'incruste », ça consiste, quand vous voyez une fête, à vouloir entrer. S'il faut payer, vous arrivez à dix, quinze ou vingt pour « taper l'incruste », entrer sans payer. Les pillages qui ont lieu à l'occasion des manifestations relèvent une partie de ce phénomène : on va imposer sa présence dans la manifestation pour profiter de l'occasion.

« Constatez-vous, comme les policiers de terrain, une prolifération des armes ?

« Cela tend à se banaliser, c'est sûr. L'utilisation des armes à feu est aujourd'hui de plus en plus courante. On est encore très loin toutefois d'une situation à l'américaine. Le phénomène qui augmente le plus, ce sont les incendies : d'abord ceux de poubelles, mais il y a aussi les feux de voiture, et de plus en plus souvent, les feux de porte palière ou d'appartement. Il suffit d'un petit différend et l'on monte très vite dans l'escalade des représailles.

« Plusieurs fois, récemment, j'ai vu le cas de gens qui répandent de l'essence sous votre porte et qui mettent le feu. Vous imaginez l'impact que cela peut avoir ! Les violences contre les particuliers prennent le pas sur les violences contre les institutions. Quand j'ai créé mon échelle, les incidents de degré un, dont les victimes sont des particuliers, représentaient 39 % de l'ensemble des incidents. Moins après mois, cette proportion augmente. On en est maintenant à 60 %. Et le feu représente 60 % de ces incidents de degré un. Par ailleurs, les cocktails Molotov prolifèrent. C'est l'instrument le plus banal.

« Avez-vous le sentiment que l'action de l'Etat est à la hauteur des enjeux que soulève l'avenir de ces quartiers ?

« Quand on va sur le terrain, on a vraiment le sentiment que les gens estiment qu'ils ont beau dire, on ne les entend pas. J'essaie, personnellement, d'attirer l'attention sur la gravité de ce phénomène. Je suis très inquiète. La prise de conscience se fait petit à petit, par à-coups, en fonction des crises auxquelles les médias s'intéressent. Après, cela retombe, jusqu'à la crise suivante. C'est très difficile de se faire entendre. »

Propos recueillis par Marie-Pierre Subtil

Une intellectuelle aux RG



LUCIENNE BUI-TRONG

AU SEIN de la police nationale, son profil est pour le moins atypique. Cinquante-six ans, le ton calme et posé, la commissaire principale Lucienne Bui-Trong - qui doit son patronyme vietnamien à son mari - fait plus figure d'intellectuelle que de femme de police. Jusqu'à récemment, elle était la seule normalienne de la profession. Ancienne élève de l'École normale supérieure de Fontenay-aux-Roses, elle a été professeur de philosophie en lycée, avant de devenir mère au foyer pendant dix-sept ans. En 1985, elle souhaite réintégrer la vie active et passe le concours de commissaire. Un choix - déterminé par « les conseils reçus en famille » - qu'elle n'a « jamais regretté ». Son parcours intéresse les renseignements généraux (RG). Bien que peu attirée

par cette direction, qui souffre d'une mauvaise image de marque, elle l'intègre en 1990. Un an plus tard, elle prend la tête de la section Villes et banlieues qui créent les RG, et met au point une échelle d'évaluation de l'insécurité, outil empirique issu de son expérience des violences urbaines.

Depuis sept ans, Lucienne Bui-Trong « alimente » la base de données qu'elle a mise en place et qui permet de classer de un (actes commis contre les biens et les personnes, irrespect, rodéos, rixes entre bandes, razzias dans les supermarchés) à huit (saccages, émeutes) plus d'un millier de quartiers touchés par le phénomène de la violence.

M.-P. S.

Jean-Marie Le Pen, président du Front national, au « Grand Jury RTL-Le Monde-LCI » « Je ne suis pas obligé de signer la Déclaration des droits de l'homme »

« Pouvez-vous nous expliquer ce qui s'est passé, samedi 5 décembre, au conseil national de votre parti ?

« Il y a eu un trouble concerté par un certain nombre de gens d'une minorité, une petite minorité extrémiste, je dirais même raciste, puisque certains ont manifesté à l'égard de nos élus noirs, comme Stéphane Durbec, ou arabes, comme Farid Smahi, une attitude particulièrement agressive.

« Qu'est-ce qui vous oppose à Bruno Mégret ?

« Moi, rien ne m'oppose, puisque je suis. C'est à ceux qui auraient des velléités de s'opposer qu'il faut demander pourquoi ils s'opposent. Moi, je sais que la ligne que je suis, imperturbablement et, je dois le reconnaître, avec la nuque assez raide, depuis toutes ces années, c'est celle d'une droite sociale, nationale, populaire. Je ne crois pas qu'il soit possible, ni même souhaitable, de faire avec les partis de l'établissement une alliance quelconque !

« Ce que vous reprochez à M. Mégret, c'est donc de rechercher une alliance ?

« Je ne reproche pas, je dis quelle est ma position ! Ma position, c'est qu'il est vain pour certains, qui auraient des ambitions politiques vulgaires, d'espérer que les chefs des partis politiques actuels de droite puissent accepter de s'allier avec le Front national. Je dis bien : puissent. Qu'ils le veulent, ce n'est pas impossible, dans le fond de leur cœur ou dans le secret de leur âme.

« Philippe Séguin a dit que le Front national est une « honteuse exception française ».

« Voilà, absolument ! Ils sont prisonniers de la pensée unique, prisonniers de la diabolisation du Front national. Je sais bien qu'on dit : « oui, mais, s'il n'y avait pas Le Pen, on pourrait peut-être trouver des solutions. » Ce sont les extrêmes droites du RPR, les extrêmes droites de l'UDF qui doivent émettre ce vœu... Eh ! bien, moi je ne crois pas cela. Ensuite, je trouve que ce serait déshonorant, pour le

Front national, de s'allier avec des gens dont nous disons qu'ils sont des corrompus et, s'agissant de l'Europe, des traîtres ; qu'ils ont amené le pays à la ruine et même, bientôt, à la disparition, après Amsterdam.

« M. Mégret dit, lui, qu'il a pour objectif de voir le Front national arriver au pouvoir dans le cadre d'une alliance où il serait en position dominante.

« Le Front national est contraint, pour le service du pays, à une alternative, non pas à une alternative, c'est-à-dire qu'il doit promouvoir des idées, les amener vers le pouvoir. Quand il sera suffisamment fort, soit les électeurs, individuellement - ce qui est le plus souhaitable -, soit des gens, collectivement, le rejoindront. Mais pour que nous soyons dans cette position-là, il faut que les événements évoluent. Ils vont évoluer.

« M. Mégret a dit, dans Le Monde, que c'est trahir ses idées que de rester perpétuellement dans l'opposition.

« Si M. Mégret pense que ma position reflète une espèce de trahison, je pense qu'il n'a rien à faire dans le mouvement que je préside. Je crois que vous interprétez sa pensée, mais il lui appartient de la préciser et de dire qu'il vise quand il dit cela.

« Moi, je ne mets personne à la porte. Je suis le président d'un mouvement. S'il y a des gens qui considèrent - d'après des déclarations que j'entends, mais sur lesquelles je n'ai pas la même interprétation que vous - que leur présence est incompatible avec la mienne, qu'est-ce que vous voulez, ce sont des hommes libres !

« Sur votre liste pour les élections européennes, quelle sera la place de M. Mégret et de ses amis ?

« M. Mégret est une des personnalités du mouvement. Donc, tout naturellement, quand un responsable politique comme moi, qui a déjà fait cela trois fois déjà, devra pour la quatrième fois constituer la liste, il verra, bien sûr, à ce qu'elle représente le mouvement,

les différentes sensibilités du mouvement.

« Le président de la République a proposé qu'on inscrive dans la Constitution l'obligation, pour tous les élus, de prêter serment sur la Constitution et donc, aussi, sur la Déclaration des droits de l'homme. Etes-vous d'accord ?

« Je vais être grossier : M. Chirac se fout de nous ! Il a le culot, l'audace de faire des réclamations de ce style, alors qu'il est en train de brader le pays.

« Les élus du Front national pourraient-ils prêter serment ?

« Si ce texte nous contraignait à renoncer à notre responsabilité d'élus, à notre liberté de penser, non. La Constitution française doit elle-même être démocratique pour que je la respecte.

« Les élus du Front national doivent-ils respecter la Déclaration des droits de l'homme de 1789 ?

« Elle ne fait pas partie de la Constitution. A mon avis, elle ne fait pas partie de notre bloc consi-

tutionnel.

« Donc, ils n'ont pas à la respecter ?

« Demandez donc aux gens qui gouvernent de respecter les lois et la Constitution, car ce sont eux qui ne la respectent pas ! Moi, ma vie témoigne pour moi. Il y a plus de quarante ans que je suis un élu de la République dans différentes assemblées, et jamais on n'a pu me prendre en défaut sur le respect de la démocratie, de la République.

« Et de la Déclaration des droits de l'homme ?

« Je ne suis pas obligé de signer la Déclaration des droits de l'homme. Vous êtes extraordinaires !

« C'est un fondement de la République.

« Non, ce n'est pas vrai.

« Si.

« Votre République ! »

Propos recueillis par Anita Hausser, Patrick Jarreau et Olivier Mazerolle

9 950 F

plein

OPEL

LA E O P E

La Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948

**ARTICLE PREMIER**  
Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits. Ils sont doués de raison et de conscience et doivent agir les uns envers les autres dans un esprit de fraternité.

**ARTICLE 2**  
Chacun peut se prévaloir de tous les droits et de toutes les libertés proclamés dans la présente Déclaration, sans distinction aucune, notamment de race, de couleur, de sexe, de langue, de religion, d'opinion politique ou de toute autre opinion, d'origine nationale ou sociale, de fortune, de naissance ou de toute autre situation. De plus, il ne sera fait aucune distinction fondée sur le statut politique, juridique ou international du pays ou du territoire dont une personne est ressortissante, que ce pays ou territoire soit indépendant, sous tutelle, non autonome ou soumis à une limitation quelconque de souveraineté.

**ARTICLE 3**  
Tout individu a droit à la vie, à la liberté et à la sûreté de sa personne.

**ARTICLE 4**  
Nul ne sera tenu en esclavage, ni en servitude; l'esclavage et la traite des esclaves sont interdits sous toutes leurs formes.

**ARTICLE 5**  
Nul ne sera soumis à la torture, ni à des peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants.

**ARTICLE 6**  
Chacun a le droit à la reconnaissance en tous lieux de sa personnalité juridique.

**ARTICLE 7**  
Tous sont égaux devant la loi et ont droit sans distinction à une égale protection de la loi. Tous ont droit à une protection égale contre toute discrimination qui violerait la présente Déclaration et contre toute provocation à une telle discrimination.

**ARTICLE 8**  
Toute personne a droit à un recours effectif devant les juridictions nationales compétentes contre les actes violant les droits fondamentaux qui lui sont reconnus par la Constitution ou par la loi.

**ARTICLE 9**  
Nul ne peut être arbitrairement arrêté, détenu ni exilé.

**ARTICLE 10**  
Toute personne a droit, en pleine égalité, à ce que sa cause soit entendue équitablement et publiquement, par un tribunal indépendant et impartial, qui décidera, soit de ses droits et obligations, soit du bien-fondé de toute accusation en matière pénale dirigée contre elle.

**ARTICLE 11**  
1. Toute personne accusée d'un acte délictueux est présumée innocente jusqu'à ce que sa culpabilité ait été légalement établie au cours d'un procès public où toutes les garanties nécessaires à sa défense lui auront été assurées.  
2. Nul ne sera condamné pour des actions ou omissions qui, au moment où elles ont été commises, ne constituaient pas un acte délictueux d'après le droit national ou international. De même, il ne sera infligé aucune peine plus forte que celle qui était applicable au moment où l'acte délictueux a été commis.

**ARTICLE 12**  
Nul ne sera l'objet d'interdictions arbitraires dans sa vie privée, sa famille, son domicile ou sa correspondance. Ce droit ne peut être invoqué dans le cas de poursuites réellement fondées sur un crime de droit commun ou sur des agissements contraires aux buts et aux principes des Nations unies.

**ARTICLE 13**  
Tout individu a droit à une nationalité. Nul ne peut être arbitrairement privé de sa nationalité, ni du droit de changer de nationalité.

**ARTICLE 14**  
A partir de l'âge mûr, l'homme et la femme sans aucune restriction quant à la race, la nationalité ou la religion, ont le droit de se marier et de fonder une famille. Ils ont des droits égaux au regard du mariage, durant le mariage et lors de sa dissolution. Le mariage ne peut être conclu qu'avec le libre et plein consentement des futurs époux. La famille est l'élément naturel et fondamental de la société et a le droit à la protection de la société et de l'Etat.

**ARTICLE 15**  
Toute personne, aussi bien seule qu'en collectivité, a droit à la propriété. Nul ne peut être arbitrairement privé de sa propriété.

**ARTICLE 16**  
Toute personne a droit à la liberté de pensée, de conscience et de religion; ce droit implique la liberté de changer de religion ou de conviction ainsi que la liberté de manifester sa religion ou sa conviction, seule ou en commun, tant en public qu'en privé, par l'enseignement, les pratiques, le culte et l'accomplissement des rites.

**ARTICLE 17**  
Tout individu a droit à la liberté d'opinion et d'expression; ce qui implique le droit de ne pas être inquiété pour ses opinions et celui de chercher, de recevoir et de répandre, sans considération de frontières, les informations et les idées par quelque moyen d'expression que ce soit.

**ARTICLE 18**  
Toute personne a droit à la liberté de réunion et d'association pacifiques. Nul ne peut être obligé de faire partie d'une association.

**ARTICLE 19**  
Toute personne a le droit de prendre part à la direction des affaires publiques de son pays, soit directement, soit par l'intermédiaire de représentants librement choisis. Toute personne a droit à accéder dans des conditions d'égalité, aux fonctions publiques de son pays. La volonté du peuple est le fondement de l'autorité des pouvoirs publics; cette volonté doit s'exprimer par des élections honnêtes qui doivent avoir lieu périodiquement, au suffrage universel égal et au vote secret ou suivant une procédure équivalente assurant la liberté du vote.

**ARTICLE 20**  
Toute personne, en tant que membre de la société, a le droit à la sécurité sociale; elle est fondée à obtenir la satisfaction des droits économiques, sociaux et culturels indispensables à sa dignité et au libre développement de sa personnalité, grâce à l'effort national et à la coopération internationale, compte tenu de l'organisation et des ressources de chaque pays.

**ARTICLE 21**  
Toute personne a droit au travail, au libre choix de son travail, à des conditions équitables et satisfaisantes de travail et à la protection contre le chômage. Tous ont droit à une rémunération équitable et satisfaisante en fonction de leur travail. Quiconque travaille a droit à une rémunération équitable et satisfaisante lui assurant, ainsi qu'à sa famille, une existence conforme à la dignité humaine et complétée, s'il y a lieu, par tous autres moyens de protection sociale. Toute personne a le droit de fonder avec d'autres des syndicats et de s'affilier à des syndicats pour la défense de ses intérêts.

**ARTICLE 22**  
Toute personne a droit au repos et aux loisirs et notamment à une limitation raisonnable de la durée du travail et à des congés payés périodiques.

**ARTICLE 23**  
Toute personne a droit à un niveau de vie suffisant pour assurer sa santé, son bien-être et ceux de sa famille, notamment pour l'alimentation, l'habillement, le logement, les soins médicaux ainsi que pour les services sociaux nécessaires, elle a droit à la sécurité en cas de chômage, de maladie, d'invalidité, de veuvage, de vieillesse ou dans les autres cas de perte de ses moyens de subsistance par suite de circonstances indépendantes de sa volonté. La maternité et l'enfance ont droit à une aide et à une assistance spéciales. Tous les enfants, qu'ils soient nés dans le mariage ou hors mariage, jouissent de la même protection sociale.

**ARTICLE 24**  
Toute personne a droit à l'éducation. L'éducation doit être gratuite, au moins en ce qui concerne l'enseignement élémentaire et fondamental. L'enseignement élémentaire est obligatoire. L'enseignement technique et professionnel doit être généralisé; l'accès aux études supérieures doit être ouvert en pleine égalité à tous en fonction de leur mérite. L'éducation doit viser au plein épanouissement de la personnalité humaine et au renforcement du respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales. Elle doit favoriser la compréhension, la tolérance et l'amitié entre toutes les nations et tous les groupes raciaux ou religieux, ainsi que le développement des activités des Nations unies pour le maintien de la paix. Les parents ont, par priorité, le droit de choisir le genre d'éducation à donner à leurs enfants.

**ARTICLE 25**  
Toute personne a le droit de prendre part librement à la vie culturelle de la communauté, de jouir des arts et de participer au progrès scientifique et aux bienfaits qui en résultent. Chacun a droit à la protection des intérêts moraux et matériels découlant de toute production scientifique, littéraire ou artistique dont il est l'auteur.

**ARTICLE 26**  
Toute personne a droit à ce que règne, sur le plan social et sur le plan international, un ordre tel que les droits et libertés énoncés dans la présente Déclaration puissent y trouver plein effet.

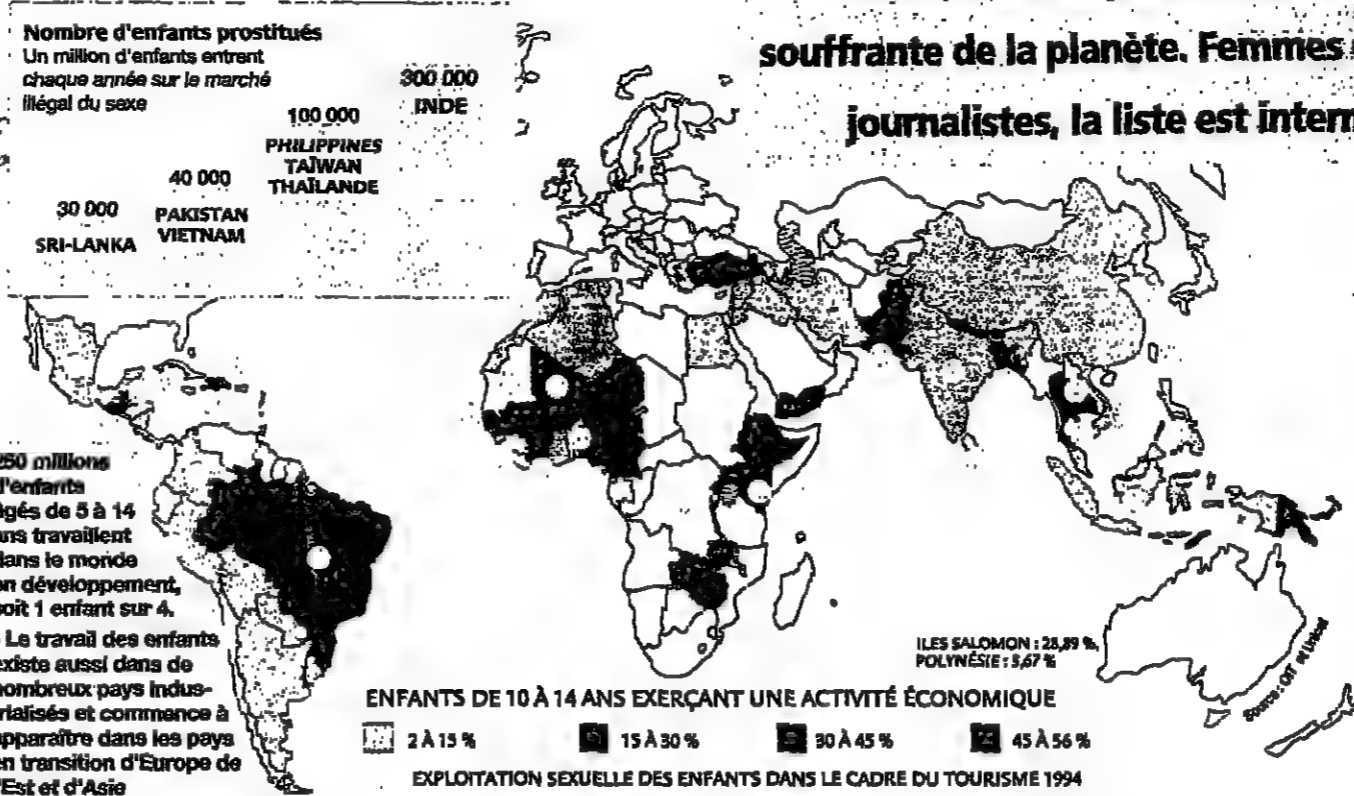
**ARTICLE 27**  
L'individu a des devoirs envers la communauté dans laquelle seule le libre et plein développement de sa personnalité est possible. Dans l'exercice de ses droits et dans la jouissance de ses libertés, chacun n'est soumis qu'aux limitations établies par la loi exclusivement en vue d'assurer la reconnaissance et le respect des droits et libertés d'autrui et afin de satisfaire aux justes exigences de la morale, de l'ordre public et du bien-être général dans une société démocratique. Ces droits et libertés ne pourront, en aucun cas, s'exercer contrairement aux buts et aux principes des Nations unies.

**ARTICLE 28**  
Aucune disposition de la présente Déclaration ne peut être interprétée comme impliquant pour un Etat, un groupement ou un individu un droit quelconque de se livrer à une activité ou d'accomplir un acte visant à la destruction des droits et libertés qui y sont énoncés.

# Les atteintes les plus graves aux libertés fon

Cinquante ans après la Déclaration des droits de l'homme, qui pose les libertés communes à l'humanité, le monde souffrante de la planète. Femmes et journalistes, la liste est interminable.

## L'exploitation des enfants



## La répression contre les défenseurs des droits de l'homme



الحرية للجميع

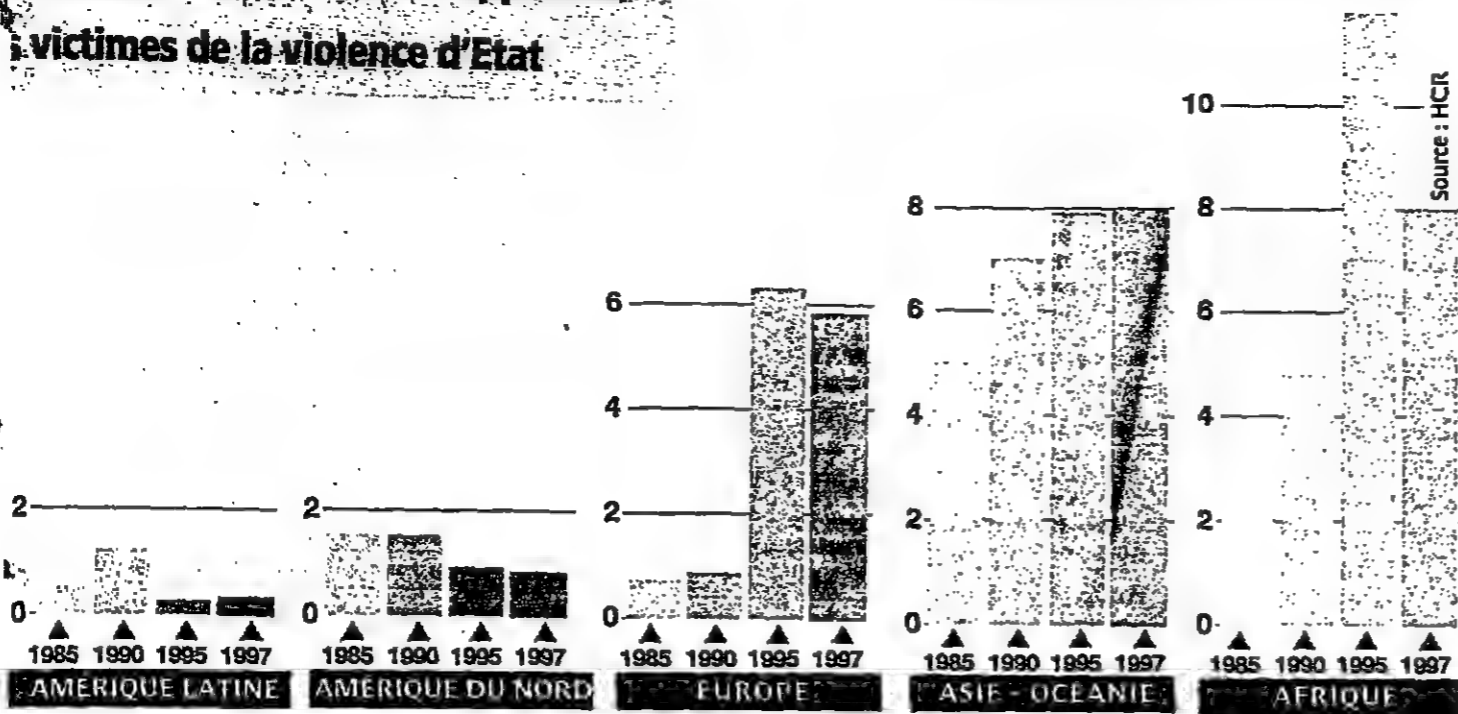
50 من الالاف

# plus grandes libertés fondamentales

vingt ans après la Déclaration des droits de l'homme, qui pose les libertés communes à l'humanité, l'écart est vertigineux entre le contenu de chaque article de la lettre de chaque article et la pratique au quotidien par une partie de la planète. Femmes, journalistes, la liste est longue des réfugiés, défenseurs des opprimés, victimes de la violence d'Etat

## 1 réfugié pour 160 habitants sur le continent africain

ÉVOLUTION EN MILLIONS DU NOMBRE DE PERSONNES RELEVANT DU HCR (Haut-Commissariat aux réfugiés)

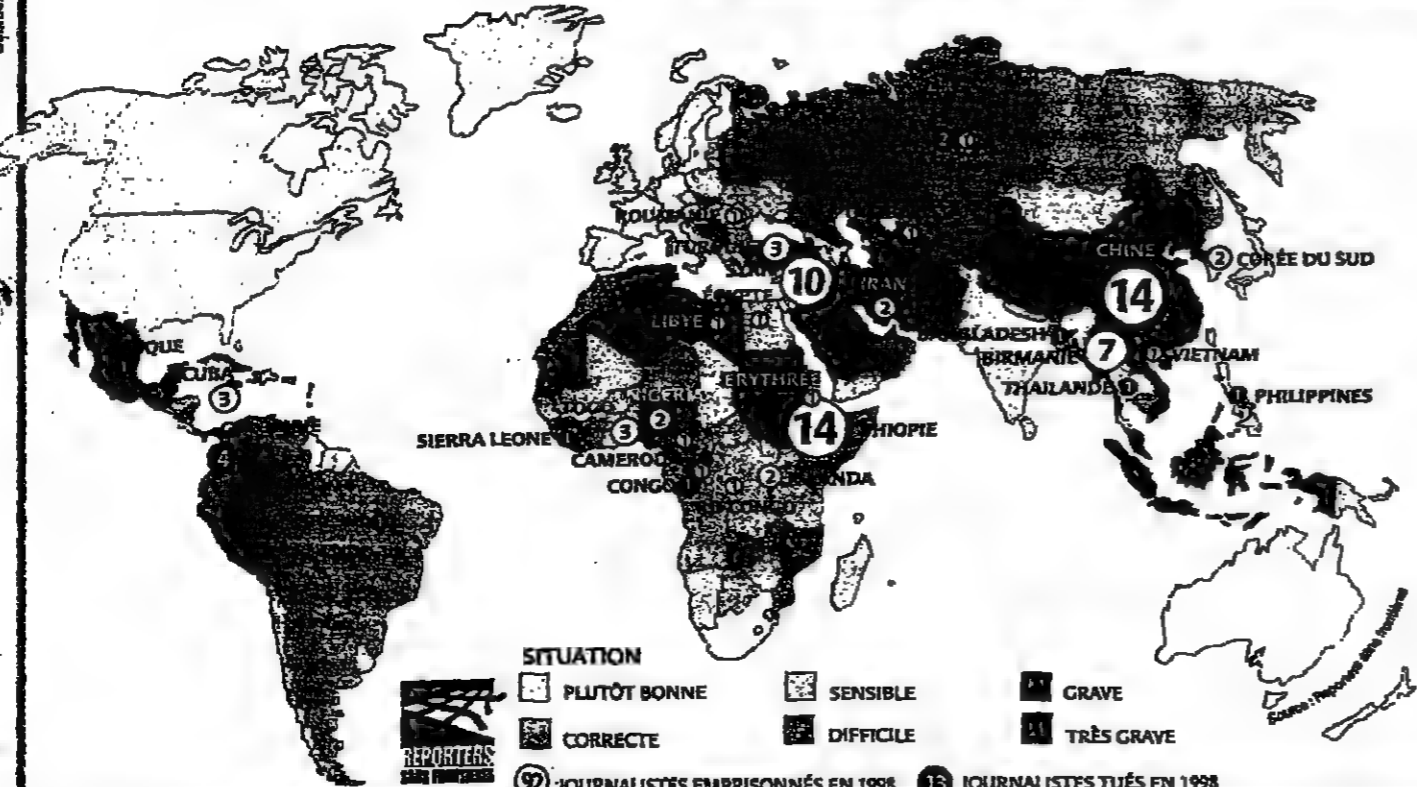


## Les Etats face à la religion



## 92 journalistes emprisonnés, au 24 novembre 1998

La Chine et l'Éthiopie se disputent le triste record des emprisonnements de journalistes : 14 pour la première et 15 pour la seconde au 1<sup>er</sup> décembre de cette année



## Projet de déclaration sur les défenseurs des droits de l'homme (principaux extraits)

**ARTICLE PREMIER**  
Chacun a le droit, tant individuellement qu'en association avec d'autres, de promouvoir la protection et la réalisation des droits de l'homme et des libertés fondamentales aux niveaux national et international.

**ARTICLE 2**  
1. Chaque Etat a, au premier chef, la responsabilité et le devoir de protéger, de promouvoir et de rendre effectifs tous les droits de l'homme et toutes les libertés fondamentales, notamment en adoptant les mesures nécessaires pour instaurer les conditions sociales, économiques, politiques et autres ainsi que les garanties juridiques voulues pour que toutes les personnes relevant de sa juridiction puissent, tant individuellement qu'en association avec d'autres, jouir en pratique de tous ces droits et de toutes ces libertés. (...)

**ARTICLE 3**  
Les dispositions du droit interne qui sont conformes à la charte des Nations unies et aux autres obligations internationales de l'Etat dans le domaine des droits de l'homme et des libertés fondamentales servent de cadre juridique à la mise en œuvre et à l'exercice des droits de l'homme et des libertés fondamentales ainsi qu'à toutes les activités visées dans la présente déclaration qui ont pour objet la promotion, la protection et la réalisation effective de ces droits et de ces libertés. (...)

**ARTICLE 4**  
Aux fins de promouvoir et de protéger les droits de l'homme et les libertés fondamentales, chacun a le droit, tant individuellement qu'en association avec d'autres, aux niveaux national et international :  
a) de se réunir et de se rassembler pacifiquement ;  
b) de former des organisations, des associations ou des groupes non gouvernementaux, de s'y affilier et d'y participer ;  
c) de communiquer avec des organisations non gouvernementales ou intergouvernementales.

**ARTICLE 5**  
Chacun a le droit, individuellement ou en association avec d'autres :  
a) de détenir, de rechercher, d'obtenir, de recevoir et de conserver des informations sur tous les droits de l'homme et toutes les libertés fondamentales (...)  
b) conformément aux instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme et aux autres instruments internationaux applicables, de promouvoir et de communiquer à autrui ou de diffuser librement des idées, des informations et des connaissances sur tous les droits de l'homme et toutes les libertés fondamentales ;  
c) d'étudier, de discuter, d'apprécier et d'évaluer le respect, tant en droit qu'en pratique, de tous les droits de l'homme et de toutes les libertés fondamentales et, par ces moyens et d'autres moyens appropriés, d'attirer l'attention du public sur cette question. (...)

**ARTICLE 6**  
1. Chacun a le droit, tant individuellement qu'en association avec d'autres, d'avoir effectivement accès, sur une base non discriminatoire, à la participation au gouvernement de son pays et à la direction des affaires publiques.  
2. Ce droit comporte notamment le droit, tant individuellement qu'en association avec d'autres, de soumettre aux organes et institutions de l'Etat, ainsi qu'aux organismes s'occupant des affaires publiques, des critiques et des propositions touchant l'amélioration de leur fonctionnement et de signaler tout aspect de leur travail qui risque d'entraver ou d'empêcher la promotion, la protection et la réalisation des droits de l'homme et des libertés fondamentales.

**ARTICLE 7**  
1. Dans l'exercice des droits de l'homme et des libertés fondamentales, y compris du droit de promouvoir et de protéger les droits de l'homme visés dans la présente déclaration, chacun a le droit, individuellement ou en association avec d'autres, de disposer d'un recours effectif et de bénéficier d'une protection en cas de violation de ces droits.  
2. A cette fin, toute personne dont les droits ou les libertés auraient été visés par la loi, de porter plainte et de faire examiner rapidement sa plainte en audience publique devant une autorité judiciaire ou toute autre autorité instituée par la loi, indépendante, impartiale et compétente, et d'obtenir de cette autorité une décision prise conformément à la loi prévoyant réparation (...).  
3. A cette même fin, toute personne a le droit, individuellement ou en association avec d'autres, notamment :  
a) de se plaindre de la politique et de l'action de fonctionnaires et d'organes de l'Etat qui auraient commis des violations des droits de l'homme et des libertés fondamentales, par le moyen de pétitions ou d'autres moyens appropriés, auprès des autorités judiciaires, administratives ou législatives nationales compétentes (...).  
b) d'assister aux audiences, procédures et procès publics, afin de se faire une opinion sur leur conformité avec la législation nationale et les obligations et engagements internationaux applicables (...).  
4. A cette même fin, et conformément aux procédures et instruments internationaux applicables, toute personne a le droit, individuellement ou en association avec d'autres, de s'adresser sans restriction aux organes internationaux compétents de manière générale ou spéciale pour recevoir et examiner des communications relatives aux droits de l'homme, et de communiquer librement avec ces organes.  
5. L'Etat doit mener une enquête rapide et impartiale ou veiller à ce qu'une procédure d'enquête soit engagée dès qu'il existe des raisons de croire qu'une violation des droits de l'homme et des libertés fondamentales s'est produite dans tout territoire relevant de sa juridiction.

**ARTICLE 8**  
Nul ne doit participer à la violation des droits de l'homme et des libertés fondamentales, soit en agissant, soit en s'abstenant d'agir quand les circonstances l'exigent, et nul ne peut être châtié ou inquiété pour avoir refusé d'entreprendre ces droits et libertés.

**ARTICLE 9**  
Toute personne a le droit, individuellement ou en association avec d'autres, d'exercer son occupation ou sa profession conformément à la loi. Quiconque, de par sa profession ou son occupation, risque de porter atteinte à la dignité d'être humain, aux droits de l'homme et aux libertés fondamentales d'autrui doit respecter ces droits et ces libertés (...).

**ARTICLE 10**  
1. Chacun a le droit, individuellement ou en association avec d'autres, de participer à des activités pacifiques pour lutter contre les violations des droits de l'homme et des libertés fondamentales.  
2. L'Etat prend toutes les mesures nécessaires pour veiller à ce que les autorités compétentes protègent toute personne, tant individuellement qu'en association avec d'autres, contre toute violence, menace, action de représailles, discrimination de facto ou de jure, pression ou autre action arbitraire dans le cadre de l'exercice légitime des droits visés dans la présente déclaration (...).

**ARTICLE 11**  
Chacun a le droit, tant individuellement qu'en association avec d'autres, de solliciter, de recevoir et d'utiliser des ressources dans le but exprès de promouvoir et de protéger par des moyens pacifiques les droits de l'homme et les libertés fondamentales, conformément à l'article 3 de la présente déclaration.

**ARTICLE 12**  
1. L'Etat a la responsabilité de prendre les mesures appropriées sur le plan législatif, judiciaire, administratif ou autre en vue de mieux faire prendre conscience à toutes les personnes relevant de sa juridiction leurs droits civils, politiques, économiques, sociaux et culturels.  
2. Ces mesures doivent comprendre, notamment :  
a) la publication et la large disponibilité de textes des lois et règlements nationaux et des instruments internationaux fondamentaux applicables relatifs aux droits de l'homme ;  
b) le plein accès sur une base d'égalité aux documents internationaux dans le domaine des droits de l'homme, y compris les rapports périodiques présentés par l'Etat aux organes créés en vertu d'instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme auxquels il est partie, ainsi que les comptes rendus analytiques de l'examen des rapports et les rapports officiels de ces organes. (...)

**ARTICLE 13**  
L'Etat a la responsabilité de promouvoir et de faciliter l'enseignement des droits de l'homme et des libertés fondamentales à tous les niveaux de l'enseignement, et d'encourager tous ceux qui sont chargés de la formation des avocats, des responsables de l'application des lois, du personnel des forces armées et des fonctionnaires de l'Etat à inclure des éléments appropriés de l'enseignement des droits de l'homme dans leur programme de formation.

**ARTICLE 14**  
Les individus, les organisations non gouvernementales et les institutions compétentes ont un rôle important à jouer en contribuant à sensibiliser davantage le public aux questions relatives à tous les droits de l'homme et à toutes les libertés fondamentales (...).

**ARTICLE 15**  
Dans l'exercice des droits et libertés visés dans la présente déclaration, chacun, agissant individuellement ou en association avec d'autres, n'est soumis qu'aux limitations fixées conformément aux obligations internationales existantes, et établies par la loi exclusivement en vue d'assurer la reconnaissance et le respect des droits et des libertés d'autrui et afin de satisfaire aux justes exigences de la morale, de l'ordre public et du bien-être général dans une société démocratique.

**ARTICLE 16**  
1. Chacun a des devoirs envers la communauté et au sein de cette dernière, dans laquelle seul le libre et plein épanouissement de sa personnalité est possible.  
2. Les individus, groupes, institutions et organisations non gouvernementales ont un rôle important à jouer en ce qui concerne la sauvegarde de la démocratie, la promotion des droits de l'homme et des libertés fondamentales, et pour ce qui est de contribuer à la promotion et au progrès de sociétés, d'institutions et de processus démocratiques, ainsi qu'une responsabilité à ces égards. (...)

**ARTICLE 17**  
Aucune disposition de la présente déclaration ne peut être interprétée comme impliquant pour un individu, un groupe ou un organe de la société, ou pour un Etat, le droit de se livrer à une activité ou d'accomplir un acte visant à la destruction des droits et des libertés auxquels se rapporte la présente déclaration.

**ARTICLE 18**  
Aucune disposition de la présente déclaration ne peut être interprétée non plus comme autorisant les Etats à soutenir ou encourager les activités d'individus, de groupes, d'institutions ou d'organisations non gouvernementales allant à l'encontre des dispositions de la charte des Nations unies.  
(Tade approuvé par la commission des Droits de l'Homme de l'ONU en avril 1995).

## Rupert Murdoch subit un nouvel échec en Europe continentale

Le magnat australo-américain veut entrer en Italie sans son allié Telecom Italia. Les multiples partenariats qu'il a déjà scelés avec des groupes européens n'ont jamais été suivis d'effets. En France, les chaînes et le gouvernement critiquent sa récente association avec TF 1

C'EST QUASIMENT métronomie : depuis plusieurs années, le magnat de la presse australo-américain Rupert Murdoch annonce périodiquement ses fiançailles télévisuelles avec un groupe de communication d'Europe continentale. Mais aucun mariage n'a été célébré.

Lundi 23 novembre, dans la foulée de l'annonce de la naissance de News Corp Europe, Rupert Murdoch affirmait son intention de lancer, avec Telecom Italia, un bouquet satellite numérique en Italie. « Les négociations sont bien avancées - à 90% - avec l'opérateur de téléphone italien. (...) Un accord final doit être conclu dans les quinze jours », expliquait-il. Ces belles intentions ont fait long feu. News Corp., le groupe de Rupert Murdoch, a reconnu, jeudi 3 décembre, avoir l'intention de modifier ses projets pour entrer dans la télévision payante en Italie. News Corp. « envisage la poursuite, de façon indépendante, de ses projets dans la péninsule italienne, en raison du changement stratégique de l'opérateur de télécommunications » (Le Monde du 4 décembre). Toutefois, le groupe de Rupert Murdoch précise que les négociations ne sont pas rompues avec Telecom Italia. Avec ou sans ce partenaire, News Corp. cherchera à s'adjuger les droits de retransmission du football italien.

L'hypothèse d'une arrivée de Rupert Murdoch dans la péninsule a déclenché une vraie tempête politique au cours de la semaine. « Avec sa puissance de feu, Murdoch risquerait d'être en position monopolistique », a affirmé le ministre italien des télécommunications, Salvatore Cardinale. Allié de News Corp. dans son aventure italienne, TF 1 - qui compte prendre 10% dans la plate-forme Stream - reste persuadé qu'il existe « une place pour un second bouquet en Italie ».

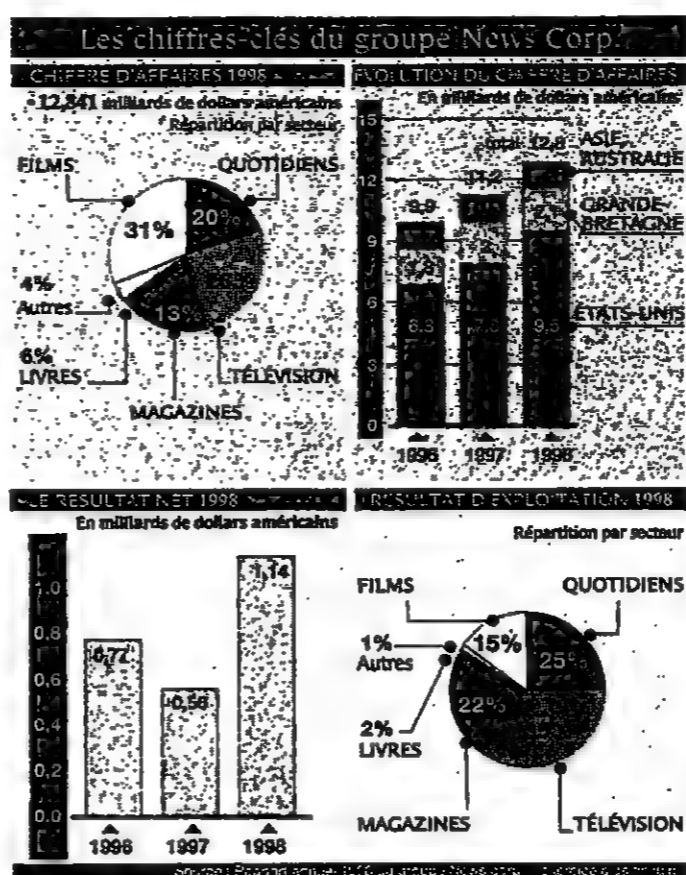
Les publications de bans ont été légion dans la télévision numérique européenne, où Rupert Murdoch a signé en fanfare un premier partenariat avec le groupe CLT en février 1996. Cela n'a finalement rien donné. Une seconde tentative, un accord conclu un mois plus tard avec Canal Plus, Bertelsmann et Havas, s'est soldé par un échec. Troisième avatar, une alliance scellée avec Kirch, toujours dans la télévision numérique, n'a pas non plus vu le jour. Plus récemment, les négociations entamées l'été dernier traînent en longueur à propos de l'éventuelle arrivée du milliardaire anglo-saxon, aux côtés du prince Alwaleed et de Silvio Berlusconi, dans le capital de la prochaine holding qui cottera, en janvier 1999, les participations du groupe Kirch dans la télévision. D'autres dis-

cussions bilatérales entre Murdoch et Berlusconi ont aussi échoué cette année. La liste des rendez-vous manqués est longue.

Aujourd'hui, l'Europe, pour Rupert Murdoch, se résume presque exclusivement au Royaume-Uni où il s'est imposé comme un incontournable roi de la presse et l'acteur numéro un de la télévision payante, avec son bouquet satellite BSkyB. Hormis les Etats-Unis, d'où le groupe Murdoch tire 74% de son chiffre d'affaires, ses activités sont réalisées pour 16% en Grande-Bretagne et 10% en Australie et en Asie. M. Murdoch, au cours d'un colloque sur les médias à Cologne, Rupert Murdoch, qui s'exprime rarement en public, avait dévoilé son intention de lancer une offensive audiovisuelle outre-Rhin. Mais, pour l'heure, son seul butin se réduit à 49,9% de la chaîne Vox (aux côtés de Canal Plus et de CLT-UFA) et à la petite chaîne munichoise TM3, dont il vient de prendre le contrôle.

### SCÉNARIO DE JAMES BOND

En France, Murdoch vient de s'associer à TF 1, pour créer, d'ici au premier semestre 2000, une chaîne généraliste destinée à un public jeune. Cette alliance reste pour l'instant relativement modeste, puisque la Une a vocation à être majoritaire dans le capital. « News Corp. n'aura pas un rôle actif dans la direction. Le groupe permettra un accès à certains de ses catalogues de droits », précise la chaîne française. Un credo qui ne convainc guère Pierre Lescurie, PDG de Canal Plus : « Je n'ai jamais vu Rupert Murdoch se lancer dans une chaîne importante sans vouloir en être l'opérateur », a-t-il indiqué (Le Monde du 3 décembre). Cela n'a pas échappé non plus à M. 6, partenaire de TF 1 dans le bouquet numérique TPS,



Le magnat australo-américain Rupert Murdoch a récemment annoncé sa stratégie de développement en Europe continentale.

qui a également protesté contre ce projet de chaîne.

A l'exception notable du président de Pathé et de BSkyB, Jérôme Seydoux, qui travaille main dans la main avec lui en Europe, Rupert Murdoch fait peur. Son empire est tellement puissant au niveau mondial qu'il a inspiré le rôle du méchant dans le dernier film de James Bond, *Demain ne meurt jamais*, dans lequel un em-

pireur des médias est prêt à déclencher une guerre en Chine pour la diffuser en exclusivité sur ses chaînes...

Dès que son entrée est annoncée dans un pays, elle suscite un tollé. Ce fut le cas en France lorsqu'un protocole d'accord avait été signé avec la CLT. Le ministre de la culture et de la communication, Catherine Trautmann, vient encore, cette semaine, de qualifier

d'« inquiétante » l'alliance entre Murdoch et TF 1 « en ce qu'elle fait entrer Murdoch à la fois en Italie et en France ». Le partenariat TF 1-Murdoch n'est resté-t-il là, alors que le capital de la Une vient d'être indirectement modifié par l'arrivée de François Pinault dans le groupe bouygues (opérateur de la chaîne) ?

Désormais, M. Murdoch juge que « le développement de ses activités en Europe est essentiel, il faut aller là où est l'argent et, sentiments mis à part, l'Europe représente 40% du marché des médias, les Etats-Unis 40% et le reste du monde 20% ». C'est ce qu'il a affirmé au Times le 7 novembre. Bien qu'il n'ait pas la réputation de partager le pouvoir, il pense qu'« une alliance européenne, avec un visage européen et des partenaires européens, c'est la seule façon d'aller de l'avant ». En réalisant la troisième plus importante introduction en Bourse aux Etats-Unis avec 18,6% du groupe Fox Entertainment, sa filiale télévision et cinéma, il a levé 2,8 milliards de dollars d'argent frais (soit 1,7 milliards de francs). De quoi offrir une réelle politique d'expansion.

On cite Murdoch pour le rachat du géant de l'édition musicale EMI. Des alliances sur le Vieux Continent avec Springer ou Rizzoli sont évoquées. Pas uniquement sur la télévision. « Ce qui est le plus porteur dans les médias, c'est Internet », explique-t-il. A condition de ne pas paier trop tôt. Sur les cent quarante firmes qui ont levé des capitaux au démarrage de l'automobile, aime-t-il à rappeler, aucune n'a survécu. « Nous trouverons un moyen d'aller sur Internet, mais, si on veut faire de l'argent, il faut offrir un service unique difficile à imiter ou des marchandises de marque ».

Nicole Vulser

### Des journaux, des satellites et du sport

● **Télévision** : aux Etats-Unis, Rupert Murdoch a imposé le network Fox TV, qui compte une vingtaine de stations affiliées. Il est présent dans le câble et le satellite avec Fox Kids, Fox News Channel, Fox Sports, etc., dont certaines sont reprises en Amérique latine. En Asie, il est présent au Japon, en Chine, en Inde, en Indonésie, grâce à Star TV, News Broadcasting Japan et India Sky Broadcasting. En Grande-Bretagne, Murdoch règne en maître sur la télévision payante, avec BSkyB, dont il détient 40%. Il est présent en Allemagne, avec 49,9% de Vox.

● **Presse** : Rupert Murdoch a bâti son empire en héritant du groupe de presse de son père en Australie, où il conserve une certaine de quotidiens et d'hebdomadaires. Aux Etats-Unis,

il ne lui reste que le quotidien populaire *New York Post* et une participation dans *TV Guide*. Il possède un poids politique important en Grande-Bretagne, grâce à *Sun* et au *Times*.

● **Cinéma** : il détient le studio Twentieth Century Fox, qui a récemment produit *Titanic*, *Independence Day* et *The Full Monty*.

● **Edition** : News Corp. possède l'éditeur Harper & Collins.

● **Sport** : pour développer l'audience de ses chaînes, Rupert Murdoch multiplie les achats de droits sportifs ou d'équipes. Il est partenaire à 50% du championnat de rugby australien, a racheté l'équipe de base-ball des Dodgers (Los Angeles) et est candidat au rachat du club de football anglais Manchester United.

## La longue marche en Chine de l'homme d'affaires d'origine australienne

### HONGKONG

correspondance

Pour cet Australien de souche, la Chine a toujours été un rêve. « Plus qu'un rêve, confie son entourage. Une obsession. » Pour y entrer, il se sera prêt à toutes les concessions. L'affaire avait, pourtant, bien mal commencé. Fin 1992, Rupert Murdoch lance, devant un parterre de personnalités à Londres : « Les progrès technologiques des télécommunications s'avèrent des menaces certaines à l'égard des régimes totalitaires. » Pékin a pris bonne note.

En mai 1993, il achète à un prix exorbitant - 825 millions de dollars - la chaîne par satellite de Hongkong, Star TV, un gouffre financier, dans l'espoir qu'elle serve de plate-forme à ses ambitions chinoises. Le gouvernement chinois ne tarde pas à réagir : il interdit l'achat d'antennes paraboliques sur le sol chinois. Il émet même un règlement interdisant explicitement la réception en Chine de chaînes étrangères diffusées par satellite.

Fort heureusement, toute loi chinoise étant assortie d'un chapelet d'exceptions, six « niches » restent accessibles aux diffuseurs étrangers : les universités et autres centres éducatifs, les centres de recherche, les sociétés financières, les médias, les hôtels, les esclaves diplomatiques. Décidé à s'installer dans la brèche, à l'instar de HBO, CNN ou CNBC, Rupert Murdoch use de toutes les manettes de son empire pour être agréable à Pékin : il vend d'abord le *South China Morning Post*, premier quotidien de langue anglaise de Hongkong, journal le plus rentable au monde et dont la ligne éditoriale s'avère trop favorable aux réformes démocratiques du gouvernement Chris Patten, à un Chinois de Malaisie très proche de Pékin, Robert Kuok. Il accepte ensuite de faire publier, par son éditeur HarperCollins, la biographie de Deng Xiaoping par sa fille, au prix fort de 1 million de dollars.

Il répond promptement aux premiers signes d'agacement de Pékin : il arrête la diffusion de la BBC

en Chine à partir de la plate-forme de Star TV à la suite de la diffusion d'un documentaire qui évoquait l'extraordinaire appétit sexuel de Mao. Puis il opère une reconversion spectaculaire, déclarant devant un congrès de la presse, en mai 1997 à Tokyo : « Nous reconnaissons que la Chine est un marché à part, avec des valeurs sociales et morales particulières que les sociétés occidentales comme News Corp. doivent apprendre à respecter. » Plus récemment, il prendra personnellement la décision de ne pas faire publier le livre *East and West* de Chris Patten, allié à l'encontre du contrat signé par son éditeur.

### QUELLE AU PLUS HAUT NIVEAU

En 1996, Rupert Murdoch s'attache à créer un joint-venture avec un partenaire chinois, Today's Asia, dans laquelle Star TV ne détendrait que 45% du capital. Objectif : relancer la chaîne en mandarin lancée par Star TV, Chinese Channel, rebaptisée Phoenix Channel. Mais cette participation minoritaire n'est qu'un faux nez : Star TV détient cinq sièges sur dix au conseil d'administration et les statuts stipulent qu'aucune décision importante ne peut être prise sans son accord. Cette création est très mal perçue par le ministre de tutelle de la télévision à Pékin, qui fait tout pour interdire Phoenix en Chine. « La relance de cette chaîne par Murdoch a été l'objet d'une querelle au plus haut niveau de l'Etat », raconte un professionnel de la télévision qui travaillait à cette époque à Pékin.

Soucieux de se concilier un ministre hostile, Phoenix embauche de nombreux dirigeants, anciens employés du ministère et de sa filiale, la télévision publique nationale chinoise (CCTV). Dernière recrue bien connectée : M<sup>me</sup> Tan Xisong, ancienne directrice de la publicité à CCTV. Gary Davey lui-même, directeur général de Star TV, confie dans diverses interviews qu'il ne cesse de se rendre à Pékin pour faire du lobbying. Le résultat de ces efforts est décevant. Si la direction de Phoenix revendique

45 millions de foyers et 170 millions de téléspectateurs potentiels, les sociétés de mesure d'audience indépendantes estiment que sa pénétration réelle ne dépasse pas 1% à 2% des quelque 1,09 milliard de téléspectateurs chinois répertoriés par l'Institut de recherche de CCTV. Le marché chinois de la télévision est une bataille entre pas moins de 800 chaînes d'Etat, 1 200 câblo-opérateurs provinciaux ou municipaux, sans oublier les 500 chaînes câblées dans les grandes entreprises publiques qui logent leurs employés. « La dépendance de Phoenix vis-à-vis des câblo-opérateurs chinois est un handicap majeur, car ces derniers sont souvent peu professionnels et ont une très faible pénétration dans les villes secondaires de Chine », explique Keny Siu, directeur du développe-

ment dans l'agence de publicité DMB & B à Hongkong. Il ajoute : « Ce statut semi-clandestin de la chaîne rend ses chiffres d'audience pratiquement suspects. » Résultat : Phoenix n'est pas dans les plans média des gros annonceurs. Et les recettes publicitaires, qui sont les seuls revenus de la chaîne, restent décevantes, même si Wu Yiao long, responsable des ventes, affirme que Phoenix attend 34 millions de dollars de publicité en 1998, contre 2 millions lors de la reprise de la chaîne en 1996. Il espère que cette année sera enfin celle du point mort. Pas de quoi, toutefois, introduire en Bourse Phoenix, comme le souhaitait ardemment Rupert Murdoch en mai dernier.

Jalérie Brunschwig

## WPP et Havas Advertising

### s'associent dans les médias en Asie

LE DEUXIEME groupe mondial de publicité, l'Anglais WPP, s'est rapproché du français Euro RSCG (Havas Advertising) en Chine, à Hongkong et à Taïwan. Cette alliance, « purement tactique », selon Didier Colmet-Daage, responsable des médias à Euro RSCG, regroupe sous le nom de Motivator les moyens des deux réseaux en matière d'achat d'espace publicitaire sur la zone. Aucune action n'a été échangée. L'accord, signé une première fois au début de cette année selon Euro RSCG, démarquera le 1<sup>er</sup> janvier prochain, selon le responsable international de Mindshare. Motivator gèrera les plans médias de clients d'Euro RSCG (Intel, Royal Philips Electronics et Dell). Le volume d'achat avoisinerait les 310 millions de francs.

### DÉPÊCHES

■ **TELEVISION** : TV5 diffusera une première campagne publicitaire pour France Télécom en janvier, a annoncé jeudi 3 décembre Jean Stock, PDG de la chaîne. La chaîne internationale francophone, privée de ressources publicitaires depuis un an, a finalement choisi de ne pas faire appel à une régie extérieure (Le Monde du 25 mars). Elle commercialisera, en interne, l'espace publicitaire de TV5 et de CFI qui sera limité à six minutes par heure sur TV5.

■ **PUBLICITE** : Gérard Noël, vice-président de l'Union de l'annonceur (UDA), a déclaré lors d'une table ronde organisée, jeudi 3 décembre, au Sénat que la BBC pourrait ouvrir ses chaînes à la publicité d'ici à cinq ans.

■ **SONDAGES** : Taylor Nelson Sofres vient d'acquiescer la société espagnole d'études marketing D mas A Documentacion Y Analisis pour la somme de 1,378 millions de livres (environ 13 millions de francs).

**"GRAND JURY"**  
**RTL - Le Monde - RSCG**

**JEAN-MARIE LE PEN**

ANIMÉ PAR  
**OLIVIER MAZEROLLE**

AVEC  
**PATRICK JARREAU (LE MONDE)**  
ET  
**ANITA HAUSSER (LCI)**

**RTL**

**DIMANCHE 18 H 30**

Journaliste

50 من الاما

itage d'Atatun

DISPARITIONS

Marcel Manville

Un militant de l'anticolonialisme

L'AVOCAT martiniquais Marcel Manville, président du Cercle Frantz-Fanon, est mort à Paris mercredi 2 décembre.

Né à Trinité (Martinique) le 18 juillet 1922, Marcel Manville prête serment au barreau de Paris le 22 octobre 1947...

NOMINATION

DEFENSE François Heisbourg a été élu président du Centre de politique de sécurité (CSP) de Genève...

manque pas de pourfendre les magistrats nostalgiques de l'époque coloniale. Une connaissance fine des procédures judiciaires, allée à un verbe haut, lui confère respect ou crainte.

Personnage de rupture, Marcel Manville crée en 1984 le Parti communiste pour l'indépendance et le socialisme.

ANNIVERSAIRES DE MARIAGE

Alexis, Sacha et Salomé MANDELCTVAJG soulignent à leurs parents, Rachel et Marcel, un joyeux anniversaire...

ANNIVERSAIRES DE DECES

Mme Marcelle Clozier, sa mère, M. Christian Clozier, son frère...

ANNIVERSAIRES DE NAISSANCE

- J'avais demandé à mon papa (Renaud) de vous informer de ma naissance. Je préfère laisser à ma maman (Marianne) le soin de féliciter mes un an.

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Martial, Edouard, Camille, Antoine, Alex, Prune, Clémentine, Guillaume et Pierre,

ont heurteux d'annoncer la naissance du deuxième petit-enfant de Jean-Baptiste et Frédérique TRICAUD,

Corentin, le 1er décembre, chez Daniel et Arlette TRICAUD, 20 bis, avenue Gambetta, 75020 Paris.

Mario-Pierre et Valéry POUCEAIN, ses parents, Marie-Jo et Arthur JANVRIN, Marie-Odile et Gérard POUCEAIN, ses grands-parents, ont la joie d'annoncer la naissance de

Mathias, Paris, 4 décembre 1998.

Anniversaires de naissance

- J'avais demandé à mon papa (Renaud) de vous informer de ma naissance. Je préfère laisser à ma maman (Marianne) le soin de féliciter mes un an.

Jules, né à Roubaix, le 8 décembre 1997.

Sophie, Tu as vingt ans aujourd'hui, tu es jeune, et tu le resteras toujours. Je me souviens de la première fois où je t'ai vue et je ne l'oublierai jamais. JCB.

Bonne fête

- Bonne fête ! Au globe-trotter Nicolas. Arrêt recommandé Montreuil-Saint-Prix. Attendez un signe de toi. Pour ton retour, tout est en règle. Contact E-Mail: VERMELL @ Club-Internet. FR. T'embrasse et t'aimons. Emmanuelle et Louis, Hélène et Jacques Cadet.

Fiançailles

- Nous nous sommes fiancés... le 5 décembre 1998. Marie-Catherine STELLA, Jean-Yves LAZENNEC, 80, rue Lepic, 75018 Paris.

Mariages

Jacques BENAUDIS et Pauline-Ruth AZZELINE-DACHEICOURT sont heureux d'annoncer leur mariage en la synagogue de Saint-Germain-en-Laye, le 22 novembre 1998.

Anniversaires de mariage

Alexis, Sacha et Salomé MANDELCTVAJG soulignent à leurs parents, Rachel et Marcel, un joyeux anniversaire, pour leurs trente ans de mariage !

Rachel et Marcel, un joyeux anniversaire, pour leurs trente ans de mariage !

Décès

Mme Marcelle Clozier, sa mère, M. Christian Clozier, son frère. Sa famille et ses amis, ont la douleur de faire part du décès de

Jean-Pierre CLOZIER. Le service religieux aura lieu le mercredi 9 décembre 1998, à 14 h 30, en l'église Sainte-Jeanne-d'Arc, avenue Ozavo-Bonin, à Margny-les-Compiègne, suivi de l'inhumation à 15 h 30 au cimetière du Nord, route de Soissons, à Compiègne.

26, avenue Alphonse-Chovet, 60200 Compiègne. - Que tous ceux qui l'ont connu aient une pensée particulière pour notre ami, Alexandre MGUEBROFF, ancien correspondant de l'Agence France-Presse à l'étranger, qui nous a quittés le 3 décembre 1998, dans sa quatre-vingt-cinquième année.

Mme Marie-Françoise Ribo-Nony, sa fille et son époux M. Jean-Luc Nony, M. et Mme Louis Le Cam, Mme Simone Rollin-Ribo, M. et Mme Maurice Ribo et leurs enfants, ont la grande tristesse de faire part du décès survenu le samedi 5 décembre 1998, à l'Hôpital d'Instruction des armées du Val-de-Grâce de

Françoise, dite « Mabé » RIBO, née LE CAM, à l'âge de soixante-dix-sept ans, munie des derniers sacrements.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 9 décembre 1998, à 14 h 30, en l'église Saint-Honoré-d'Évry (66 bis, avenue Raymond-Poincaré), Paris-16<sup>e</sup>, suivie de l'inhumation au cimetière du Montparnasse, dans l'intimité familiale. Il est rappelé à votre souvenir son époux.

Jean RIBO, administrateur de la France d'Outre-Mer, diplomate, décédé le 11 septembre 1977. Cet avis tient lieu de faire-part. 32, rue Copernic, 75115 Paris.

Anniversaires de décès

- Cagnes-sur-Mer. Paris. Toulouse. Chercheil. Le 8 décembre 1989. Bruno CARETTE s'en est allé. « Living close in the dark He says to us : « Hark ! Hark ! Hark ! That laughter ? »

- Il y a un an, l'historien Léon POLIAKOV nous quittait. Une vie, une œuvre consacrées au décodage des mécanismes de l'antisémitisme et du racisme. De la part des familles Poliakov, Weyl, Roussio.

- Il y a dix ans, André RONDEPIERRE nous quittait. Ses amis, ceux qui travaillaient avec lui la psychanalyse, ne l'ont pas oublié.

Messes anniversaires - Pour le premier anniversaire de la mort du docteur Guy HOUZEL, et pour le vingtième anniversaire de la disparition accidentelle de son fils, Roland, une messe sera célébrée le samedi 12 décembre, à 15 heures, à Saint-Ferdinand des Terres, dans la chapelle du Saint-Sacrement, 27, rue d'Armaillé, Paris-17<sup>e</sup>.

L'INSTITUT ALAIN-POHER, SES ANCIENS COLLABORATEURS ET SES AMIS, à l'occasion du deuxième anniversaire de la disparition du Président Alain POHER, vous invitent à l'hommage qui lui sera rendu en participant à la cérémonie religieuse célébrée par le Père FAYNEL, qui aura lieu le mercredi 9 décembre 1998, à 19 h 15, en la chapelle des Carmes à l'Institut catholique de Paris, 70, rue de Vaugirard (parking Saint-Sulpice).

Institut ALAIN-POHER, Espace Alain-Poher, 7, avenue Auguste-Duru, 94480 Ablon-sur-Seine.

Anniversaires de décès

- Cagnes-sur-Mer. Paris. Toulouse. Chercheil. Le 8 décembre 1989. Bruno CARETTE s'en est allé.

« Living close in the dark He says to us : « Hark ! Hark ! Hark ! That laughter ? »

- Il y a un an, l'historien Léon POLIAKOV nous quittait.

Une vie, une œuvre consacrées au décodage des mécanismes de l'antisémitisme et du racisme. De la part des familles Poliakov, Weyl, Roussio.

- Il y a dix ans, André RONDEPIERRE nous quittait.

Ses amis, ceux qui travaillaient avec lui la psychanalyse, ne l'ont pas oublié.

Messes anniversaires - Pour le premier anniversaire de la mort du docteur Guy HOUZEL, et pour le vingtième anniversaire de la disparition accidentelle de son fils, Roland, une messe sera célébrée le samedi 12 décembre, à 15 heures, à Saint-Ferdinand des Terres, dans la chapelle du Saint-Sacrement, 27, rue d'Armaillé, Paris-17<sup>e</sup>.

L'INSTITUT ALAIN-POHER, SES ANCIENS COLLABORATEURS ET SES AMIS, à l'occasion du deuxième anniversaire de la disparition du Président Alain POHER, vous invitent à l'hommage qui lui sera rendu en participant à la cérémonie religieuse célébrée par le Père FAYNEL, qui aura lieu le mercredi 9 décembre 1998, à 19 h 15, en la chapelle des Carmes à l'Institut catholique de Paris, 70, rue de Vaugirard (parking Saint-Sulpice).

Institut ALAIN-POHER, Espace Alain-Poher, 7, avenue Auguste-Duru, 94480 Ablon-sur-Seine.

Séminaires

Le séminaire de Daniel Sibony, « Ethique de l'être » reprend à partir du 9 décembre 1998. Reus. : 01-45-44-49-43

COLLÈGE INTERNATIONAL DE PHILOSOPHIE

« Séminaire Louise Burchill : « Le « Féminin » et la philosophie « féministe » anglo-saxonne ». 17 décembre, 14 et 21 janvier, 18 h 30-20 h 30, salle RC2, université Paris-VII - Denis-Diderot, 2, place Jussieu, Paris.

L'accès à toutes les activités du Collège est libre et gratuit (dans la limite des places disponibles). Renseignements sur salles, répondeur : 01-44-41-46-85. Autres renseignements : 01-44-41-46-86.

Conférences

- « La forme mystique de la divinité dans la kabbale espagnole », par Maurice-Ruben Hayoun, le jeudi 10 décembre, en la salle des mariages de la mairie du 16<sup>e</sup> arrondissement (71, avenue Henri-Martin, 75116). En présence de M. Pierre-Christian Tellingier. Inscriptions : 01-40-82-26-02. Places limitées.

LE MOUVEMENT JUIF LIBÉRAL DE FRANCE (MJLF)

vous propose, dans le cadre de son cycle de conférences sur la pensée juive, la troisième intervention de Gérard RADDAD, psychiatre et écrivain, sur le thème : « Le rapport de Malinodie aux autres monothéismes et à la philosophie grecque ».

Jeudi 10 décembre 1998, 20 h 15, MJLF - 11, rue Gaston-de-Callaet, Paris-15<sup>e</sup> - Buffet dînatoire pour poursuivre le débat, après la conférence.

Participation aux frais : 120 F. Renseignements et réservation au siège du MJLF. Tél. : 01-44-97-48-48.

Journées d'études

Les Archives Françaises Dolto organisent des « Journées d'études Française Dolto » à l'Unesco, en partenariat avec : La Fondation de France, Le ministère de l'Emploi et de la Solidarité

Jeudi 14 janvier, « Forum des professionnels de l'enfance »

Vendredi 15 janvier « La Maison verte et les structures Dolto »

Samedi 16 janvier « Image inconsciente du corps »

Dimanche 17 janvier « Sujet et spiritualité »

Renseignements : 01-40-51-73-05. Inscriptions : 01-30-43-26-00

CARNET DU MONDE. Téléphones : 01-42-17-39-80, 01-42-17-38-42, 01-42-17-29-96. Fax : 01-42-17-21-36

La Monnaie de Paris marque l'an 1er de l'euro dans le bronze. 1999 sera placée, sous le signe de l'euro. Pour célébrer l'événement, la Monnaie de Paris propose une médaille pressée-papier... En vente dans les boutiques de la Monnaie de Paris. Presse-papiers Calendrier 1999. Europe de Renée Mayot. Bronze florentin. Diamètre 95 mm - Prix : 390 F.



سكننا من الأمل

# Renault devrait reprendre le contrôle de l'usine roumaine Dacia

## Elle avait été nationalisée en 1977

**BUCAREST**  
correspondance

« Regardez mes mains, soupire Ion Vîmblescu, cinquante-quatre ans, contremaître à l'usine roumaine d'automobiles Dacia. En trente ans, 2 millions de voitures y sont passées. » Située à une centaine de kilomètres de Bucarest, cette usine née en 1968 d'une collaboration avec Renault cherche son investisseur stratégique. Le retour dans le giron de son vieux partenaire français ne fait presque aucun doute, malgré la discrétion du Fonds de la propriété d'Etat (FPS), qui met en vente 51 % des actions de Dacia par enchère directe.

La rencontre du premier ministre, Radu Vasile, et du PDG de Renault, Louis Schweitzer, à Paris, le 3 novembre, a mis fin au suspense. De hauts responsables chargés de ce dossier en Roumanie affirment en privé - secret des négociations oblige - que Renault reprendra le contrôle de Dacia avant la fin de l'année.

A Colibasi, au siège de Dacia, la nouvelle s'est répandue comme une traînée de poudre parmi les 28 000 employés de l'entreprise. Ici, la perspective de la privatisation, qui a souvent provoqué de dures réactions de refus dans d'autres sociétés roumaines, semble réjouir la majorité des employés. « Le travail avec les Français était exceptionnel, se souvient le contremaître Ion Moise, un nostalgique de l'époque de Renault. Ils étaient disciplinés, obéissants par la qualité et mettaient du plaisir dans le travail. » Le bon vieux temps s'est arrêté en 1977, au moment où Nicolae Ceausescu décide l'autonomie totale de l'usine

Dacia. Mais la qualité des Dacia 1300, réplique de la Renault 12, s'en ressent : « On devrait vendre les Dacia pour 10 000 dollars, comme produit unique fait à la main, déclare un Bucarestois. Il n'y en a pas deux qui se ressemblent ! »

### UN PRIX ACCESSIBLE

Pourtant, malgré le niveau record de la production - 100 355 voitures en 1997 -, la demande dépasse toujours l'offre. La prévision de 106 000 automobiles en 1998 ne parviendra pas à satisfaire la capacité d'absorption du marché interne. Ce succès patent - 74 % des ventes sur le marché roumain - s'explique par un prix accessible aux Roumains : 20 000 francs, pour un salaire moyen d'environ 1 000 francs. « Notre succès est dû au prix de nos produits », explique le PDG de Dacia, Constantin Stroe. « Mais nous ne résisterons pas longtemps si l'on ne passe pas rapidement à la privatisation. J'ai hâte de ne plus dépendre des 310 fournisseurs et sous-traitants, dont la majorité appartient à l'Etat, et qui ne s'inquiètent guère de la qualité. »

L'arrivée de Renault en Roumanie apportera cette nécessaire amélioration de qualité, qui permettra par ailleurs de relancer les exportations dans les pays d'Europe centrale et orientale ainsi que sur les marchés traditionnels de Dacia (en Chine, en Amérique du Sud et en Afrique). Renault aurait l'intention d'améliorer un modèle déjà existant et d'assembler en Roumanie un nouveau modèle français.

Mirel Bran

# Aerospatiale veut obtenir la moitié du capital de la future société européenne Airbus

## La France exige une contrepartie au rapprochement BAe-DASA

Vendredi 4 décembre, le « conseil des présidents » d'Airbus réunissant les quatre membres fondateurs (Aerospatiale, l'allemand DASA, British Aerospace

- BAe - et l'espagnol CASA) a débouché sur un nouveau blocage au sujet de la transformation du consortium en société anonyme. Une fusion entre

BAe et DASA paraît désormais imminente et modifierait les rapports de force au sein du consortium. La France cherche la parade.

**MALGRÉ** ses succès commerciaux, le consortium européen Airbus se trouve dans une impasse de plus en plus étroite. Vendredi 4 décembre, le « conseil des présidents » de ses quatre membres fondateurs - le français Aerospatiale (37,9 %), l'allemand DaimlerChrysler Aerospace (DASA, 37,9 %), le britannique British Aerospace (BAe, 20 %) et l'espagnol Construcciones Aeronauticas SA (CASA, 4,2 %) - a débouché sur une polémique publique. Cette réunion, tenue dans la foulée du conseil de surveillance, fait habituellement l'objet d'une discrétion totale. Entre autres amabilités, le partenaire français a été accusé par l'allemand de « prendre Airbus en otage ».

Lors de ce conseil, le président d'Aerospatiale a demandé à ses interlocuteurs des éclaircissements sur le projet de fusion en cours de discussion entre DASA et BAe. Le quotidien britannique *The Independent* du 6 décembre annonce que celui-ci, désormais très avancé, devrait faire l'objet d'un accord « avant Noël ». Or on estime, côté français, qu'une telle alliance à deux

remettrait en cause le projet de transformation du consortium en société de plein exercice, initialement prévu pour 1999, et jugé jusqu'à présent essentiel par ses membres pour faire face à la concurrence de l'américain Boeing.

Refusant de s'expliquer, les présidents de DASA et de BAe auraient alors proposé à M. Michot de porter à 50 % les droits de vote d'Aerospatiale au sein du consortium, afin de rééquilibrer sa position dans l'hypothèse d'une fusion anglo-allemande. Le nouveau groupe, s'il était constitué, se retrouverait en effet propriétaire d'une participation de 57,9 %, mettant fin à l'égalité entre partenaires français et allemand prévue lors de la constitution d'Airbus.

« Comme par hasard », ironise-t-on du côté français, les autres membres du consortium avaient cette fois apporté avec eux les évaluations financières de leurs activités respectives, que leur réclamait vainement Aerospatiale depuis des mois, et qui constituent une étape indispensable à la transformation d'Airbus en société anonyme. Le

président d'Aerospatiale, ayant jugé inacceptable la proposition d'augmentation de ses droits de vote formulée par ses partenaires, aurait alors manifesté sa mauvaise humeur... en refusant de présenter ses propres évaluations.

Pour la partie française, ce ne sont pas les seuls droits de vote, mais le montant de sa participation « économique » dans le constructeur d'avions civils qui doit être réévalué à 50 %. Et cela au moment même où le groupe public s'achemine vers une privatisation partielle, par le biais d'une entrée à son capital du groupe Lagardère, qui lui apportera ses propres activités militaires.

Tandis que BAe et DASA poursuivent leurs négociations, l'industrie française continue à se restructurer à l'échelon national. Le groupe Lagardère, propriétaire de Matra, et l'Etat, actionnaire d'Aerospatiale, devraient signer leur accord avant la fin de l'année. Parallèlement, une rectification de frontières devait intervenir, lundi 7 décembre ou mardi 8, entre Aerospatiale-Matra et Thomson-CSF-Alcatel.

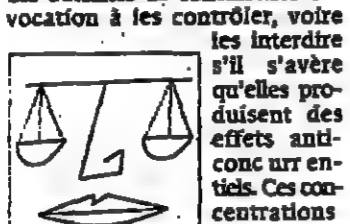
Aux termes de cet accord, Thomson-CSF, dont Alcatel est devenu l'actionnaire privé de référence, récupérerait 100 % de Sextant avionique, société qui produit des équipements d'électronique embarquée, et dont Aerospatiale détient actuellement 50 %. Le groupe récupérerait également une partie d'AS, filiale d'Aerospatiale également spécialisée dans ce type de spécialité.

Autre volet de l'accord donnant satisfaction à Thomson-CSF, le groupement créé avec Aerospatiale et le groupe italien Alenia dans les missiles sol-air à moyenne portée, Eurosam, est confirmé et renforcé. Le groupe que dirige Denis Ranque s'inquiétait des répercussions, dans ce domaine, de l'adossement d'Aerospatiale à Matra, lui-même allié à British Aerospace dans le domaine des missiles. En contrepartie de ces concessions, Aerospatiale-Matra obtient le droit d'être présent dans le secteur des satellites, ce qui lui était jusqu'à présent contesté par Thomson-CSF-Alcatel.

Anne-Marie Rocco

# OPA et droit de la concurrence : une comparaison franco-britannique

LES CONCENTRATIONS entre de gigantesques entreprises internationales cotées se multiplient. Les autorités de concurrence ont vocation à les contrôler, voire les interdire.



EXPERTISE

elles s'avèrent qu'elles produisent des effets anti-concurrence. Ces concentrations prennent des formes juridiques diverses, par exemple cession d'actifs, fusion ou OPA. Que se passera-t-il si une concentration se déroule conformément au droit boursier vient à contrarier des impératifs du droit de la concurrence ?

L'affaire se passe en Grande-Bretagne. Le groupe de presse de Rupert Murdoch décide de prendre le contrôle du club de football de Manchester. Celui-ci étant constitué comme société commerciale cotée, Murdoch lance donc, en septembre 1998, une offre publique d'achat sur les titres.

Mais, alors que l'OPA est en cours, le ministre anglais du commerce et de l'industrie se soucie de la portée d'une telle prise de contrôle. Le groupe de presse de Rupert Murdoch, déjà titulaire de nombreux droits de retransmissions télévisuelles, s'octroierait ainsi une exclusivité de plus au profit de ses chaînes câblées, dont il est par ailleurs propriétaire. Le ministre prend alors, fin octobre 1998, la décision d'arrêter la procédure d'OPA pour opérer un contrôle de la concentration au regard des règles du droit de la concurrence.

L'OPA conduit par définition à la maîtrise d'une société par une autre : elle constitue par nature un mode de concentration des entreprises. Dès lors, le droit de la concurrence et le droit boursier sont appelés fatalement à interférer, peut-être à se heurter. Si l'autorité, qui peut être, comme en France, le ministre de l'économie, estime que la montée en puissance engendrée par la concentration présente un danger pour le bon fonctionnement du marché concurrentiel, elle peut l'interdire ou, par exemple, exiger des cessions d'actifs. La question

cruciale est alors celle du moment où un contrôle des concentrations va interférer dans la procédure boursière.

Pour l'instant, le droit français n'a pas pris de front cette question. La difficulté a pourtant été explicitée une première fois en 1993. Alors qu'une OPA était en cours, des actionnaires ont saisi la cour d'appel de Paris en alléguant que la prise de contrôle avait pour but d'éliminer la société cible, concurrente. Ils demandèrent donc la suspension de la procédure d'OPA. Par un arrêt de rejet du 27 octobre 1993, la Cour a posé que « la recevabilité de l'offre publique d'achat est indépendante de l'appréciation de l'opération au regard du droit des concentrations ».

### VIDER L'INCERTITUDE

Pour l'instant, en France, la doctrine serait donc la suivante : même lorsque la concentration par OPA risque d'engendrer des effets anti-concurrentiels, il convient de laisser la procédure boursière se dérouler jusqu'à son terme. Une fois la prise de contrôle opérée, le ministre pourrait alors exercer son pouvoir.

Certes, l'autonomie des deux branches du droit est ainsi préservée, par l'application distributive dans le temps de celles-ci : d'abord le droit boursier, puis le droit de la concurrence.

Ce serait donc l'inverse de la solution anglaise, qui consiste, elle, à interrompre l'application du droit boursier pour que le droit de la concurrence s'applique.

Quel est le mérite respectif de ces solutions opposées ? La suspension d'une OPA peut être préjudiciable dans la mesure où la rapidité en est en principe une des principales vertus. Dans l'affaire anglaise, il faudra attendre le 12 mars 1999 pour savoir si la procédure d'OPA peut reprendre ou non son cours. Mais une telle suspension permet de vider l'incertitude d'un éventuel contrôle des concentrations, sans avoir à mener à bien une OPA, qui peut s'avérer par la suite vide de sens. La solution anglaise mérite donc d'être dès maintenant étudiée en France.

Marie-Anne Frison-Roche  
(Professeur à l'université Paris-Dauphine)

# LETTRE OUVERTE À MONSIEUR LE PREMIER MINISTRE

Depuis plus de deux ans, nous, Vignerons et Négociants de Provence et du Languedoc, nous battons contre un projet destructeur pour notre Economie, celui d'enfouir à Marcoule (Gard), dans le sous-sol de notre Terroir et de notre Vignoble, les déchets nucléaires de la France entière et sans doute de l'Europe. La Filière Viticole - 1<sup>ère</sup> source d'emploi de notre région - fait partie de la France gagnante.

Nous voulons préserver notre image en France et à l'étranger.

Nous voulons vendre nos vins et non pas des « Châteaux Plutonium ».

Vous allez prendre incessamment une décision sur la localisation de laboratoires pour l'étude d'enfouissement de déchets nucléaires.

Nous sommes certains que vous tiendrez compte de notre détermination à préserver et développer notre activité et nos emplois.

Le Syndicat Général des Vignerons des Côtes du Rhône.

Le Syndicat Régional des Négociants en Vins Fins de la Vallée du Rhône.

Le Comité Interprofessionnel des Vins d'AOC Côtes du Rhône et de la Vallée du Rhône.

# Les médias s'interrogent sur les attentes des jeunes en 2005

## Les 11-15 ans sont déjà des fans d'Internet, des jeux vidéo et du téléphone mobile. Mais les programmeurs de radio et de télévision ont du mal à identifier les évolutions de leur comportement et à trancher entre la fragmentation de l'offre et le désir de rassembler

LES JEUNES de 11-15 ans aiment la musique et la publicité, et ils sont fous des nouveaux médias. Leur pouvoir d'achat est faible, mais ils sont interrogés les invités de la Fondation Médiamétrie, mercredi 2 décembre.

Les sociologues, dont les travaux ont servi d'introduction aux débats, ont présenté les grandes tendances : l'éloignement de la période de transition entre les études et l'entrée dans la vie active ; le rap-

port aux savoirs, qui reste marqué par d'importantes inégalités sociales. Concernant les médias, les jeunes sont aussi face à une offre pléthorique qui n'est pas sans effets sur les rapports sociaux.

« La télévision est un média démocratique, qui rassemble la famille ; à l'inverse, Internet, les ordinateurs et les consoles de jeux ne sont pas des médias du lien familial », estime la sociologue Dominique Pasquier, en faisant remarquer que l'utilisation de ces médias accentue la coupure entre les générations, les catégories sociales et les sexes.

En ce qui concerne les nouvelles technologies, les opérateurs ont souligné à quel point les jeux vidéo, Internet, mais aussi le téléphone mobile, la radio numérique par satellite et la bande FM sont les médias de la jeune génération. « La radio de 2005 constituera pour la

nouvelle génération non seulement la connexion à un programme mais à une communauté. L'Internet et le téléphone mobile seront deux vecteurs principaux de cet échange », prédit Pierre Bellanger, PDG de Skyrock.

### MUSIQUE EN HAUSSE

Face à ces évolutions sociologiques et technologiques, les fabricants de programmes ne parviennent pas à faire de projets à long terme. Tout juste en matière de radio pressentent-ils que la place de la musique augmentera, au détriment de celle des animateurs. Après avoir constaté qu'un enfant écoute quatre heures de musique par jour en moyenne, les participants ont débattu du genre de musique écoutée. « Le succès de Titanic [une chanson de Céline Dion] prouve que les jeunes sont ca-

pables de s'enthousiasmer pour une musique peu typée », remarque Stéphane Dubanel, directeur général de l'antenne de RTL.

Les responsables des radios musicales pensent plutôt l'inverse. « L'offre est de plus en plus définie par genre musical : rap, dance, rock, pop rock, etc. », estime Christophe Sabot, directeur des programmes du groupe NRJ. Face à cette conception marketing, Laurent Bouneau (Skyrock) plaide pour « une radio qui doit prendre des risques et s'engager ». Les producteurs de disques, eux, se réjouissent. « Le phénomène des niches et de la segmentation nous assure une plus grande exposition », reconnaît Pascal Nègre, PDG de Polygram Music.

Du côté des télévisions, la perspective n'est guère plus avancée. Tout juste constate-t-on que les

jeunes sont des téléspectateurs comme les autres, qu'ils aiment donc le sport, les informations et les histoires. Ce qui explique notamment leur intérêt pour les séries, avec une nette préférence pour celles d'origine américaine. « Ils regardent peu la fiction française. C'est manifestement une écriture trop proche des films des années 60, dans laquelle ils ne se retrouvent pas », note Eric Stammelen, directeur de la programmation de France 2.

Pour le reste, les interventions des opérateurs allaient dans le sens des stratégies de... leurs chaînes. M 6 et Canal Plus sont plutôt partisans de la multiplication de l'offre, alors que TF 1 vante les mérites des programmes généralistes. « On est en train de surfragmenter les publics. Mais que deviendront-ils en 2005 ? Je défends des programmes qui ras-

semblent le public autour de thèmes majeurs », a plaidé Xavier Couture, directeur de l'antenne de TF 1.

Du côté des publicitaires, les études sont plus affirmées. « Les marques se demandent si jouer la fragmentation ne risque pas d'aller contre leur image. Du coup, elles cherchent plutôt à rassembler », explique Pascale Weill, directeur associé chez Publicis Consultants. Des films réalisés par Gervais, la BNP, Nescafé, Boursin, Orangina, etc., avaient été choisis pour montrer l'usage que font ces annonceurs de la sensualité, de l'absurde, de l'humour ou de l'occultisme. « Il faut à la fois intéresser et étonner, précise Pascale Weill. Surtout, il faut être très attentif à la forme et à la qualité des images. Les jeunes ne pardonnent rien dans ce domaine. »

Françoise Chivot

### Le rap, la techno, le foot et le basket

Ils aiment le rap (54 %) et la techno (43 %) et sont fous de football et de basket. Quand ils choisissent des chaussures de sport, ils pensent Nike ou Adidas. Les deux tiers d'entre eux se sont précipités pour voir Titanic, bien plus que *Codzilla* ou *Armageddon*. A la télévision, ils préfèrent les séries : *Hartley* ou *Friends* et *Beverly Hills*. Les jeux vidéo amusent davantage les garçons que les filles.

Dans l'avenir, les filles se voient plutôt éducatrices, institutrices ou puéricultrices ; les garçons songent au commerce et à l'artisanat et voudraient être sportifs professionnels. S'ils avaient 10 000 francs, 81 % consommeraient, 43 % épargneraient, 20 % feraient des dons.

Ce « Baromètre Jeunes » a été réalisé en novembre, auprès de 600 jeunes représentatifs de la population âgée de 11 à 15 ans, par Médiamétrie, qui prévoit de le faire chaque année.

## Dennis Hopper casse le mythe d'« Easy Rider » dans une pub pour Ford

CE NE POUVAIT PAS être Jack Nicholson parce qu'il était « trop cher ». Ce ne pouvait pas être Peter Fonda « parce qu'aujourd'hui, personne ne le reconnaît plus ». Il n'en restait donc plus qu'un : Dennis Hopper. L'acteur a été choisi par des publicitaires londoniens pour jouer l'homme-sandwich de Ford dans une version revisitée du film *Easy Rider*, le road-movie mythique datant de 1969, dans lequel il joua et qu'il coproduisit avec Peter Fonda.

Cette publicité de moins d'une minute - qui a coûté plus cher à réaliser que le long métrage en son temps - va être diffusée sur les chaînes de télévision d'Europe, en janvier. On y voit Dennis Hopper, habituellement couturier des rôles déjantés, au volant d'un véhicule de sport sur une route déserte qui traverse la vallée de la Mort, en Californie. La lumière est d'un orange de pacotille et les clichés s'enchaînent. A ses côtés, grâce à un coûteux procédé informa-

tique, le même Hopper, mais avec trente ans de moins, chevauche une Harley Davidson. La moto apparaît dans le rétroviseur, rattrape la voiture : qui va gagner ? Le jeune rebelle sans le sou ou l'homme mûr installé ? C'est Dennis Hopper, « le vieux », qui balaise par une accélération de son coupé (à 200 000 francs) sa légende, en laissant sur place moto, foulard, et chromes. Celui qui gagne, c'est le propre, le gris, le lisse : finies les franges au blouson - à soixante-deux ans, Dennis Hopper préfère les costumes gris aux coupes raffinées -, les moustaches touffues et la tignasse en pétard, qui a laissé place à une chevelure grise méticuleusement peignée. Heureusement, le sourire carnassier, lui, est toujours là. Surtout quand il pose devant les photographes ou la dizaine de personnes devant le Warner Bros Theater de Leicester Square, à Londres, qui

se demandent ce qu'il fait là. Puisque, dans la vie, l'homme s'est assagi, dans la pub aussi. Ce jeudi 3 décembre, il est payé pour jouer les VRP de Ford et assume son statut. Miraculé de la drogue et de l'alcool, Dennis Hopper, bronzé, conduit sans complexe la voiture pourtant étiquetée « vieux beau ». Ford, qui veut séduire les « 40-60 ans gagnant plus de 280 000 francs par an, qui font du parachutisme et du surf à l'élastique » a eu raison de ses réticences, en tout cas pour utiliser son nom en Europe.

### IMAGINAIRE HIPPIE

La référence à *Easy Rider*, amplifiée par le slogan « Libérez l'instinct qui est en vous » (« Wild at heart ») et la reprise de la musique de Steppenwolf (« Born to be wild »), sont censées réveiller l'imaginaire hippie, le militantisme de ces jeunes aux cheveux longs engagés contre une société individua-

liste habillée de bonne conscience. « Nous nous adressons à des clients, majoritairement des hommes, qui veulent retrouver le côté sauvage de leur vie (sic) et s'identifient à Dennis », affirme, sans l'ombre d'un sourire, Jonathan Browning, le directeur marketing de Ford Europe. Mais qui reconnaîtra Dennis Hopper sous sa moustache ? « Ce n'est pas gagné », reconnaît le responsable de la voiture pour la France.

Dennis Hopper, lui, s'en fiche. Après avoir clamé son amour pour « la publicité, qui est une forme d'art », il a voulu tourner des spots « pour de l'argent, comme je joue aussi au cinéma pour de l'argent ». Des liens familiaux le rapprochent pourtant du constructeur de Detroit, puisque le grand-père de sa femme a été président de Ford... « Pure coïncidence », selon lui.

Florence Amalou

**SFR**

Du 1er décembre 98 au 15 janvier 99, l'accès à ce service vous est offert.

**Vous n'êtes pas là pour le JT, votre chien n'apporte pas le journal.**

Tapez **A C I E** (soit le 2288) sur votre portable pour être **informé des événements au plus vite.**

Avec **Europe 1**

SFR est une marque de Cegetel

SFR. LE MONDE DES SERVICES EST À VOUS.

## Le quotidien « L'Echo du Centre » coupe le cordon ombilical avec le PCF

LIMOGES

de notre correspondant

Le quotidien communiste régional *L'Echo du Centre* a déposé récemment, devant le tribunal de commerce de Limoges, le plan de relance annoncé pendant l'été 1998, après la mise en liquidation de sa société éditrice, la Société nouvelle de presse et d'édition du Centre (SNPEC). En rupture avec la tradition communiste, ce plan prévoit une ouverture aux capitaux privés et l'indépendance par rapport aux structures politiques du PCF : les fédérations de la Creuse, de Corrèze, de Dordogne, de l'Indre et de la Haute-Vienne, soit son aire de diffusion (*Le Monde* du 31 juillet).

La holding SNPEC regroupait le quotidien lui-même (la Société nouvelle L'Echo-La Marseillaise, SNEM) et son imprimerie (Rivet-Presses-Édition, RPE). En pronon-

çant la liquidation, le tribunal a accordé un délai de six mois à ces deux filiales pour trouver des solutions de survie. Elles seront présentées cette semaine par le directeur du journal, Christian Audouin, membre du comité national du PCF et président du groupe communiste au conseil régional du Limousin.

**UN PAS DANS L'INCONNU**

Le cas de l'imprimerie, unité performante de 60 salariés, est simple. L'impression du quotidien ne représentant que 25 % du chiffre d'affaires (52 millions de francs au total). Le directeur technique, Christian Serieux, la reprendrait avec des clients préférés : les fédérations CGT des cheminots et de l'énergie, le Modéf (syndicat agricole proche du PCF) et des dirigeants de quatre entreprises régionales - Ficoty (distribution

d'hydrocarbures), Ozoo-France (aménagement), l'Inpennarcché Leclerc de Guéret (Creuse), IMCC (fabrication de conteneurs). La banque régionale Tarnaud a offert sa caution bancaire.

Pour le quotidien (60 salariés, dont 21 journalistes), le problème est différent. L'argument du pluralisme est mis en avant, face au quotidien limougeaud *Le Populaire du Centre*, et aux trois poids lourds qui l'encadrent, *La Montagne* (Clermont-Ferrand), *Sud-Ouest* (Bordeaux) et *La Nouvelle République* (Tours).

*L'Echo du Centre*, selon Christian Audouin, envisage de « devenir le lieu d'expression de toute la gauche et de l'interactivité » avec un projet éditorial ambitieux : un forum permanent et un supplément hebdomadaire « de services, d'analyse et de confrontation ». Il serait soutenu par des investisseurs privés (dont ceux de l'imprimerie) et une « association-actionnaire », officielle le 12 décembre, de 1 500 adhérents acquittant 2 000 francs de droits d'entrée. La différence avec les souscriptions traditionnelles de la presse communiste ? « L'association aura droit de regard et de parole sur la gestion et le contenu du journal », assure M. Audouin. Les fédérations seront membres de l'association et rien de plus. Cette coupe du cordon ombilical est, pour le PCF, un pas dans l'inconnu.

Le projet nécessite une recapitalisation de 5 millions de francs et la création de 12 emplois, dont 9 de journaliste. Reste à obtenir le feu vert du tribunal de commerce, les magistrats n'étant pas forcément enclins à aider l'un des derniers quotidiens communistes à assurer son avenir.

Georges Châtain

Jeux de mots

36 15 LEMONDE  
2,23 F la minute

**AGENDA**

**25 PLACES**

**VALUES DU JOUR**

**Jeux de mots**

**36 15 LEMONDE**

**2,23 F la minute**

SFR



AGENDA

MARDI 8 DÉCEMBRE
JAPON: rapport mensuel de l'Agence de planification économique.
GRANDE-BRETAGNE: ventes de détail (novembre).
ALLEMAGNE: taux de chômage en novembre.

MERCREDI 9 DÉCEMBRE
GRANDE-BRETAGNE: conseil de la Banque d'Angleterre.
ALLEMAGNE: indice définitif des prix à la consommation (novembre).
ÉTATS-UNIS: balance des comptes courants 3<sup>e</sup> trimestre; livre beige de la Réserve fédérale.

JEUDI 10 DÉCEMBRE
FRANCE: emploi salarié, résultats définitifs du 3<sup>e</sup> trimestre; prix à la consommation, indice provisoire Insee de novembre.
ITALIE: reprise des négociations sur un nouveau pacte social entre gouvernement, syndicats, patronat.

VENDREDI 11 DÉCEMBRE
FRANCE: balance des paiements pour septembre.
ALLEMAGNE: balance commerciale (octobre).
ÉTATS-UNIS: ventes de détail et prix à la production (novembre).
BANQUES: dernière réunion de négociations sur les 35 heures, manifestation nationale à l'appel des trois syndicats (FO, CFDT et CGT).

AFFAIRES

DEUTSCHE TELEKOM: Ron Sommer, le président de l'opérateur téléphonique allemand, a confirmé au magazine Bild am Sonntag du 6 décembre qu'il veut ramener les effectifs de 184 100 à 170 000 d'ici à l'an 2000.

SCOTTISH POWER: la compagnie écossaise d'électricité a lancé, lundi 7 décembre, une offre publique d'achat amicale sur le groupe d'énergie américain PacifiCorp, pour 4,7 milliards de livres (4,4 milliards de francs).

AÉROPORT DE STRASBOURG-ENTZHEIM: une grève illimitée des pompiers paralysait le trafic, lundi 7 décembre, dans la matinée.

THOMSON-CSF: le groupe français a annoncé, le 3 décembre, lors d'un comité d'entreprise de sa filiale Thomson-CSF Microélectronique, l'arrêt des activités des sites de Pessac (33 salariés) et Marçay-en-Barcois (28 salariés), selon la CFDT.

SEMI-CONDUCTEURS: les ventes mondiales en octobre sont en baisse de 9,3 % par rapport à la même période de 1997, selon l'Association des fabricants américains (SIA), mais en hausse de 6,3 % sur septembre 1998, confirmant le rebond amorcé au cours de ce même mois.

MAAF: Jean-Claude Seys, président des Mutuelles du Mans et de Maaf Assurances, se dit intéressé par un rapprochement avec le groupe Azur-GMS, dans La Tribune du 7 décembre.

CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS: le directeur général, Daniel Lebégon, a déclaré, samedi 5 décembre, sur Radio Classique, être ouvert à des partenariats opérationnels allant jusqu'à des participations en capital.

BNP: le président de la banque, Michel Pébereau, se dit, dans La Tribune du 7 décembre, « prêt à étudier un projet de rapprochement prioritairement avec une autre grande française », notamment avec le Crédit lyonnais.

UBS: la banque suisse a mis en vente son département spécialisé dans le financement de négociants, qui compte 600 personnes.

Cotations, graphiques et indices en temps réel sur le site Web du « Monde ». www.lemonde.fr/bourse

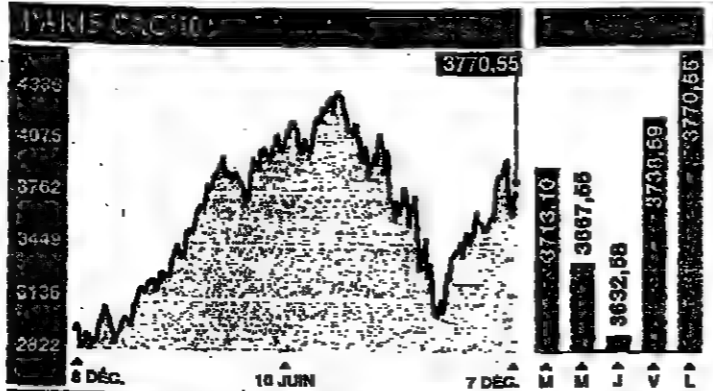


Tableau des écarts au règlement mensuel pour les hausses et baisses de cours.

LES PLACES BORSIÈRES

PARIS: DANS le sillage de Tokyo, l'indice CAC 40 de la Bourse de Paris était en hausse de 0,79 %, à 3 770,55 points à la mi-journée, lundi 7 décembre. A l'approche de la fin d'année et du passage à l'euro, les volumes de transactions semblaient devoir se réduire inexorablement. Le climat boursier était néanmoins à l'optimisme après la publication, vendredi, de chiffres du chômage américains bien meilleurs qu'attendu. Bull s'adjoignait la plus forte progression, gagnant 4,8 %, grâce au rapprochement du groupe Informatique avec Ingersoll, prélu à une possible restructuration. Après la cession de son activité maintenance à Myers Industries, le titre Sommer-Alibert gagnait 2,8 %. Après l'annonce de la signature d'un pacte d'actionnaires de trois ans entre François Pinault et les frères Bouygues, le titre Bouygues perdait son caractère spéculatif et cédait 4,7 %.

TOKYO: L'INDICE Nikkei de la Bourse de Tokyo a affiché un gain de 0,57 %, à 14 723,49 points, lundi 6 décembre, en clôture. Des déclarations encourageantes du premier ministre, Keizo Obuchi, ont laissé espérer des réductions d'impôts plus fortes qu'attendu.

Valeurs du jour: Daewoo et Samsung échantent des actifs

LES GRANDES MANŒUVRES dans l'industrie sud-coréenne reprennent, pour le plus grand bonheur des opérateurs boursiers. Deux des plus grands chaebol (conglomérats), Daewoo et Samsung, s'approprieraient, selon l'agence Bloomberg, à procéder à des échanges d'actifs. Samsung Electronics, le premier producteur mondial de mémoires électroniques, lancerait une OPA sur Daewoo Electronics. La rumeur de cet accord a fait rebondir le titre Daewoo Electronics de 57 %, à 5 350 wons (24,9 francs) en moins de quatre séances. De son côté, le constructeur automobile Daewoo Motor devrait prendre le contrôle de Samsung Motor.

Ce mouvement de restructuration est piloté directement par le président coréen, Kim Dae Jung, qui a réuni, les 5 et 6 décembre, les dirigeants des cinq principaux conglomérats du pays (Hyundai, Samsung, Daewoo, LG et SK) afin de relancer le plan de sauvetage de l'industrie, présenté le 20 juin 1998. A l'issue de la réunion, le gouvernement a indiqué que les cinq premiers chaebol devraient réduire le nombre de leurs filiales de 269 à 150. En effet, le plan prévoit une mise en liquidation des filiales non compétitives et l'échange d'actifs entre les conglomérats afin de réduire le nombre de métiers de chaque groupe à trois ou cinq. La mise en œuvre de ces opérations est un préalable aux nouvelles aides financières accordées aux chaebol, ébranlés par un endettement excessif. Les dirigeants des chaebol se sont engagés à réduire leur endettement au niveau de deux fois le montant de leurs capitaux propres à la fin de l'année 1999, contre des montants allant de 3,7 fois à 5,7 fois actuellement. Une situation intenable en temps de récession. Et la crise est profonde puisque l'économie coréenne devrait se contracter de 7 % en 1998 et de 1 % en 1999. A terme, Hyundai, le premier chaebol, ne pourra plus se vanter de tout produire, des puces aux navires - « from chips to ships ».

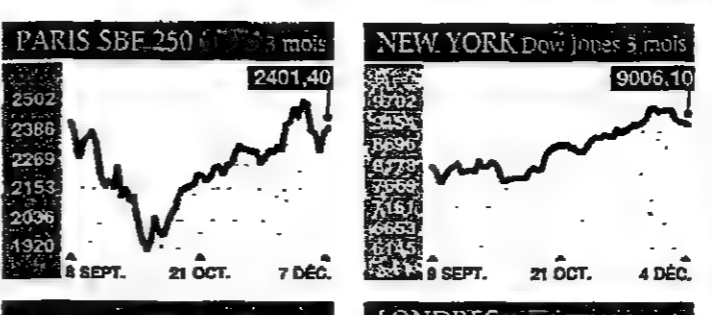
MONNAIES

Dollar: le billet vert s'inscrivait en légère hausse, lundi matin 7 décembre, face aux devises européennes, lors des premières transactions entre banques. Il cotait 1,6808 mark et 5,6335 francs. Face à la devise japonaise, le dollar reculait, à 118,70 yens. « Les échanges sont réduits aussi bien entre le dollar et le yen qu'entre le dollar et le mark, car les investisseurs sont réticents à prendre de nouvelles positions en l'absence de nouvelles incitations », a déclaré un cambiste de la Midland Bank, à Tokyo, interviewé par l'AFP. Plus tôt en séance, le dollar avait atteint la barre des 119,00 yens, mais ses gains ont été freinés par les inquiétudes actuelles sur l'économie américaine, ont expliqué des opérateurs. Le billet vert était également sous pression en raison d'informations selon lesquelles des fonds spéculatifs américains et certains fonds d'investissement vendaient du dollar, a indiqué un analyste.

Tableau des taux d'intérêt (%) pour différents pays et échéances.

Tableau des cotations Matif pour les actions de différents pays.

Tableau des indices boursiers pour l'Europe, le monde, l'Asie, l'Amérique et l'Australie.



FRANCOFORT

DANS le sillage de Tokyo, l'indice DAX a entamé la semaine sur un gain de 0,58 %, à 4 802,76 points, à l'ouverture de la Bourse de Francfort, lundi 7 décembre. Après la baisse des taux décidée jeudi, l'action Deutsche Bank progressait encore de 2,8 % quelques minutes après l'ouverture. L'action Thyssen gagnait 2 %, après l'approbation par les actionnaires de la fusion avec Krupp.

LONDRES

L'INDICE FT 100 de la Bourse de Londres a clôturé, vendredi 4 décembre, sur un gain de 0,28 %, à 5 381,9 points. La forte progression de la Bourse de New York a permis de compenser les effets négatifs des dernières statistiques britanniques qui ont renforcé le pessimisme des milieux d'affaires de la City.

Matières premières

Tableau des cours des matières premières en dollars et en francs.

Pétrole

Tableau des cours du pétrole en dollars.

Or

Tableau des cours de l'or en francs.

TAUX

France: le marché obligataire a ouvert en légère baisse, lundi 7 décembre. Après quelques minutes de transactions, le contrat notional du Matif, qui mesure la performance des emprunts d'Etat, cédait 16 centimes, à 111,25 points. Le taux de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) à dix ans s'inscrivait à 4,05 %, contre 3,94 % pour le titre allemand de même échéance. États-Unis: les obligations américaines avaient terminé la séance du vendredi 4 décembre en baisse, pénalisées par le rebond de Wall Street et par la publication des statistiques du chômage. Ces dernières avaient reflété le dynamisme intact du marché du travail: 267 000 emplois ont été créés au mois de novembre tandis que le taux de chômage s'est contracté de 4,6 % à 4,4 %. Le rendement de l'emprunt d'Etat à treize ans s'était inscrit à 5,04 % en clôture.

Marché des changes

Tableau des devises et des marchés des changes.

ÉCONOMIE

Oskar Lafontaine annonce des coupes budgétaires

TOUS LES MINISTÈRES fédéraux doivent se préparer à des coupes dans leur budget pour l'année 1999, a indiqué le ministre allemand des finances, Oskar Lafontaine, dans un entretien au quotidien Bild publié lundi 7 décembre. « Nous voulons limiter le nouvel endettement de l'Etat, présenter un budget conforme à la Constitution et respecter les critères de Maastricht. C'est pourquoi nous devons économiser. Tous les départements vont devoir y contribuer », a déclaré M. Lafontaine.

M. Lafontaine menace les employeurs de limiter par une loi le nombre d'heures supplémentaires s'ils persistent à y recourir au détriment de la création de nouveaux emplois. Cette prise de position intervient alors que les partenaires sociaux devaient se réunir lundi pour amorcer une stratégie commune contre le chômage baptisée « Pacte pour l'emploi ». (Lire p. 4.)

M. Lafontaine a indiqué, dimanche 6 décembre, après une entrevue avec le président de la Réserve fédérale (Fed) américaine Alan Greenspan, que celui-ci avait jugé « positive » la baisse des taux en Europe.

FRANCE: le directeur général de la Caisse des dépôts et consignations, Daniel Lebégon, a estimé, samedi, qu'il était logique que les taux réglementés accompagnent l'évolution générale, après la baisse concertée, jeudi, des taux directeurs des onze pays de la zone euro.

Le ministre de l'économie et des finances, Dominique Strauss-Kahn, a indiqué, dimanche, qu'il se donnait les deux premiers mois de 1999 pour mesurer les conséquences de la crise financière de l'automne sur la croissance, tout en maintenant une « cible » de 2,7 %.

Le produit intérieur brut (PIB) français devrait croître de 0,4 % au quatrième trimestre 1998 et de 0,5 % au premier trimestre 1999, selon l'indicateur avancé de la Caisse des dépôts et consignations, publié lundi.

OPEP: le ministre qatari de l'énergie a affirmé, samedi, que l'OPEP pourrait décider au cours de sa prochaine réunion, en mars, de nouvelles réductions de production pour enrayer la chute des cours du brut.

CHINE: le gouvernement chinois mettra l'an prochain l'accent sur l'approfondissement des réformes économiques plutôt que sur la recherche d'un fort taux de croissance à tout prix, a estimé, dimanche 6 décembre, la presse officielle.

La Banque populaire chinoise (banque centrale) a abaissé, lundi, ses taux d'intérêt de 0,5 point de pourcentage en moyenne (des prêts à un an passant de 6,98 % à 6,39 %) afin de soutenir l'économie nationale confrontée à la crise asiatique.

La Chine envisage de réformer le secteur de la production et de la distribution d'électricité, qu'elle inspire des privatisations effectuées au Royaume-Uni sous l'égide de l'ancien premier ministre Margaret Thatcher, a rapporté, dimanche, un journal chinois.

JAPON: le vice-ministre des finances japonais, Eisuke Sakakibara, a estimé, lundi, que le système financier mondial était encore fragile et n'était pas à l'abri de nouvelles crises systémiques globales.

Le gouvernement de la Banque du Japon (BoJ), Masaru Hayami, a réaffirmé, lundi, que l'économie japonaise se trouvait toujours dans « une situation extrêmement grave », un début d'embellie étant néanmoins attendu de la hausse récente des dépenses publiques.

La production industrielle, les salaires et les dépenses du secteur privé sont tous inscrits sur une tendance négative », a souligné M. Hayami.

Les prix de gros japonais se sont une nouvelle fois spectaculairement contractés en novembre, avec un recul de 3,5 % en glissement annuel, soit un record depuis septembre 1993, a annoncé, lundi, la Banque du Japon (BoJ).

en 2005

Texte vertical sur la gauche de la page.

Texte vertical sur la gauche de la page.

Texte vertical sur la gauche de la page.

Texte vertical sur la gauche de la page.

Jeu de mots

RÈGLEMENT MENSUEL LUNDI 7 DÉCEMBRE



Liquidation : 23 décembre

Taux de report : 3,63

Cours relevés à 12h30

VALEURS FRANÇAISES

Table of French stock values with columns for Cours précéd., Cours, and Derniers cours.

VALEURS ÉTRANGÈRES

Table of foreign stock values with columns for Cours précéd., Cours, and Derniers cours.

Table of various stock values including companies like Lafarge, Sodeho Alliance, etc.

Table of various stock values including companies like Sodeho Alliance, Sogefi, etc.

Table of various stock values including companies like Sodeho Alliance, Sogefi, etc.

Table of various stock values including companies like Sodeho Alliance, Sogefi, etc.

Table of various stock values including companies like Sodeho Alliance, Sogefi, etc.

COMPTANT LUNDI 7 DÉCEMBRE

Une sélection Cours relevés à 12h30

OBLIGATIONS

Table of bond values with columns for du nom, % au coupon, Cours précéd., Cours, and Derniers cours.

ACTIONS FRANÇAISES

Table of French stock values with columns for Cours précéd., Cours, and Derniers cours.

ACTIONS ÉTRANGÈRES

Table of foreign stock values with columns for Cours précéd., Cours, and Derniers cours.

COMPTANT LUNDI 7 DÉCEMBRE

Une sélection Cours relevés à 12h30

OBLIGATIONS

Table of bond values with columns for du nom, % au coupon, Cours précéd., Cours, and Derniers cours.

ACTIONS FRANÇAISES

Table of French stock values with columns for Cours précéd., Cours, and Derniers cours.

ACTIONS ÉTRANGÈRES

Table of foreign stock values with columns for Cours précéd., Cours, and Derniers cours.

COMPTANT LUNDI 7 DÉCEMBRE

Une sélection Cours relevés à 12h30

OBLIGATIONS

Table of bond values with columns for du nom, % au coupon, Cours précéd., Cours, and Derniers cours.

SECOND MARCHÉ LUNDI 7 DÉCEMBRE

Une sélection Cours relevés à 12h30

VALEURS

Table of second market values with columns for Cours précéd., Cours, and Derniers cours.

COMPTANT LUNDI 7 DÉCEMBRE

Une sélection Cours relevés à 12h30

OBLIGATIONS

Table of bond values with columns for du nom, % au coupon, Cours précéd., Cours, and Derniers cours.

ACTIONS FRANÇAISES

Table of French stock values with columns for Cours précéd., Cours, and Derniers cours.

ACTIONS ÉTRANGÈRES

Table of foreign stock values with columns for Cours précéd., Cours, and Derniers cours.

COMPTANT LUNDI 7 DÉCEMBRE

Une sélection Cours relevés à 12h30

OBLIGATIONS

Table of bond values with columns for du nom, % au coupon, Cours précéd., Cours, and Derniers cours.

ACTIONS FRANÇAISES

Table of French stock values with columns for Cours précéd., Cours, and Derniers cours.

ACTIONS ÉTRANGÈRES

Table of foreign stock values with columns for Cours précéd., Cours, and Derniers cours.

SICAV et FCP

Une sélection Cours de clôture le 4 décembre

VALEURS

Table of SICAV and FCP values with columns for Émission, Frais incl., Rachat net.

COMPTANT LUNDI 7 DÉCEMBRE

Une sélection Cours relevés à 12h30

OBLIGATIONS

Table of bond values with columns for du nom, % au coupon, Cours précéd., Cours, and Derniers cours.

ACTIONS FRANÇAISES

Table of French stock values with columns for Cours précéd., Cours, and Derniers cours.

ACTIONS ÉTRANGÈRES

Table of foreign stock values with columns for Cours précéd., Cours, and Derniers cours.

COMPTANT LUNDI 7 DÉCEMBRE

Une sélection Cours relevés à 12h30

OBLIGATIONS

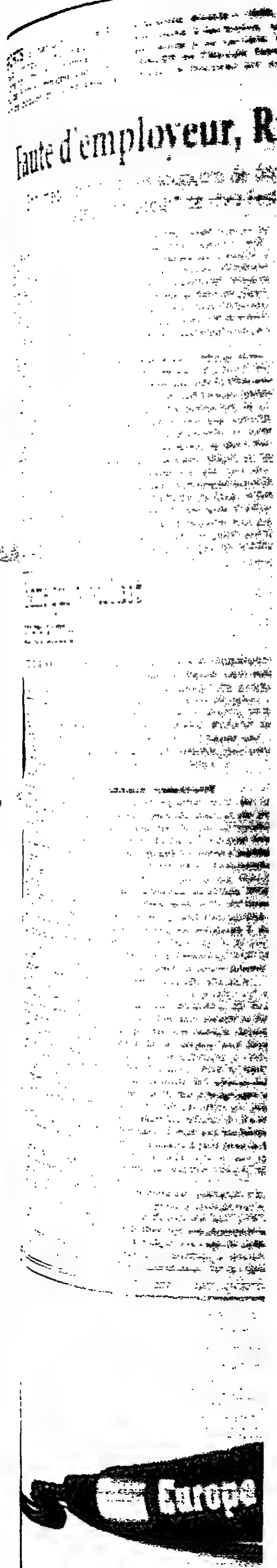
Table of bond values with columns for du nom, % au coupon, Cours précéd., Cours, and Derniers cours.

ACTIONS FRANÇAISES

Table of French stock values with columns for Cours précéd., Cours, and Derniers cours.

ACTIONS ÉTRANGÈRES

Table of foreign stock values with columns for Cours précéd., Cours, and Derniers cours.



Handwritten text at the bottom of the page.

# AUJOURD'HUI

LE MONDE / MARDI 8 DÉCEMBRE 1998

**SPORTS** Le champion cycliste Richard Virenque, vingt-neuf ans, quatre fois meilleur grimpeur du Tour de France, impliqué dans l'affaire de dopage qui a ébranlé la

« Grande Boucle » 1998, a affirmé, dimanche 6 décembre, qu'il mettait un terme à sa carrière. ● L'ANCIEN LEADER de l'équipe Festina n'a pas réussi à trouver un nouvel em-

ployeur après avoir quitté une formation qui voulait réduire son salaire de moitié. ● LES FORMATIONS italiennes Mapei et Polti, avec lesquelles, notamment, il était en

contact, n'ont pas donné suite. ● LES RÉSULTATS des analyses médicales pratiquées lors du Tour de France ont mis à mal sa ligne de défense, qui consiste à nier en bloc

avoir jamais pris d'EPO. ● MALGRÉ CES DÉBOIRES et un palmarès peu étoffé, Richard Virenque jouit d'une exceptionnelle popularité en France depuis l'édition 1992 du Tour.

## Faute d'employeur, Richard Virenque annonce la fin de sa carrière

Son image ternie par les soupçons de dopage empêche le champion cycliste français de trouver une nouvelle équipe pour l'engager après son départ de chez Festina. Il affirme qu'on ne lui « laisse pas la chance » de faire rêver ses supporters

IL AURA SUFFI de six jours pour que tout bascule. Le 1<sup>er</sup> décembre, Richard Virenque était sorti triomphant du bureau du juge illot Patrick Keil, en charge de l'affaire Festina. « C'est un grand jour pour moi, mais je suis triste, s'était alors félicité le grimpeur. Le juge m'a fourni tous les résultats d'analyses qui m'innocentent totalement. Il n'y a aucune trace d'anabolisants, ni hormones de croissance, ni corticoïdes, ni amphétamines, ni produits masquants. Le juge m'a bien répété que j'étais partie civile, que je ne risquais rien dans cette affaire, ni pénement, ni sportivement. Aujourd'hui, je suis heureux ! »

Moins d'une semaine plus tard, et ton n'est plus le même. « Richard Virenque est à ce jour un homme abattu. [...] Il a l'impression de laisser derrière lui un travail bâché et s'excuse auprès de ses supporters. Il aimerait continuer à les

faire rêver comme avant mais on ne lui laisse pas cette chance », indiquait un communiqué transmis à l'Agence France Presse, dimanche 6 décembre, quelques heures après que Lionel, le frère du champion, ait annoncé dans l'émission Stade 2 que Richard mettait « vraisemblablement » un terme à sa carrière.

La raison d'un si brutal revirement est simple : Richard Virenque se retrouve aujourd'hui sur le carreau. Les différentes pistes qui devaient lui permettre de signer un contrat avec une nouvelle équipe professionnelle se sont évaporées. Les noms de deux formations italiennes, Mapei et de Polti, avaient circulé. Les discussions ont inmanquablement buté sur l'affaire Festina. « Des groupes sportifs sont prêts à m'accueillir. Mais ils finissent tous par me fermer la porte, craignant que la publicité négative que les médias

entretiennent autour de ma personne ne ternisse leur image », a expliqué le coureur dans un entretien publié par l'hebdomadaire suisse Info-Dimanche.

### REFUS D'UNE HAUSSE DE SALAIRE

Richard Virenque aurait peut-être déjà trouvé un maillot pour la saison prochaine si les résultats de ses analyses urinaires, sanguines et capillaires n'avaient pas été rendus publics. Alors que l'ancien leader de l'équipe Festina prétend être complètement « blanchi » par le rapport médical, une lecture approfondie du document met en évidence une prise exogène d'EPO. Le Varois pourra toujours objecter que son hématoците (49,3 %) se situait en dessous de la limite autorisée (50 %) avec une tolérance à 51 %) par l'Union cycliste internationale. Mais l'avis des différents experts interrogés sur le sujet met aujourd'hui largement en péril

l'innocence présumée du coureur.

D'où le problème : comment mener des négociations avec un futur employeur quand on traîne derrière soi un tel boulet assorti, qui plus est, d'une menace de suspension ? Fin octobre, Richard Virenque ne renouvelle pas son contrat avec Festina. Quelque peu éreinté par l'affaire portant son nom, la société horlogère basée en Andorre venait de décider de réduire de moitié le salaire de ses coureurs. Virenque, qui émargeait à 750 000 francs mensuels (sans compter les primes), avait claqué la porte, persuadé qu'il trouverait facilement asile ailleurs.

Une approche fut tentée en direction de Mapei et de l'un de ses directeurs sportifs, le Belge Patrick Lefèvre. Ce dernier, toutefois, mettait les choses au clair très rapidement. « Notre patron se veut prudent et a toujours voulu attendre les analyses médicales de Virenque.

Il a toujours affirmé que si elles apportaient la moindre preuve de dopage, son arrivée chez nous était exclue », précisait-il dans les colonnes de L'Equipe, le 28 novembre.

### PRIS À SON PROPRE PIÈGE

Richard Virenque ne rencontrera jamais « il doctore » Giorgio Squinzi, le président de la Mapei, société italienne spécialisée dans les colles et les adhésifs. S'attacher les services de l'un des plus populaires coureurs du peloton aurait été un fort joli coup médiatique, en « temps normal ». L'entré dans le contexte actuel provoquerait un tout autre effet. Mapei est présente dans le cyclisme depuis 1989 et jamais son nom n'a été associé à la moindre affaire de dopage. La firme milanaise, qui se targue de posséder un centre de recherche sportive destiné notamment « à lutter contre le dopage »,

n'allait pas embaucher un coureur aussi « encombrant » pour son image.

Qui s'y risquera désormais ? La piste Polti a elle aussi été abandonnée. Un retour vers Festina semble peu probable. Et que penser de ces éventuels contacts avec deux formations espagnoles, Kelme et Vitalicio, dont on se souvient qu'elles furent parmi celles qui quittèrent la route du Tour de France cet été ? Arc-boutés dans un système de défense qui n'a pas bougé d'un iota depuis le début de l'affaire, le coureur et son avocat, M<sup>rs</sup> Gilbert Collard, semblent prisonniers du piège qu'ils ont construit eux-mêmes. La chance de Richard Virenque est toutefois d'avoir du temps devant lui. Paris-Nice, premier grand rendez-vous de la saison 1999, ne sera disputé que dans trois mois.

Frédéric Potet

## L'homme qui voulait tant être aimé

RICHARD VIRENQUE a raison. « Moi, je n'ai jamais eu besoin de me dopar », a toujours proclamé le champion. L'allégation est vraie, dans le sens où ce coureur n'a jamais eu à gagner à tout prix pour obtenir la consécration du public. Il a bâti son immense gloire sur sa personnalité plus que sur ses succès. Ainsi est-il entré dans la légende du Tour de France en ayant passé qu'une seule journée en jaune en sept participations. Mais le maillot à pois — « ma robe de mariée », plaisantait-il — suffisait amplement au bonheur de ses admirateurs.

Richard Virenque n'a, à ce jour, qu'un honorable palmarès : trois victoires d'étape dans le Tour et deux podiums. Mais l'épopée se nourrit plus d'exploits et de sueur que de statistiques. La « Virenquemanie » qui a tourmenté la France depuis 1992 ne s'explique pas autrement. La France du Tour aime aimer. Richard Virenque aime être aimé. La rencontre est immédiate. Il n'est professionnel que depuis un an quand il dispute sa première Grande Boucle, en 1992. La petite histoire du peloton veut que le néophyte ait demandé à un journaliste, avant le prologue, comment passer à la télévision. « Montre-toi », lui a-t-il été répondu.

Le lendemain, il saisis la bonne échappée, termine deuxième de l'étape et endosse les maillots aune, vert et à pois. A vingt-deux ans, il découvre le podium du Tour mais surtout les plateaux de télévision. « Il s'exprimait avec une certaine maladresse mais il avait tapé dans le cœur du public », se souvient Gérard Holtz, qui présente l'émission d'après-course. La révélation abandonne le

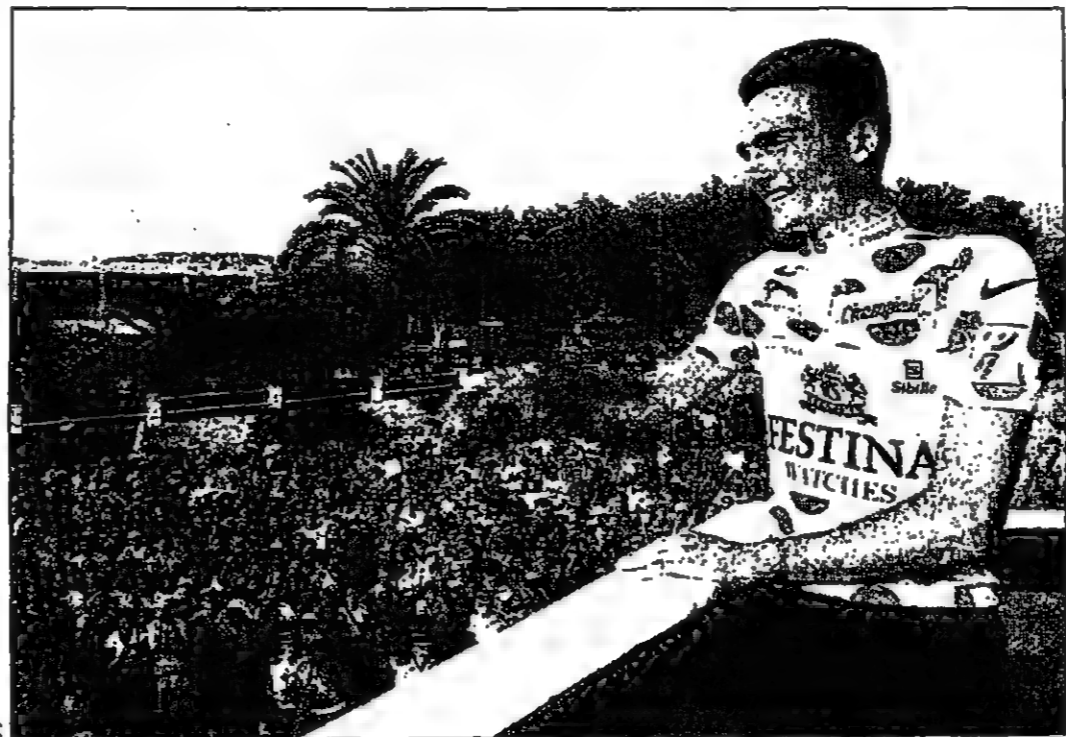
maillot jaune dès le lendemain à son coéquipier Pascal Lino mais conserve la faveur du public. « Certains coureurs détestent se présenter devant les caméras, poursuit Gérard Holtz. Richard, lui, était demandeur. Chaque jour, il tournait la tête vers moi, pour savoir si je voulais qu'il vienne. »

### GRANDE COMBATTIVITÉ

L'inextinguible soif de reconnaissance du coureur est plus ancienne encore que sa vocation cycliste. Richard Virenque avait dix ans quand il a quitté Casablanca, où il est né le 19 novembre 1969. A La Londe-les-Maures (Var), débarque un enfant déraciné et déboussolé. « J'ai été laissé à moi-même quand mes parents se sont séparés, reconnaissait-il avec le recul. A douze ou treize ans, je sortais déjà beaucoup tout seul. Sans le sport, je serais devenu un flambeur de la Côte d'Azur. »

« L'amour du public est une drogue pour Richard », dit Bruno Roussel, directeur sportif de Festina, qui est son mentor depuis le début de sa carrière. Aux départs et aux arrivées d'étape, le coureur recherche sans cesse le bain de foule, appelle les applaudissements, quête les témoignages amicaux. En 1994, il offre ses primes pour aider les enfants du Rwanda. Plus tard, il met aux enchères un de ses maillots à pois pour la lutte contre le sida. « Je ne suis qu'un enfant qui veut bien faire », jure-t-il.

L'homme est combattif. « Il n'est pas du genre à abandonner », explique Bruno Roussel lors d'un Midi libre que son champion achèvera malgré une rage de dents. Le Français contribue à animer des Tours anesthésiés par la supériorité



L'accueil triomphal à Carqueiranne après sa deuxième place au Tour de France 1997.

té de Miguel Indurain ou Jan Ullrich. Il attaque pour la gloire ou la gloire, plus que pour la victoire. « Pour Miguel Indurain, c'est normal de gagner. Il est fait pour ça. Mais moi... Si je devais remporter le Tour, j'aurais envie que l'année suivante dure deux ans pour en profiter », expliquait-il en 1995.

Pourtant, l'idée fait son chemin, pernicieuse. Sa progression régulière au classement général, jusqu'à une deuxième place en 1997, lui fait espérer la consécration. Celui que les spécialistes considéraient comme brillant capitaine d'équipe plutôt que leader se prend à rêver d'un triomphe sur les Champs-Élysées. Même s'il s'en est toujours défendu, Bruno Roussel, lui, n'y a jamais vraiment cru. Il préfère s'adjoindre en 1998 un coureur plus complet,

Alex Zülle. Richard Virenque en sera froissé. Car il est le préféré, la coqueluche, et déteste que soit fait ombre à ce statut. En 1995, Richard Virenque est couronné contre des médias qui ont jeté leur dévolu sur Laurent Jalabert. Adulté par le public, le Varois suscite de plus en plus la jalousie et l'agacement de ses pairs. D'où le peu d'empressement du peloton à le défendre lors des événements judiciaires de juillet.

### UN CARACTÈRE ENTIER

Avec la popularité est également arrivée la richesse. Le coureur gagne près d'un million de francs par mois et prend goût à l'argent. Il émigre en Suisse. Son frère Lionel l'a toujours conseillé. Mais peu à peu, une cour commence à graviter autour du

héros, flattant son amour-propre et l'isolant à des fins souvent intéressées. Cet homme qui se targuait de regarder chaque soir d'étape les informations télévisées, « afin de savoir ce qui se passe ailleurs que dans le peloton », se trouve enfermé dans une bulle.

D'où sa persévérance à nier jusqu'au bout s'être dopé, une obstination dont la justice dira si elle est ou non fondée. D'où le fait qu'il ait lâché Bruno Roussel et Willy Voet aux premiers jours de l'affaire. Le système de défense correspond bien à ce personnage entier. Richard Virenque, l'homme qui voulait trop être aimé, ne pouvait supporter qu'on porte atteinte à une image qui lui importe sans doute plus que sa carrière.

Benoît Hopquin

## Les étapes de l'« affaire »

● 8 juillet. A trois jours du départ du Tour de France, Willy Voet, soigneur belge de l'équipe Festina, est interpellé dans le Nord en possession de 10 flacons d'Eprex 4000, 139 flacons de Néo-Recordon 2000, 85 flacons d'Irantrin 2000 (différentes versions d'EPO), ainsi que du Panesthène (anabolisant) et du Synacthène (corticoïde). Il est mis en examen et incarcéré.

● 17 juillet. Bruno Roussel, directeur sportif des Festina, et le docteur de l'équipe, Eric Ryckaert, sont mis en examen et placés en détention provisoire. La Société du Tour excite les coureurs Festina.

● 23 juillet. Les coureurs Festina sont placés en garde à vue. Laurent Brochard, Christophe Moreau, Alex Zülle, Laurent Dufloux et Armin Meier reconnaissent s'être dopés.

● 7 septembre. France-Soir publie les procès-verbaux d'audition des coureurs Festina. Richard Virenque et Pascal Hervé sont les seuls à ne pas avouer s'être dopés.

● 22 septembre. La Fédération française de cyclisme écarte les coureurs Festina de la sélection pour le championnat du monde.

● 1<sup>er</sup> décembre. Le juge illot Patrick Keil reçoit Richard Virenque, Pascal Hervé et Laurent Brochard pour leur communiquer les résultats de l'analyse médicale effectuée en juillet. Selon les experts, huit coureurs sur neuf, dont Richard Virenque, étaient dopés à l'EPO. Le même jour, les équipes Mapei et Polti renoncent à embaucher Virenque.

● 4 décembre. Lionel Virenque, le frère de Richard, annonce lors de l'émission Stade 2 que son frère va « vraisemblablement » mettre fin à sa carrière, faute d'avoir pu trouver un nouvel employeur.

**Laurent Gerra**  
8h45  
Rediffusé à 18h20  
**Europe 1**  
La radio active. [www.Europe1.fr](http://www.Europe1.fr)

# Mike Golding n'imagine pas se contenter d'une victoire d'étape dans l'Around Alone

## La course autour du monde à la voile en solitaire avec escales est repartie du Cap

Le départ de la deuxième étape (Le Cap-Auckland) de l'Around Alone, course à la voile autour du monde en solitaire avec escales, a été

donné samedi 5 décembre. Cette section s'annonce comme la plus dure des quatre du parcours, avec des mers rendues dangereuses par

des vagues très hautes et, peut-être, des icebergs. Les concurrents les plus rapides devaient atteindre Auckland vers le 1<sup>er</sup> janvier 1999.

Le parcours de l'Around Alone



**SUR LE FLANCHER** des vaches, Mike Golding est un parfait gentleman, mais, une fois sur l'eau, son esprit de compétition balaise toute galanterie. Le 31 octobre, le Britannique vainqueur de la première étape de l'Around Alone (tour du monde en solitaire avec escales) a bien accueilli au Cap sa poursuivante, Isabelle Autissier (PRB), avec un bouquet de fleurs. Mais seulement après avoir foncé tête baissée pour lui ravir in extremis le commandement de la course qu'elle disputait à Marc Thiercelin (Somewhere) quasiment depuis le départ.

Mike Golding est comme ça. Il ne veut pas seulement gagner, il « doit » gagner; comme si sa vie en dépendait. S'il respecte les aventuriers qui prennent la mer, il s'agace de constater que nombre d'entre eux ne s'engagent dans les courses autour du monde en solitaire « que pour bénéficier de la sécurité d'une organisation sans se soucier de leurs propres limites et de celles de leur bateau ».

(Le Cap-Auckland), samedi 5 décembre. « Mon avance au Cap sur Isabelle (2 h 41 min 7 s) est trop mince par rapport à l'expérience qu'elle possède de ce côté du globe terrestre pour qu'elle laisse échapper la moindre chance, explique-t-il. Quant à Marc (troisième à 5 h 41 min), il a fait quelques milles par ici aussi lors du dernier Vendée Globe. » Son compatriote Josh Hall (Gartmore-Investment) et l'Italien Giovanni Soldini (Fila) l'inquiètent moins.

Mike Golding connaît également bien cette menaçante partie du monde où vont naviguer pendant près d'un mois les concurrents de l'ancien BOC Challenge. Par trois fois, dont une en solitaire, il y est passé « à l'envers »: contre les vents et les courants dominants. Il n'en a tiré qu'un enseignement: « Il n'y a pas de raison de le refaire, sauf en course. » Alors il s'y est attelé, convainquant Group 4 Securitas, une société internationale spécialisée dans les appareils de sécurité électronique pour les prisons, de mettre en chantier pour lui, en novembre 1997, un monocoque de 60 pieds dernier cri en carbone (quille pivotante, mât-à-à rotatif, ballast cen-

tral, etc.). Depuis 1991, Mike Golding est responsable des deux bateaux appartenant à la société. Pour lui, elle a créé la division PromOcean au sein de laquelle il dirige des stages d'entraînement au leadership pour les cadres de toutes nationalités de la société. Vu son secteur d'activité, Group 4 Securitas ne peut se permettre d'être pris en défaut sur la logistique. Image oblige, rien n'a été laissé au hasard pour l'Around Alone. Un mât flamant neuf attend, par exemple, à Southampton (Grande-Bretagne), prêt à être expédié à toute heure n'importe où dans le monde en cas d'urgence.

**IL DÉCIDE SEUL DE LA STRATÉGIE.** Pour contrecarrer les Français, rois de cette course depuis sa création en 1982 - deux victoires de Philippe Jeamot en 82-83 et 86-87 et deux victoires de Christophe Auguin en 90-91 et 94-95 -, Mike Golding a mis toutes les chances de son côté. Puisque les « plans » Finot-Côté dominent la course monocoque hauturière en solitaire, il s'est attaché les services du cabinet d'architectes français.

Sa victoire lors de la première étape ne l'a donc guère surpris. « Je savais que mon bateau en avait le potentiel », affirme-t-il. D'autant que son skipper bénéficie d'un en-

### Bruno Peyron assure que The Race aura bien lieu

A deux ans du départ, The Race, la course autour du monde en équipage sans assistance, sans escale et surtout sans limite imaginée par Bruno Peyron semble se préciser. « Le chemin déjà parcouru est plus long que le chemin qu'il nous reste à faire, a déclaré samedi 5 décembre le navigateur baulois. Je me sens moins inquiet sur l'issue du voyage. Si l'année dernière la question était encore de savoir si l'événement aurait lieu, elle n'est plus d'actualité. Aujourd'hui, la question est de savoir combien de bateaux seront sur la ligne de départ et qui s'y intéressent vraiment. » Si de nombreux skippers ont fait part de leur désir de participer à cette course inédite, peu d'entre eux ont trouvé le financement nécessaire. Or, pour un départ le 31 décembre 2000, il faudrait que la construction des bateaux débute au plus tard au printemps 1999. Seuls Steve Fosset, Pete Goss et Laurent Bourgoon ont un bateau en chantier.

tourage d'une rigueur toute britannique. Impeccable dans son uniforme de ponton rouge et gris, l'équipe qui veille sur Team Group 4, son voilier, a été surnommée « Team Group 400 », tant elle est nombreuse. Pourtant, question stratégie, Mike Golding ne s'en remet qu'à lui-même parce qu'il « sait où [s]'arrêter ».

« Il faudra consacrer la première partie de cette étape à se porter en tête, explique-t-il, car, dans les mers du Sud, il est difficile de dépasser d'autres bateaux et l'occasion ne se représentera qu'aux abords de la Tasmanie. » Son point fort est la tactique et une « utilisation logique des chiffres ». « Tant que je connais la position des autres, dit-il, je sais comment les doubler si l'opportunité se présente. Je l'ai fait dans la première étape. J'avais du retard, mais, lors de la dernière semaine, j'ai réalisé qu'une centaine de milles, lorsqu'on avance à 20 nœuds, c'est presque rien. »

Avec cet ancien pompier aux cheveux blonds et ras et au regard clair et perçant, Group 4 s'est trouvé un homme qui n'abandonne jamais. La preuve? Sa première course en solitaire remonte à son adolescence. Il se souvient que c'était en hiver, car il avait dû briser la glace pour lancer son petit bateau. Huit chavirages ne l'ont pas découragé. Deux concurrents ont terminé l'épreuve. Il en était

Patricia Jolly

## La Suède conserve la Coupe Davis

L'ÉQUIPE DE SUÈDE A GAGNÉ LA COUPE DAVIS pour la septième fois de son histoire, dimanche 6 décembre à Milan, sur terre battue, en battant l'Italie 4 victoires à 1. Les Suédois ont conservé leur titre dès samedi, le double composé de Jonas Björkman et de Nicklas Pietrangeli apportant le troisième point en dominant Diego Nargiso et Davide Sanguinetti (7-6, 6-1, 6-3). Vendredi, en simple, Magnus Gustafsson avait marqué le premier point à la faveur de l'abandon d'Andrea Gaudenzi, victime d'une blessure à l'épaule alors que les hommes ferrallaient à six jeux partout dans le cinquième set (6-7, 7-6, 4-6, 6-3, 6-6); Magnus Norman avait balayé Davide Sanguinetti (6-1, 6-4, 6-0). Dimanche, le premier simple a vu la victoire de Magnus Gustafsson, aux dépens de Gianluca Pozzi (6-4, 6-2), et Diego Nargiso, dans la confusion et les vociférations de son public, a sauvé l'honneur de l'Italie en dominant Magnus Norman (6-2, 6-3). Vainqueur des États-Unis en 1997, la Suède conserve ainsi son titre. C'est son septième sacre, le sixième depuis la création du groupe mondial en 1981.

### DÉPÊCHES

**BASKET-BALL** - Pau-Orthez a dominé Cholet, son dauphin, samedi 5 décembre, lors de la 16<sup>e</sup> journée du championnat de France (73-61). Au classement, l'Élan béarnais, invaincu sur son parquet en championnat depuis près de trois ans, possède ainsi deux points d'avance sur un quatuor composé de Limoges, Chalon-sur-Saône, Villeurbanne et Cholet, vainqueurs respectifs de Besançon (73-83), de Levallois (68-108) et du Mans (72-60).

**CYCLISME** - Jeanmie Longo a échoué dans une nouvelle tentative de battre son record du monde de Plectre, dimanche 6 décembre, à Mexico. La Française s'est arrêtée après avoir parcouru 23 kilomètres: « Le vent s'est malheureusement levé et m'a tout fait perdre », a-t-elle expliqué. Jeanmie Longo, qui souffre d'un début de tendinite à la jambe gauche, rentrera, lundi, en France.

**DOPAGE** - le procureur du parquet de Turin travaille sur des morts suspectes de 45 joueurs survenues ces dernières années. Sur la liste de Raffaele Guariniello, qui enquête sur la présence présumée de dopage dans le football italien, figurent notamment les noms d'Andrea Fortunato, de Bruno Beatrice, tous deux décédés de leucémie respectivement en 1995 et 1987, et de Renato Curi, qui a trouvé la mort à la suite d'un malaise lors d'un match en 1977. Le magistrat voudrait savoir s'il existe des liens entre ces décès prématurés et l'utilisation de substances dopantes.

**FOOTBALL** - l'En-Avant Guingamp a mis un terme à l'invincibilité de Saint-Etienne (1-0), but de Fabrice Florès, samedi 5 décembre, lors de la 21<sup>e</sup> journée du championnat de France de deuxième division. Cette défaite n'empêche pas les Verts de conserver de but, la première place devant Troyes, qui a ancré le nul au Mans (2-2). Gueugnon, à 8 points, conserve la troisième place grâce à un nul obtenu à Cannes (0-0). Dimanche, Amiens (20<sup>e</sup>) et Laval (6<sup>e</sup>) n'ont pu se départager (1-1).

**La Fiorentina a conservé la tête du championnat italien**, dimanche 6 décembre, en battant Bologne (1-0), lors de la 12<sup>e</sup> journée. La formation toscane conserve son avance de trois points sur l'AS Rome, auteur d'un large succès contre Pérouse (5-1), et sur Parme, victorieux à Gènes de la Sampdoria (0-2). La Juventus s'est infléchi à domicile devant le Lazio Rome (0-1) et occupe la cinquième place, à sept points du leader.

**Le Bayer Leverkusen s'est emparé de la tête du championnat d'Allemagne**, samedi 5 décembre, grâce à sa victoire (3-0) devant le VfL Wolfsburg alors que le premier, le Bayern Munich, faisait match nul à Bochum (2-2). Après seize journées, Leverkusen dispose du même nombre de points que son rival bavarois, qui compte un match de moins mais dispose d'une meilleure différence de buts. Munich 1860, qui s'est imposé face au Borussia Dortmund (2-0), a pris la 3<sup>e</sup> place, devant le FC Kaiserslautern, champion en titre.

**Aston Villa et Manchester United n'ont pu se départager (1-1)**, samedi 5 décembre, dans le choc au sommet de la 16<sup>e</sup> journée du championnat d'Angleterre entre le premier et son dauphin. Les Red Devils conservent donc un point de retard sur l'équipe de Birmingham. Leurs poursuivants restent à trois longueurs: West Ham a été battu par Leeds (4-0), tandis qu' Arsenal et Chelsea ont dû se contenter d'un match nul (0-0) lors de leurs déplacements respectifs à Derby et Everton.

**PATINAGE ARTISTIQUE** - les danseurs français Marina Anissina et Gwendal Peizerat ont gagné, samedi 6 décembre à Sapporo (Japon), leur deuxième trophée NHK. Chez les hommes, le titre est revenu au Russe Evgueni Plushenko, âgé de seize ans et vainqueur du Skate Canada, en novembre.

**RUGBY** - Biarritz et Grenoble ont fait un grand pas vers la qualification pour la deuxième phase du championnat de France, samedi 5 et dimanche 6 décembre. Le premier est allé battre le Stade français (37-39) et le deuxième s'est imposé face à Brive (19-18). Béziers s'est incliné à Nice (37-32); Dax et Agen, vainqueurs respectifs de Montferrand (17-12) et de Perpignan (21-13), se sont repliés dans la course.

**SKI NORDIQUE** - Janne Ahonen a privé Martin Schmitt d'une quatrième victoire d'affilée en Coupe du monde en s'imposant, dimanche 6 décembre, sur le tremplin de Chamoni. Le champion du monde en titre finlandais avait été battu trois fois par l'Allemand, révélation du début de saison. Schmitt a dû se contenter de la troisième place, derrière le Japonais Kazuyoshi Funaki, double champion olympique.

## La Coupe du monde de ski alpin arrive en Europe

COMME EN 1996 ET EN 1997, la descente de la Coupe du monde masculine de ski alpin de Whistler Mountain (Canada) a été annulée, dimanche 6 décembre, en raison du brouillard. Samedi, le super-G avait été annulé et reporté au 12 décembre lors du Critérium de la première neige de Val-d'Isère, où se retrouvent skieurs et skieuses du 10 au 13 décembre.

Chez les messieurs, la campagne américaine a été marquée par une forte domination des Autrichiens, qui ont gagné quatre des cinq courses organisées, la cinquième - le slalom de Park City - revenant au Français Pierrick Bourgeat. Vendredi, à Mammoth Mountain (États-Unis), c'est une Autrichienne, Christiane Mitterwallner, qui avait créé la surprise en gagnant le super-G alors qu'elle partait avec le dossard 37. Elle devance sa compatriote Renate Goetsch et l'Allemande Martina Ertl.

### LOTTO

Résultats des tirages n° 97 effectués samedi 5 décembre. Premier tirage: 2, 5, 27, 32, 45, 49, numéro complémentaire le 42. Rapports pour six bons numéros: 3 541 950 francs; pour cinq bons numéros et le complémentaire: 179 430 francs; pour cinq bons numéros: 4 745 francs; pour quatre bons numéros et le complémentaire: 250 francs; pour quatre bons numéros: 125 francs; pour trois bons numéros et le complémentaire: 28 francs; pour trois bons numéros: 14 francs.

Second tirage: 5, 9, 12, 38, 44, 46, numéro complémentaire le 16. Rapports pour six bons numéros: 7 612 405 francs; pour cinq bons numéros et le complémentaire: 36 820 francs; pour cinq bons numéros: 4 465 francs; pour quatre bons numéros et le complémentaire: 228 francs; pour quatre bons numéros: 114 francs; pour trois bons numéros et le complémentaire: 24 francs; pour trois bons numéros: 12 francs.

## Manière de voir

Le bimestriel édité par

## LE MONDE diplomatique



## Le spectre du grand krach

Introduite par Ignacio Ramonet et conclue par Bernard Cassen, une présentation détaillée, en quatre parties, des mécanismes, des caractéristiques et des perspectives de la crise actuelle:

### Krach et « bulles », crises et krach ?

avec les contributions de Claude Julien, Frédéric F. Clairmont, François Chesnais, René Passet, Dominique Vidal et Serge Halimi.

### Bangkok, Tokyo, Wall Street, Bercy

avec les contributions de Christian de Brie, Michel Chossudovsky, Philip S. Golub, François Chesnais, Carlos Gabetta, Daniel Baudru et Bernard Maris.

### Le « politiburo » de l'Internationale ultralibérale

avec les contributions de Lori M. Wallach, Nuri Alaba, Jack Ralite, Serge Regourd, Jean-Claude Lefort, Jean-Pierre Page, Ibrahim Warda, Gabriel Kolko et Pierre Bourdieu.

### Contre-attaques avec Attac

avec les contributions de Roger Lesgards, Patrick Viveret, Howard M. Wachtel et de l'association Attac.

Ces analyses, en partie inédites, sont complétées par un abondant appareil documentaire: une bibliographie commentée, une présentation critique de nombreux sites Internet, un très précis et très utile glossaire des termes économiques et financiers.

EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX - 45 F

## Les champions du monde

Europe

Handwritten text in Arabic script: "مكتبة الامام"

# Les champions du monde sud-africains ont perdu de leur superbe

## Battus par le XV d'Angleterre (13-7), à Twickenham, un an avant la Coupe du monde de rugby, les Springboks ont échoué dans leur quête du record de victoires en test-matches. Mais, avec dix-sept succès consécutifs, ils sont à égalité avec les All Blacks de Brian Lochore

Les rugbymen sud-africains ont été battus (13-7), samedi 5 décembre, à Twickenham, par l'équipe d'Angleterre, qui a signé le premier triomphe d'une nation de l'hémisphère Nord sur un représentant du Sud de

puis le 11 novembre 1995, date de l'exploit toulousain des Français face aux All Blacks (22-15). Un résultat encourageant à un an de la Coupe du monde, conjointement organisée par la Grande-Bretagne et la France,

du 1<sup>er</sup> octobre au 6 novembre 1999. Bien trop sûrs d'eux, les Springboks, qui ont encaissé un essai (par Jeremy Guscott, 13<sup>e</sup>) alors qu'ils avaient ouvert la marque (par Pieter Rossouw, 8<sup>e</sup>), se sont inclinés, la botte

de Matt Dawson (transformation, 14<sup>e</sup> pénalité, 64<sup>e</sup> et 69<sup>e</sup>) finissant par faire la différence. Les Anglais ont également empêché l'Afrique du Sud d'améliorer le record de dix-sept victoires consécutives en test-mat-

ches, qu'elle détient avec la Nouvelle-Zélande de Brian Lochore. Du coup, une semaine après leur courte défaite contre les Australiens (11-12), à Twickenham, les voilà favoris du Tournoi des cinq nations 1999.



RUGBY Le coup est parti de loin, dans les arrières de jeu. Une course folle d'André Venter a transpercé la défense anglaise. L'express sud-africain a remonté le terrain, trouvé un relais en André Snyman, puis en Percy Montgomery, qui a lui-même alerté Stefan Terblanche le long de la ligne.

tion, et les Springboks arrachèrent, samedi 5 décembre, à Twickenham, le dernier match d'une saison harassante. Encore une course et le grand chelem - quatre victoires en quatre semaines contre les home nations, le pays de Galles, l'Ecosse, l'Irlande et l'Angleterre - s'offrirait à eux. Encore une incursion derrière la ligne anglaise, et l'équipe de Nick Mallett fêterait d'un long tour d'honneur son incroyable record : dix-huit victoires d'affilée en test-matches.

Depuis l'essai inscrit avec une facilité déconcertante, à la 8<sup>e</sup> minute, par l'ailier Pieter Rossouw, les Springboks n'avaient plus franchi la ligne anglaise. Ils avaient regardé sans s'efforcer l'étonnant Jeremy Guscott égaliser après treize minutes, à la suite d'une astucieuse passe au pied de son oncleur, Mike Carr. En seconde mi-temps, ils n'avaient pas brouché davantage devant les deux coups de pied réussis face aux poteaux par Matt Dawson. Une quinzaine de minutes à jouer et un retard de seulement six points (7-13) à refaire : pourquoi diable ces rugbymen au mental apparemment sans faille auraient-ils paniqué ?

Depuis leur tournée triomphale de l'automne 1997 dans la vieille Europe du rugby, les Springboks semblent en effet, habitués d'une constance indétranchable ; ils se sentent protégés par cette force mentale qui les a conduits sur le chemin du record détenu par les All Blacks de Brian Lochore, vainqueurs de 17 matches consécutifs entre 1965 et 1969. Apparemment émués depuis leur arrivée en Grande-Bretagne, les coéquipiers de Gary Teichmann n'avaient-ils pas déjà retourné des situations compromises, face au pays de Galles et à l'Irlande ? Au cours de l'été précédent, lors du tournoi des Tri-Nations, les mêmes Springboks n'avaient-ils pas trouvé les ressources morales pour remonter quatre essais en une seule mi-temps face aux All Blacks.

Tandis que leurs plaquages résistaient dans le stade londonien, ils se disaient que leur adresse et leur dextérité en contre-attaque finiraient bien par payer. Question d'habitude. Patiemment, ces athlètes surprisants qui ne craignent plus la défaite ont laissé venir à eux les Anglais. Mais, moins incisés que l'an dernier, les Springboks de l'automne 1998 n'exploient plus aussi bien les rares brèches provoquées dans les défenses adverses. « Les équipes de l'hémisphère Nord ont appris à mieux défendre », reconnaît Nick Mallett. Elles ont fait des progrès dans la conservation du ballon.

Peu à peu, alors que les Sud-Africains butaient avec acharnement sur le mur anglais, la confiance a changé de camp. Les Anglais avaient beaucoup à se faire pardonner : une déplorable tournée d'été dans l'hémisphère Sud et un match de qualification pour la Coupe du monde remporté de justesse face à l'Italie. Revanchards, les joueurs du XV de la rose ont une nouvelle fois démontré qu'ils n'avaient rien à apprendre de personne en matière de détermination et d'ardeur dans le combat. « Dès notre arrivée au stade, j'ai senti qu'il allait se passer quelque chose », avouait Clive Woodward, l'entraîneur anglais.

### La Coupe du monde approche

- Le pays de Galles, pays organisateur, et les trois premiers de la dernière Coupe du monde, dans l'ordre l'Afrique du Sud, la Nouvelle-Zélande et la France, étaient automatiquement qualifiés pour la Coupe du monde 1999, conjointement organisée, du 1<sup>er</sup> octobre au 6 novembre, par la Grande-Bretagne et la France.
- 65 autres pays ont disputé 133 matches lors des tournois de qualification organisés sur les cinq continents, pour obtenir les 16 autres places disponibles dans l'une des cinq poules de la première phase de la Coupe du monde.
- Amérique, trois qualifiés : Argentine, Canada et États-Unis.
- Afrique, un seul qualifié : Namibie.
- Pacifique, trois qualifiés : Australie, Fidji et Samoa occidentales.
- Asie, un qualifié : Japon.
- Europe, six qualifiés : Angleterre, Irlande, Ecosse, Italie, Roumanie et Espagne.
- Sept équipes (Géorgie, Pays-Bas, Portugal, Tonga, Uruguay, Corée et Maroc) se départageront les deux dernières places à attribuer, lors d'un tournoi de repêchage organisé au printemps 1999.
- En attendant le tirage au sort programmé le 11 décembre, la composition de deux poules est déjà établie. Dans la poule C, la France retrouvera les Fidji, le Canada et la Namibie ; dans la poule D, le pays de Galles sera opposé à l'Argentine, aux Samoa occidentales et au Japon.

Edimbourg de notre envoyé spécial Au moment même où l'Afrique du Sud maniait son rendez-vous avec l'histoire, samedi 5 décembre, le XV d'Espagne découvrait les réalités impitoyables du rugby international, où le fossé ne cesse de se creuser entre les pays de premier rang et le reste du monde. Dans leur poule de qualification pour la Coupe du monde, les Espagnols ont été laminés à Edimbourg, par l'Ecosse (85 à 3, treize essais à zéro). Une gifle semblable à celle que les Portugais avaient reçue une semaine auparavant face aux mêmes Écossais sur le même stade de Murrayfield (85-11).

En dépit de cette correction sportive, aggravée par l'insulte faite par les autorités du rugby écossais qui avaient refusé de leur attribuer des capes aux joueurs sélectionnés, les rugbymen espagnols ont réussi à garder le sourire : ils avaient remporté leur « match du siècle », trois jours plus tôt. Le 2 décembre à Murrayfield, déserté par le peuple du rugby écossais, le XV d'Espagne avait écarté le Portugal (21-17), son seul, et modeste, adversaire sur la route de la Coupe du monde.

Alors que le Portugal devra passer par un difficile tour de repêchage face à l'Uruguay, l'Espagne a donc assuré sa première participation à la Coupe du monde. La nouvelle, parvenue à Madrid au moment où le pays fête le retour des footballeurs du Real, vainqueurs de la Coupe intercontinentale, n'a pas eu un grand retentissement. « C'est une journée importante pour le rugby espagnol, pas pour l'Espagne », rétorque Alberto Piçó, le président de la fédération ibérique. En Espagne, le rugby est encore un sport pour idéalistes, un sport où il n'y a pas d'argent. L'entraîneur, Alfonso Feljoo, se souvient que son père lui avait interdit, lorsqu'il avait quatorze ans, de pratiquer le rugby : « Il pensait que c'était un sport de fous. Il le pense toujours ».

Soixante-cinq ans après l'arrivée du rugby de l'autre côté des Pyrénées, la fédération espagnole recense 15 000 licenciés : la plupart évoluent dans des équipes universitaires. Mais, selon Alfonso Feljoo, « aujourd'hui certains clubs, qui ont des sponsors, commencent à faire venir des joueurs étrangers. Les Néozélandais et les Australiens sont à la mode, les clubs les moins riches font venir des joueurs roumains ».

### TROIS QUESTIONS À MARCEL MARTIN

1 Lors des matches de qualification, l'Espagne et le Portugal ont encaissé chacun 85 points face à l'Ecosse et les Pays-Bas, 110 face à l'Angleterre. L'un des cinq directeurs de la Coupe du monde est-il inquiet de voir que les petites nations du rugby ont du mal à trouver leur place ? Les rugbymen espagnols et portugais sont ravis de pouvoir jouer à Murrayfield et il ne faut pas trop s'attacher aux scores. En 1987, lors de la première Coupe du monde, l'Italie avait encaissé près de 80 points face à la Nouvelle-Zélande. Douze ans plus tard, ce pays inquitte l'Angleterre chez elle. L'important, pour les petits pays, c'est de jouer contre les meilleurs et de progresser. Il faut donner leur chance à ces pays, qui, sans cela, ne sauraient jamais à quel niveau ils se situent. Les organisateurs souhaitent que le nombre de pays en compétition augmente afin de maintenir une plus grande incertitude dans l'épreuve. Nous cherchons à empêcher ce déséquilibre, mais il y a obligatoirement une différence entre les amateurs et les professionnels.

2 Que faire pour favoriser l'émergence de nouvelles forces dans le rugby international ? C'est aux fédérations de ces pays

3 Des membres du Board envisagent la création d'une Coupe du monde bis pour les petits pays. Êtes-vous favorable à une telle évolution ? Il y a des discussions, et c'est déjà en vigueur pour la Coupe du monde de rugby à sept. Mais, pour le quinze, je ne suis pas favorable à l'établissement de deux niveaux de Coupe du monde. Chaque année, de nouveaux pays nous rejoignent. Quarante ont participé au tournoi de qualification en 1991 et ils étaient 65 cette année. J'espère une centaine de participants en 2003.

Propos recueillis par Eric Collier

Grâce à la Géorgie et au Maroc, Claude Saurel a replongé dans la mêlée

CLAUDE SAUREL est un homme de rugby à part. Ce Languedocien accroché à son terroir est devenu par les hasards de rencontres successives une sorte de VPR International du ballon ovale. Cet ex-entraîneur du Béziers des années 80, champion de France en 1981 et 1983, exerce désormais deux métiers : agriculteur dans le département de l'Hérault et conseiller technique en Géorgie et au Maroc. Une double casquette coiffée donc les cheveux grisonnants de cet ambassadeur qui tient à rappeler qu'il ne fait pas partie « du sérial ».

Il s'est formé sur le tas aidé par son seul et unique mentor, Raoul Barrière : le « gourou » du grand Béziers des années 70 à l'aventure duquel il participe. Mais si ce troisième-ligne au visage arrondi et souriant n'a pas connu la cote des Astre, Estève, Palmé et autres Cantoni - un arrachement des ligaments au genou l'ayant prématurément condamné au banc de touche - il ne s'est pourtant jamais éloigné des terrains. « J'ai disputé environ trois cents matches sur une jambe et, surtout, j'allais aux entraînements », raconte-t-il. C'est là que Raoul Barrière l'a pris comme assistant, et là qu'il s'est passionné pour l'encadrement et la direction des équipes.

**Karl Zéro**  
12h45  
**Europe 1**  
La radio active. [www.Europe1.fr](http://www.Europe1.fr)

Eric Collier

E. C.

Yves Bordenave

### Quelques pluies au nord

**MARDI**, une vaste dépression est située sur le proche atlantique et dirige sur la France un flux de sud-ouest. Une perturbation aborde le nord-ouest le matin. Les pressions sont élevées sur le pays et les pluies seront faibles des côtes de la Manche à l'extrême nord.

**Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie.** - Sur les pays de Loire, le ciel sera couvert avec quelques pluies en fin de journée. Ailleurs, le temps sera couvert et faiblement pluvieux. Le vent de sud-ouest soufflera à 60 km/h en rafales près des côtes. Il fera de 10 à 12 degrés.

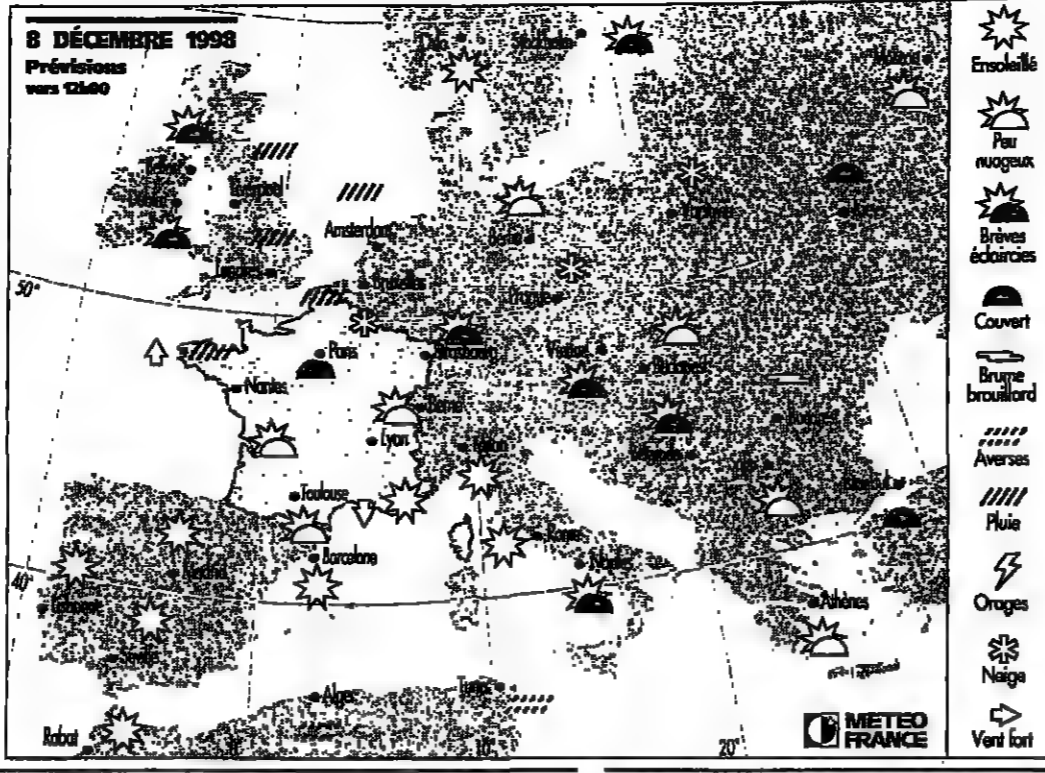
**Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes.** - Sur la Haute-Normandie et Nord Picardie, il pleuvra faiblement. Sur les Ardennes, quelques pluies et neige mêlées se produiront dès la fin de matinée. De l'Ile-de-France au Centre, le ciel restera couvert avec quelques pluies en soirée. Il fera de 4 à 6 degrés.

**Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté.** - Sur la Champagne, les nuages resteront nombreux toute la journée. Ailleurs, après dissipation de brouillards, parfois givrants, le soleil fera de belles apparitions. Le ciel se voilera par l'ouest l'après-midi. Il fera de 7 à 12 degrés.

**Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées.** - Sur Poitou-Charentes, le ciel sera souvent très nuageux. Ailleurs, après dissipation des brouillards matinaux, le ciel sera voilé par des nuages élevés. Il fera de 7 à 12 degrés.

**Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes.** - Sur Rhône-Alpes, après dissipation des brouillards matinaux, le soleil sera prédominant. Ailleurs, le ciel sera voilé le matin, puis deviendra nuageux l'après-midi. Il fera de 4 à 7 degrés.

**Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse.** - Le soleil brillera sur l'ensemble des régions avec du mistral soufflant modérément. Il fera de 7 à 12 degrés.



### LE CARNET DU VOYAGEUR

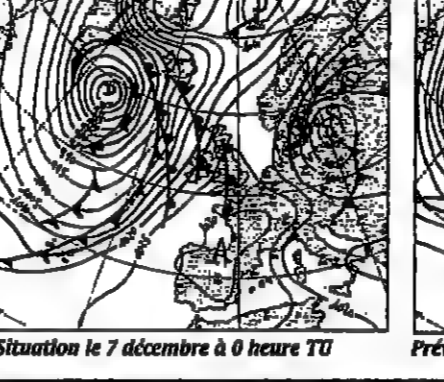
**FRANCE.** Le guide 1999 du Syndicat national des résidences de tourisme (SNRT) comporte 39 nouveaux complexes localisés, s'ajoutant aux 370 répertoriés en 1998. De taille moyenne (moins de 100 appartements par site pour la plupart), ce sont souvent de petites maisons, individuelles ou regroupant 3 ou 4 appartements. Parmi les ouvertures, Pierre et Vacances « Belle Dune » en baie de Somme, concept intégrant goût, centre aquatique et activités sportives. Des résidences de confort à la montagne, notamment Les Fermes de Méribel, les Hauts de Chavaux aux Houches, et Les Alpes à Pralognan. Guide gratuit sur demande au 01-53-75-26-50.

**AVION.** La compagnie British Airways mettra en place, le 1<sup>er</sup> janvier 1999, le double affichage de ses tarifs, en francs et en euros. Les voyageurs pourront régler leur billet d'avion dans l'une des deux monnaies.

**PRÉVISIONS POUR LE 8 DÉCEMBRE 1998**

Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; \* : neige.

FRANCE métropole	NANCY	-3/0 N
AJACCIO	3/10 S	
BIARRITZ	2/12 S	
BORDEAUX	-1/9 N	
BOURGES	-1/6 N	
CAEN	6/10 P	
CHERBOURG	2/6 P	
CLERMONT-F.	4/9 P	
DIJON	-5/4 S	
GRENOBLE	-5/2 N	
LILLE	-5/3 S	
LYONS	-2/6 N	
MARSEILLE	-3/3 S	
NANTES	3/10 S	
NICE	3/13 S	
PARIS	1/8 C	
PAU	0/1 S	
PERPIGNAN	6/10 P	
RENNES	4/8 P	
STRASBOURG	-3/1 N	
TOULOUSE	-2/9 S	
TOURS	-1/6 N	
VALENCIENNES	-3/0 N	
VERSAILLES	4/8 P	
WAGHINGTON	-4/2 S	
GENÈVE	-4/2 N	
HELSINKI	-8/5 *	
ISTANBUL	1/8 C	
ATHÈNES	7/11 N	
BANGLORE	5/12 S	
BEIJING	6/12 N	
BELGRADE	-6/4 S	
BERLIN	-6/4 N	
BERNE	-7/3 N	
BRUXELLES	1/5 N	
BUCAREST	-10/5 C	
BUDAPEST	-5/3 N	
COPENHAGUE	-6/2 N	
DUBLIN	4/11 N	
FRANCFORT	-4/2 S	
GENÈVE	-4/2 N	
HELSINKI	-8/5 *	
STANBUL	1/8 C	
KIEV	-10/7 C	
LISBONNE	7/13 S	
LIVERPOOL	10/12 P	
LONDRES	7/12 P	
LUXEMBOURG	-3/2 S	
MADRID	1/0 S	
MILAN	-1/7 S	
MOSCOU	-11/7 N	
MUNICH	-6/4 N	
NAPLES	0/6 N	
OSLO	-3/0 S	
PALMA DE M.	2/14 S	
PRAGUE	-8/5 S	
ROME	-2/7 S	
SEVILLE	5/16 S	
SOPIA	-8/5 N	
ST-PETERSB.	-8/6 *	
STOCKHOLM	-8/4 N	
STOCKHOLM	12/16 S	
VARSOVIE	-7/5 *	
VENISE	-2/4 N	
VIENNE	-3/3 N	
AMSTERDAM	20/25 P	
BRASILIA	20/25 P	
BUENOS AIR.	18/23 S	
CARACAS	24/27 P	
CHICAGO	1/6 S	
LIMA	17/22 N	
LOS ANGELES	7/14 S	
MEXICO	11/20 S	
MONTREAL	-2/1 *	
NEW YORK	10/14 P	
SAN FRANCISCO	8/11 S	
SANTIAGOCH.	12/29 S	
TORONTO	-1/9 C	
WASHINGTON	11/21 C	
AFRIQUE		
ALGER	5/15 P	
DAKAR	25/29 S	
KINSHASA	23/29 P	
LE CAIRE	15/25 S	
MARRAKECH	5/19 S	
NAIROBI	15/23 S	
PRETORIA	19/24 P	
RABAT	6/17 S	
TUNIS	6/12 P	
ASIE-Océanie		
BANGKOK	21/28 S	
BOMBAY	21/33 S	
DIJAKARTA	26/31 C	
DUBAI	17/28 S	
HANOI	12/19 S	
HONGKONG	14/19 S	
JERUSALEM	12/25 N	
NEW DEHLI	12/28 S	
PEKIN	-10/4 S	
SEOUL	-5/3 S	
SINGAPOUR	25/30 P	
SYDNEY	18/23 C	
TOKYO	7/13 C	



### INFORMATIQUE

## Le commerce électronique s'apprête à envahir Internet

LES PIONNIERS le déplorent, les industriels s'en réjouissent. Internet aborde, avec le commerce, une nouvelle phase de son développement. Une évolution dominée par les Etats-Unis : le 30 novembre, le président Bill Clinton et son vice-président Al Gore ont réaffirmé leur volonté de préserver le commerce électronique de toutes taxes et autres réglementations gouvernementales, tout en stimulant l'industrie américaine pour qu'elle améliore le confort des transactions en ligne.

Militaire à l'origine, en 1975, scientifique dans les années 80, Internet a connu un développement fulgurant depuis 1991, date de l'apparition de la Toile, le World Wide Web, créée au CERN (laboratoire européen pour la physique des particules) de Genève par Tim Berners-Lee. « Je me souviens que lorsque le président Clinton et moi sommes entrés à la Maison Blanche, en janvier 1993, il n'existait que 50 sites sur la Toile. Et pratiquement personne ne connaissait la signification de l'expression World Wide Web », a déclaré Al Gore.

Le cap des 35 millions d'internautes est aujourd'hui largement dépassé. Une telle invasion ne saurait laisser indifférentes les entreprises. Le gouvernement américain a

bien compris l'opportunité que représente la Toile pour son industrie nationale. Cette dernière tient les rênes de l'ensemble des technologies essentielles du réseau. Des ordinateurs (Compaq, IBM, Dell, HP...) aux logiciels (Microsoft, Lotus, Sun, Oracle) en passant par le matériel de télécommunication (Cisco, par exemple, pour les routeurs). Disposant, par ailleurs, de la majorité des « clients » potentiels du commerce en ligne, les Etats-Unis tentent de profiter au plus vite de cette position

**36,7 millions d'internautes**

La dernière analyse des noms de domaines, réalisée en juillet, recense 36,7 millions d'ordinateurs connectés au réseau contre 1,3 million en janvier 1993. En novembre, les estimations du nombre d'internautes variaient entre 140 millions et 150 millions. Selon le vice-président Al Gore, « 58 000 Américains se connectent chaque jour pour la première fois » sur la Toile. D'après Nua, un site d'étude sur Internet, 58 % des internautes seraient domiciliés aux Etats-Unis, 21 % en Europe et 16 % en Asie.

de force qui ne pourra durer. En plaidant pour une absence de réglementation sur Internet, Bill Clinton établit une règle du jeu à la fois libérale et risquée. L'artisan de cette politique, le conseiller du président Ira Magaziner, vient d'annoncer son départ de la Maison Blanche sans donner de raisons précises.

Le quotidien The New York Times souligne la profession de foi exprimée par le conseiller dans son dernier rapport sur le commerce électronique, rendu public le 30 novembre : « L'autorégulation dans l'ère numérique exigera du secteur privé un engagement pour établir et appliquer des règles grâce à des actions collectives beaucoup plus importantes que pendant l'ère industrielle ».

L'avenir d'Internet pourrait donc rester fidèle à l'une des caractéristiques de ses origines : l'absence de lois contraignantes. Mais ce qui a largement participé à son développement s'appliquera alors à sa transformation en un immense centre commercial. Le nom de domaine « .com » rassemble déjà près de 30 % des ordinateurs de la Toile. Et Bill Clinton se réjouit des prévisions de ventes en ligne pour les fêtes de Noël : « L'an dernier, 10 % des possesseurs d'un ordinateur à la maison ont

acheté des cadeaux sur Internet. Cette année, ce chiffre devrait dépasser les 40 % », s'est-il exclamé. Si toutes les ventes en ligne réalisées sur la Toile étaient rassemblées dans un seul magasin, ce dernier représenterait 30 fois la taille du plus grand supermarché du monde, le Mall of America, comme la conséquence directe de l'explosion du commerce électronique aux Etats-Unis. « La situation américaine est différente de celle que l'on observe en Europe, explique-t-il. Alors que nous en sommes à la construction des infrastructures dans les entreprises, les Etats-Unis se

**La bataille des « portails »**

AOL, qui a longtemps misé sur ses services en ligne propriétaire et qui revendiquait aujourd'hui 14 millions d'abonnés, ne pouvait plus longtemps ignorer que 90 % des internautes lui échappent. Et que 30 % à 40 % d'entre eux utilisent le logiciel de navigation de Netscape, société qu'il vient donc de racheter. Face à la montée en puissance de Microsoft et des sites associés à son « portail » MSN sur Internet, AOL oppose les 15 millions de visiteurs mensuel d'AOL.com et les 20 millions de visiteurs du Netcenter de Netscape. Grâce, en particulier, au service de courrier électronique gratuit Hotmail racheté fin dernier (26 millions d'abonnés, 100 000 nouveaux membres par jour), Microsoft estime se trouver en troisième position dans cette bataille des « portails », ces points d'entrée si convoités sur la Toile, derrière Yahoo et AOL.

ca, dans le Minnesota. « Et, dans cinq ans, il faudra un centre commercial 1 000 fois plus grand », a-t-il précisé.

Dominique Chatelain, directeur général France de Netscape, interrompre le rachat de son entreprise par AOL, annoncé le 24 novembre,

est de faire passer son nombre de clients de 100 millions aujourd'hui à 1 milliard dans dix ans.

Rapidement, Internet pourrait basculer dans le commerce de services et de produits après avoir été le lieu privilégié des échanges désintéressés entre pionniers. Le réseau y gagnera en efficacité. Bill Clinton et Al Gore ont appelé l'industrie américaine à améliorer la vitesse des connexions à Internet dans les maisons et les petites entreprises. Il ont également demandé l'abrogation d'une protection des consommateurs en ligne identique à celle qui existe dans le commerce traditionnel. Al Gore a également souligné la nécessité de dépasser l'ordinateur personnel comme unique moyen d'accès à la Toile.

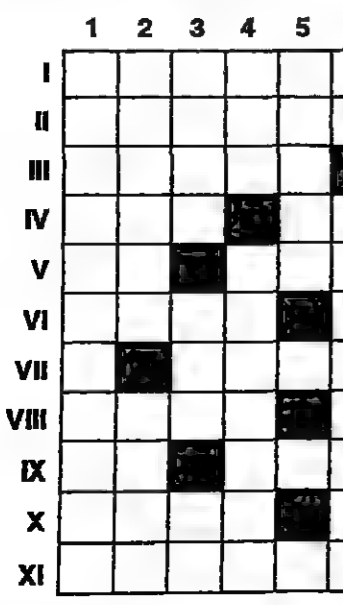
Un engagement aussi fort, sur des points aussi concrets, de personnalités américaines témoigne de la valeur stratégique que représente désormais le commerce électronique. Plus performant, plus populaire, Internet va aussi devenir plus mercantile. Mais les pionniers trouveront sans doute le moyen de se réfugier dans quelques îlots protégés au sein de l'immensité du cyberspace.

Michel Alberganti

### MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 98252

SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).



1. Minotaure. - II. Icono. Avoir. - III. Cl. Dulcinée. - IV. Oblation. NI. - V. CA. Tentée. - VI. Oser. Ecot. - VII. Sapés. Ore. - VIII. Lasserai. - IX. Ire. Reposés. - X. Et. Il. Léon. - XI. Rengaines.

### AFFAIRE DE LOGIQUE

PROBLÈME N° 90

### Le bon et le mauvais tracé

Voici ci-contre deux façons de tracer un côté de pentagone inscrit dans un cercle.

Elles semblent toutes deux permettre la construction d'un pentagone régulier.

Pourtant, une seule de ces deux constructions est exacte. Laquelle ?

Expliquez pourquoi l'autre n'est qu'une construction approchée du pentagone régulier.

Elisabeth Busser et Gilles Cohen

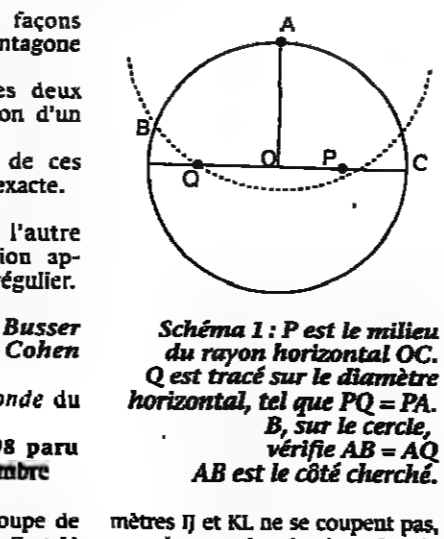
© POLE 1998

Solution dans Le Monde du 15 décembre

Solution du jeu n° 98 paru dans Le Monde du 8 décembre

Il y a 210 intersections.

En effet, pour tout groupe de 4 points (dans l'ordre I, J, K et L) pris parmi les 10, on trouve une seule intersection P correspondant aux demi-cercles de diamètres IK et JL. Les demi-cercles de dia-



**Schéma 1 :** P est le milieu du rayon horizontal OC. Q est tracé sur le diamètre horizontal, tel que PQ = PA. B, sur le cercle, vérifie AB = AQ. AB est le côté cherché.

**Schéma 2 :** la figure parle d'elle-même. Le côté cherché est AB

4 points parmi 10 : 10 (les choix possibles du premier point) que multiplie 9 (les choix possibles du deuxième) que multiplie 8 (les choix du troisième) que multiplie 7 (les choix du quatrième), le tout divisé par 24, car chaque groupe de 4 points a été compté 24 fois (dans les 24 ordres possibles).

Or il y a 210 façons de choisir

### Les jeux dans Le Monde

Dans cinq de ses numéros de la semaine, Le Monde publie, en plus des mots croisés, un jeu.

Le lundi, dans le journal daté mardi, un problème mathématique.

Le mardi, dans le journal daté mercredi, une grille de scrabble.

Le mercredi, dans le journal daté jeudi, une chronique de bridge.

Le jeudi, dans le journal daté vendredi, une question sur l'art.

Le samedi, dans le journal daté dimanche-lundi, les échecs.

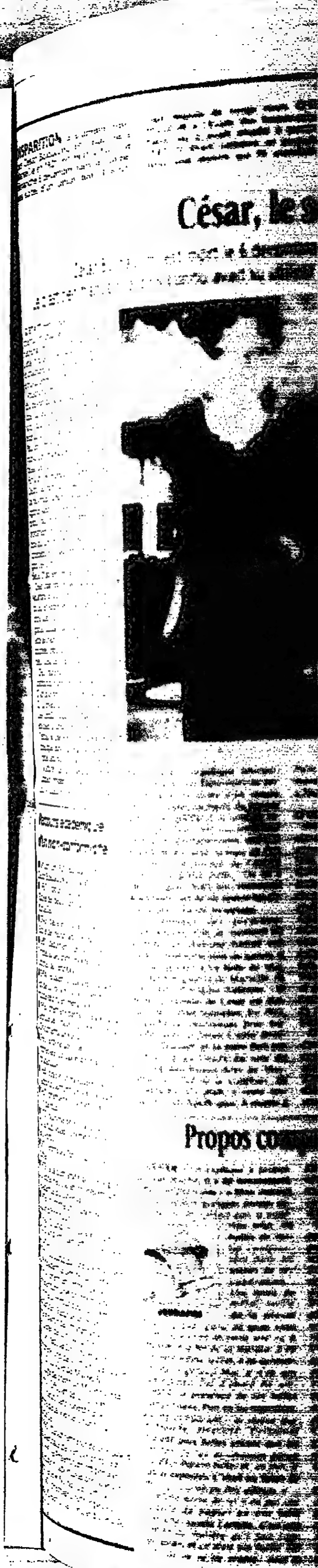
**HORIZONTELEMENT**

I. L'art de savoir se servir des points. - II. Bonne dans les reprises. Un peu de rigueur. - III. Au large des côtes bretonnes. Point de ravalement. - IV. Font partie des plaisirs. Assurent la liaison entre les chaînes. - V. Conjonction. On a du mal à lui faire lâcher prise. - VI. Carte sur table. Diminuer pour un petit nom. - VII. Passé à l'eau puis retourné. Supporte le soc. - VIII. Parti que l'on voudrait oublier. Obstacle à franchir. - IX. En

**VERTICALEMENT**

I. Voir plus loin dans les rêves. - 2. Reprendre pour corriger. Fleurit la mariée. - 3. Factrice divine. Donne les premières estimations. Tête et queue de loup. - 4. Née de mère inconnue. Homme de lumière, qui a mal tourné. - 5. Refus assez plaisant. - 6. Doubé pour le rat. Qui renvoie vers papa et maman.

croix. Assemblage. - X. Se met en boule dès qu'il est dérangé. Personnel. - XI. Devra rendre.



CULTURE

LE MONDE / MARDI 8 DÉCEMBRE 1998

DISPARITION Le sculpteur français César Baldaccini, dit César, né à Marseille en 1921, est mort à Paris, le dimanche 6 décembre dans la soirée, des suites d'un cancer dont il souffrait depuis de longs mois.

PROFESSEUR à l'École des beaux-arts de Paris, où il avait étudié à partir de 1943, il était célèbre et populaire pour une œuvre qui fit scandale en 1960 au Salon de mai: les Compressions, notamment de carrosseries d'automobiles récupérées chez les ferrailleurs.

DANS L'ATELIER de ce Vulcain des temps modernes, le métal et les matières plastiques prenaient tour à tour des formes compactées ou expansées. L'un des rares inventeurs dans l'art contemporain en France a été l'invité de nombreuses manifestations internationales.

LE PRÉSIDENT de la République a exprimé son émotion, après la perte de celui qui incarnait « un art contemporain en mouvement ».

César, le sculpteur aux masques de fer

César Baldaccini est mort le 6 décembre à Paris, dans la soirée, des suites d'un cancer, à l'âge de soixante-dix-sept ans. Le plasticien français le plus connu avait su utiliser les matériaux et les mythes de l'époque pour en faire une œuvre célèbre et controversée

IL ÉTAIT petit, mais trapu. Sentimental et chaleureux, sa barbe n'épouffait pas son verbe du midi. Il était présent, très présent, drôle et attachant, le sculpteur français le plus célèbre de son temps. Attachant, malgré son irrésistible besoin de se donner en spectacle, ce qui fit dire parfois qu'il savait tout ce qu'il fallait savoir pour devenir un artiste à la mode. Peut-être, mais derrière le César public des magazines, des plateaux de télévision, du Crazy Horse et des grandes soirées (des César), derrière le César en quête de reconnaissance, paradant, ou agrandissant le moule de son pouce pour ériger son identité en monument, n'y avait-il pas l'artiste qui doutait, ne s'aimait pas forcément, et avait besoin du regard des autres? C'était sa faiblesse. D'aucuns en ont profité.

Il était une figure duelle, sa œuvre le montre assez, prise qu'elle est entre le rêve de s'inscrire dans la continuité de la grande statuare du passé, et une série de coups de poing contre la tradition, entre jeu et travail sérieux: celui des matériaux. Des matériaux, César en connaissait toutes les ressources. Il savait les trouver et les exploiter. Il l'a prouvé dès les débuts avec des ferrailles soudées à l'arc pour épouser la forme d'un ventre de Vénus, ou tenir lieu de plumage à quelque animal de basse-cour; plus tard, avec ses Compressions de voitures; de sacrés beaux morceaux, produits d'un « geste visuel », exécutés en cinq minutes



César Baldaccini, dit César, 1968.

bien de la nouvelle sculpture de César. Lequel, de son côté, et en toute liberté, se plaît aussi à farcir de clous quelques poulettes et à produire tour à tour pendant cinq ans des compressions et des sculptures en fer soudé. Sa Grande Vénus de Villetaneuse est contemporaine des premières compressions.

Puis viendra Le Pouce, encore modeste (45 cm) moulé en plastique rouge. Un an plus tard, il fait deux mètres de haut. Les matières synthétiques intéressent le sculpteur, le moule sur nature et son agrandissement, aussi. Il agrandit, par exemple, un sein (celui de Victoria von Krupp, une danseuse de la troupe du Crazy Horse), qui a le mérite de bien se tenir. Il préfigure les Expansions de 1969-1970, onctueuses, sensuelles et dérangeantes, à propos desquelles César a plus d'une fois émis des doutes: était-ce de l'art? Ce qui ne l'a pas empêché d'en autoriser la fonte en métal, qui les dénature.

AIMÉ ET DÉTESTÉ

Pourquoi pas? Depuis les années 80, le sculpteur pratiquait la « réinvention » de ses anciennes sculptures, en les esthétisant. Cette démarche a prêté le flanc à la critique. Qui n'a pas pensé que César parfois, faisait de César un peu n'importe quoi? Mais il est des pots et encore des voitures bien écrasés, propres à vous faire rester en sympathie avec l'homme et son œuvre.

César est un sculpteur aimé, et détesté. A Paris, par exemple, aucun musée n'avait organisé de rétrospective de son œuvre avant celle du jeu de paume, en 1997. Et son Centaure-Hommage à Picasso présenté devant le Grand Palais lors de la FIAC de 1985, a eu du mal à trouver une place en ville, à l'entrée de la rue du Chevre-Midi (Paris 6<sup>e</sup>). Fidèle à César depuis quarante ans, le critique Pierre Restany a vu dans le Centaure « un chef-d'œuvre de la statuare de tous les temps », son auteur dépassant « l'aventure individuelle pour incarner le devenir de la sculpture contemporaine ».

Geneviève Breerette

Dès l'annonce de la mort de César, dimanche 6 décembre au soir, Jack Lang, ancien ministre de la culture, a déclaré: « Son appétence de la vie et sa drôlerie dissimulèrent mal son angoisse et son désir si légitime d'être pleinement reconnu comme l'un des grands sculpteurs de ce temps. » Le président Jacques Chirac a exprimé lundi sa « très grande tristesse » et salué « un art contemporain en mouvement, un art exigeant, insolent qui s'imposait à l'imagination et à l'émotion, et cela bien au-delà de nos frontières ». Daniel Toscani du Plantier, président de l'Académie des arts et techniques du cinéma, organisatrice de la cérémonie des César, a salué « la mémoire de celui qui a donné son nom à la plus belle récompense du cinéma français. César aimait le cinéma et aimait en être le symbole. »

Dans les milieux de l'art, de Londres à New York, on dit du

Parcours académique d'un non-conformiste

- 1<sup>er</sup> janvier 1921: naissance de César Baldaccini à Marseille.
- 1935: suit les cours du soir de l'École des beaux-arts de Marseille.
- 1943: passe le concours de l'École des beaux-arts de Paris.
- 1951: découvre décisive de Pompeï et des corps moulés des victimes de l'éruption.
- 1954: le galeriste Lucien Durand expose Le Pouce, sa première grande œuvre en métal soudé.
- 1956: première participation à la Biennale de Venise, puis en 1959, à la Documenta de Kassel.
- 1960: expose des voitures compressées au Salon de mai, qui font scandale.
- 1965: réalise un moule, puis un agrandissement de son pouce.
- 1967: première « expansion » au Salon de mai.
- 1970: nommé professeur à l'École nationale supérieure des beaux-arts.
- 1971: entre au Petit Larousse illustré.
- 1975: à la demande de Georges Cravenne, réalise les trophées de l'Académie du cinéma.
- 1976: nommé chevalier de la Légion d'honneur.
- 1980: Grand Prix national des arts. Grand Prix des arts de la Ville de Paris.
- 1981: sa candidature est refusée par l'Académie des beaux-arts.
- 1984: premier timbre-poste représentant une compression. Nommé commandeur des Arts et des Lettres. Réalise un Hommage à Eiffel à partir des matériaux récupérés de la tour Eiffel.
- 1986: réalise Les Champions, compressions de voitures de rallye.
- 1992: la Ville de Marseille envisage de créer un Musée César.
- 1993: Officier de la Légion d'honneur. Rétrospective au Centre de la Vieille Charité, à Marseille.
- 1995: César représente la France à la Biennale de Venise et reçoit, en 1996, le Praemium Imperiale, distinction japonaise considérée comme le « Nobel des arts ».
- 1997: première rétrospective à Paris. Galerie nationale du jeu de Paume.

par presse hydraulique interposée; ou avec ses Expansions de polyréthane, produits d'un simple geste: le renversement du liquide qui, à l'air, gonfle et se solidifie rapidement. Les Compressions et leur contraire, les Expansions, ont fait scandale en leur temps et fait connaître l'existence de l'artiste auprès du grand public. On en a fait un rigolo, mais qui connaissait aussi bien l'art de récupérer les déchets que celui du modelage.

A l'époque des premières Compressions, soit au moment où le nouveau réalisme battait son plein, César n'est plus un gamin. Il est né en 1921 à La Belle de Mai, un quartier pauvre de Marseille où son père, d'origine italienne - le nom de famille de César est Baldaccini -, était tonnelier. En 1933, il quitte la communale pour travailler avec lui, mais il aime dessiner et bricoler, et sa mère finit par l'inscrire au cours du soir de l'École des Beaux-Arts de Marseille. Il y fait de la sculpture, du modelage, s'y plaît, y reste jusqu'en 1943. Après quoi, il monte à

Paris, pour échapper au Service du travail obligatoire (STO), et entre à l'École des Beaux-Arts.

LE VENT EN POUCHE

On l'y retrouve, après son service militaire et nombre d'allées et venues dans le Midi, et encore en 1950, l'année de sa rencontre avec Germaine Richier. A Marseille, il avait travaillé la pierre, le plâtre, la terre. A Paris, il se met au fer, après sa découverte de Gargallo. Après avoir constaté, aussi, qu'il y a de la vie dans l'armature des travaux inachevés ou loupés qui traînent sur les étagères des ateliers. Et puis le fer, « on peut en trouver partout, à l'état de déchet, et pour presque rien », confiera l'artiste, pour qui acheter un sac de plâtre était alors tout un problème.

César devient ferrailleur, soudeur, et inventeur d'un bestiaire toujours plus agressif. Partant de presque rien, de tiges et de déchets de fer récupérés dans les décharges, il se lance d'abord dans la soudure de modeste envergure et

ses animaux ont plutôt l'allure de girouette ou d'enseigne de poissonnier. Mais il devient vite pliquant, avec ses Insectes, scorpion ou punaise, et franchement inquiétant avec sa chauve-souris aux ailes déployées, trouées. Il invente aussi un torse de déesse corrodé, comme sorti des profondeurs de l'eau. Les premiers succès ne sont pas loins. En 1955, la critique le remarque de plus en plus, et reconnaît la distance que le sculpteur prend avec Giacometti ou Germaine Richier. Il expose au Salon de Mai et à la galerie Rive droite; ses œuvres partent comme des petits pains. « Une célébrité soudaine. D'abord, elles ont été vendues. A des amateurs, à des collectionneurs, à des spéculateurs, cela va de soi. Mais aussi à la Ville de Paris et aux meilleurs musées d'Amérique. Vogue et l'Œil se disputent le sculpteur, et les actualités ont pénétré chez lui comme chez Picasso », écrit Alain Bosquet. César a le vent en poupe: il est invité à la Biennale de Venise en 1956, expose à la Hanover Gal-

lery de Londres en 1957, reçoit des prix et des médailles à Londres et à Bruxelles en 1958. En 1959, il participe à la deuxième Documenta de Kassel avec trois sculptures. Si le succès de ses fantasmes animaliers et de ses nus donne des ailes à César, son Valentin n'est qu'un aviateur amateur qui n'arrive pas à voler de ses propres ailes. Il n'en a qu'une, trop grande pour lui, qui l'arrête dans son élan autant que le poids de matière qui lui colle aux pieds. Un autoportrait? Probablement l'un des premiers d'une longue suite, avec ou sans masque, selon l'humeur, les peurs - ces dernières années, la maladie venant, les autoportraits révélant la mort n'ont pas manqué. En 1960, César l'inquiet, l'éternel insatisfait, a besoin de se redéployer autrement. A Genevilliers, sur quelque chemin menant à la ferraille, sa rencontre d'une des toutes premières presses à écraser les voitures va l'y aider. Va l'aider à mieux s'inscrire dans le temps présent, et à échapper à son obsession de la figure fermée dans le moule du passé. Après avoir rêvé d'une montagne de voitures compressées pour marquer l'entrée du Salon de Mai de 1960 - projet qu'il n'a pu réaliser qu'à la Biennale de Venise de 1995 -, César comprime la Zim de Marie-Laure de Noailles. Etant donné la rareté de cette voiture et la personnalité de sa propriétaire, l'événement ne pouvait pas ne pas être répercuté bien au-delà de la presse artistique.

Propos compressés d'un artiste expansif

CÉSAR s'est expliqué à propos de son œuvre. Il a dit notamment des Compressions: « Mon instinct du fer, depuis quelques années déjà, me met en contact avec le matériau brut, les balles de métal compressées dans les usines de récupération. Une tonne de métal sortie de la presse hydraulique, ça a de quoi vous étonner, quand on passe une vie à imprimer le fer de sa marque, à en percer l'intime secret, à en surmonter les exigences. Moi, je n'en suis pas revenu. J'ai d'abord été sensible à la présence de ces balles compressées. Puis en les regardant, en les comparant, j'ai réalisé leur profonde diversité. Certaines étaient plus belles encore que les autres. Je les ai choisies parce qu'elles étaient belles et, un jour, je les ai exposées. C'était au Salon de mai, ça aurait pu être ailleurs. »

« Une tonne de fer n'est pas une feuille de papier ou une toile blanche, ajoute l'artiste. C'est une tonne de matière qu'il faut s'approprier, et ce n'est pas facile, car elle vit de sa vie propre: pour la

dominer, il faut la comprendre, la sentir. Je les ai senties, ces balles, je les ai choisies: elle sont mes œuvres au même titre que toutes les autres. »

Évoquant le Pouce agrandi, il a déclaré à un praticien utilisant le pantographe pour agrandir des sculptures: « J'ai demandé au praticien: Est-ce que vous pouvez agrandir autre chose qu'une sculpture? - Tout ce que vous voulez, même une mouche. - Mon pouce? - Oui! Je suis resté et il m'a moulé mon pouce, j'aurais voulu qu'il l'agrandisse à 1 mètre, 2 mètres. Mais je n'avais l'argent que pour un pouce de 45 centimètres. Déjà, à cette dimension, ça n'avait plus rien à voir avec mon pouce. J'étais ravi. A partir du moment où j'ai eu l'argent pour faire plus grand, je l'ai fait plus grand. C'est une sculpture en devenir. Si je pouvais, j'en ferais un aux dimensions de la tour Eiffel, habité, avec des restaurants! »

Travaillant la fonte, il s'est justifié ainsi: « J'ai longtemps été contre les fontes et contre les copies parce que je trouvais qu'en quelque sorte elles trahissaient l'œuvre. A présent, je cherche à aller jusqu'au bout du bronze: je tiens compte de tout ce qui lui arrive en

coûrs de parcours, j'exploite toutes les possibilités de la fonte » (1972).

Pour son Centaure, voici le commentaire de l'auteur: « En fait, j'utilise l'agrandisseur, le mouleur, le fondeur comme des assistants. Ils me permettent d'obtenir une histoire. Pour le moule, ils sont obligés, techniquement, de bouger certaines choses, ce qui amène déjà des changements. Mais c'est surtout une base, car je suis automatiquement obligé de trouver la réalité de la sculpture par rapport à cette nouvelle dimension. Je suis pris au piège où il va falloir que j'intervienne à chaque pas. C'est comme cela que peu à peu, dans le Centaure, les bras ont été changés, leur position aussi, celle de la tête également. Le cou a été coupé. Le torse a été plus ou moins largi, l'intérieur est différent, les pieds ont été ouverts. Même le cul a été rechangé avec des pièces trouvées à la fonderie. J'y ai même mis un morceau d'Arman. Il a cru que c'était par dérision. Mais j'ai pris ce morceau de violon comme j'utilise des parties de pièces coulé ou fondues qu'on me tire en pagaille à la fonderie. En fait, maintenant, j'utilise la ferraille en bronze... Si l'on y réfléchit, je suis toujours égal à moi-même. »

L'Europe au-delà de l'euro

Pierre Moscovici

Ministre délégué aux Affaires européennes

qui sera interrogé par la rédaction d'Alternatives Economiques et ses invités:

Pierre Concialini (Ires)

Pierre Hottler (Lasaire)

Mardi 8 décembre 1998 à 18 h 30

Assem : 6, rue Albert-de-Lapparent 75007 Paris (M<sup>e</sup> Segur) (Entrée 50 F, 30 F pour les étudiants et les chômeurs)



Les choix économiques sont toujours des choix de société

## Bataille navale dans l'art contemporain

Deux projets de bateau-atelier suscitent une polémique opposant Jérôme Basserode à Titouan Lamazou

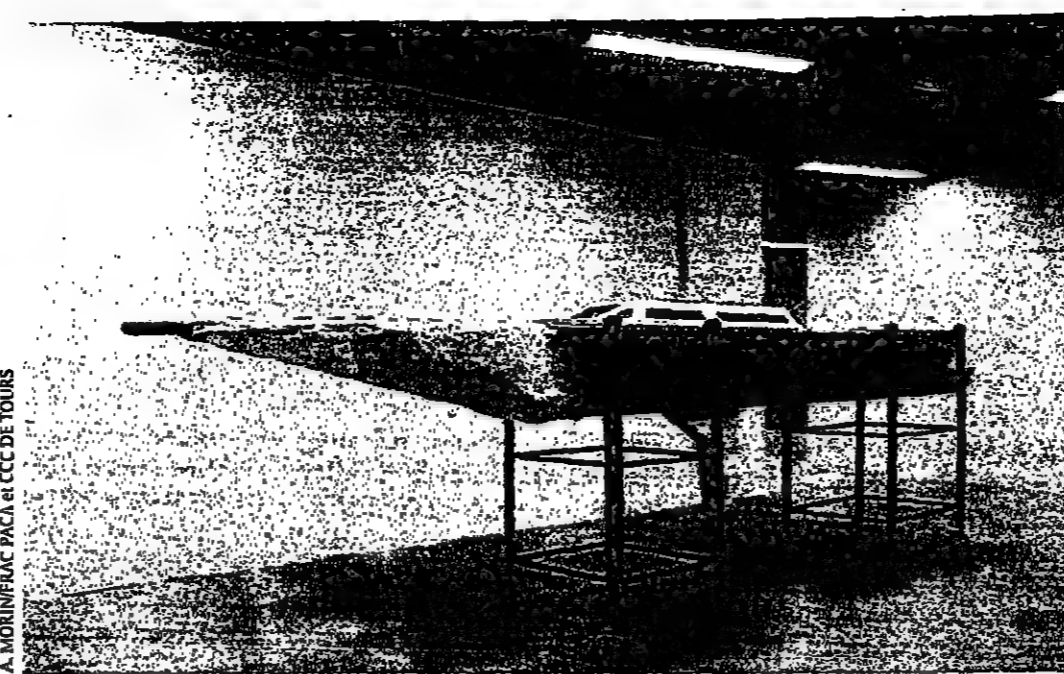
LA VAGUE de louanges qui saute la découverte de Titouan Lamazou, artiste-marlin, dont les carnets de voyages sont actuellement exposés au Musée des arts décoratifs (Le Monde daté 6-7 décembre), vient de rencontrer un petit écueil. Le brisant a nom Basserode. Il a autour de lui d'autres récifs, de Daniel Buren, qu'on ne présente plus, à Denis Zacharopoulos, qui dirige le Centre d'art contemporain de Kerguelennec, en passant par Jean-Louis Maubant, qui préside aux destinées de celui de Villeurbanne, et on en oublie. Bref, le ban, et l'arrière-ban, des professionnels de l'art contemporain, réunis dans une pétition mise en circulation lors du Congrès de Tours regroupant, les 26 et 27 novembre, les intervenants du monde de la culture. Le texte a recueilli 200 signatures prestigieuses, et est apparemment dirigé contre Titouan Lamazou, pauvre navigateur solitaire.

Solitaire ? Pas tant que ça : en ouvrant le quotidien *Liberation*, le 13 août 1998, Jérôme Basserode, né à Nice en 1958 et artiste de son état, découvre sur deux pages que Titouan Lamazou projette de créer un bateau-atelier qui se veut une « Villa Médicis sur océan ». Le projet est soutenu par Hervé Chandès, qui dirige la Fondation Cartier, Jean de Loisy, de la Mission pour l'an 2000, et l'Association française d'action artistique. Rien de moins. Basserode boit la tasse : ce projet, il le promène depuis 1988. Il l'appelle « Hécatée », du nom d'un historien et géographe grec du VI<sup>e</sup> siècle avant J.-C., précurseur

d'Hérodote. C'est un « bateau-mémoire » qui doit accueillir des chercheurs, des écrivains, des artistes « soucieux de l'évolution du monde ». L'aboutissement de tout son travail artistique, fondé depuis dix ans sur la notion de « mémoire mobile vivante ». Réalisée en PVC, la maquette a fait le tour de France des centres d'art contemporain, avec une excursion du côté de la Biennale d'Alexandrie, avant d'être acquise par le Fonds régional d'art contemporain de Provence-Alpes-Côte d'Azur.

### INVENTAIRE DU MONDE

L'autre projet, celui de Titouan Lamazou, entend accueillir des artistes, mais aussi des poètes et des écrivains et proposer un « inventaire du monde ». A la lecture des déclarations d'intention de chacun, la principale différence entre les projets tient à l'architecture : le premier est un monocoque, 16 mètres de long, pour un coût estimé à 5 millions de francs ; le second, un catamaran de 50 mètres, évalué par Titouan Lamazou aux environs de 30 millions. Plagiat ? Peu probable : les idées, bonnes ou pas, naissent parfois simultanément. Jérôme Basserode y croit cependant : les responsables des institutions citées connaissent son travail, et il s'étonne qu'aucun d'eux n'ait songé à le mentionner lorsque Titouan Lamazou leur a parlé du sien. Il envisage donc de porter plainte, même si les premiers avocats contactés se montrent pessimistes quant aux chances d'aboutir d'une telle action. Car, au fond, comme le fait



A. MORIN/AC PACA/R. LECHE/TOURS

Le « bateau-mémoire » de Jérôme Basserode, exposé à Tours au printemps 1998 (ci-dessus). Ci-contre, une page des « Carnets de voyage » de Titouan Lamazou (éd. Gallimard).



remerquer Hervé Chandès, « les artistes n'appartiennent à personne, mais la mer est à tout le monde ».

La mer, peut-être, mais pas le lit-guide : les sponsors contactés, parfois de longue date, par Jérôme Basserode, s'inquiètent du tintamarre médiatique qui environne le seul projet de Titouan Lamazou. C'est pourquoi M. Emmanuel Pierat, un avocat spécialisé dans le droit d'auteur, consulté par Basse-

rode, envisage de plaider la « concurrence déloyale » contre Titouan Lamazou. Lequel excipe, dans toutes ses déclarations, de sa qualité d'artiste (pourquoi pas ?), de l'ancienneté de son idée (sans jamais citer son concurrent obscur) et du soutien de responsables de la Fondation Cartier, de la Mission 2000, et de l'AFAA. Pour Cartier, pas de problème : le dessin du catamaran, au profil curieusement mauresque, figure dans le chapitre « galerie virtuelle » de son site Internet ([www.fondation.cartier.fr](http://www.fondation.cartier.fr)), et Hervé Chandès a publié, dans la revue *Connaissance des arts*, un article élogieux sur son projet. Aujourd'hui, il déplore « cette polémique ridicule, absurde et triste ».

### DOSSIERS DIFFÉRENTS

Du côté des institutions, le son de cloche est différent. La Mission pour l'an 2000 dément formellement apporter son aval, moral ou financier, au navigateur : « Jean de Loisy avait certes présenté ce projet,

mais il n'a jamais figuré dans nos programmes. » Même réponse à l'AFAA. Son directeur, Jean Digne, est désolé de tout ce tapage : « J'ai rencontré Titouan Lamazou il y a quelques mois, et j'ai dit lui dire que l'AFAA lui donnerait un coup de main aux escaliers. Mais il n'est pas question de le financer : zéro centime. Je connais bien le travail de Basserode, un artiste très intéressant. Mais à mon avis, ce sont deux dossiers différents, qui ne s'adressent pas aux mêmes personnes. »

Le point de vue de Titouan Lamazou est autre : « Depuis l'âge de dix-sept ans, je voulais faire un truc comme ça, mais j'ai pensé qu'avant de construire un bateau fallait apprendre à s'en servir. Pour le reste, je coïncide à la Maison des artistes (qui gère la sécurité sociale des artistes professionnels). La mer, c'est ma vie. Je ne vais pas me mettre à faire de l'aviation pour faire plaisir à Basserode. »

Harry Bellet

## Le saxophoniste David S. Ware est dans nos murs

JEUDI 3 DÉCEMBRE 1998 : Joëlle Léandre s'approche de sa contre-basse qui git au sol, que personne n'effleure. Au mur, trois photographies de la femme forte par Ariane Lopez-Huici. Derrière le mur d'en face, deux images formidables de son *Solo absolu*. C'est une galerie d'art, la Galerie de France, 54, rue de la Verrière à Paris (4<sup>e</sup>), pour le vernissage de la « Jam session » d'Alain Kirill, exposition collective, art en tous points contemporain. Joëlle Léandre se tient droite derrière la basse qu'elle accorde à l'archet et enchaîne. Sa prestation déclenche une joie qui n'est pas de circonstance.

Vendredi 9 janvier 1998 : Joëlle Léandre dialogue avec William Parker (contrebassiste africain-améri-

cain assez atypique et plutôt contemporain, tout dans l'archet et dans l'attaque). C'est un des soirs les plus excitants de l'année, à Ivry-sur-Seine, pour le festival Sons d'hiver. Le disque, paru depuis, s'appelle *Contrabasses* (Leo Records/Orchestra).

Lundi 26 mai 1997 : William Parker descend d'un avion au Cooler, sur les quais de l'Hudson, à New York, pour jouer avec David S. Ware (saxophoniste africain-américain) et d'autres. C'est un instant très long d'extrême bonheur tranquille. A ce degré d'intensité, le monde change de sens. On veut dire, le globe terrestre, sa façon de tourner sur son axe.

Jeudi 2 juillet 1998 : David S. Ware, William Parker, Susie Ibarra

(femme) et Matthew Shipp s'expriment dans l'élegant boucan d'un club reconstruit sous la Halle de La Villette. Il y aurait assez de musique pour torréier cent bouefs. Peut-être cent huit.

Tout cela pour dire que voir David S. Ware et sa troupe débarquer au New Morning, à Paris, mardi 8 décembre, est un vrai bonheur. On se construit les bonheurs de la sorte, par raccroc, par raccroc, en rajoutant des dates aux dates et des promesses aux promesses. En tricotant une vie de rapines et de faux souvenirs. C'est un peu idiot, certes.

### AFRICAIN AMÉRICAIN

David S. Ware est un jeune saxophoniste africain-américain de bientôt cinquante printemps. Il est né à Plainfield (New Jersey) le 7 novembre 1949. Son grand-père était diacre dans une église baptiste. Entre deux prêches, il tâta de l'accordéon. La mère était repasseuse. Au piano, elle y allait. C'est un peu le même geste d'ailleurs. Le père avait un gramophone et écoutait les autres (du gospel, Dinah Washington, Illinois Jacquet). David S. Ware trouva la fièvre pour le saxophone ténor en entendant Sonny Rollins. Il tripotait aussi la basse et le basseton. Son premier groupe s'appelle *Third World*, c'est bon signe. Il brode sur des chansons des Beatles, ce qui éveille l'attention. Voire la curiosité.

Ware vient à New York comme lui dit Rollins. Il rencontre la raison. Elle se nomme Andrew Cyrille. Cecil Taylor et William Parker. Il n'a jamais joué autrement que cela. Comme il le fera au New Morning. Dans l'intensité que méritent la vie et la musique qu'il sert, parce qu'il l'entend en lui. Ce n'est ni bien ni mal. C'est comme une forme perdue que d'autres maintiennent, que de plus en plus découvrent. On sait simplement que lorsque David S. Ware est en ville, au Cooler, à Paris, à Tokyo ou bien à Eysus, des gens qui ne font jamais vu (ni donc entendu) à New York, à Eysus ou ailleurs, se disent sans se le dire qu'ils iront. Pour le plaisir de vivre ce qui peut vous changer. On ne sait jamais.

Francis Marmande

★ New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10<sup>e</sup>. M<sup>e</sup> Château-d'Eau. Le 8 décembre, 21 heures. Tél. : 01-45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

## Une statuaire du XX<sup>e</sup> siècle pour les Tuileries

L'OBSTINATION d'un sculpteur, Alain Kirill, l'a emporté : Catherine Trautmann, la ministre de la culture, pourra inaugurer, le 9 décembre, en compagnie de Lionel Jospin, un panorama de la sculpture du XX<sup>e</sup> siècle mis en place dans les jardins des Tuileries.

Sur les terrasses qui dominent la place de la Concorde sont installés, côté Orangerie, quatre bronzes de Rodin - dont une version du *Baiser* - et, côté Jeu de Paume, *Le Bel costume* de Dubuffet, une grande figure colorée qui remplace un indigent *Charles Perrault*, actuellement logé près du trampoline, planté au milieu d'un nouveau bosquet abritant des jeux pour les enfants. C'est dans cet endroit discret qu'ont été casées les deux méduses statues de Paul Belmondo, naguère posées en bordure de la grande allée.

Le long de cette voie triomphale, on peut désormais voir *La Grande Musicienne* de Henri Laurens et *Personnage III* d'Etienne Martin, une grande femme de Giacometti, *Primo Piano II* de David Smith, *Miro* vu à travers un *temprament* de Max Ernst et cinq magistrales pièces d'échecs de Germaine Richier. Une figure couchée de Henry Moore se trouve au débouché de l'escalier qui mène à l'Orangerie et un bronze de Lipchitz est venu, in extremis, se poser sur l'une des pelouses des Tuileries.

Il aura fallu pour caser ces œuvres, évacuer vers le parc de Saint-Cloud, quelques marbres insignifiants - *L'Hiver* de Jules Desbois ou *L'Automne* de Gustave Michel - ; au grand désespoir de certains conservateurs du Louvre ou du Musée d'Orsay, comme Anne Pinget, qui regrettaient jusqu'aux soles de ces statues - ils étaient dus à Gaston Redon, disaient-ils ! - et trouvaient étrange que ce programme, dont ils n'avaient pas eu l'idée, leur échappât au profit d'un artiste. C'est en effet en 1996 qu'Alain Kirill, lors de la réinstallation de sa sculpture, *Grand Commandement blanc*, une commande de Jack Lang, près de l'Orangerie, reçut de Philippe Douste-Blazy, à l'époque ministre de la culture, la mission de poursuivre la tâche commencée par ses prédécesseurs Rue de Valois. André Malraux et Michel Guy avaient fait installer dans le jardin du Carrousel et aux Tuileries des sculptures de Maillol et de Rodin.

Pour Alain Kirill, il s'agissait de présenter un siècle de sculpture entre la pyramide de Pei et l'obélisque de la Concorde, en profitant du profond réaménagement du Jardin entrepris par les paysagistes Louis Benech et Pascal Criblier. Cette première phase du programme sera complétée dans le courant de 1999, par l'arrivée de nouvelles pièces. Picasso, Miro, Calder et Arp ne devraient pas tarder à être au rendez-vous.

### SECTION « PRIÈRE DE TOUCHER »

Une deuxième phase permettra de mettre en place, toujours à partir de 1999, des créations spécialement conçues pour le Jardin de la Nôtre. Les premières ont été commandées à François Morellet, Erik Dietman, Giuseppe Penone et Eugène Dédie. Elle seront intégrées au jardin en étroite liaison avec les deux paysagistes. Une dernière étape verra la création d'une section *Prière de toucher* où le public sera invité à découvrir tactilement des œuvres installées à cet effet, avec l'accord des artistes.

Ce programme de sculptures aura coûté au total 5,8 millions de

Emmanuel de Roux

### CONCERTS

**GAVEAU**  
14 décembre 1998 - 20 h 30  
Kin Woo  
**PAIK**  
piano  
Bach-Mozart-Beethoven-Wagner-Busoni

19 décembre - 20 h 30  
Mstislav  
**ROSTROPOVITCH**  
violoncelle  
Gidon  
**KREMER**  
violin  
Orchestre Philharmonique de Monte Carlo  
Dir. Ilan VILKOV  
Brahms-Haydn-Schubert-Mendelssohn  
Tél. rés. : 01-48-53-05-07

**ORCHESTRE DE PARIS**  
Salle Pleyel - 20 h  
Mercredi, 16 décembre  
Lawrence Foster  
direction  
Claire Desert  
piano  
JANACEK - PROKOFIEV  
MENDELSSOHN  
60 à 240 F - Tél. : 01 46 61 65 89  
Tarif jeunes : 50 F  
[www.orchestredeparis.com](http://www.orchestredeparis.com)

Auditorium du Louvre

**Décembre**  
Cycle Leos Janáček

Lundi 7 à 20h  
Michel Béroff, piano

Mercredi 9 à 20h  
I. Cals, B. Palmer, C. Halévi,  
A. Planès, L. Mait, Chœurs de Radio France  
Le Journal d'un disparu,  
Les Traces du loup, *Rikudo*

Jeudi 10 à 12h30  
A. Erez, piano ; H. Shaham, violon ;  
Z. Plessner, violoncelle  
Tél. : 01 40 20 84 00

Abbaye Royale de Fontevraud  
Dimanche 13 Décembre à 16h  
UNE HISTOIRE DE LA NATIVITÉ  
Ensemble Sagittarius  
Michel Laplénie, direction  
SCHÜTZ  
Tél. : 02 41 51 73 52

THÉÂTRE DE VILLES-BOIS-LE-ROUEN

Jusqu'au 23 décembre 1998

## Point à la ligne

de Véronique Olmi

Mise en scène de Philippe Adrien

Avec  
Alain Pralon, Catherine Furlan, Cécile Brelvi  
et Léo Ballbé, Léa Boulureau, Abnani Simin  
(EX ALIBIENNE)

Prix CIC Paris Théâtre  
160 F Tarif Jeune (moins de 25 ans) 85 F

**01 44 39 87 00**

## Le Liberté, non des Rencontres trans

Maria Marini incarne à nouveau

Muzzik  
la chaîne classique  
musiques du monde

01 44 39 87 00

هاتفنا 01 44 39 87 00



# Le Liberté, nouveau cœur des Rencontres transmuseicales de Rennes

## Quinze mille personnes ont participé au festival qui s'est achevé par une nuit hip-hop et dance

Les fêtes de Noël ont commencé jeudi 3 décembre (Le Monde du 5 et daté 6-7 décembre), les Rencontres transmuseicales de Rennes se sont terminées à l'aube du di-

manche. Environ quinze mille personnes ont assisté à au moins l'un des concerts de cette vingtième édition, qui recevait cette année

soixante-dix formations. Toujours ouvert à l'innovation, le festival a montré qu'il ne restait pas enfermé dans la célébration du passé.

### 20<sup>e</sup> RENCONTRES TRANSMUSEICALES, Rennes, les 5 et 6 décembre.

#### RENNES

##### de notre envoyé spécial

On suit de près ce qui se passe et on anticipe les mouvements », résume la directrice administrative des Rencontres transmuseicales de Rennes, Béatrice Macé, pour répondre à ceux qui voudraient que les Rencontres restent ancrées dans le passé. Elle parle ainsi au nom du binôme, du duo, formé avec Jean-Louis Brossard, directeur artistique. Pour le trouver lui, il faut bien chercher. Il est de ces rares responsables de festival qui n'ont pas manqué un des groupes qu'il a programmés, au plus près, dans le public.

Le Liberté, nouveau cœur du festival arrivé cette année à sa vingtième

édition, s'est rempli tranquillement durant la soirée pour atteindre son plein de public prêt à passer la nuit sur place ; le pari des quinze mille spectateurs sur les trois jours du festival (du 3 au 5 décembre) devrait être atteint. Si le nombre permet de se montrer serein eu égard au budget de 9 millions de francs cette année - dont 500 000 francs de rattrapage de déficit et 1 million de francs consacré à l'exposition rétrospective à l'Ubu -, il est aussi l'indication qu'attendant le passage à une grande salle est valide.

De bas en haut, Liberté haut, Liberté bas, le mouvement est incessant entre les deux étages. Démarré vers 17 heures, samedi 5 décembre, la musique ne s'est arrêtée qu'au matin du dimanche, vers 10 heures. Les traits tris, l'air un peu perdu ; les derniers fous de dance sont accuei-

lis par les cris des mouettes. Toute une nuit consacrée aux musiques électroniques, tendance plutôt hip-hop, avec des groupes sur scène, les prestations de certains des DJs les plus pointus du moment, dans les lumières de projecteurs mouvant et les fumigènes.

#### TRAVAIL SUR LES VOIX

Pour danser c'est en bas, dans la grande salle, pour la recherche, c'est en haut. En fait la diversité des musiques électroniques - ambient, trip-hop, rare grooves, big beat... - autant de noms et de définitions qu'il y a d'artistes - interdite cette coupure « architecturale ». C'est le passage du disque ou du club à la scène qui est ici déterminant. En choisissant d'être à l'écoute de l'innovation, les Rencontres jouent aussi le risque, salutaire, artistique. Ainsi les groupes avec chanteurs ou musiciens ne se

montrèrent guère inspirés. Avec une musique fondée sur des motifs rythmiques basiques mâtinée de funk ou de rock, le jeu de scène est ramené à des sauts en l'air et à des aller et retour de long en large avec harangue invitant à s'amuser (Bassment Jaxx, Freestylers, Trumystic).

C'est vers les DJs qu'il fallait surtout se tourner. Avec pour instrument deux platines tourne-disques des moyens électroniques pour transformer les sons et les tempos et surtout une épaisse pile de disques 33 tours. Au-dessus du lot, DJ Styx, Rae & Christian, DJ Krush et Fat Boy Slim. DJ Styx c'est Steve Hunt, un Britannique. Ses scratches et glissements sur les disques sont virtuoses ; il travaille beaucoup sur les voix qui deviennent des apports aux boîtes à rythmes. Mark Rae et Steve Christian sont aussi britanniques. En concert ils sont accompagnés d'une chanteuse, Veba, d'un contrebasiste. Leurs échantillons sonores sont très courts, pas toujours discernables ; ils réagissent en permanence l'un à l'autre.

DJ Krush, lui, est japonais, fan de jazz. Il va chercher des sons de trompette et de saxophones qu'il abandonne petit à petit alors que la musique s'allonge, traversée de bruits du quotidien. Et puis, pour la fête, sexy, ludique, on retrouve Norman Cook, alias Fat Boy Slim, dix ans de présence. Il a un sens du public très poussé, remue sans cesse, chante. Ses superpositions de rythmes sont complexes en restant très ouvertes et souples. Il est le lien entre le simple plaisir organique de la danse et l'exigence musicale, en véritable artiste.

David Thomas arpente la scène, tout de noir vêtu, se plante devant le micro, il lève les bras, dans une attitude presque christique. SAD, TXT, Monday Morning ou Wheelhouse mènent la formation au plus haut, dense et tendue.

Parfois David Thomas joue du musette, court instrument à vent, ou il s'empare d'un système qu'il a collé sur un tablier rouge en plastique et qui lui permet de déformer le timbre de sa voix. Cette voix étrange, aiguë, calle d'un enfant par moments. C'est vers lui que se tournent les regards, c'est lui qui concentre toute la passion et l'ironie propres au groupe.

S. St.

Sylvain Siclier

### INSTANTANÉ DAVID THOMAS, L'ÂME DE PERE UBU

A l'entrée de la salle La Cité, à Rennes, David Thomas, tient quelques disques et des tee-shirts. Immense, sa stature rappelle celle d'Orson Welles, à mi-chemin entre les personnages de Citizen Kane et El Staff. Le chanteur, fondateur, l'âme de Pere Ubu, un groupe de Cleveland fondé en 1973, les yeux mi-clos, écoute et répond patiemment à ceux qui lui parlent du passé, se renseignant sur le prix des CD. Même avec un sourire et des gestes d'une grande douceur l'homme impressionne.

Au programme de la soirée rock, essentiellement américain, de la troisième journée des Rencontres transmuseicales de Rennes, samedi 5 décembre, Pere Ubu était un peu l'événement. Le nom du groupe a donné celui de la salle historique du festival, l'Ubu ; les connaisseurs savent qu'un concert de cette formation mythique - c'est-à-dire peu connue - est toujours un moment fort, les autres viennent en curieux.

Le groupe ne joue pas dans la nostalgie de ses premières années, références obligées de toute formation rock à vocation un peu arty (Bauhaus, REM, Joy Division, Pixies...) et pulse l'essentiel de son court concert de moins d'une heure dans ses récents albums, dont le dernier en date, Penny-

vania (Cooking Vinyl Records). David Thomas arpente la scène, tout de noir vêtu, se plante devant le micro, il lève les bras, dans une attitude presque christique. SAD, TXT, Monday Morning ou Wheelhouse mènent la formation au plus haut, dense et tendue.

Parfois David Thomas joue du musette, court instrument à vent, ou il s'empare d'un système qu'il a collé sur un tablier rouge en plastique et qui lui permet de déformer le timbre de sa voix. Cette voix étrange, aiguë, calle d'un enfant par moments. C'est vers lui que se tournent les regards, c'est lui qui concentre toute la passion et l'ironie propres au groupe.

S. St.

Sylvain Siclier

### SORTIR

#### PARIS

##### Xavier Le Roy

On avait beaucoup aimé ce solo Narcisse Flip. Non seulement Xavier Le Roy est un danseur d'une extrême précision, mais le rapport qu'il entretient avec son propre corps est intense : il est inspiré par la vie du docteur Knox, anatomiste anglais du XVII<sup>e</sup> siècle qui volait des cadavres pour ses expérimentations. Danse au laser chirurgical. Théâtre contemporain de la danse, 9, rue Geoffroy-l'Asnier, Paris 4<sup>e</sup>, M<sup>o</sup> Saint-Paul, Du 7 au 11, à 19 heures. Tél. : 01-42-74-44-22. 100 F.

##### Ballet de l'Opéra national de Paris

Reprise de ce ballet, à voir serait-ce que pour les costumes, les merveilleux animaux, la féerie, le rêve kitsch d'un exotisme exacerbé. La chorégraphie de Marius Petipa, revue par Rudolf Noureïev peu de temps avant sa mort. Toutes les étoiles et le corps de ballet à la fête. La danse, complexe, virtuose, permet aux danseurs d'entretenir leur fameuse technique. Le ballet classique en grandes pompes. Opéra-Bastille, place de la Bastille, Paris 1<sup>er</sup>, M<sup>o</sup> Bastille, Du 7 décembre au 16 janvier, à 19 h 30. Tél. : 08-36-69-78-68. De 50 F à 405 F.

##### Pandit Ram Narayan

Dans la lignée de Gopal Misra, ce

musicien exceptionnel de l'Inde du Nord est le meilleur guide pour pénétrer toutes les subtilités de l'art du sarangi. Il a participé à faire de cette vieille instrument soliste à part entière, dont le chant se suffit à lui-même, tant les nuances qu'il sait faire naître de son archet se rapprochent de la voix humaine (CD chez Ocora).

Maison de Radio-France, 116, avenue du Président-Kennedy, Paris 10<sup>e</sup>, M<sup>o</sup> Passy, Le 7, à 20 heures. Tél. : 01-42-30-15-16. 30 F.

##### Un'altra Italia

La Cinémathèque française, en hommage au cinéma italien, présente, durant trois mois, cent cinquante films, du muet à nos jours. Cette rétrospective permettra de rencontrer, à côté des grands maîtres reconnus (de Rossellini à Lattuada, de De Sica à Visconti, de Fellini à Antonioni), des auteurs aussi importants que Giovanni Pastrone pour le muet, ou Alessandro Blasetti, dont la carrière se déroule des années 30 aux années 60. Cet hommage propose aussi un panorama de la production des toutes dernières années : de Giuseppe Tornatore à Gabriele Salvatores, de Nanni Moretti à Mario Martone... Cinémathèque française, salle du Palais de Chaillot, 7, avenue Albert-de-Mun, Paris 16<sup>e</sup>, M<sup>o</sup> Trocadéro, Tél. : 01-56-26-01-01.

### GUIDE

#### FILMS NOUVEAUX

Au-delà de nos rêves de Vincent Ward (États-Unis, 1 h 46). C'est-à-dire de Brazil de Terry Gilliam (Grande-Bretagne, 1 h 45). Frantz Fanon : peu noire, masque blanc d'Isaac Julien (Grande-Bretagne, 50 mn). Hors d'attente de Steven Soderbergh (États-Unis, 2 h 02). Kazuo Sasaki de Shohji Imamura (France-Japon, 2 h 08). Sacré père Noël dessin animé de Dianne Jackson et Dave Urwin (France, 30 min). The Odd Couple 2 : Travelling Light Film américain de Howard Deutch (États-Unis, 1 h 30).

#### PROUVER SOUS LE CIEL

Tous les films Paris et régions sur le Minéral, 3615-LEMONDE ou tel. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min)

#### REPRISES

Le Conte des contes de Youri Norstein, dessin animé. Russie, 1979 (26 min). M42 Strasbourg, 3<sup>e</sup> : Studio des Ursulines, 5<sup>e</sup> (01-43-26-19-09) ; Le Cinéma des cinéastes, 17<sup>e</sup> (01-53-42-40-20). L'Homme qui en savait trop de Alfred Hitchcock, avec Peter Lorre, Edna Best. Britannique, 1934, noir et blanc (1 h 24). Grand Action, 5<sup>e</sup> (01-43-29-44-40). M42 Strasbourg, 3<sup>e</sup> : Studio des Ursulines, 5<sup>e</sup> (01-43-26-19-09) ; Le Cinéma des cinéastes, 17<sup>e</sup> (01-53-42-40-20). L'Homme qui en savait trop de Alfred Hitchcock, avec Peter Lorre, Edna Best. Britannique, 1934, noir et blanc (1 h 24). Grand Action, 5<sup>e</sup> (01-43-29-44-40).

#### ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

#### La Flûte enchantée

de Mozart. Topi Lehtipuu, Christoph Genz (Tamino), Sandrine Piau, Olga Pasichnyk (Pamina), Hubert Claessens, Raimonds Spogis (Papageno), Valérie Gabail, Liliana Faraon (Papagena), Tone Bæverfjord, Marta Bobska (la Reine de la nuit), Frédéric Coton (Sarastro), l'Orateur, Holger Marks (Mozartatos). Maîtrise du Centre de musique baroque de Versailles, La Grande Ecurie et la Chambre du roy, Jean-Claude Malgoire (direction), Pierre Constant (mise en scène). Théâtre des Champs-Élysées, 15, avenue Montaigne, Paris-8<sup>e</sup>, M<sup>o</sup> Alma-Marceau, Le 7, à 19 h 30. Tél. : 01-49-52-59-50. De 50 F à 390 F.

#### Michel Béroff (piano)

Janacek : Sur un sentier recouvert, Sonate pour piano n<sup>o</sup> 1, octobre 1905. Dans les brumes, Variations Zdenka. Auditorium du Louvre, accès par la pyramide, Paris-1<sup>er</sup>, M<sup>o</sup> Louvre, Le 7, à 20 heures. Tél. : 01-40-20-84-00. 135 F. Wolfgang Holzmair (baryton) Imogen Cooper (piano) Schumann : Liederkreis Comédie des Champs-Élysées, 15, avenue Montaigne Paris-8<sup>e</sup>, M<sup>o</sup> Alma-Marceau, Le 7, à 20 h 30. Tél. : 01-53-23-99-19. De 90 F à 250 F. Agnès Mellon (soprano) Kenneth Weiss (clavessin) Œuvres de Lambert, Purcell, Haendel et Freccobaldi.

#### Théâtre Grévin, 10, boulevard Mont-

martre, Paris-9<sup>e</sup>, M<sup>o</sup> Grands-Boulevards, Le 7, à 20 h 30. Tél. : 01-48-24-16-97. De 90 F à 200 F. Quatuor Diotima Schumann : Quatuor à cordes op. 41 n<sup>o</sup> 3. Zemlinski : Quatuor à cordes op. 19. Musée d'Orsay, 1, rue de Bellechasse, Paris-7<sup>e</sup>, M<sup>o</sup> Solférino, Le 8, à 12 h 30. Tél. : 01-40-49-43-57. 80 F. Johnny Clegg et Sipho M'Chunu Olympia, 28, boulevard des Capucines, Paris-9<sup>e</sup>, M<sup>o</sup> Opéra, Le 7, à 20 heures. Tél. : 01-47-42-25-49. 190 F. Hugh Cornwell Hôtel du Nord, 102, quai de Jemmapes, Paris-10<sup>e</sup>, M<sup>o</sup> Jacques-Bonsergent, Le 7, à 20 heures. Tél. : 01-48-06-01-20. De 100 F à 120 F. Elton John Palais omnisports de Paris-Bercy, 8, boulevard de Bercy, Paris-12<sup>e</sup>, M<sup>o</sup> Porte-de-Bercy, Le 7, à 20 h 30. Tél. : 01-44-68-44-68. De 297 F à 770 F. Pierpoljak Batavian, 50, boulevard Voltaire, Paris-11<sup>e</sup>, M<sup>o</sup> Voltaire, Le 7, à 20 h 30. Tél. : 01-47-00-55-22. 90 F. Pierre Borel Ciné Théâtre 13, 1, avenue Junot, Paris-18<sup>e</sup>, M<sup>o</sup> Lamarck-Caulaincourt, Le 7, à 20 h 30. Tél. : 01-42-51-13-79. 100 F. Maudit Tango Café de la danse, 5, passage Louis-Philippe, Paris-11<sup>e</sup>, M<sup>o</sup> Bastille, Le 7, à 20 heures. Tél. : 01-47-00-57-59.

#### ANNULATIONS

Dead Can Dance Les concerts que devait donner le 11 décembre à Paris (Grand Rex) et le 18 mars aux arènes de Nîmes, le groupe anglais Dead Can Dance, sont annulés, en raison de la séparation des musiciens, annoncent les organisateurs. Grand Rex, 1, boulevard Poissonnière, Paris-2<sup>e</sup>, Tél. : 01-42-36-83-92.

#### RESERVATIONS

Amnesty International avec Kassav, Tracy Chapman, Alanis Morissette, Asian Dub Foundation, Peter Gabriel, Axelle Red, Radiohead, Youssou N'Dour... Palais omnisports de Paris-Bercy, 8, boulevard de Bercy, Paris-12<sup>e</sup>, Le 10 décembre, à 18 heures. Tél. : 01-44-68-44-68. De 220 F à 350 F. Orchestre national de Jazz carte blanche à Didier Levaïst, avec John Surman. Cité de la musique, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris-19<sup>e</sup>, Le 15 décembre, à 20 heures. Tél. : 01-44-84-44-64. 120 F. Rubén González Olympia, 28, boulevard des Capucines, Paris-9<sup>e</sup>, Le 15 décembre, à 20 h 30. Tél. : 01-47-42-25-49. De 175 F à 230 F. Carte blanche à Jacques Higelin Cité de la musique, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris-19<sup>e</sup>, Les 19, 21 et 22 décembre, à 20 heures, le 20, à 16 h 30. Tél. : 01-44-84-44-64. 100 F à 160 F.

#### COBRÀ-le voyage à Paris

Aïtch, Billie Ferlow, Gudrunsson. Maison du Danemark 142, boulevard des Champs-Élysées, Paris-8<sup>e</sup>, Tél. : 01-44-31-21-21. Fermé lundi. Entrée libre.

#### 12 décembre

Les Somnambules d'Hermann Broch, mise en scène de Krystian Lupa, avec le troupe du Sztyr Teatr de Cracovie. Théâtre national de l'Odéon, 1, place Paul-Claudel, Paris-6<sup>e</sup>, Tél. : 01-22-01-36-36. De 30 F à 170 F. En polonais sur titre en français.

### Marilù Marini incarne à merveille toutes les mères du monde

AIMER SA MÈRE, textes d'Olivier Py, Edmund White, Yasmina Reza, Nicolas Brehal, Olivier Chavance, Juan Carlos Mondragon, Enrique Pinti, Jorge Goldenberg, René de Coccazz, Mise en scène : Alfredo Arias. Avec Marilù Marini. MC 93 BOBIGNY, 1, bd Léoline. M<sup>o</sup> Bobigny-Pablo-Picasso. Tél. : 01-41-60-72-72. Du mardi au samedi, à 20 h 30 ; dimanche, à 15 h 30. Durée : 1 h 30. 140 F. Jusqu'au 20 décembre.

Les gradins surplombent, de deux côtés l'espace central, par terre. Au-dessus, tout un monde de choses est là, en suspens. Choses de l'enfance, jouets en pe- niche, ours, chiens. Choses du corps, du dedans du corps, le cœur, les reins. Choses du rêve, serpents, nuages. Et toutes ces choses ont un petit air sculpteur-modéleur du dimanche. Comme si naissance, enfance, jeu, maladie, opérations chirurgicales, rêves, douleur, deuil, plus tard gagne-pain, et puis la mort, nous les sentions là. en

plein dans nous, et cependant pas « pour de vrai ». Comme des bouées de sauvetage, ou des cordes à nœuds auxquelles se raccrocher, avant de croire que l'on sombre. Une protection imaginaire. La mémoire d'une protection qui n'est plus ce qu'elle a été. La mère. Entre le ventre et la tombe : la mère. Eau et sang : la mère.

Alfredo Arias et Marilù Marini ont dit à des proches, Juan Carlos Mondragon, Enrique Pinti, Jorge Goldenberg, d'autres : tu prends ton papier, tu plantes, tu fermes les yeux, tu vois ta mère, quand, où, tu ne sais pas, tu ne veux pas savoir, laisse-la venir, s'éloigner, laisse-la faire, elle va te dire tu ne sais quoi, écoute, regarde, écris...

Les spectateurs se sont tus, les lampes sont presque éteintes ; dans les ombres d'un rayon de lune, elle apparaît, dansant presque, glissant sur les eaux, elle ne fait pourtant que poser, sur la terre, un pied après l'autre, calmement, Marilù Marini. Elle ferme les yeux. Elle oublie tous ces Inconnus, venus là dans ce théâtre.

Sa mère n'est pas, n'est plus, étendue sur un chariot blanc, à l'hôpital, ni assise, au bord d'un fauteuil d'osier, dans le coin de la fenêtre.

#### MÉMOIRES AU VOL

Les chemises blanches de la lessive, sa mère les a étendues sur l'herbe, pour sécher plus vite au soleil. Marilù Marini se penche, de ces chemises elle fait quoi, des boules de neige, des boules de papier d'argent, la cheminée de Noël ce n'est pas aujourd'hui, si ? Est-ce Marilù ou sa mère qui vient de changer de robe ? Est-ce elle ou sa mère qui part pour le théâtre, ce soir, en cape de princesse ? Qui a passé une robe de chambre, cradine, pour ouvrir de vieux albums ? Qui noue la chemise de la clinique avec un cordon dans les dos ?

Les coups de vent de mémoire que les poètes, écrivains, avaient

attrapés au vol à la demande d'Alfredo Arias, Ils effleurent de bials Marilù Marini, Ils se confondent avec des images de Marilù qui court, en sandales, c'est défendu, dans le ruisseau, pendant que sa mère est au potager. Une ronde de mères qui n'en font qu'une. Une ronde de reines de cœur. Contes de fées. Jours sans nuits. La joie de voler sur la neige, juste le cisaillement des patins, sur l'infini du silence.

Marilù Marini, apparition de la vie même, émotion de l'instant présent sans rien qui pose ni qui pèse, gentille enfant de Vertaline réapparue dès qu'évanouie, intercesseur inoubliable. Vous qui, cette fois-ci, ramenez, dans la pluie de sang tombée des mains de la sage-femme, la mémoire des mères, de toutes nos mères, bravo et merci.

Michel Cournot

### Les visions monumentales de Zagari

CARMELLO ZAGARI. Musée d'art contemporain de Lyon, quai Charles-de-Gaulle, Lyon-6<sup>e</sup>. Tél. : 04-72-69-17-17. Du mardi au dimanche, de 12 à 19 heures. Jusqu'au 3 janvier.

#### LYON

D'abord, c'est immense et ça saute au visage. On est cerné, assailli par des personnages grandeur nature, un bestiaire domestique et exotique, une flore intense, des objets à fonctionnement familier et symbolique, des figures mythologiques obscures et réalistes, des portraits de famille ou d'amis comme des photos-montages... Un chaos organisé, un cirque survolté au milieu duquel se dresse le portrait en pied du peintre Carmello Zagari.

Cela tient de la fresque à la Giotto et du calicot pour kermesse, de l'image culturelle à l'état sauvage et de la bande dessinée, le tout soulevé par une énergie puissante. Avant tout, un journal autobiographique sans limite. Les couleurs, élémentaires, brutales, lourdes de charge émotionnelle, sont passées d'un seul jet au cours d'une exécution à

l'évidence sans repentir. Cette pratique est d'autant plus performante que Zagari travaille sur place ses formats de champ de bataille pour se pénétrer du « génie des lieux », en général des sites forts comme le Familistère Godin, à Guise, l'Espérance Le Corbusier à Firminy. Le conservateur, Thierry Raspail, a aménagé ses salles pour accueillir ces œuvres monumentales et conçu une vaste structure cylindrique pour présenter celle dessinée particulièrement au Musée d'art contemporain de Lyon : Enfer et paradis, une peinture déroulée sur 5 mètres de haut et 41 mètres de long. Zagari a dit qu'elle s'inscrivait « dans son parcours comme une nécessité absolue ». Tout son travail apparaît d'ailleurs comme un surdimensionnement d'images en état continu d'urgence.

Fils d'un immigré calabrais, Zagari dessine depuis l'enfance. Petits croquis et dessins très amples, aussi mystérieusement définis que les peintures, témoignent du même savoir-faire original mis au service du contenu, ce journal intime d'un délire rustique et urbain propre à envahir la page murale.

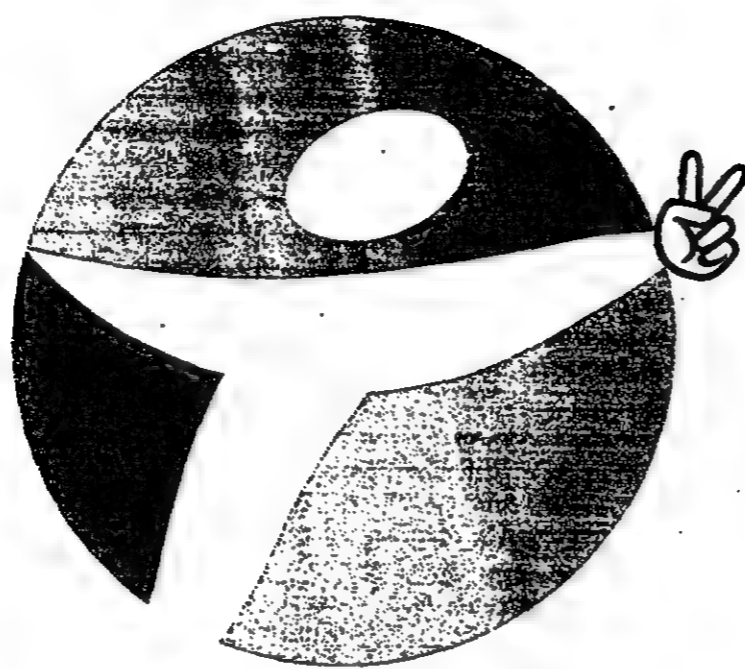
Jean-Jacques Lerrant

DEPECHEZ... pour les Tuilerias

Muzzik la chaîne classique jazz danse musiques du monde. Concert pour Sarajevo. Danseuses Célestes du Pays Khmer.

Muzzik la chaîne classique jazz danse musiques du monde. Concert pour Sarajevo. Danseuses Célestes du Pays Khmer.

Young & Rubicam France 98



youpi.

Résultats de l'enquête de l'Autorité de Régulation des Télécommunications (ART) 1998.

### Communications réussies de qualité parfaite

Bouygues Telecom 9 fois 1<sup>er</sup> sur 9 critères testés, dont :

Grandes agglomérations (Paris, Lyon, Marseille, Lille, Nice-Antibes-Cannes, Nantes, Toulon et Grenoble)	Bouygues Telecom N°1
Agglomérations entre 50 000 et 400 000 habitants	Bouygues Telecom N°1
Agglomérations entre 20 000 et 50 000 habitants	Bouygues Telecom N°1
Axes routiers (autoroutes et nationales)	Bouygues Telecom N°1
Dans toutes les situations testées (voiture, piéton, intérieur et extérieur)	

Classement des résultats des communications réussies dès le 1<sup>er</sup> essai et de qualité parfaite sur le nombre total d'appels effectués (source ART, novembre 1998).

Offrir une qualité parfaite à nos clients c'est notre volonté.  
Bouygues Telecom, N°1 en qualité parfaite, est le seul réseau national en Son Digital Haute Résolution.-Et vous, c'est quoi votre téléphone ?

**Bouygues Telecom**  
LE SON DIGITAL HR

EN VUE

Les d

LA PRESSE

Créer le son

**Abonnez-vous au**

Inscrivez-vous à l'essai pendant 7 jours sans engagement.

**Jusqu'à 360 F**  
économie sur 7 semaines de lecture GRATUITE

CONVAINCÉ ? RENDEZ-VOUS À NOTRE BUREAU

شركة الاتصالات

KIOSQUE

LE MONDE / MARDI 8 DÉCEMBRE 1998

EN VUE

Une statue de Lénine a été inaugurée, sur la place centrale de Polarnie Zori (l'arctique polaire) dans la région de Mourmansk (Grand Nord), le 5 décembre 1998.

Sur le site Internet Hospital Online, les internautes russes jouent à « Boris Eltsine », malade virtuel, dont l'état de santé varie sur l'écran en fonction des traitements administrés : sauna, gaz hilarants, électrochocs ou vodka.

La société Knowledge Adventure lance en France Coup de pouce-Jardin d'éveil, jeu vidéo destiné aux enfants de un à trois ans, dont le clavier répond à la pression des pieds.

Les hommes traînés par leurs femmes dans les grands magasins pour les achats de fin d'année subiraient un stress comparable à celui d'un pilote de chasse lors d'une attaque en piqué, selon le docteur David Lewis, psychologue britannique.

Mardi 1<sup>er</sup> décembre, les vigiles d'un grand magasin de Canton rouent de coups un client qui notait les prix sur un calepin, le prenant pour un espion industriel : la concurrence est féroce en Chine de nos jours.

Le Shandong, province chinoise, freine la prolifération des petits garçons, fruit de « la politique de l'enfant unique », en interdisant sous peine d'amende tout recours à l'échographie.

Une adepte australienne des Témoins de Jéhovah, assimilant l'incorporation d'un fœtus à un viol, poursuit devant la cour suprême de l'Etat de Victoria les médecins d'une maternité qui, en la transfusant, lui ont sauvé la vie après un accouchement difficile.

Des Témoins de Jéhovah, parents d'une fillette victime d'un pédophile Témoin de Jéhovah, jugé, vendredi 27 novembre, à Béziers, ont eux-mêmes été reconnus coupables de « non-assistance à personne en danger ».

En leur imposant des viols incessants, les hibis, oiseaux rares de Nouvelle-Zélande de la taille d'un merle, transmettent à leurs fragiles femelles une mycosé meurtrière. « Une des premières choses que j'ai vues là-bas, c'était un hibis caché derrière un rocher prêt à sauter sur la première femelle qui se poserait à côté de lui », s'alarme Isabel Castro, de l'Institut des ressources naturelles de la Massey University, spécialiste de l'espèce menacée par ses abus sexuels.

Samedi 5 décembre à Rmeich, au Liban sud, en plein flirt, Jeannette H. et un militaire de l'ALS ont été décapités par l'explosion d'une grenade qui pendait au ceinturon de l'amoureux.

Christian Colombani

Les chantiers inachevés de Rome et de Venise

Le quotidien « La Repubblica » dénonce le corporatisme, l'impéritie et la corruption, qui retardent indéfiniment la réalisation des grands travaux publics en Italie



comme chacun sait, est souvent source de corruption et de querelles sans fin. Ce qui signifie que la Fenice ne pourra pas renaitre de ses cendres avant deux ou trois ans.

rium dont l'inauguration est prévue pour dans un an est bloqué par les constructeurs. Ces derniers ont mis au chômage un tiers des ouvriers et réclament un supplément de 42 milliards de lires (140 millions de francs) pour « les défauts de conception du projet » de Renzo Piano, l'architecte de renommée mondiale qui a obtenu en 1997 le Nobel de sa discipline, le prix Pritzker. « J'ai soixante et un ans, j'ai fait des chantiers difficiles, j'ai travaillé avec les Japonais et les Allemands, des gens qui ne massacrèrent pas les choses ne sont pas bien faites. J'arrive à Rome, je fais le premier chantier public et je suis dans le pétrin »,

confie le réalisateur de Beaubourg au Corriere della Sera. De fait, il a toujours été difficile de mener à terme des projets de construction dans la capitale.

Comme le disait Walter Veltroni, ancien ministre des biens culturels, rien ne s'est construit à Rome depuis Mussolini. Récemment encore, le projet d'une troisième ligne de métro et le tunnel le long du Tibre pour éviter l'engorgement devant le château Saint-Ange sont restés à l'état de vœux pieux en raison des tracasseries de tous ordres qui sont survenues. « Edifier une œuvre publique dans notre pays est devenu difficile, très difficile : une aventure à la limite de l'impossible », écrit Renzo Piano dans La Repubblica, tout en estimant que l'auditorium sera terminé. Mais quand ? Les constructeurs mis en cause répliquent qu'il s'agit « d'une caisse de montage incomplète dans laquelle manquent les calculs des structures de ciment armé des trois salles. Et cela parce que Piano a confié la réalisation à un cabinet extérieur. A l'étranger. Il pratique le même système mais les professionnels ne bâclent pas le travail ». Une fois encore ce sera à la justice de trancher le différend, mais les travaux peuvent-ils continuer pour qu'au moins l'une des salles soit ouverte pour Noël 1999 ? Comme le fait remarquer un conseiller municipal : « On ne va tout de même pas envoyer les carabinieri pour surveiller le chantier. »

Michel Bôle-Richard

Sous un titre provocateur : « Le pays où on ne peut pas construire », Curzio Maltese dans La Repubblica affirme qu'il est « désormais évident que Rome et Venise, les deux Mecques italiennes de la fin du millénaire, arriveront nues à l'an 2000 ». C'est-à-dire sans les structures prévues pour accueillir les millions de touristes et de pèlerins programmés pour ce changement de siècle. A l'origine de ce coup de gueule, les incessants retards qui viennent entraver l'édification de l'auditorium de Rome et la reconstruction du théâtre de la Fenice à Venise. Deux chantiers symboliques de « l'éternelle guérilla

à l'italienne, faite de corporatisme et de lobby, de chantage et papier timbré, de lois inappropriées et de mise en scène de la victimisation », estime Curzio Maltese.

Depuis sa destruction par un incendie, le 26 janvier 1996, le chantier du théâtre de la Fenice n'a pas du tout avancé en dépit des promesses faites par le maire, Massimo Cacciari, de le rouvrir dans les trois ans par un concert de Riccardo Muti. La faute ne lui incombe pas. Au contraire, il a même menacé de s'enchaîner aux grilles du chantier en signe de protestation. Elle est à imputer à la bureaucratie et à la guerre des adjudications qui,

DANS LA PRESSE

RFI Jacques Rozenblum Il y a une semaine Paris était capitale de l'Afrique et déroulait le tapis rouge à son nombre de dirigeants massacrés. Voilà aujourd'hui Paris capitale des droits de l'homme. Est-ce contradictoire ? Oui, il faut le dire haut et fort, il y a là une contradiction fondamentale, mais elle nous fait toucher du doigt le cœur du problème. Car la Déclaration universelle, par essence, plaide pour les droits de l'individu face à l'Etat. En affirmant que la dignité humaine ne connaît pas de frontières, ce texte, tout à fait subversif, fut le premier à légitimer le droit d'ingérence humanitaire face à la souveraineté des Etats.

En 1948, l'application de ce texte n'ayant aucun caractère coercitif fut laissée aux bons soins des Etats, c'est-à-dire à ses plus farouches adversaires, qui s'empressèrent de l'oublier. (...) Mais voilà que la masse de ces naifs augmente au point de commencer à inquiéter les adeptes de la réalpolitik. C'est cela la grande nouveauté : la naissance d'une opinion publique mondiale capable d'agir face à la lâcheté des Etats, l'arme de la honte. Du coup voilà que les droits de l'homme deviennent un sujet diplomatique à part entière.

LES ECHOS Ravilla Le propre d'une famille n'est pas d'ignorer les disputes, mais d'en avoir acquis l'habitude. (...) Après la mise en place difficile

mais réussie de la monnaie unique, le sujet fiscal touche au cœur des réflexes et des sensibilités. Cette confrontation oppose, bien entendu, le tempérament plutôt fédéraliste des continents à la sourcilieuse insularité des Britanniques. Elle met, en même temps, en lumière la contradiction entre un modèle d'inspiration sociale-démocrate et un autre d'essence libérale. (...) Harmoniser, c'est ainsi s'attaquer aux structures mêmes des sociétés. C'est aussi, en l'occurrence, mettre au grand jour le réseau complexe et discret des arrangements fiscaux dans les régimes des entreprises et des capitaux qui constituent une architecture ultrasensible. (...) C'est en quoi cette dispute fiscale est sans doute la première véritablement politique de la nouvelle Eu-

rope. Il est heureux qu'elle s'ouvre après l'adoption de l'euro, ce verrou familial. Et, tôt ou tard, une certaine harmonisation se fera.

FRANCE-SOIR Gilles Le Ro'h La retraite de Richard Virenque ne nous attriste pas. Après s'être longtemps servi du cyclisme pour assoir sa réussite sociale, le coureur français a signé hier la conclusion attendue d'une affaire dont il était le principal protagoniste : il quitte le cyclisme, comme un automobiliste abandonne son permis de conduire après un excès de vitesse. Il a joué avec l'amour du public, mais a perdu la confiance de son milieu. Mal conseillé, il a pensé contourner la vérité, c'est la vérité qui l'a rattrapé.

www.barbie.com/mydesign

Créer la poupée de ses rêves sur écran, puis la recevoir par la poste



LES PETITES filles, qui veulent toujours des poupées différentes de celles qu'on leur offre, peuvent désormais se composer de nouvelles amies entièrement à leur goût, grâce à « My Design », une application interactive proposée par le site Barbie Girls, de la société Mattel. Puis, après s'être amusées sur Internet, elles peuvent, si elles le souhaitent, demander que la poupée de leurs rêves soit fabriquée sur mesure et livrée à domicile.

La création en ligne se fait en huit étapes : on choisit d'abord le nom de sa future poupée, puis la couleur de ses yeux et de ses cheveux, sa coiffure, le style de ses vêtements, du blue-jean à la robe du soir, ses accessoires. Pour l'expression du visage, on a le choix entre « sourire bouche ouverte » et « sourire bouche fermée ». Pour la couleur de peau, on ne parle ni de « blanche » ni de « noire », ce qui pourrait choquer, mais de « claire », « brune » ou « bronzée ». En revanche, le corps est toujours le même : parfait. Une fois le travail terminé, le résultat s'affiche à l'écran. Ce n'est pas tout : la nou-

velle poupée doit aussi être dotée d'une « personnalité », que l'on dessine en répondant à un questionnaire : il faut lui inventer une date de naissance, un lieu de résidence, des activités préférées, les gens qu'elle aime fréquenter... La Barbie sur mesure est livrée dans un délai de six à huit semaines

industrielle des biens de consommation, ouvre de nouvelles perspectives à tous les fabricants de jouets. L'idée, déjà ancienne, est devenue viable économiquement avec l'avènement d'Internet. Cela dit, la fabrication de ces Barbies personnalisées reste très traditionnelle. Sur un corps fabriqué en série, les yeux, les cheveux et les accessoires sont ajoutés à la main, avec, en prime, le nom de la future propriétaire. Ce jeu interactif peut être recommandé indéfiniment, car ses concepteurs assurent qu'il y a au moins quinze mille combinaisons possibles. Les pédagogues semblent penser que ce nouveau procédé permettra de s'éloigner encore un peu plus de la Barbie originelle, cette blonde glaciale tant critiquée par les féministes. « My Design » a toutes les chances d'avoir du succès auprès des fillettes, mais aussi d'autres catégories d'internautes : il y a un charme indéniable à jouer les Pygmalion virtuels.

Francis Pisani

SUR LA TOILE

PROCÈS POLITIQUE

Le premier procès organisé en Chine pour juger un délit politique commis sur Internet s'est ouvert vendredi 4 décembre à Shanghai. M. Lin Hai, un informaticien âgé de trente ans, est accusé de « subversion » pour avoir fourni un fichier de trente mille adresses électroniques d'internautes chinois à des organisations dissidentes basées aux Etats-Unis. Ces organisations s'étaient servies de ce fichier pour diffuser des articles critiquant le régime et le gouvernement chinois. Détenus depuis le mois de mars, Lin Hai, qui est jugé à huis clos, risque une longue peine de prison. - (AFP.)

CONFÉRENCE CONTRE LE RACISME

A l'issue de la conférence de Washington sur la restitution des biens spoliés par les nazis, la délégation suisse a proposé l'organisation d'une nouvelle conférence internationale, visant cette fois à coordonner l'action des gouvernements pour empêcher la propagation sur Internet de documents racistes et antisémites. - (Reuters)

Abonnez-vous au Monde. Jusqu'à 360F d'économie soit 7 semaines de lecture GRATUITE. Oui, je souhaite m'abonner au Monde pour la durée suivante: 3 MOIS - 562 F, 6 MOIS - 1 086 F, 1 AN - 1 980 F. Prix de vente au numéro (tarif en France métropolitaine uniquement) je joins mon règlement soit: 101 M3 007. Par chèque bancaire ou postal à l'ordre du Monde. Par carte bancaire N°: Date de validité: Signature: Prénom: Adresse: Localité: Code postal: TARIFS HORS FRANCE: Belgique, Pays-Bas, Luxembourg, Suisse: 1 AN: 2 190 F, 2 980 F; 3 mois: 598 F, 790 F. USA - CANADA: Le Monde (ISSN: 0000-0000) is published only in 8 000 copies per week. The Monday, Tuesday, Wednesday, Thursday, Friday, Saturday and Sunday editions are published in 100,000 copies per week. For advertising rates, contact: USA: INTERNATIONAL SALES, Attention: Advertising Dept., 400 Avenue of the Americas, New York, NY 10013, USA. Tel: 212-512-2000. Fax: 212-512-2001. Offre valable jusqu'au 31/12/98. Pour tout autre renseignement concernant le portage à domicile, la suspension de votre abonnement pendant les vacances, un changement d'adresse, le paiement par prélèvement automatique mensuel, les tarifs d'abonnement pour les autres pays étrangers. Téléphoner au 01-42-17-32-90 de 8h30 à 18 heures du lundi au vendredi. Bulletin à renvoyer accompagné de votre règlement à: LE MONDE, service Abonnements-24, avenue du Général-Lecteur 80998 Charenty Cedex

Le test de la serrure par Alain Rollat. LEQUEL CHOISIR? Embarras du dimanche. Cruauté du zapping. Dominique Strauss-Kahn, invité de Michel Field sur TF1, est un bon ministre des finances. Il respire en ministre des finances. Il pense en ministre des finances. Il agit en ministre des finances. Il répond aux questions en ministre des finances. Vos prévisions de croissance ne relèvent-elles pas de la méthode Coué? « Il faut voir... » Etes-vous pour ou contre un service minimum dans les transports publics en cas de grève? « Cela dépend... » Pourquoi ce gâchis à propos du PACS? « La question n'est pas assez précise... » Concevez-vous que la télévision publique s'affranchisse de toute publicité? « Peut-être, ça pose des problèmes... » Comment survivre avec la moitié du RMI quand on est retraité de l'agriculture? « Cette question est tout à fait sérieuse... » On dirait du Mazarin revu par Umberto Eco: « Pour éviter de déplaire à quelqu'un (...), use habilement de l'optatif, de l'ambigüité, de l'invocation oratoire, bref, de toutes les formules de rhétorique derrière lesquelles tu peux te cacher... » (Breviaire des politiciens, Arléa, 1996). Daniel Cohn-Bendit est du meilleur effet médiatique. Même quand on ne lui pose pas de questions, il a réponse à tout. Invité de Franz-Olivier Giesbert, sur Paris Première, il tire un feu d'artifice. Désormais, il aime tout le monde! Lionel Jospin? « C'est le meilleur candidat de la gauche, et je veux que la gauche gagne la prochaine présidentielle. Mais, pour cela, il faut qu'il représente toutes les sensibilités de la gauche... » Jacques Chirac? « Je crois que c'est un type sympa, même s'il ne comprend pas toujours tout en politique, je dis cela sans agressivité. Il a vraiment cru qu'on pouvait tout promettre en même temps... Il est parfait en porte-parole de la poli-

# IMMOBILIER

REPRODUCTION INTERDITE

## VENTES

**ESPAÑA C. Brava Begur**  
vers A/Biava hôtel centre-v.  
restaurant populaire  
16 chaises  
appt. privé : 3 750 MF à  
régler.  
T/F GB : 00-44-1834 82  
8804.

95 - Librairie-papeterie  
presse 96 m<sup>2</sup> informatisée  
CA 4 835 000 F. départ  
Prix except. 1 850 000 F.  
OFL - 01-42-93-41-82

Limite 77 - belle lib.  
Pap. presse cre-ville F4  
CA 3 886 000 F. bon bénéf.  
Prix : 1 890 000 F.  
OFL - 01-45-08-00-16

## PARIS 2<sup>e</sup>

**OPERA**  
Bel imm. anc. 3/4 P.  
excl. situat. parcour. bon  
état. calme, clair, charme.  
1 780 000 F - 01-43-25-97-16

**BOURSE STUDIO 30 m<sup>2</sup>**  
rdc. imm. rénové.  
500 000 F. - 01-44-94-04-40

**OPERA - 4 PCS**  
109 m<sup>2</sup>, 4<sup>e</sup> asc., imm. stand.  
2 520 000 F. - 01-44-94-04-40

## PARIS 4<sup>e</sup>

**ILE DE LA CITÉ sur jardin**  
Notre-Dame, duplex 105 m<sup>2</sup>  
dernier étage - sud - balcon.  
Tél. : 01-43-69-09-22

## PARIS 5<sup>e</sup>

**ATELIER D'ARTISTE**  
**LUXEMBOURG (5<sup>e</sup>)**  
3 P + mezzanine rdc sjard.  
hauteur plafond 3.5 m.  
charme - 01-43-36-17-36

**JUSSIEU DUPLEX**  
85 m<sup>2</sup> au sol, 3/4<sup>e</sup> dem. ét.  
70 m<sup>2</sup> - bur. commercial.  
possible - 01-43-36-17-36

**CLAUDE BERNARD**  
Imm. XVIII<sup>e</sup> 2 P. s'écour  
arborée, calme, charme,  
poutres, bon plan, excl. état.  
560 000 F. - 01-43-25-97-16

## PARIS 6<sup>e</sup>

**OBSERVATOIRE** beau 5 P.  
comme une maison 5<sup>e</sup> ét. asc.  
LITRE - 01-45-44-44-45

**RUE MAZARINE**  
superbe pied-à-terre 54 m<sup>2</sup>  
LITRE - 01-45-44-44-45

**RUE BONAPARTE 3/4 P.**  
82 m<sup>2</sup> ét. élevé, asc.  
pdt. - 01-43-59-14-05

## PARIS 7<sup>e</sup>

**RUE DE VARENNE**  
Bel anc. 2<sup>e</sup> asc. 155 m<sup>2</sup>  
parfait état. park. 6 450 000 F  
possib. serv. -  
01-45-03-47-33.

**PRES PL. VAUBAN**  
Pot. 8<sup>e</sup> asc., vue  
dégagée, soleil, séj.,  
s. à manger, 2 chbres,  
3 600 000 F  
GRENNELLE - 01-45-55-27-27

## PARIS 8<sup>e</sup>

**EXCEPTIONNEL**  
100 m Palais de l'Élysée,  
petit imm. gd standing  
3<sup>e</sup> étage,  
3/4 P. neuf - 90 m<sup>2</sup>  
Luxeuses prestations,  
parking possible.  
3 100 000 F  
Tél. : 06-08-72-64-74

## PARIS 9<sup>e</sup>

**M<sup>e</sup> BLANCHE**, imm. pdt.  
digicode, interph., gard.,  
duplex.  
A rénover, 182 m<sup>2</sup> + s. sol privé,  
30 m<sup>2</sup> possible mita.  
Px. : 1 750 MF - Tél. :  
06-60-45-27-09

## PARIS 10<sup>e</sup>

**Fg. St-Martin près canal**  
**LOFT 78 m<sup>2</sup>**  
Beau bât. svaste cour  
plantée, 2<sup>e</sup> ét., lumineux,  
impeccable, calme absolu.  
Tél. : 01-47-00-77-27

**Faubourg Saint-Denis**  
**BEAU 6 P. 178 m<sup>2</sup>**  
2 200 000 F - 01-40-25-07-05

## PARIS 11<sup>e</sup>

**OPERA BASTILLE**  
Immeuble XVIII<sup>e</sup>  
3 appartements.  
140-150 à 180 m<sup>2</sup>  
Très belle rénovation  
Invasion janvier 1999  
vue exceptionnelle  
Appartement témoin :  
12, place de la Bastille  
Tél. : 01-55-78-20-00

## PARIS 12<sup>e</sup>

**M<sup>e</sup> BERCY**, imm. 72  
ét. élevé,  
4/5 P. gde culs., 2 bns.  
100 m<sup>2</sup>, balc.  
parf. état, box.  
01-43-35-18-36

**M<sup>e</sup> PICPUS**, imm. 1876,  
dem. ét. art.  
de jard., 4 P., 99 m<sup>2</sup>  
terrass., 84 m<sup>2</sup>  
park. Paris - 01-43-35-18-36

## PARIS 13<sup>e</sup>

**LE NOUVEAU MONDE**  
68, rue Dunois  
3 P à partir 900 000 F  
4 P à partir 1 000 000 F  
Bur. de vente spt.  
2<sup>e</sup> ét. mercredi 11 h. à  
12 h 30 et de 15 h à 18 h.  
Vendredi 15 h à 18 h.  
GERIER 01-69-92-05-97  
ou 06-07-62-63-00

## PARIS 14<sup>e</sup>

**VILLA ADRIENNE**  
2/3 P., vue jard. privé, park.  
1 700 000 F - 01-44-94-04-40

**DENFERT-RL.** 3 P., 70 m<sup>2</sup>,  
entra. Daguene et marie,  
très calme, clair, 4<sup>e</sup> ét. asc.,  
parquet, charges min., RER,  
3 N<sup>e</sup>, 4 bus. 01-45-45-72-99

**S/P. Montsouris**, imm. 1972,  
vue excep.  
sej., 2 ou 3 chbres, 140 m<sup>2</sup>  
+ terrass., 250 m<sup>2</sup>  
box - 01-43-35-18-36

## PARIS 15<sup>e</sup>

**M<sup>e</sup> LOUMEL**, excep. imm.  
1875 dem. ét.,  
5 P., 115 m<sup>2</sup>,  
terrass., 147 m<sup>2</sup>,  
calme, soleil, 2 park. -  
01-43-35-18-36

## FICHE PRATIQUE DES NOTAIRES

**LE SORT DU CONTRAT DE VENTE DE L'IMMEUBLE EN CAS DE DÉFAUT D'ASSURANCE**

Lors de la vente d'un bien immobilier se pose le problème de la résiliation du contrat d'assurance du bien souscrit par le vendeur.

Le Code des Assurances indique, dans son article L. 121-10, qu'en cas de vente du bien assuré, l'assurance continue de plein droit au profit de l'acquéreur. Il est toutefois, soit à l'assureur, soit à l'acquéreur, de résilier le contrat.

A la lecture de ce texte, on constate que le vendeur n'a pas la possibilité de résilier. L'assureur peut le faire, mais encore faut-il qu'il ait connaissance de la vente.

Le plus souvent, par conséquent, c'est l'acquéreur qui devra décider de la continuation ou de la résiliation du contrat ; c'est d'ailleurs ce que prévoient généralement les actes notariés de vente.

Quelle que soit la décision que prendra l'acheteur (continuation ou résiliation), il est nécessaire que celui-ci dispose des informations nécessaires, en particulier le contrat d'assurance, qu'il lui faudra par conséquent se procurer auprès du vendeur, au plus tard le jour de la vente.

L'acquéreur pourra ensuite notifier son intention à l'assureur, par lettre recommandée avec accusé de réception, en joignant une des attestations d'acquisition que le notaire lui aura remises pour justifier de sa propriété.

Chambre des Notaires de Paris - Place du Châtelet - Paris 1<sup>er</sup>  
Téléphone : 01.44.82.24.00

## ANGIEN 3/4 P. 90 m<sup>2</sup>

**LEFEBVRE**, Soleil, vue,  
2 chbres, séj., dble 32 m<sup>2</sup>  
4<sup>e</sup> ét. imm. pdt. + svcs  
J.P. MAURIN.  
Gobelins immo.  
Tél. : 01-43-37-50-50

## Sèvres-Lecourbe

Imm. 1930, duplex,  
style étal. 2/3 P. 85 m<sup>2</sup>,  
tr. bon état, calme.  
01-43-35-18-36

## PARIS 16<sup>e</sup>

**PRES HENRI-MARTIN**  
Luxeux 330 m<sup>2</sup> parfait état  
Pot. ravalié + 2 studios  
indép. Park. - 01-45-62-04-99

## PARIS 18<sup>e</sup>

Abesses Ptitaire vd.  
diverses surf. + à finir +  
ou rénovées - 01-42-72-81-81

## PARIS 20<sup>e</sup>

**Marais 2<sup>e</sup> et Vendôme**  
**LOFT 78 m<sup>2</sup> CIV.**  
Triple récept., 3 chbres, cdt.  
2 900 000 F. -  
01-47-00-77-27

## VILLAS

**YONNE** - Belle demeure  
1817<sup>e</sup> siècle à moderniser  
374 m<sup>2</sup> hab. Belle récept. en  
l'état, boiseries dorées &  
trumeaux. Bon ét. général  
en U autour cour pavée  
fermée par portail.  
Terr. clos + pièce d'eau  
vastes dépend. 82000 m<sup>2</sup>  
1 250 000 F. P.M. 3904  
Degrès & Pflüger  
89130 TOULCY  
Tél. : 03-86-44-09-05

## MAISONS

**1<sup>er</sup> BASTILLE**  
maison atypique style  
atelier 110 m<sup>2</sup> en duplex  
2 chbres, hauteur, verrière.  
2 000 000 F.  
IP - 01-49-83-32-88

**GENTILLY**, près hôtel de  
ville maison atelier charme.  
Beaux volumes, cour, jardin.  
NSMI - 01-47-56-06-17

**93 ROMAINVILLE** limée  
Les Lilas, atelier à  
aménager 300 m<sup>2</sup> + appt. 80 m<sup>2</sup>.  
L'ensemble 1 700 000 F.  
IP - 01-48-83-32-88

## VIAGERS

Paris 6<sup>e</sup> Bd St-Germain  
800 000 F. + 5 000 F/mois  
70 m<sup>2</sup> libre - 01-42-62-84-84

## ACHATS

**Recherche urgent**  
pour mes clients,  
100 à 150 m<sup>2</sup>  
standing Paris rive gauche.  
Budget : 2 à 5 000 000 F  
J.P. MAURIN. Gobelins  
Immo.  
Tél. 01-43-37-50-50

## INTER PROJETS

recherche  
S/PARIS ET EST PARISIEN  
VOLUMES ATYPIQUES  
A VENDRE OU A LOUER  
Tél. : 01-42-83-46-46

## ACH.

100 à 120 m<sup>2</sup> Paris  
pdt. 5<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup>, 7<sup>e</sup>, 14<sup>e</sup>, 19<sup>e</sup>, 18<sup>e</sup>.  
Tél. : 01-49-73-46-07 même sot.

## LOCATIONS

### OFFRES VIDES

**AGIFFRANCE**  
LOCATIONS  
01-49-43-43-40

**M<sup>e</sup> CHARONNE 1<sup>er</sup>**  
Rue Carrière-Malinguet  
Résidence calme  
F2 57 m<sup>2</sup>, park. cave,  
5 341 F c.c. HON. 3 207 F  
F4 88 m<sup>2</sup> park cave, balc.  
7 537 F c.c. Hon. 4 451 F

## - V. HUGO STUDIO 45 m<sup>2</sup>

+ gd balcon 5 100 F + ch.  
- PASSY 3 P. 80 m<sup>2</sup>  
- Vue Seine 8 000 F + ch.  
- Michel Ange 4 P. 105 m<sup>2</sup>  
+ balcon, 4<sup>e</sup> asc. 10 800 F net  
- ST-ANDRÉ des ARTS gd  
2/3 P., 3<sup>e</sup> asc. 11 000 F net  
- 17<sup>e</sup>, Pl. Malhot, 3/4 P.  
95 m<sup>2</sup>, 6<sup>e</sup> asc., 11 000 F net.  
- 7<sup>e</sup> DUROC 4/5 P. parfait  
état 12 000 F net  
- RANELAGH 4 P. 140 m<sup>2</sup>  
Gd standing, vue sur  
square 14 500 F + ch.  
- VALMONT -  
01-44-94-04-40

## MASTER GROUP

47, rue Vaneau, 75007 Paris,  
rech. appts. vides ou meublés.  
Toutes surfaces pour  
CADRES BANQUES ET  
GRANDES SOCIÉTÉS  
01-42-22-98-70

## MONTEUIL

maison  
d'architecte originale  
160 m<sup>2</sup>, 4 chbres, volume  
hauteur, 3 terrass.  
13 600 F.  
IP - 01-46-83-32-88

## 1<sup>er</sup> VOLUME ATYPIQUE

130 m<sup>2</sup>, 3 chbres, terrass.  
privative sans vis-à-vis  
70 m<sup>2</sup>. Libre 3-99  
15 500 F. CC  
IP - 01-46-83-32-88

**PARIS 11<sup>e</sup> arrondissement**

**11/15A**, rue Godotroy Cavaignac  
75011 Paris  
Réalisation et commercialisation :  
SEFIDMA  
L'immobilier depuis 1960  
4042, avenue Raymond Poincaré  
75116 PARIS  
Tél. : 01 53 73 00 10  
(du lundi au vendredi)

**LANCEMENT, DÉFISCALISATION "PERISSOL"**  
De studio en 5 pièces 20 400 F le m<sup>2</sup> moyen bon parking.  
Entre le métro Voltaire et le métro Puitsbleau dans un quartier  
prestigieux, une résidence de caractère sur jardins intérieurs.  
Une ambiance de village à 2 pas de l'animation de la place Léon  
Blum, de ses commerces, ses écoles et lycées.

Bureau de Vente sur place :  
11/15A, rue Godotroy Cavaignac 75011 Paris :  
ouvert tous les jours de 14h à 19h, sauf mardi et mercredi.  
Tél. 01 43 73 40 64

**SEFIDMA**

**PARIS 17<sup>e</sup> arrondissement**

**Eiffel Parc**  
rue Desaix  
75015 Paris  
Réalisation :  
SORPHEM  
Commercialisation :  
GEFIC

**A l'orée du Champs de Mars.**  
**A 300 m de la Tour Eiffel.**  
A proximité de l'École Militaire et du Village Saint-Germain, 66 appartements  
de grand standing avec beaux balcons ou terrasses face à un  
magnifique parc de 7 500 m<sup>2</sup> en avec vue sur la Tour Eiffel.  
Prévisions haut de gamme.  
18 appartements disponibles de studio en 6 pièces balcons, terrasses  
Prix nous consulter. Aménagement Périsol  
Bureau de vente sur place ouvert du lundi au dimanche de 10h30  
à 18h30 et de 14h à 19h.  
Tél. 01 56 28 28 05

**Eiffel Parc**

**PARIS 19<sup>e</sup> arrondissement**

**Les Académies**  
des Buttes Chaumont  
20, rue des Alouettes - 75019 Paris  
Réalisation :  
STIM BATEL  
Groupe Bessyges Immobilier,  
92513 Boulogne Cedex  
150, route de la Reine  
Tél. 01 55 38 32 38  
Internet : <http://www.stimbatel.fr>

**67 APPARTEMENTS DU STUDIO AU 3 PIÈCES**  
TOTAL INVESTISSEURS - LOYERS GARANTIS PENDANT  
5 ANS - RÉCUPÉRATION DE TVA.  
STIM BATEL réalise une résidence pour étudiants avec services  
(gardiennage, conciergerie, laverie...) à proximité du Parc des Buttes  
Chaumont et du métro.  
Prix à partir de 410 000 F hors parking  
Pour tous renseignements,  
appelez dès maintenant au 01 55 38 32 38

**Les Aïeules**  
Buissonnières  
Paris des matras  
100 Adolphe Millé - 75019 Paris  
NOUVEAU PROGRAMME  
Réalisation : SOPERIM  
Commercialisation :  
ASTRAM CONSEIL  
R. rue Vignon 75005 Paris  
Tél. 01 47 42 13 12

**A 200 m du métro Porte de Pantin**  
Face à 53 ha de Parc au Bord de l'eau, à l'entrée de la Cité de la  
Musique, 2 immeubles de charme aux prestations luxueuses :  
marbre, chauffage gaz, terrasses et balcons. GAZ ET QUALITEE.  
De studio en 6 pièces, 30 appartements disponibles.  
A partir de 17 500 F le m<sup>2</sup> hors parking.  
Aménagement Périsol  
Bureau de vente sur place ouvert 7 jours sur 7 de 10h à 19h et le  
week-end de 10h à 12h. Rue Adolphe Millé, 75019 Paris.  
Tél. 01 43 45 17 59.

**Les Lauréates**  
125-137, bd Desvot  
75020 Paris  
Réalisation :  
SCI DAVOUT  
6, Imbourg Saint-Honoré  
75008 Paris  
Commercialisation :  
Tél. 01 47 42 85 95

**PERRISOL**  
IDÉAL INVESTISSEURS  
Résidence avec services pour étudiants  
Gestion : EUROSTUDIOMMS :  
filiale du groupe de la CASSE DES DEPOTS.  
Loyer garanti par bail. Stockés à partir de 349 000 F.  
Cetain 100% possible.  
Commercialisation : 06. 01 47 42 85 95

**PARIS 20<sup>e</sup> arrondissement**

**Les Lauréates**  
125-137, bd Desvot  
75020 Paris  
Réalisation :  
SCI DAVOUT  
6, Imbourg Saint-Honoré  
75008 Paris  
Commercialisation :  
Tél. 01 47 42 85 95

**RÉSIDENCE "La Vallière"**  
4549, route de Châtea  
78 Carrères-sur-Seine  
Réalisation :  
Groupe FRANDM  
Tél. 01 47 20 46 09

**LIVRAISON IMMÉDIATE. SUPERBES APPARTEMENTS**  
de 2 P m 4 P, Mètres de ville 5 pièces, à partir de 13 999€.  
Construction traditionnelle - prestations de qualité exceptionnelles.  
Cetain total dans un cadre de verdure au bord de Seine.  
6 ans de la Révision - Labels QUALITEE et PROMOTELEC.  
P&S et prêt à taux 0%.

**APPARTEMENT MODÈLE** sur place, du jeudi au lundi de 10h à  
18h. Tél. 01 39 97 24 18

**FRANM**

**IMMO NEUF**

**Le mensuel qui vous aide à acheter dans le neuf. Chez votre marchand de journaux.**

Handwritten signature or note in Arabic script.

**FILMS DE LA SOIRÉE**

**GUIDE TÉLÉVISION**

**FILMS DU JOUR**

**LOCAUX INDUSTRIELS**

**DEMANDES VIDES**

**EMBAISSY SERVICE**

**43, av. Marceau - 75116**  
Rech. pour CLIENTS  
ÉTRANGERS APPTS  
HAUT DE GAMME  
HOTEL PARTICULIER  
à VILLAS chics Paris  
vides et meublées  
GESTION POSSIBLE  
Tél. : 01-47-20-30-05

**LOCAUX INDUSTRIELS**  
Site transport-déménagement  
rech. en location banlieue  
nord proche Paris  
Locaux/entrepôts  
minimum 250/300 m<sup>2</sup> poste  
à quel + environ 60 m<sup>2</sup> burc.  
Tél. : 06-07-56-47-83

سكنا من الامس

LUNDI 7 DÉCEMBRE

FILMS DE LA SOIRÉE

- 19.30 La Femme modèle... 20.45 Les Chaussons rouges... 23.00 Le Passage...

NOTRE CHOIX

20.45 Histoire Molière En 1976, installé depuis cinq ans dans sa Cartoucherie...

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

- TF1 18.25 Exclusif... 19.05 Le Bigdil... 20.00 Journal, Météo...

GUIDE TÉLÉVISION

- DEBATS 22.15 L'Ecran témoin... MAGAZINES 18.30 Nulle part ailleurs... 18.30 Les Dossiers de l'Histoire...

MARDI 8 DÉCEMBRE

NOTRE CHOIX

12.40 Planète Jazz Collection Fats Waller, maître et modèle EN 1996, la série « Jazz Collection » (produite par La Sept/Arte et ex-Nililo), diffusée dans le cadre du programme « Music Planet »...

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

- TF1 13.55 Les Feux de l'Amour... 14.45 Arabesque... 15.40 La loi est la loi...

FILMS DU JOUR

- 16.25 Twin Town... 16.45 Retour à la vie... 17.55 On a volé la jacinthe... 18.05 No Smoking... 18.35 La Légende de piano...

GUIDE TÉLÉVISION

- MAGAZINES 16.30 Les Dossiers de l'Histoire... 19.00 Archimède... 20.00 Temps fugitif... 20.00 20h Paris Première... 20.50 En 60 secondes... 21.00 Le Point... 21.00 Le Gal Savori... 22.30 Bouillon de culture... 22.45 La Vie à Venise... 23.25 Comment ça va ?... 0.30 Le Cercle... 0.30 Zone Interdite... 0.30 Strip-tease... 1.45 Saga-Cités... DOCUMENTAIRES 17.30 Vêlo Love... 17.30 Les Océanides... 17.40 La jungle de verre... 18.00 Au zoo de Melbourne... 18.05 La Fille... 18.35 Les Derniers Maharajahs... 19.00 Archimède... 20.00 Plans de vol... 20.45 African Poets... 20.45 Le Général de la rage... 20.25 Le Temps des cathédrales...

Le Monde publie chaque semaine, dans son supplément daté dimanche-lundi, les programmes complets de la radio et de la télévision accompagnés du code ShowView... SIGNIFICATION DES SYMBOLES: ■ Signifié dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia » ■ On peut voir ■ Ne pas manquer ■ Chef-d'œuvre ou classiques ■ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

ARTE

- 19.00 Nature. Eloge du Soleil... 19.45 Météo, Arte info... 20.15 Reportage... 20.45 Les Chaussons rouges... 22.55 Jean-Marais... 23.10 Le Festament d'Orphée... 0.30 Court-circuit... 1.00 La Championne olympique...

FRANCE-CULTURE

- 20.30 Agora. Spécial Objets d'Histoire... 21.00 L'Histoire en direct... 22.10 Fiction... 23.00 Nuits magnétiques... 0.05 Du jour au lendemain... 17.55 Le Crépuscule... 16.30 Les Chemins de la musique... 16.40 Les Aventures de Sinbad... 19.00 FX, effets spéciaux... 20.10 Notre belle famille... 20.35 La Famille Touvabien... 20.40 Décrochage info... 20.50 Troubles... 22.40 The Crying Game... 0.40 Jazz à la Johnny Griffin Quartet... 20.15 Les Soirées... 20.40 Le Jeune Béla Bartók... 22.38 Les Soirées... 0.00 Caramboulages... 1.30 Les Enfants boucous... 2.00 Ma femme s'appelle reviens... 13.40 Les Iles du Pacifique... 14.40 La Cinquième rencontre... 16.00 Modes de vie, modes d'emploi... 17.00 Cellulo... 17.30 100 % question... 17.55 L'Héritage du dragon... 18.20 Météo... 18.30 Le Monde des animaux... 19.00 Archimède... 19.45 Météo, Arte info... 20.15 Reportage... 20.45 La Vie en face... 21.45 Comédia... 13.50 Derrick... 14.50 Soko... 15.50 Thérèse... 16.00 La Chance aux chansons... 16.45 Des chiffres et des lettres... 17.30 et 22.30 Un livre, des livres... 17.25 Cap des Pins... 17.55 Hartley, coeurs à vif... 18.10 Friends... 19.15 1 000 enfants vers l'an 2000... 19.20 Qui est qui ?... 19.50 et 0.05 L'Éuro... 19.55 Au nom du sport... 19.56 Météo, Journal, Météo... 20.55 La Rumba... 22.35 Bouche à oreille... 22.40 Déclaration universelle des droits de l'homme... 0.10 Journal, Météo... 0.30 Le Cercle... 1.40 Mezzo Pinfo... 1.55 Des parents différents... 13.25 Parole d'Expert... 14.20 Les cragoantes... 14.48 Le Magazine du Sénat... 14.58 Allocation de monsieur Kofi Annan... 16.05 C'est clair pour tout le monde !... 16.40 Les Minikéums... 17.45 Le Kadox... 18.20 Questions pour un champion... 18.50 Un livre, un jour... 18.53 L'Éuro, mode d'emploi... 20.05 Le Kouïj de 20 heures... 20.35 Tout le sport... 20.50 Déroulements de fond... 22.55 Météo, Soir 3... 23.25 Comment ça va ? Du bon côté de la ménopause... 0.20 Magazine olympique... 0.30 Strip-tease... 1.45 Saga-Cités... 13.35 Larry Flynt... 15.40 Invasion planète Terre... 16.25 Twin Town... 18.00 Au zoo de Melbourne... 18.30 Football, Jour d'Europe... 19.00 FC Bourses - Lyon... 21.00 Marseille - Monaco...

FRANCE-MUSIQUE

- 19.00 Jazz, suivez le thème... 19.40 Hommage à Gérard Grisey... 22.30 Musique pluriel... 23.07 Le Dialogue des muses... 20.15 Les Soirées... 20.40 Le Jeune Béla Bartók... 22.38 Les Soirées... 0.00 Caramboulages... 1.30 Les Enfants boucous... 2.00 Ma femme s'appelle reviens... 13.40 Les Iles du Pacifique... 14.40 La Cinquième rencontre... 16.00 Modes de vie, modes d'emploi... 17.00 Cellulo... 17.30 100 % question... 17.55 L'Héritage du dragon... 18.20 Météo... 18.30 Le Monde des animaux... 19.00 Archimède... 19.45 Météo, Arte info... 20.15 Reportage... 20.45 La Vie en face... 21.45 Comédia... 13.50 Derrick... 14.50 Soko... 15.50 Thérèse... 16.00 La Chance aux chansons... 16.45 Des chiffres et des lettres... 17.30 et 22.30 Un livre, des livres... 17.25 Cap des Pins... 17.55 Hartley, coeurs à vif... 18.10 Friends... 19.15 1 000 enfants vers l'an 2000... 19.20 Qui est qui ?... 19.50 et 0.05 L'Éuro... 19.55 Au nom du sport... 19.56 Météo, Journal, Météo... 20.55 La Rumba... 22.35 Bouche à oreille... 22.40 Déclaration universelle des droits de l'homme... 0.10 Journal, Météo... 0.30 Le Cercle... 1.40 Mezzo Pinfo... 1.55 Des parents différents... 13.25 Parole d'Expert... 14.20 Les cragoantes... 14.48 Le Magazine du Sénat... 14.58 Allocation de monsieur Kofi Annan... 16.05 C'est clair pour tout le monde !... 16.40 Les Minikéums... 17.45 Le Kadox... 18.20 Questions pour un champion... 18.50 Un livre, un jour... 18.53 L'Éuro, mode d'emploi... 20.05 Le Kouïj de 20 heures... 20.35 Tout le sport... 20.50 Déroulements de fond... 22.55 Météo, Soir 3... 23.25 Comment ça va ? Du bon côté de la ménopause... 0.20 Magazine olympique... 0.30 Strip-tease... 1.45 Saga-Cités... 13.35 Larry Flynt... 15.40 Invasion planète Terre... 16.25 Twin Town... 18.00 Au zoo de Melbourne... 18.30 Football, Jour d'Europe... 19.00 FC Bourses - Lyon... 21.00 Marseille - Monaco...

RADIO-CLASSIQUE

- 20.15 Les Soirées... 20.40 Le Jeune Béla Bartók... 22.38 Les Soirées... 0.00 Caramboulages... 1.30 Les Enfants boucous... 2.00 Ma femme s'appelle reviens... 13.40 Les Iles du Pacifique... 14.40 La Cinquième rencontre... 16.00 Modes de vie, modes d'emploi... 17.00 Cellulo... 17.30 100 % question... 17.55 L'Héritage du dragon... 18.20 Météo... 18.30 Le Monde des animaux... 19.00 Archimède... 19.45 Météo, Arte info... 20.15 Reportage... 20.45 La Vie en face... 21.45 Comédia... 13.50 Derrick... 14.50 Soko... 15.50 Thérèse... 16.00 La Chance aux chansons... 16.45 Des chiffres et des lettres... 17.30 et 22.30 Un livre, des livres... 17.25 Cap des Pins... 17.55 Hartley, coeurs à vif... 18.10 Friends... 19.15 1 000 enfants vers l'an 2000... 19.20 Qui est qui ?... 19.50 et 0.05 L'Éuro... 19.55 Au nom du sport... 19.56 Météo, Journal, Météo... 20.55 La Rumba... 22.35 Bouche à oreille... 22.40 Déclaration universelle des droits de l'homme... 0.10 Journal, Météo... 0.30 Le Cercle... 1.40 Mezzo Pinfo... 1.55 Des parents différents... 13.25 Parole d'Expert... 14.20 Les cragoantes... 14.48 Le Magazine du Sénat... 14.58 Allocation de monsieur Kofi Annan... 16.05 C'est clair pour tout le monde !... 16.40 Les Minikéums... 17.45 Le Kadox... 18.20 Questions pour un champion... 18.50 Un livre, un jour... 18.53 L'Éuro, mode d'emploi... 20.05 Le Kouïj de 20 heures... 20.35 Tout le sport... 20.50 Déroulements de fond... 22.55 Météo, Soir 3... 23.25 Comment ça va ? Du bon côté de la ménopause... 0.20 Magazine olympique... 0.30 Strip-tease... 1.45 Saga-Cités... 13.35 Larry Flynt... 15.40 Invasion planète Terre... 16.25 Twin Town... 18.00 Au zoo de Melbourne... 18.30 Football, Jour d'Europe... 19.00 FC Bourses - Lyon... 21.00 Marseille - Monaco...

## Le viager

par Pierre Georges

LE « PU-PUTSCH » à son front-front ! On pourrait évidemment se mettre au balcon, compter les coups, recenser les épithètes, et applaudir d'abondance à l'inductible issue de ce drame familial. Ce n'est pas tous les jours que les extrémistes se dévotent entre eux.

On pourrait inciter Bruno Mégret à déposer au plus vite plainte contre Jean-Marie Le Pen puisque, aussi bien, et c'est un expert qui parle, le président du Front national a qualifié les troupes du Brus de Vitrolles de « minorité extrémiste et raciste, à l'origine de ce trouble concerté ».

On pourrait, avec des gants et des scrupules d'entomologiste, faire le tri entre les troupes du « Vieux » et les régiments de « Nabotéon » comme aime à se nommer réciproquement ces gens-là. Dire qui est qui et pour qui, dans cette affaire de la bête à deux fronts, lepéniste et mégretiste.

On pourrait, en somme, attendre que le Front national, en ses déchirements internes, ses étripages publics, ses haines recuites, ses ambitions divergentes veuille bien rendre au pays le plus signalé service qui soit : le débarrasser enfin du Front et de cette tâche au visage de la France.

Mais il ne faut pas rêver. La bataille de pouvoir qui a eu lieu depuis des mois, et qui s'est manifestée — en quels termes ! — à la Maison de la chimie, est d'un pur classicisme. Un parti extrémiste, deux chefs potentiels, c'est-à-dire un dé trop. On sait comment cela se termine : par le triomphe de l'un ou de l'autre et certes pas par la dissolution de leurs idées communes dans l'éther politique.

Car à oser, on serait tenté de dire, au plus fort de la bagarre, que rien ne sépare vraiment, au plan idéologique, Jean-Marie Le Pen et Bruno Mégret. Brun bonnet et bonnet brun. Ils vivent les mêmes obsessions, véhiculent les mêmes idées, surfient sur le même climat protestataire, sont entourés des mêmes extrémistes. Simplement, ils se sont engagés l'un l'autre, l'un contre l'autre, dans une lutte à mort, une lutte de succession alors même que la succession n'était pas ouverte.

Les mégretistes et d'abord leur patron veulent tuer le père fondateur, cette vieille bête poilue, dont ils ne supportent plus ni la poigne, ni les dérapages verbaux, ni les lubbies, ni la stratégie. Ils veulent le pouvoir, maintenant et tout de suite. Au Front d'abord. Par alliance ensuite, dans la simple impatience du pouvoir. Ils veulent s'affranchir de la tutelle du septuagénaire Ubu-cher.

Jean-Marie Le Pen a soixante-dix ans, Bruno Mégret quarante-neuf. Tout est dit dès lors que le premier affirme, urbi et orbi, que le Front reste sa chose, son jouet, son hochet et son sceptre, s'affirme le « monarque », clame, comme souverain, « le parti c'est moi ».

Et dès lors que le second, depuis des années, tisse soigneusement ses réseaux, met en place ses hommes, et enfin tombe le masque : Ôte-toi de là que je m'y mette !

C'est aussi simple que cela. Le Pen versus Mégret, Front contre Front, l'ancien contre le méthodique, le Menhir absolu contre l'énarque pressé. Une affaire féroce de viager politique. Libre ou occupée l'extrême droite ?

## Près de deux cents départs envisagés à l'Agence France-Presse

Le PDG Jean Miot devrait présenter, mardi 15 décembre, un « plan de restructuration et de développement »

APRÈS UN AUDIT très sévère de l'inspection générale des finances sur sa gestion, Jean Miot, PDG de l'Agence France-Presse (AFP), devrait présenter au cours du conseil d'administration, prévu mardi 15 décembre, son « plan stratégique de restructuration et de développement ». Dans ce document de vingt-six pages, il prévoit comme « axes stratégiques de développement » la mise en place de filières spécifiques dans quatre domaines : le multimédia, le sport, l'économie et les images télévisées.

Jean Miot préconise, par ailleurs, « un renouvellement des effectifs » et un effort accru en matière de formation du personnel. « Si, à l'horizon du plan, cent quatre-vingt-neuf départs (sur un total de deux mille personnes aujourd'hui) peuvent être envisagés, parallèlement les remplacements indispensables et les investissements humains nécessaires au développement devront conduire à deux cent trente-cinq recrutements », affirme ce document. Il s'agit d'encourager les départs volontaires pour les plus

de cinquante-sept ans, tout en mettant en place les dispositions légales relatives aux trente-cinq heures (vingt-quatre nouveaux postes de journalistes sont intégrés dans les remplacements).

Après le plan de réduction du personnel mis en place sous la présidence d'Henri Pigeat, en 1986, il s'agit de la seconde vague de départs envisagée à l'AFP depuis la Libération. Entre les salaires non versés aux partants et ceux des nouveaux embauchés, l'allègement de la masse salariale est évalué à 106 millions de francs en 2002.

POLITIQUE COMMERCIALE  
Le troisième axe de la réforme propose une refonte de la politique commerciale qui « implique le renfort d'un directeur commercial ». Enfin, Jean Miot suggère une « réforme du management » qui passe par la nomination d'un nouveau directeur général adjoint. Un cabinet de chasseurs de têtes chargé de trouver ce candidat aura déjà essayé plusieurs refus.

Pour élaborer ce plan, trois hy-

pothèses ont été retenues. « Si aucune véritable réforme n'est engagée, la simple continuité de la situation actuelle conduira à une cessation d'activité inéluctable », avec un déficit cumulé de 107 millions de francs en 2001. Malgré leur caractère stratégique, certaines activités sont fortement déficitaires. C'est le cas du service général en anglais (dont la marge devrait être négative de 46 millions en 1999), en espagnol (-28 millions) et de la photographie (-105 millions).

Si des mesures minimales de survie sont engagées, « permettant tout juste une stagnation au niveau actuel », l'AFP « perdra son statut d'agence internationale » et devra se replier sur le seul marché hexagonal. Enfin, troisième schéma, celui prévu par Jean Miot, « un plan de réforme basé sur une exigence raisonnable de redressement ». Toutefois, c'est seulement en 2001 que le montant cumulé des résultats du plan triennal (75 millions de francs) compensera, selon cette étude, les 60 millions de francs de pertes comptabilisées dès 1998

pour les départs volontaires. Jean Miot présente ce plan de la « dernière chance » à quelques semaines de l'échéance de son mandat de PDG, le 3 février 1999. Il doit aussi présenter au conseil d'administration, plusieurs fois reporté, son budget pour l'année prochaine. Depuis quelques mois, les rapports se sont sérieusement tendus entre Jean Miot et le gouvernement. Le 16 octobre, dans une lettre très sèche, le ministre de la culture et de la communication, Catherine Trautmann, et ses collègues des affaires étrangères, de l'économie, des finances et de l'industrie, ainsi que le secrétaire d'État au budget exigeaient de Jean Miot « un plan d'affaires soûlement étayé » (Le Monde du 21 octobre). Les ministres lui demandaient très précisément de mettre en place « une politique commerciale efficace », de restructurer les activités rédactionnelles et de réévaluer les possibilités de développement de l'agence.

Nicole Vuissier

## Manifestation à Quimper pour la reconnaissance du breton

QUATRE MILLE à cinq mille personnes ont manifesté à Quimper, dans le Finistère, samedi 5 décembre, en faveur de la reconnaissance de la langue bretonne. Venu des quatre départements bretons, ainsi que de la Loire-Atlantique, les manifestants ont réclamé la signature par la France de la charte européenne des langues régionales, ainsi qu'une modification de l'article 2 de la Constitution, qui indique que « la langue de la République est le français », afin qu'il soit évoquée la pratique des langues régionales. Louis Le Pen, sénateur PS du Finistère et ancien ministre de l'Agriculture, a déclaré que les parlementaires socialistes du département « allaient mettre en chantier une proposition de loi pour l'enseignement des langues régionales et la création de chaînes de télévision régionales incluant les langues parlées dans différentes régions ».

## Sept morts dans un incendie en Seine-Saint-Denis

SEPT PERSONNES ont trouvé la mort et vingt-quatre autres ont été blessées, dont douze grièvement, dans la nuit du dimanche 6 au lundi 7 décembre, dans l'incendie d'une maison de retraite à Livry-Gargan (Seine-Saint-Denis). Quarante-cinq personnes ont été plus légèrement blessées ou intoxiquées. La totalité des blessés a été transférée vers les hôpitaux parisiens les plus proches.

Le feu s'est déclaré dans des circonstances encore indéterminées dans une chambre au rez-de-chaussée du bâtiment d'habitation, vers 4 heures, avant de se propager à l'ensemble du bâtiment de trois niveaux, situé 127 avenue Emile-Gérard à Livry-Gargan. Le feu a été maîtrisé quarante-cinq minutes après l'intervention des pompiers.

DÉPÊCHES

■ LE HAVRE : le ministre de l'Équipement, des transports et du logement, Jean-Claude Gaysot, a annoncé, dimanche 6 décembre au Sénat, à l'occasion de la discussion du budget de la mer que le gouvernement avait retenu le projet de développement du port du Havre connu comme « Port 2000 » qui vise à améliorer les capacités d'accueil des grands navires porte-conteneurs transocéaniques.

■ RADIO : la grève des amateurs des stations locales de Radio France est terminée. La direction et les syndicats CFDT et FO ont signé, dimanche 6 décembre, un protocole qui prévoit la transformation progressive des contrats des personnels d'antenne en contrats à durée indéterminée. Cet accord met fin à douze jours de conflit et prévoit l'ouverture des négociations qui doivent aboutir à un accord d'entreprise d'ici à la fin du mois de février.

■ GRÂCE : Nathalie Fons, mère de famille emprisonnée à Nice pour non-présentation d'enfant, a été graciée par le président Jacques Chirac, a indiqué, dimanche 6 décembre, la Fédération des associations de défense des mères d'enfants naturels. Mère de la petite Tiffany, âgée de 9 ans, Nathalie Fons, 32 ans, avait été incarcérée le 8 septembre avant d'entamer une grève de la faim, qui avait entraîné son hospitalisation. Elle venait de réintégrer la maison d'arrêt. Alors que la mère et le père vivaient séparément, ce dernier, empêché par la mère de voir l'enfant, en avait obtenu la garde. Nathalie Fons avait été condamnée successivement à un an de prison, dont six mois avec sursis, par le tribunal correctionnel de Grasse (Alpes-Maritimes), à quinze mois de prison par celui de Narbonne (Aude) et à une année par la Cour d'appel de Montpellier (Hérault).

